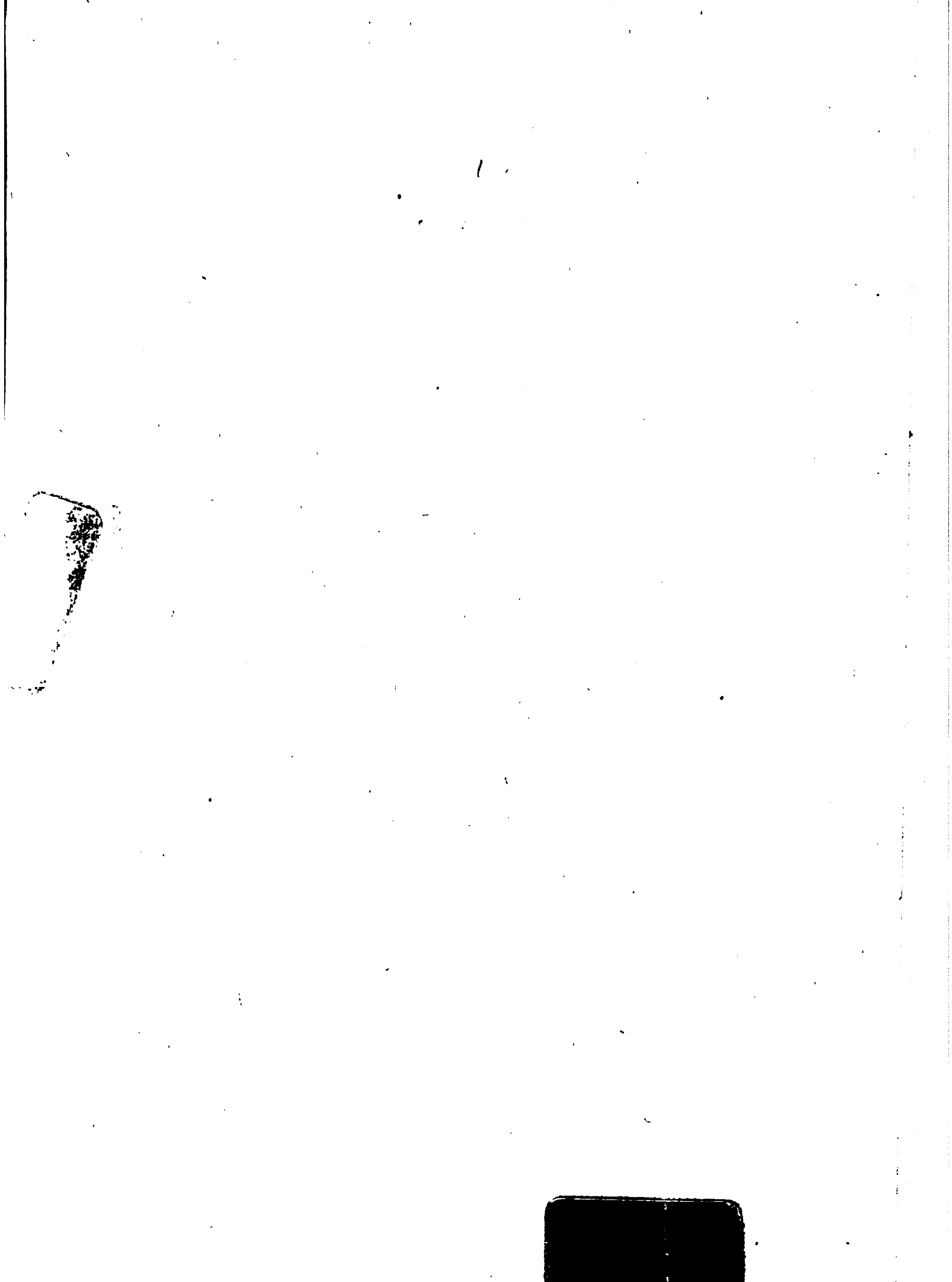


NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08242964 2



HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA CHINE.

TOME DOUZIÈME.

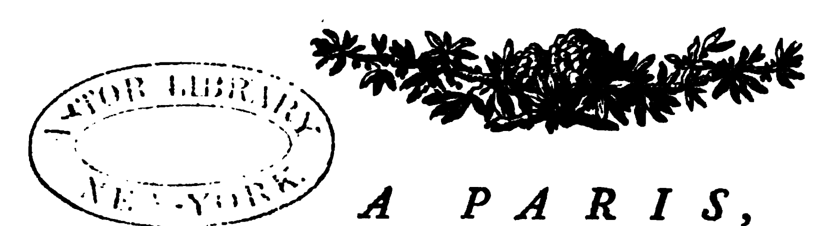
HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA CHINE,

TOME DOUZIÈME;

CONTENANT la Table Alphabétique de cet Ouvrage; précédée des *Nien-hao*; ou noms que les Empereurs ont donné aux années de leurs règnes; d'une Nomenclature Géographique; & de trois Mémoires ou Notices historiques sur la Cochinchine, sur le Tong-king, & sur les premières entreprises contre les Chinois.

PAR M. LE ROUX DES HAUTESRAYES, Conseiller-Lecteur du Roi, Professeur d'Arabe au Collége Royal de France, Interprète de Sa Majesté pour les Langues Orientales.

OUVRAGE enrichi de Figures & de nouvelles Cartes Géographiques de la Chine ancienne & moderne, levées par ordre du feu Empereur *KANG-HI*, & gravées pour la première fois.

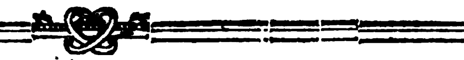


A PARIS,

Chez { PH.-D. PIERRÉS, Imprimeur Ordinaire du Roi, rue Saint-Jacques. CLOUSIER, Imprimeur, rue de Sorbonne, attenant celle des Mathurins.

M. DCC. LXXXIII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILÉGE DU ROI.



APPERÇU

Des Mœurs, des Sciences & des Arts des Chinois considérés relativement à la constitution de leur Gouvernement & à leurs Etudes.

LA publication de cette Histoire mettra un terme, je l'espère, à la partialité opiniâtre avec laquelle on s'est expliqué jusqu'ici pour ou contre les Chinois; car s'il est vrai que l'Histoire en général présente le tableau fidèle du caractère distinctif & des mœurs d'une Nation, & que le Sage doive y étudier les hommes, c'est sans doute celle-ci qu'on sait avoir été écrite en différens tems & par des Historiens titrés qu'une sage politique avoit mis à portée de dire librement la vérité, sans avoir rien à craindre ou même à espérer du Gouvernement.

L'Histoire de la Chine, conséquemment à cette liberté, expose les évènemens tels qu'il se sont passés, avec une franchise & une rigide impartialité dont on voit peu d'exemples chez les autres peuples; intrigues de Cour, fautes des Généraux, vices d'administration, rien n'y est déguisé, tout y est peint de ses propres couleurs; elle en parle avec un sang-froid qui étonne & qu'on admire.

L'exactitude scrupuleuse de ces Historiens publics à ne consigner dans les fastes de la Nation que des faits certains, se remarque dans ce qui arriva au commencement de l'Illustre Dynastie des Han. Lorsqu'on fit la recherche des Livres échappés à l'incendie qu'un Conquérant despote avoit or-

donné pour anéantir les titres des familles Souveraines dont il venoit d'usurper les Etats ; après un examen critique & févère, ces Historiens ne trouvant pas dans les Livres authentiques, des matériaux suffisans pour fournir aux évènemens de plusieurs règnes, se contentèrent d'indiquer simplement la durée de ces règnes, & laissèrent subsister des vuides considérables plutôt que d'emprunter rien de monumens suspects, ou dont l'authenticité n'auroit pas été incontestablement reconnue.

Malgré ces lacunes désagréables qu'on rencontre dans la durée des trois premières Dynasties, & qui ont donné naissance, apparemment, à des systêmes aussi étranges que faux & mal combinés (1) cette tête des annales de la Chine, grace aux Ouvrages de Confucius & de ses Disciples, à ceux de Tso-kiéou-ming, de Mong-tsé & à l'Histoire même des Tsin (2), échappés à la proscription générale, forme encore un morceau d'autant plus intéressant, qu'on y trouve l'origine de la plûpart des loix qui forment les principaux fondemens de l'administration de cet Empire ; loix dont on ne peut mieux faire sentir l'excellence qu'en disant qu'elles subsistent encore, après plus de quatre mille ans de durée ; qu'on s'en est rarement écarté ; & que si quelques

(1) Tel que celui qui fait aller une colonie d'Égypte à la Chine, l'an 1122 avant notre Ere ; qui prétend que les Chinois sont des Egyptiens, & que l'Histoire mutilée des *Hia* & des *Chang*, est une chronique apportée par cette Colonie qui regarde l'Egypte & non la Chine ; enfin qui ne donne d'existence aux Chinois qu'à cette époque de 1122.

(2) Les *Tsin* qui fondèrent la dynastie impériale de ce nom l'an 246, avant notre Ere, régnoient dans le Chensi, comme Princes tributaires, depuis près de neuf siècles. Ces Tsin avoient leur Histoire particulière, & on s'imagine aisément qu'elle n'étoit pas comprise dans le fatal édit du Tyran,

Princes ont essayé d'en secouer le joug, la plûpart ont payé cet acte de violence, de la perte de leur autorité, & souvent de leur Couronne.

La Chine a eu le bonheur de trouver dans plusieurs de ses anciens Monarques des hommes vertueux, cités encore tous les jours avec éloge comme autant de modèles que les Souverains doivent suivre. Yao, Chun, Yu, Tching-tang, Ouen-ouang, Ou-ouang, Tching-ouang, &c. ne s'effaceront jamais de la mémoire des Chinois, & leurs noms chéris passeront à la postérité la plus reculée. Ces Princes envisageoient le Trône, sur lequel ils s'étoient assis avec peine & qu'ils remplissoient avec crainte, non comme un asyle sacré à l'abri duquel ils pouvoient se livrer à l'oisiveté & aux plaisirs, sans inquiétude sur le bonheur de leur peuple, mais comme une place éminente qui, les élevant au-dessus des autres hommes, ne leur laissoit appercevoir que des fatigues, des inquiétudes à essuyer, des devoirs à remplir.

Ils tenoient sur la terre la place du *Tien* dont ils devoient suivre les lumières; c'est cet auguste *Tien* qui leur mettoit la Couronne sur la tête ou qui la leur ôtoit lorsqu'ils s'en rendoient indignes. » Ses décrets, lorsqu'il distribue les Em» pires, ne sont point irrévocables, disoit un sage Ministre » à l'Empeur *Taï-kia*, ils ne le deviennent que quand un » Prince persévère dans la vertu (1) «. Comme *fils du Ciel* & ses Lieutenans sur la terre, ils devoient être aussi supérieurs aux autres hommes, par leurs qualités personnelles, qu'ils l'étoient déja par le poste qu'ils remplissoient.

---

(1) Histoire de la Chine, T. I. p. 184.

Leur principale occupation étoit de se procurer des Ministres éclairés, sages, fidèles, désintéressés, en un mot des hommes de leur trempe, capables de les aider à porter le poids du Gouvernement; persuadés que la source de l'ordre & des mœurs émane du Trône, & que de tels Ministres qui en répandroient l'influence jusqu'aux mers les plus reculées, feroient envier aux autres Royaumes le bonheur de vivre sous leurs loix. Ils considéroient ces Ministres comme leurs meilleurs & leurs plus proches voisins de qui ils attendoient les secours les plus promts, les plus efficaces, & avec lesquels ils ne formoient qu'un seul Corps. » Vous êtes mes pieds » & mes mains, mes yeux & mes oreilles, mes plus pro» ches voisins, disoit l'Empereur Chun à ses Ministres & à » Yu qu'il avoit associé au Trône; je dois avoir soin de » vous & veiller sur tout ce qui vous regarde; mais les » bras & les pieds, les yeux & les oreilles ne doivent agir » que suivant le mouvement que la tête leur imprime (1) «.

Le titre de *fils du Ciel* qu'on leur donnoit, les engageoit aux devoirs naturels d'un fils à l'égard de son père, & de-là l'union du sacerdoce & de l'Empire. On remit entre leurs mains le dépôt sacré de la religion dont ils devinrent les souverains Pontifes : & le pouvoir d'offrir des sacrifices au *Tien*, réservé à eux seuls, devint un de leurs plus glorieux attributs (2). Ils en offroient lors de leur inauguration au Trône, ainsi qu'aux deux équinoxes & aux deux solstices pour demander la prospérité des moissons, ou pour présenter les pré-

(1) *Idem*. p. 114 116.

(2) Il étoit défendu aux Princes vassaux d'offrir ces sacrifices, sous peine d'être traités comme des rebelles.

mices

mices d'une abondante récolte & en rendre graces. Ils s'acquittoient également de ce devoir religieux avant que d'aller faire la visite de l'Empire; lorsqu'ils se disposoient à une expédition militaire, ou qu'il étoit question d'appaiser la colère du Ciel, & de détourner les calamités dont le peuple étoit menacé.

Cette auguste cérémonie se faisoit avec une pompe & une majesté extraordinaires, & encore à présent, le jour (1) où l'Empereur sacrifie au *Tien* est peut-être celui où il paroît le plus grand Monarque du monde. La multitude des Princes, des Seigneurs, des Grands & des Officiers dont il est environné; le jeûne, la continence, la retraite, par lesquels ils se prépare à ces sacrifices; le choix des victimes; les vases précieux qu'on y employe, les instrumens de musique, le silence respectueux des assistans, tout annonce la grandeur du fils du Ciel qui les offre, & l'idée qu'on a de la toute-puissance du Tien à qui on les offre.

Comme chef de la Religion & pere de la Patrie il est encore obligé d'enseigner ses sujets, & c'est pour cela qu'à certains tems marqués il assemble les Seigneurs & les Grands de sa Cour, & qu'il leur fait un discours instructif sur quelque point important au Gouvernement, dont le texte est

(1) L'Empereur ne donne point d'audience ces jours-là, & les Tribunaux n'expédient point d'affaires. Les mariages, les funérailles, les réjouissances, les festins, les fêtes sont défendus; les Mandarins du Tribunal des crimes, & tout Officier qui a été noté, ne peuvent avoir de fonction dans cette Cérémonie. Rien de si grand que l'Empereur lorsqu'il se rend au lieu du Sacrifice; & rien de si abaissé & d'aussi éclipsé lorsqu'il l'offre. Mémoire concernant les Chinois, T. IV. 151.

pris dans les Livres classiques. Et afin que tout l'Empire participe à ces instructions, il est enjoint aux Gouverneurs d'assembler le peuple deux fois par mois & de faire de semblables discours sur des sujets qu'il leur a dictés lui-même dans seize Ordonnances : ils font, à l'exemple du Souverain, l'office d'un père de famille qui enseigne ses enfans.

Un Prince destiné au Trône, le *Taï-tsé* ou le grand fils, comme l'appellent les Chinois, reçoit une éducation proportionnée aux travaux qui doivent un jour occuper tous les momens de sa vie. Il est continuellement environné de Gouverneurs & de Maîtres qui l'instruisent de tout ce qui est nécessaire à un Souverain : toutes ses heures sont marquées, & il n'en a point une à perdre ; car un Empereur de la Chine est censé n'ignorer de rien & communément il devient le plus habile homme de son Empire (1). A quatorze ans révolus on le conduit dans le *Miao* ou Temple destiné à honorer ses ancêtres, & là, après les cérémonies ordinaires, on fait celle de lui donner le Bonnet. On l'avertit alors de renoncer à tout ce qui ressent le jeune homme, & de ne rien faire d'indigne du caractère qu'il prend, & dont ce nouvel ornement est le signal ; on lui rappelle ses devoirs à l'égard du *Tien* ; on l'exhorte à faire le bonheur de ses sujets en ne s'écartant pas des exemples laissés par ses ancêtres en présence desquels il contracte ces engagemens sacrés (1).

Le Gouvernement de la Chine est fondé en entier sur la piété filiale, & c'est cette vertu, plus que la force des armes,

---

(1) Voyez dans le Tome I de cette Histoire, à l'an 1115 avant notre Ere, l'éducation du jeune Empereur Tching-ouang.

(2) Voyez *ibid.* pag. 284 & 285.

qui l'a sauvée au milieu des terribles révolutions qu'elle a éprouvée depuis un grand nombre de siècles. L'Empire Romain a disparu sous les coups des Barbares qui ont démembré ses Provinces & lui ont fait perdre jusqu'à sa langue, ses loix & ses usages; la Chine, depuis quatre mille ans, résiste à ces mêmes Barbares, & quoique deux fois elle ait subi leur joug, jamais les *Mongous* ni les *Mantchéous*, qui en ont fait la conquête, n'ont rien changé au fond de l'administration; ils se sont soumis eux-mêmes à tout ce qui y étoit établi : à peine s'appercevroit-on de ces derniers dans la Chine sans la précaution que ces étrangers ont prise de mettre dans les Tribunaux autant d'Officiers de leur Nation qu'il y en avoit de Chinois.

Le fils du Ciel appellé le *père & la mère* de ses sujets, fait consister toute sa gloire à mériter ce titre chéri & à remplir toutes les obligations qu'il lui impose. Lorsqu'au milieu de son Palais, il reçoit les hommages des Princes tributaires, des Princes de son sang, des Grands de l'Empire & des principaux Magistrats, le cérémonial qui s'observe en cette occasion, ne prend point son origine dans un despotisme odieux, mais dans la piété filiale. Ces Grands & ces Magistrats représentent la Nation entière, & c'est au nom de la Nation qu'ils s'humilient & font hommage au père commun de la Patrie, comme ce Monarque lui-même s'humilie, lorsqu'il sacrifie au Tien, au nom de cette même Patrie. Ce n'est pas l'adulation vile & rampante d'un esclave vis-à-vis d'un Maître impérieux, mais les devoirs réglés d'un fils respectueux à l'égard de son père.

L'esprit de ce cérémonial, qui choque si fort nos idées Européennes, se manifeste dans ce qui se passe au Palais,

avant le jour marqué où on doit rendre ces hommages ; l'Empereur lui-même va avec appareil se prosterner neuf fois aux pieds de l'Impératrice mère ; & ces hommages qu'il lui rend sont les prémices de ceux qu'il doit recevoir ensuite, & dont il lui défère tout l'honneur comme à l'auguste & à la première mère de l'Empire. C'est à raison de ce même titre qu'il l'a consulte pour avoir son avis lorsqu'il entreprend quelque chose ou qu'il lui rend graces de ses propres succès en mettant à ses pieds tous les honneurs de la dignité suprême. L'Histoire fournit l'exemple de quelques Empereurs qui, ayant perdu leur mère, honoroient de ce titre une des Princesses du Palais à laquelle ils rendoient les mêmes devoirs, comme à leur propre mère. Un fondateur de Dynastie, dont le pere vit encore, lui donne un titre supérieur au sien & lui assigne un Palais dans lequel il lui rend hommage comme à l'Empereur par excellence ; & par-là il trouve le moyen d'accorder la majesté du Trône avec la subordination naturelle recommandée par la piété filiale. On a poussé la chose plus loin encore ; un Fondateur de Dynastie donne des titres d'Empereurs à ses ancêtres morts, n'importe quel état ils eussent quand ils vivoient, & ces titres inscrits sur des tablettes, sont placés dans le *Taï-miao* élevé en l'honneur de sa famille ; dans certains tems marqués par le cérémonial il se rend dans ce Taï-miao & leur offre des sacrifices, persuadé que leurs ames viennent se rendre dans ces tablettes & y prennent part : il les consulte dans des entreprises importantes ; au retour d'une expédition guerrière il leur présente les captifs.

Ce respect pour les parens, qu'on porte au-delà du tombeau, & dont on leur donne tant de marques éclatantes, s'étend

aux Vieillards, aux Maîtres, aux Magiſtrats, à l'Empereur, en un mot à tout ce qui repréſente ces parens; mais ce reſpect ſuppoſe un retour de la part de ceux à qui on en donne tant de marques, & par conſéquent des vieillards aux jeunes gens, des Magiſtrats à ceux qui ſont ſoumis à leur Gouvernement, de l'Empereur à ſes ſujets; & de-là ces expreſſions employées ſouvent dans l'Hiſtoire, en parlant d'un Empereur, qu'il environne ſes peuples de ſa bienfaiſance, qu'il embraſſe dans ſon ſein paternel tous les peuples de l'Univers.

Par tout ce que l'on vient de dire, il eſt viſible que le Gouvernement de la Chine eſt modelé ſur celui d'une grande famille & que tout s'y règle par l'autorité paternelle; mais quelqu'étendue, quelque ſacrée que ſoit cette autorité, comme il eſt des conjonctures où un père peut s'oublier & donner dans des excès capables de ternir ſa réputation, & qu'il eſt d'un fils honnête & bien né de l'en avertir, de-là eſt venue l'origine des Cenſeurs publics & d'Office que la loi donne aux Empereurs & dont le miniſtère regarde ſpécialement ce Monarque qu'ils ſuivent dans ſa vie publique comme dans ſa vie privée; ils l'animent ſans ceſſe à ſoutenir avec dignité ce qu'il doit à ſa gloire, à ſes ancêtres, à ſes deſcendans, à ſes Officiers, à ſes Peuples, à l'Univers entier. Ils l'avertiſſent de ſes défauts; lui indiquent le bien qu'il peut faire, & ce qui pourroit être avantageux à l'Etat; ils étudient le caractère & la conduite de ſes Officiers & de ſes Miniſtres pour lui en rendre un compte fidèle, & le prémunir contre les intrigues & la cabale (1). Anciennement

(1) Confucius nous apprend dans ſon *Hiao-king* ou traité de piété filiale, qu'un Empereur avoit anciennement ſept Sages pour Cenſeurs; un Prince cinq, un Grand de l'Empire trois. Mém. concernant les Chinois, T. IV. p. 69.

ces Cenſeurs n'étoient que ſept; mais depuis, eu égard à leurs occupations multipliées, on a porté leur nombre juſqu'à quarante.

Le miniſtère de ces Cenſeurs n'eſt pas renfermé dans les murs du Palais Impérial : il s'étend ſur tout l'Empire & embraſſe tout ce qui peut toucher les loix, la doctrine, les mœurs, le bien public; ces Cenſeurs ſont même reſponſables juſqu'à un certain point, des abus qui peuvent ſe commettre ſur ces objets : on les croiroit complices d'un crime impuni qu'ils auroient pu ſavoir & qu'ils n'auroient pas dénoncé. Ils ont chacun leur diſtrict & ſont inſtruits de tout par leurs émiſſaires répandus dans les Provinces, ils ſe rendent redoutables même à un premier Prince du ſang qui devient un ſimple citoyen dès-lors qu'ils le dénoncent à l'Empereur.

On conçoit aiſément qu'un emploi de cette importance ne peut être rempli que par des hommes d'un grand mérite; auſſi ne confie-t-on l'office de Cenſeur qu'à des Lettrés conſommés, recommandables par leur probité, ainſi que par leur pénétration & leur déſintéreſſement. Les *Yu-tché* qui compoſent le Tribunal appellé *Tou-tcha-yuen*, ſont tous de cette trempe. » Placés tour à tour entre le Ciel & le » Souverain, entre le Souverain & les Mandarins, entre » les Mandarins & le Peuple, entre le Peuple & les Familles, » entre les Familles & les Particuliers; ils ſont chargés, au » nom de la Patrie, de défendre la vérité, l'innocence & » la juſtice contre la malice & la fatalité des conjonctures, » contre toute novation enfin, toute négligence & dépé» riſſement. Leur intrépidité doit croître à proportion des » diſgraces que la fermeté de leur zèle leur attire; s'animer

» à la vue de l'échafaud, & faire tomber, en ſuccombant, ceux » qui les écraſent; la mort de l'un eſt le ſignal du combat pour » le ſuivant; & tous les autres euſſent-ils jonché de leurs ca- » davres les avenues du Trône, celui qui reſte doit les fouler » aux pieds pour s'en approcher, élever la voix, affronter » les ſupplices, écrire avec ſon ſang ce qu'il ne peut plus » dire, & combattre encore par ſon dernier ſoupir «.

Indépendamment de ces Cenſeurs en titre d'office dont la principale fonction eſt de ſurveiller les Mandarins, & d'examiner s'ils s'acquittent ponctuellement des devoirs de leurs charges, les Mandarins eux-mêmes ſont tenus, par la loi, de propoſer leurs vues à l'Empereur, & de lui faire leurs repréſentations concernant les affaires de leurs diſtricts; le Monarque les encourage ſans ceſſe à lui donner leurs avis ſur tout ce qui peut contribuer à la majeſté du Trône & au bonheur de ſes ſujets. Et dans le cas que les correſpondans du Tribunal des Cenſeurs, vinſſent à ſe négliger, ou dans la vue d'éviter la connivence qu'un trop long ſéjour dans un diſtrict pourroit faire naître, on envoie de tems en tems de nouveaux Viſiteurs extraordinaires qui s'informent ſecrettement ſi tout eſt dans l'ordre.

On ne connoît point de Nobleſſe héréditaire (1) à la Chine, & tout s'y accorde au mérite, non à la naiſſance; eſt-ce un bien, eſt-ce un mal? c'eſt ce que je laiſſe à diſcuter. » On ne veut pas que ceux qu'on nomme aux emplois, » reſſemblent à ces hautes montagnes qui cachent leurs » têtes dans les nuages, mais qui ne rapportent ni herbe,

(1) Il faut excepter cependant les deſcendans de Confucius dont la famille eſt ſi ancienne à la Chine, & les Princes de la famille régnante.

»ni fruit, & dont la ſtérilité fait maudire l'élévation (1)«. Un Officier a le plus grand intérêt d'exercer ſa Charge avec diſtinction s'il veut l'a conſerver, parce qu'aucune n'étant vénale, l'Empereur qui y nomme qui il veut, peut l'ôter quand il veut dès qu'il n'eſt pas content de la conduite de celui qui l'exerce. Un autre raiſon qui éguillonne encore davantage cet Officier à faire le bien public ou du moins à ne s'attirer aucun reproche, c'eſt l'eſpérance d'avoir part aux promotions & de paſſer de ſa Charge à une autre plus conſidérable.

Un point qui contribue encore infiniment à l'excellence du Gouvernement Chinois, c'eſt ſans contredit l'adminiſtration gratuite de la Juſtice. Avec quel empreſſement ne doit-on pas s'occuper à débrouiller les procédures les plus compliquées & à les juger ſans partialité! Quelle reſſource n'y trouve pas le pauvre contre l'opulence d'un adverſaire qui le veut opprimer! Si la cauſe en mérite la peine & qu'on ſe croie mal jugé, on peut en appeller d'un Tribunal inférieur, au Gouverneur ou même au Vice-Roi de la Province, & de ce Vice-Roi aux Cours Souveraines établies à Pékin. Ces Cours Souveraines portent leur Jugement après en avoir conféré avec un des *Colao* ou des Miniſtres de l'Empereur; celui-ci en inſtruit le Monarque qui donne ſa déciſion : elle eſt irrévocable & envoyée au Vice-Roi qui la fait exécuter. Le grand nombre d'affaires qui paſſent par les mains de l'Empereur, ſemble devoir lui emporter tout ſon tems, & on a peine à croire qu'il puiſſe y ſuffire; mais elles ſont ſi bien préparées & dans un ordre ſi admi-

(1) Etat de l'Empire Ottoman, par Ricaut. Liv. I. Ch. V.

rable

rable qu'un coup-d'œil lui suffit pour les juger conformément aux Loix (1).

Mon dessein n'est pas de développer le Gouvernement Chinois dans toutes ses parties, & il me suffit d'en avoir indiqué quelques principes fondamentaux: les vertus sociales, la piété filiale en font la base; & il ne faut que jetter un coup-d'œil sur l'Histoire de la Chine pour en être convaincu. Or, si le Gouvernement influe nécessairement sur les mœurs, celles des Chinois doivent être précisement telles qu'on nous les annonce dans les relations publiées par des voyageurs instruits; telles qu'elles étoient du temps de Pline le Naturaliste, qui les fait connoître par leur douceur; enfin, telles que l'histoire nous les dépeint plus de deux mille ans avant Pline. L'esprit de subordination reglé par l'âge, le mérite & la qualité; les devoirs mutuels que cette subordination autorise & exige, l'amour du bon ordre, de la paix & de la tranquillité qui en sont les suites naturelles & inséparables, tout cet ensemble qui compose le caractère essentiel des Chinois, les distingue réellement des autres hommes (1), & c'est sur cela sans doute qu'est fondé en partie l'esprit d'aversion qu'ils ont pour les étrangers à qui

---

(1) Le P. le Comte attribue à la simplicité des Loix de la Chine, cette facilité du Monarque dans l'examen des affaires d'un Empire aussi vaste. Il ajoute. » Deux heures tous les jours suffisent à ce Prince, pour régler par lui-» même un Etat où trente Rois pourroient être utilement employés, si d'autres loix y » étoient en usage, tant il est vrai que celles dont on se sert à la Chine, sont » sages, simples, bien entendues & parfaitement proportionnées à l'esprit & » au caractère particulier de cette Nation. *Mém. sur l'état présent de la Chine Lettre IX.*

ils ne permettent point de s'établir chez eux, & avec lesquels ils ne veulent aucune liaison de commerce (1).

---

(1) Un étranger qui ne connoît point leurs Loix & qui ne sait point se conformer à leurs usages est regardé comme un barbare dont le commerce ne peut introduire parmi eux que la corruption & le désordre, & les Chinois raisonnent sur cela conformément à la sagesse de leurs principes; d'ailleurs ils considèrent que le commerce étranger ne pourroit leur être d'aucune utilité qu'autant qu'il leur procureroit des choses nécessaires ou d'usage; & non l'argent, ni ces précieuses bagatelles que les vaisseaux Européens portent à Canton. La population est si prodigieuse dans cet Empire que les Provinces, quelque fertiles qu'elles soient, suffisent à peine à nourrir les habitans. Ce sont des choses de première nécessité qui leur conviendroient; du grain, du bois, des bestiaux, en échange desquels ils donneroient volontiers leur superflu; mais ni l'or ni l'argent ne les enrichissent pas; & les bagatelles qu'on leur porte ne font qu'alimenter le luxe que le Gouvernement cherche à extirper. Les soieries, le thé, la porcelaine qu'ils donnent en échange augmente le prix de ces marchandises dans les Provinces, & leur est réellement désavantageux. Voyez dans les Mémoires concernant l'Histoire, les Sciences, &c. des Chinois, le traité sur l'intérêt de l'argent, T. IV, p. 324, 325. D'après ces réflexions, on ne sait comment qualifier ce que dit l'Auteur moderne d'un voyage aux Indes & à la Chine, qui attribue au sentiment que les Chinois ont de leur propre foiblesse, les entraves qu'ils mettent à toute liaison suivie avec les étrangers. » Si les Chinois, dit-il, eussent laissé établir les » Européens parmi eux, ils n'auroient pas tardé à susciter, par leur caractère mé» fiant, des querelles qu'un petit nombre de ces étrangers, robustes & fiers, » auroit aisément terminées & prévenues pour jamais «. Ces paroles renferment une véritable gasconnade; car si les Chinois sont aussi bienfaits, aussi lestes, aussi forts & aussi exercés à se battre qu'il nous les représente ensuite, croira-t-on aisément qu'une poignée d'étrangers les insultât impunément & qu'ils ne renonceroient pas au sang-froid & à la patience dont ils se piquent, s'ils ne craignoient l'animadversion des Magistrats préposés à la Police, & les suites qui pourroient en résulter? Tout ce que dit le même Voyageur sur les Chinois, qu'il ne connoît pas, est de la même force. Il prend le contre-pied de tout le bien qu'on en a écrit & veut les faire passer pour le peuple le plus méprisable & le plus ignorant qu'il y ait. Enfin, l'humeur qu'il a contre les Chinois le conduit jusqu'à suspecter l'Histoire de la Chine d'être l'ouvrage des Jésuites. Je répondrai aux invectives qu'il a rassemblées sur cet Empire & qu'il débite avec tant de confiance ce que dit le P. Amiot en pareille occurrence. » Que peuvent savoir, sur un » Empire comme celui de la Chine, des Marins ou des Marchands qui ne l'ont

Cette urbanité eſt commune à tous les états ; les perſonnes du plus bas étage ſont plus policées & obſervent entre elles plus de cérémonies qu'on n'en remarque dans les plus grandes Villes de l'Europe connues pour donner le ton aux autres ; mais il n'y a que nos cérémonies publiques & l'étiquette obſervées dans les Cours les plus polies, qui puiſſent donner une idée de celles qui ſont en uſage à la Chine entre les Grands & les Officiers, ſoit de robe, ſoit d'épée : tout s'y fait par poids & par meſure, tout y eſt réglé ; chacun ſait ce qu'il doit & ce qui lui eſt dû ; ce qu'il doit dire & même ce qu'on doit lui répondre : tout eſt prévu & il ne règne ni embarras ni confuſion, quoique le manége fort compliqué demande beaucoup d'uſage. Un étranger peut s'en moquer, mais il apprête à rire à ſes dépens s'il ne ſe fait inſtruire avant que ſe commettre en public : des Maîtres de cérémonies exercent pendant quarante jours des Ambaſſadeurs qui ſe préparent à une audience de l'Empereur & c'eſt ce Monarque lui-même qui les leur envoie. Comme en France, nous avons infiniment rabbatu de la politeſſe & des uſages pratiqués ſous le règne de Louis XIV, nous ſommes fort éloignés d'approuver le cérémonial Chinois ; mais nous devons convenir au moins qu'il eſt parfaitement approprié au Gouvernement de cettte Nation, & qu'il contribue à y entretenir l'eſprit d'ordre & de douceur qui l'ont toujours diſtinguée.

Je dois dire un mot des études qui leur ſont particulières

» vu que de leur vaiſſeau ou dans un *Han* de Canton, qui n'ont pu converſer » que par Interprête avec des gens de Comptoir ? « Nouveaux Mémoires Chinois, T. II. p. 387.

& dont cette urbanité fait partie. Il eſt malheureux que les Chinois n'aient pas eu pour inſtituteurs des Grecs ou des Romains; ils les auroient pris pour modèles, & ils mériteroient peut-être aujourd'hui tous nos ſuffrages; mais les Tartares & les Indiens n'ont jamais été en état de leur inſpirer du goût, ni de leur donner cette émulation qui dans l'occident a été la ſource des plus grands progrès. Les Chinois ont tiré tout de leur propre fond, & le peu d'eſtime qu'ils ont marqué de tout tems pour les étrangers, les a empêché de profiter de leurs connoiſſances.

Ce qui touche de près à la conduite de l'homme; aux avantages & aux liens de la ſociété; l'étude de leur langue, celle de leur Hiſtoire; la morale, la politique, les loix, l'agriculture, le commerce intérieur de la Chine, les manufactures utiles, les arts de beſoin, voilà les ſeules choſes que le Gouvernement protége & encourage, les ſeules par conſéquent qui faſſent la principale occupation de la plupart des Chinois.

Les études ſont l'unique moyen de parvenir aux honneurs, aux dignités & à la fortune, auſſi le nombre des Chinois qui entreprennent cette longue carrière eſt-il incroyable; ils y entrent dès l'âge le plus tendre, mais ils ne ſont admis à concourir pour les grades qu'après avoir dévoré long-tems les livres claſſiques & s'être mis en état de les réciter de mémoire d'un bout à l'autre. Il faut que les Candidats aient fait des progrès étonnans dans l'étude de leur langue pour compoſer ſur-le-champ, & ſans aucune eſpèce de ſecours, des pièces éloquentes ſur tel objet d'Hiſtoire, de Morale ou de Juriſprudence qu'on leur dicte; travail inoui! que les perſonnes qui connoiſſent les difficultés de la Langue Chinoiſe

peuvent ſeules apprécier,& auquel ils renonceroient ſans doute ſi le puiſſant motif qui le leur fait entreprendre n'étoit capable d'alimenter ſans ceſſe leur émulation. Ils conſument à cette étude ingrate les plus belles années de leur vie,& peut-être gagneroient-ils beaucoup s'ils renonçoient à leurs *King*, à leur langage & à leurs ſignes, pour s'en tenir à la langue & à l'écriture des Tartares; il eſt certain au moins qu'ils pourroient donner aux Sciences & aux Arts une partie du tems qu'ils ne donnent qu'à l'étude des mots; mais il n'y a pas de Nation au monde plus attachée à ſes anciens uſages, & d'ailleurs les Livres claſſiques qu'on leur met entre les mains contiennent à peu près ce que le Gouvernement exige qu'ils apprennent.

On reproche à pluſieurs Auteurs de relations, & en particulier aux Miſſionnaires qui ont eu tant d'accès à la Cour de Pékin, d'avoir trop exalté les connoiſſances des Chinois; mais ne pourroit-on pas ſoutenir, au contraire, qu'ils ne leur ont pas toujours rendu aſſez de juſtice, en ne ſaiſiſſant que le moment où ils les peignoient ſans conſidérer que les diverſes révolutions arrivées dans leur Empire ont bouleverſé pluſieurs fois ces connoiſſances, & qu'à différentes époques il leur a fallu travailler de nouveau pour les recréer s'il m'eſt permis de m'exprimer ainſi. Les Sciences ont voyagé d'Egypte & de Babylonne en Grèce, de Grèce elles ont paſſé dans l'Empire Romain où elles furent étouffées par ces nombreux eſſains de Barbares qui envahirent l'Occident. Depuis François premier, appellé le père & le reſtaurateur des Lettres, on ne s'eſt occupé qu'à lutter contre le mauvais goût & à propoſer pour modèles les chef-d'œuvres d'Athènes & de Rome échappés à la Barbarie. Tous les jours encore la lecture réfléchie de ces monumens nous

prouve que ces anciens peuples avoient poussé leurs découvertes plus loin que nous ne le soupçonnions (1), & nous sommes forcés de les regarder comme les premiers auteurs d'inventions que nous nous attribuons, parce qu'en effet nous les avons trouvées de nouveau & sans leur secours.

Il est aisé d'appliquer à l'Empire de la Chine ce qu'on vient de dire des révolutions littéraires arrivées en Occident.

Les Missionnaires ont fait sonner bien haut les obligations que l'Empereur Kang-hi avoit contractées avec eux, en faisant, devant ce Prince, des expériences d'optique, de catoptrique, de perspective, de statique & d'hydrostatique; & c'est après leur avoir montré les effets de la lanterne magique & de la chambre obscure, que les Chinois, disent-ils, regardèrent, pour la première fois, les Européens comme leurs maîtres. Mais le plus grand service qu'ils aient rendu à ce Monarque a été, ce me semble, de lui fondre beaucoup de canons avec lesquels il vint à bout de légitimer ses droits au Trône de la Chine, & de vaincre ses ennemis traités de rebelles dans l'histoire, parce qu'ils ont eu le malheur de succomber contre ses Tartares. Au reste, parce que les Mantchéous ont employé des mains Européennes à ces divers ouvrages, est-ce une preuve qu'on ne pût trouver, parmi les Chinois, des Artistes assez habiles pour en faire autant? L'usage de la poudre à canon est fort ancien à la

---

(1) Comme la peinture à l'encaustique dont il est parlé dans Pline le Naturaliste. La perspective qu'ils possédoient ainsi qu'on n'en peut douter par les fouilles d'*Herculanum*. Le système du retour périodique des Comètes, renouvellé par nos Astronomes modernes, étoit connu des Chaldéens, comme Diodore de Sicile & Appollonius de Mynde, cité dans les questions naturelles ou Sénèque, nous l'assurent; &c. &c.

Chine, de l'aveu de ces mêmes Missionnaires ; & lorsqu'ils entrèrent à Nankin, pour la première fois, ils trouvèrent encore quelques anciennes bombardes braquées sur les portes de cette Ville ; il est d'ailleurs plus que probable que les Mongous & les Kin firent usage de bombes, de grenades & de canons au siége de Caï-fong-fou, en 1232, comme on a pu le remarquer à cette époque dans l'Histoire de la Chine.

Il en est ainsi de l'Astronomie ; cette science est très-ancienne à la Chine & la preuve est consignée dans ses annales à l'an 2159 avant notre Ere. A cette époque on punit de mort deux Astronomes, & le principal motif de leur disgrace étoit d'avoir manqué une éclipse de soleil. Les Chinois ont eu de tout tems un Tribunal de Mathématiques occupé nuit & jour à observer les mouvemens célestes & à en dresser des cartes, & nous lui sommes redevables d'une longue suite d'observations, comme cela est démontré par les recherches du P. Gaubil, & par l'Histoire de la Chine.

Mais en quelqu'estime qu'ait été l'Astronomie, & quoiqu'elle entrât même dans l'éducation d'un Souverain (1), elle fut très-négligée vers la fin de la troisième race, & on ne pensa à réparer ses pertes que sous le règne de Han-Outi, après deux siècles de troubles. Elle ne le fut pas moins sous les Song, & les annales n'offrent point de Dynastie si peu fertile en habiles Astronomes (2). Depuis l'établissement des Tartares Mantchéous à la Chine, l'idée d'entretenir l'émulation parmi les Astronomes Chinois, & d'autres raisons politiques (3) ont fait admettre des Européens dans le Tribunal, &

---

(1) Hist. de la Chine, Tome I. à l'an 1115 avant notre Ere.

(2) Voy. *ibid.* Tome VIII. aux années 1168 & 1199 de notre Ere.

(3) Nouveaux Mém. Chin. Tome II. page 440.

c'eſt la dernière révolution qu'ait éprouvée cette Science chez les Chinois.

Les King qu'ils étudient ſont plus propres à faire des Philoſophes que des Soldats, & c'eſt ici où leurs détracteurs triomphent. » Le henniſſement d'un cheval Tartare ſuffit, » diſent-ils, pour mettre en déroute toute la cavalerie Chi» noiſe «. Cela peut être vrai, après un ſiècle de repos; mais que ceux qui s'expriment ainſi jettent les yeux ſur l'Hiſtoire de la Chine, & qu'ils jugent s'il ne s'y trouve pas des traits auſſi fréquents de valeur, de courage & d'héroïſme que dans celles des peuples les plus renommés par leurs vertus guerrières. Les Chinois entendent parfaitement la Tactique, & ils ont d'excellens Ouvrages ſur l'Art Militaire qu'ils étudient & ſur leſquels on les examine lorſqu'ils ſe deſtinent aux armes. Quand ils ont été conduits par des Capitaines expérimentés, rarement ils ont ſuccombé dans leurs entrepriſes. Liéou-pang, Han-ſin, Tchang-léang, Tchang-culh, Pong-yueï, Hiang-yu, Han-Outi, Pan-tchao, Yo-feï, Yong-lo, Tchu-kouo-léang, Kouo-tſé-y, Tſao-tſao, Li-tſi, Tan-tao-tſi, Li-tſing, Tang-taïtſong, Sſé-ma-y, Liéou-yu, Ché-king-tang & beaucoup d'autres que je pourrois citer, ne le cèdent pas à nos plus grands Généraux, & ſous de tels Chefs les Chinois ont fait voir qu'ils étoient capables de réuſſir dans les expéditions les plus hardies & les plus difficiles.

Je finis : on peut parcourir ainſi toutes les autres connoiſſances des Chinois dans les Sciences & dans les Arts, & on trouvera toujours à-peu-près les mêmes époques de progrès & de décadence, d'où je conclus qu'il y a de l'injuſtice à les juger aujourd'hui ſur-tout d'après l'état actuel de l'Europe,

DES NIEN-HAO,

OU

Des noms que les Empereurs de la Chine ont donné aux années de leurs règnes.

INDÉPENDAMMENT des titres que les Empereurs Chinois prennent en montant sur le Trône, l'usage s'est introduit depuis l'an 163 avant l'Ere Chrétienne que l'Empereur Ouen-ti fut abusé par un *Tao-ssé*, (comme on peut le voir, à cette époque, dans l'Histoire de la Chine, Tome II, page 562) de donner, aux années de leurs règnes, des noms particuliers, empruntés de quelqu'évènement mémorable, ou de pure fantaisie. Ces noms ont changé autant de fois qu'il leur a plû, parce qu'il dépend de l'Empereur seul de continuer un nom ou d'en prendre un nouveau lorsque quelque révolution considérable semble l'inviter à ce changement. Ces noms d'années, composés, pour l'ordinaire, de deux mots, tiennent lieu de date dans les Lettres, dans les Livres de compte, dans les Almanachs & dans la conversation. L'Histoire les marque avec exactitude, & ils s'y trouvent toujours accompagnés de la note cyclique de l'année. Les Japonois, imitateurs des Chinois, en ont introduit l'usage dans leur Empire l'an 650 de l'Ere Chrétienne.

Cette multiplicité de noms qui semble donner plus de certitude aux époques de l'Histoire y jetteroit la plus grande confusion si on n'avoit l'attention de dresser des Tables exactes pour les réduire aux années de notre Ere ; ainsi, par exemple, si je trouve, citée dans quelque livre Chinois, la cinquième année dite *Kouang-ho* de l'Empereur Ling-ti des *Han* ; il faut que je sache que ce Prince, monté sur le Trône l'an *Méou-tchin*, ou 45e du 48e cycle, c'est-à-dire, l'an 168 de l'Ere Chrétienne, a changé quatre fois de noms de règne dans l'espace de 22 ans qu'il a occupé le Trône; qu'il prit d'abord le nom de *Kien-ning* qu'il garda quatre ans; ensuite celui de *Hi-ping*, c'est-à-dire, *joie égale* qu'il conserva pendant six ans ; qu'à la onzième année de son règne il prit le nom de *Kouang-ho* ou d'*illustre concorde* qu'il quitta

après six ans pour prendre celui de *Tchong-ping* ou de *seconde concorde* qu'il conserva six autres, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort, arrivée l'an 189. Au moyen de ce petit calcul nécessaire je sais que la cinquième année dite *Kouang-ho* est la quinzième année du règne de l'Empereur *Ling-ti*, & par conséquent l'an 182.

Comme depuis l'an 163, avant l'Ere Chrétienne, jusqu'à présent, les Ecrivains Chinois ne connoissent guères d'autre méthode d'indiquer les époques, on sent combien il est indispensable pour nous d'avoir continuellement sous les yeux, non-seulement une idée exacte du cycle Chinois, mais encore un catalogue des *Nien-hao* avec leur rapport aux années de notre Ere, avant & depuis Jesus-Christ.

Le P. de Mailla, il est vrai, a négligé ces cycles & ces *Nien-hao* dans sa traduction du *Tong-kien Kang-mou*, & si l'on considère qu'il auroit multiplié inutilement les difficultés aux yeux des Européens pour qui il travailloit, on conviendra qu'il a bien fait; mais quoique la traduction Françoise des annales puisse s'en passer, & que notre méthode soit plus simple & beaucoup plus commode, néanmoins j'ai pensé qu'on verroit ici avec plaisir ces cycles & ces *Nien-hao*, & que j'épargnerois un grand travail à ceux qui, obligés par état de lire les Chinois, soit dans les originaux, soit dans des traductions, seroient forcés de se dresser des Tableaux de réduction, sans lesquels il seroit impossible de s'assurer d'aucune époque.

Kia-tsë ou cycle Chinois de 60 ans.

Ce cycle est compopsé de dix caractères appellés *Ché-kan* ou les dix Troncs, & de douze autres appelles *Ché-eulh-tchi*, les douze branches, savoir:

1. Kia. 2. Y. 3. Ping. 4. Ting. 5. Ou. 6. Ki. 7. Keng. 8. Sin. 9. Gin. 10. Koueï.

1. Tsé. 2. Tchéou. 3. Yn. 4. Mao. 5. Tchen. 6. Ssé. 7. Ou. 8. Veï. 9. Chin. 10. Yéou. 11. Su. 12. Haï. Ces dix Troncs & ces douze branches liés ensemble alternativement de la manière suivante: Kia-tsé, Y-tchéou, Ping-yn, Ting-mao, &c. ne reviennent à leur premier point qu'après 60 & forment par conséquent la période de 60 années: voici cette combinaison.

1. Kia-tſé.	11. Kia-ſu.	21. Kia-chin.	31. Kia-ou.	41. Kia-tchen.	51. Kia-yn.
2. Y-tchéou.	12. Y-haï.	22. Y-yéou.	32. Y-veï.	42. Y-ſsé.	52. Y-mao.
3. Ping-yn.	13. Ping-tſé.	23. Ping-ſu.	33. Ping-chin.	43. Ping-ou.	53. Ping-tchen.
4. Ting-mao.	14. Ting tchéou.	24. Ting-haï.	34. Ting-yéou.	44. Ting-veï.	54. Ting-ſsé.
5. Ou-tchen.	15. Ou-yn.	25. Ou-tſé.	35. Ou-ſu.	45. Ou-chin.	55. Ou-ou.
6. Ki-ſsé.	16. Ki-mao.	26. Ki-tchéou.	36. Ki-haï.	46. Ki-yéou.	56. Ki-veï.
7. Keng-ou.	17. Keng-tchen.	27. Keng-yn.	37. Keng-tſé.	47. Keng-ſu.	57. Keng-chin.
8. Sin-veï.	18. Sin-ſsé.	28. Sin-mao.	38. Sin-tchéou.	48. Sin-haï.	58. Sin-yéou.
9. Gin-tchin.	19. Gin-ou.	25. Gin-tchen.	39. Gin-yn.	49. Gin-tſé.	59. Gin-ſu.
10. Koueï-yéou.	20. Koüei-veï.	30. Koüei-tſé.	40. Koüei-mao.	50. Koüei-tchéou.	60. Koüei-haï.

Selon pluſieurs Ecrivains Chinois, ce cycle eſt de la plus haute antiquité, puiſqu'ils en attribuent l'origine à un certain Ta-nao qui fleuriſſoit ſous le règne de Hoang-ti; mais ſans nous arrêter à diſcuter ce point de critique qu'il ne ſera jamais poſſible de déterminer, il nous ſuffit de ſavoir que les Hiſtoriens s'en ſont ſervi comme d'une échelle pour remonter aux premiers tems de la Monarchie Chinoiſe, & y appliquer les divers évènemens de l'Hiſtoire. Le premier cycle commence l'an 2697 avant l'Ere Chrétienne, première année du règne de Hoang-ti, & depuis cette époque juſqu'à la préſente année 1782 on en compte ſoixante-quinze moins 21 an. Voici la ſuite de ces cycles avec les années de notre Ere qui y correſpondent.

Cyc.	*av. J. C.*	*Ann.*	*des Empereurs.*
1.	2697.	1. du règ.	de HOANG-TI.
2.	2637.	61.	de HOANG-TI.
3.	2577.	11.	de CHAO-HAO.
4.	2517.	80.	de CHAO-HAO
5.	2457.	57.	de TCHOUEN-HIO.
6.	2397.	39.	de TI-CO.
7.	2337.	21.	de YAO.
8.	2277.	81.	de YAO.
9.	2217.	39.	de CHUN.
10.	2157.	3.	de TCHONG-KHANG.
11.	2097.	23.	de HAN-TCHO.
12.	2037.	4.	de TI-HOAÏ.
13.	1977.	4.	de TI-POU-KIANG.
14.	1917.	5.	de TI-KIONG.
15.	1857.	23.	de KONG-KIA.
16.	1797.	22.	de KIÉ.
17.	1737.	17.	de TAÏ-KIA.
18.	1677.	15.	de TAÏ-KENG.
19.	1617.	21.	de TAÏ-OU.
20.	1557.	6.	de TCHONG-TING.
21.	1497.	10.	de TSOU-SIN.
22.	1437.	29.	de TSOU-TING.
23.	1377.	25.	de POAN-KENG.
24.	1317.	8.	de OU-TING.
25.	1257.	2.	de TSOU-KIA.
26.	1197.	2.	de OU-Y.
27.	1137.	18.	de TCHÉOU-SIN.
28.	1077.	2.	de KANG-OUANG.
29.	1017.	35.	de TCHAO-OUANG.
30.	957.	45.	de MOU-OUANG.
31.	897.	13.	de HIAO-OUANG.
32.	837.	42.	de LI-OUANG.
33.	777.	5.	de YÉOU-OUANG.
34.	717.	3.	de HOUON-OUANG.
35.	657.	20.	de HOEÏ-OUANG.
36.	597.	10.	de TING-OUANG.
37.	537.	8.	de KING-OUANG.
38.	477.	43.	de KING-OUANG.

Cyc.	av. J.C.	Ann.	des Empereurs.
39.	417.	9.	de OUEÏ-LIÉ-OUANG.
40.	357.	12.	de HIEN-OUANG.
41.	297.	18.	de NAN-OUANG.
42.	237.	10.	de TSIN-CHI-HOANG-TI.
43.	177.	3.	de OUEN-TI.
44.	117.	24.	de OU-TI.
45.	57.	27.	de SIUEN-TI.
	Depuis l'Ere Chrétienne.		
46.	4.	4.	de HIAO-PING-TI.
47.	64.	7.	de MING-TI.
48.	124.	18.	de NGAN-TI.
49.	184.	17.	de LING-TI.
50.	244.	20.	de HÉOU-TI.
51.	304.	15.	de TÇIN-HOEÏ-TI.
52.	364.	3.	de NGAÏ-TI.
53.	424.	2.	de CHAO-TI.
54.	484.	2.	de OU-TI.
55.	544.	40.	de LÉANG-OU-TI.
56.	604.	15.	de SOUÏ-OUEN-TI.

Cyc.	ap. J.C.	Ann.	des Empereurs.
57.	664.	14.	de KAO-TSONG.
58.	724.	12.	de HIUEN-TSONG.
59.	784.	5.	de TÉ-TSONG.
60.	844.	4.	de OU-TSONG.
61.	904.	14.	de TCHAO-TSONG.
62.	964.	5.	de SONG-TAÏ-TSOU.
63.	1024.	2.	de GIN-TSONG.
64.	1084.	17.	de CHIN-TSONG.
65.	1144.	18.	de KAO-TSONG.
66.	1204.	10.	de NING TSONG.
67.	1264.	40.	de LI-TSONG.
68.	1324.	1.	de TAÏ-TSONG.
69.	1384.	16. (17)	de MING-TAÏ-TSOU.
70.	1444.	8. (9)	de ING-TSONG.
71.	1504.	17.	de HIAO-TSONG.
72.	1564.	43.	de CHI-TSONG.
73.	1624.	4.	de HI-TSONG.
74.	1984.	23.	de KANG-HI.
75.	1744.	9.	de KIEN-LONG.
76.	1804.		

SUITE DES NIEN-HAO.

Depuis l'an 163 avant l'Ere Chrétienne.

LES HAN.

L'an 163, OUEN-TI à qui une Inscription fabriquée par un Tao-ssé promettoit une longue vie, voulut que cette année, la dix-septième de son règne, fût regardée comme la première, & il lui donna le nom de Héou*, c'est-à-dire,* postérieure, suivante*, donnant à entendre par cette expression qu'il regardoit cette année comme la première d'un nouveau règne. Ce Monarque est le premier qui ait introduit l'usage de ces* Nien-hao *ou titres d'années.*

OUEN-TI.	*Héou.*	7 ans.	Ou-yn. . .	163.	avoit déja régné 16 ans.
KING-TI.	*Tchong.*	6 . .	Gin-tchin. .	149.	
	Héou.	3 . .	Ou-su. . . .	143.	avoit déja régné 7 ans.
OU-TI.	*Kien-yuen.* . . .	6 . .	Sin-tchéou. .	140.	
	Yuen-kouang. . .	6 . .	Ting-veï. . .	134.	
	Yuen-so.	6 . .	Koueï-tchéou.	128.	
	Yuen-chéou. . . .	6 . .	Ki-veï. . . .	122.	
	Yuen-ting. . . .	6 . .	Y-tchéou. . .	116.	
	Yuen-fong. . . .	6 . .	Sin-veï. . .	110.	
	Taï-tsou.	4 . .	Ting-tchéou.	104.	
	Tien-han.	4 . .	Sin-ssé. . .	100.	
	Taï-chi.	4 . .	Y-yéou. . .	96.	
	Tching-ho. . . .	3 . .	Ki-tchéou. .	92.	
	Héou-yuen. . . .	2 . .	Koueï-ssé. .	88.	
TCHAO-TI.	*Tçhi yuen.* . . .	6 . .	Y-veï. . . .	86.	
	Yuen-fong. . . .	6 . .	Sin-tchéou. .	80.	
	Yuen-ping. . . .	1 . .	Ting-veï. . .	74.	

SUEN-TI.	*Pen-chi.*	4 ans.	Ou-chin.	73.
	Ti-tsié.	4.	Gin-tsé.	69.
	Yuen-kang.	4.	Ping-tchen.	65.
	Chin-tsio.	4.	Keng-chin.	61.
	Ou-fong.	4.	Kia-tsé.	57.
	Kan-lou.	4.	Ou-tchen.	53.
	Hoang-long.	1.	Gin-tchin.	49.
YUEN-TI.	*Tsou-yuen.*	5.	Koueï-yeou.	48.
	Yong-kouang.	5.	Ou-yn.	43.
	Kien-tchao.	5.	Kouei-veï.	38.
	King-ning.	1.	Ou-tsé.	33.
TCHING-TI.	*Kien-chi.*	4.	Ki-tchéou.	32.
	Ho-ping.	4.	Koueï-ssé.	28.
	Yang-so.	4.	Ting-yéou.	24.
	Hong-kia.	4.	Sin-tchéou.	20.
	Yong-chi.	4.	Y-ssé.	16.
	Yuen-yen.	4.	Ki-yéou.	12.
	Soui-ho.	2.	Koüei-tchéou.	8.
NGAÏ-TI.	*Kien-ping.*	4.	Y-mao.	6.
	Yuen-chéou.	2.	Ki-veï.	2.

Ere Chrétienne.

PING-TI.	*Yuen-chi.*	5 ans.	Sin-yéou.	1.
	Kiu-nie.	2.	Ping-yn.	6.
	Tsou-chi.	1.	Ou-tchen.	8.
OUANG-MANG.	*Chi-kien-koue.*	5.	Ki-ssé.	9.
	Tien-fong.	6.	Kia-su.	14.
	Ti-hoang.	3.	Keng-tchen.	20.
TI-HIVEN.	*Keng-chi.*	2.	Koüei-veï.	23.
KOUANG-OU-TI.	*Kien-ou.*	31.	Y-yéou.	25.
	Tchong-yuen.	2.	Ping-tchen.	56.
MING-TI.	*Yong-ping.*	18.	Ou-ou.	58.
TCHANG-TI.	*Kien-tsou.*	8.	Ping-tsé.	76.
	Yuen-ho.	3.	Kia-chin.	84.
	Tchang-ho.	2.	Ting-haï.	87.
HO-TI.	*Yong-yuen.*	16.	Ki-tchéou.	89.
	Yuen-hing.	1.	Y-ssé.	105.
CHANG-TI.	*Yen-ping.*	1.	Ping-ou.	106.
NGAN-TI.	*Yong-tsou.*	7.	Ting-veï.	107.
	Yuen-tsou.	6.	Kia-yn.	114.
	Yong-ning.	1.	Keng-chin.	120.
	Kien-kouang.	1.	Sin-yéou.	121.
	Yen-kouang.	4.	Gin-su.	122.
CHUN-TI.	*Yong-kien.*	6.	Ping-yn.	126.
	Yang-kia.	4.	Gin-tchin.	132.
	Yong-ho.	6.	Ping-tsé.	136.
	Han-ngan.	2.	Gin-ou.	142.
	Kien-kang.	1.	Kia-chin.	144.
TCHONG TI.	*Yong-kia.*	1.	Y-yéou.	145.
TCHÉ-TI.	*Pen-tsou.*	1.	Ping-su.	146.
HOUON-TI.	*Kien ho.*	3.	Ting-haï.	147.
	Ho-ping.	1.	Keng-yn.	150.
	Yuen-kia.	2.	Sin-mao.	151.
	Yong-hing.	2.	Koueï-ssé.	153.
	Yong-chéou.	3.	Y-veï.	155.
	Yen-hi.	9.	Ou-su.	158.
	Yong kang.	1.	Ting-veï.	167.
LING-TI	*Kien-ning.*	4.	Ou-chin.	168.
	Hi-ping.	6.	Gin-tsé.	172.

	Kouang-ho.	6 ans.	Ou-ou.	178.
	Tchong-ping.	6.	Kia-tsé.	184.
HIEN-TI.	*Tsou-ping.*	6.	Keng-ou.	190.
	Hing-ping.	2.	Kia-su.	194.
	Kien-ngan.	25.	Ping-tsé.	196.

LES CHO-HAN *du San-koué.*

TCHAO-LIÉ-TI.	*Tchang-ou.*	2 ans.	Sin-tchéou.	221.
HÉOU-TCHU.	*Kien-hing.*	15.	Koüei mao.	223.
	Yen-hi.	20.	Ou-ou.	238.
	King-yao.	5.	Ou-yn.	258.
	Yen-hing.	1.	Koüei-veï.	263.

LES OUEI *du San-koué.*

OUEN-TI.	*Hoang-tsou.*	7 ans.	Keng-tsé.	220.
MING-TI.	*Taï-ho.*	6.	Ting-veï.	227.
	Tsing-long.	4.	Koüei-tchéou.	233.
	King-tsou.	2.	Ting-ssé.	237.
TI-FANG.	*Tching-chi.*	9.	Keng-chin.	240.
	Kia-ping.	5.	Ki-ssé.	249.
TI-MAOU.	*Tching-yuen.*	2.	Kia-su.	254.
	Kan-lou.	4.	Ping-tsé.	256.
YUEN-TI.	*King-yuen.*	4.	Keng-tchen.	260.
	Hien-hi.	1.	Kia-chin.	264.

LES OU *du San-koué.*

TA-TI.	*Hoang-ou.*	7 ans.	Gin-yn.	222.
	Hoang-long.	3.	Ki-yéou.	229.
	Kia-ho.	6.	Gin-tsé.	232.
	Tché-niao.	13.	Ou-ou.	238.
	Ta-yuen.	1.	Sin-veï.	251.
HOEÏ-KI-OUANG.	*Kien-hing.*	2.	Gin-tchin.	252.
	Ou-fong.	2.	Kia-su.	254.
	Taï-ping.	2.	Ping-tsé.	256.
KING-TI.	*Yong-ngan.*	6.	Ou-yn.	258.
OU-TCHING-HÉOU.	*Kan-lou.*	2.	Y-yéou.	265.
	Pao-ting.	3.	Ting-haï.	267.
	Kien-heng.	3.	King-tchéou.	269.
	Fong-hoang.	3.	Gin-tchen.	272.
	Tien-tsé.	1.	Y-veï.	275.
	Tien-si.	1.	Ping-chin.	276.
	Tien-ki.	3.	Ting-yéou.	277.

LES TÇIN *Occidentaux.*

OU-TI.	*Taï-chi.*	10 ans.	Y-yéou.	265.
	Hien-ning.	5.	Y-veï.	275.
	Taï-kang.	10.	Keng-tsé.	280.
HOEÏ-TI.	*Yong-hi.*	1.	Keng-su.	290.
	Yuen-kang.	9.	Sin-haï.	291.
	Yong-kang.	1.	Keng-chin.	300.
	Yong-ning.	1.	Sin-yéou.	301.
	Taï-ngan.	2.	Gin-su.	302.
	Yong-hing.	2.	Kia-tsé.	304.
	Kouang-hi.	1.	Ping-yn.	306.
HOAÏ-TI.	*Yong-kia.*	6.	Ting-mao.	307.
	Kia hing.	4.	Koueï-yéou.	313.

YUEN-TI	*Kien-ou*	1 ans	Ting-tchéou	317.
	Taï-hing	4	Ou-yn	318.
	Yong-tchang	1	Gin-ou	322.
	Taï-ning	3	Koueï-veï	323.
TCHING-TI	*Hien-ho*	9	Ping-ſu	326.
	Hien-kang	8	Y-veï	335.
KANG-TI	*Kien-yuen*	2	Koueï-mao	343.
MOU-TI	*Yong-ho*	12	Y-ſsé	345.
	Ching-ping	5	Ting-ſsé	357.
NGAÏ-TI	*Long-ho*	1	Gin-ſu	362.
	Hing-ning	3	Koüei-haï	363.
FI-TI	*Taï-ho*	5	Ping-yn	366.
KIEN-OUEN-TI	*Hien-ngan*	2	Sin-veï	371.
HIAO-OU-TI	*Ning-kang*	3	Koüei-yéou	373.
	Taï-yuen	21	Ping-tſé	376.
NGAN-TI	*Long-ngan*	5	Ting-yéou	397.
	Yuen-hing	3	Gin-yn	402.
	Y hi	14	Y-ſsé	405.
KONG-TI	*Yuen-hi*	1	Ki-veï	419.

LES SONG *du Nan-pé-tchao.*

OU-TI	*Yong-tſou*	3 ans	Keng-chin	420.
CHAO-TI	*King-ping*	1	Koüei-haï	423.
OUEN-TI	*Yuen-kia*	30	Kia-tſé	424.
HIAO-OU-TI	*Hiao-kien*	3	Kia-ou	454.
	Ta-ming	8	Ting-yéou	457.
FI-TI	*King-ho*	1	Y-ſsé	465.
MING-TI	*Taï-chi*	7	Y-ſsé	465.
	Taï-ſiang	1	Gin-tſé	472.
TSANG-NGOU-OUANG	*Yuen-hoeï*	4	Koüei-tchéou	473.
CHUN-TI	*Ching-ming*	2	Ting-ſsé	477.

LES TSI *du Nan-pé-tchao.*

KAO-TI	*Kien-yuen*	4 ans	Ki-veï	479.
OU-TI	*Yong-ming*	11	Koüei-haï	483.
MING-TI	*Kien ou*	4	Kia-ſu	494.
	Yong taï	1	Ou-yn	498.
TONG-HOEN-HÉOU	*Yong-yuen*	2	Ki-mao	499.
HO-TI	*Tchong-hing*	1	Sin-ſsé	501.

LES LEANG *du Nan-pé-tchao.*

OU-TI	*Tien-kien*	18 ans	Gin-ou	502.
	Tſin-tong	7	Keng-tſé	520.
	Ta-tong	2	Ting-veï	527.
	Tchong ta-tong	6	Ki-yéou	529.
	Ta-tong	11	Y-mao	535.
	Tchong ta-tong	1	Ping-yn	546.
	Taï-tſing	3	Ting-mao	547.
KIEN-OUEN-TI	*Ta pao*	2	Keng-ou	550.
YUEN-TI	*Tching-ching*	3	Gin-tchin	552.
KING-TI	*Tchao-taï*	1	Y-haï	555.
	Taï-ping	1	Ping-tſé	556.

LES TCHIN *du Nan-pé-tchao.*

OU-TI	*Yong-ting*	3 ans	Ting-tchéou	557.
OUEN-TI	*Tien kia*	6	Keng-tchen	560.
	Tien-kang	1	Ping-ſu	566.

LING-HAÏ.	*Kouang-ta.*	2 ans.	Ting-haï.	567.
SIUEN-TI.	*Taï-kien.*	14.	Ki-tchéou.	569.
HÉOU-TCHU.	*Tchi-té.*	4.	Koüei-mao.	583.
	Tchin-ming.	2.	Ting-veï.	587.

LES YUEN-OUEI *du Nan-pé-tchao.*

TAO-OU-TI.	*Teng-koué.*	10 ans.	Ping-fu.	386.
	Hoang-chi.	2.	Ping-chin.	396.
	Tien-hing.	6.	Ou-fu.	398.
	Tien-ſsé.	5.	Kia-tchen.	404.
MING-YUEN-TI.	*Yong-hing.*	5.	Ki-yéou.	409.
	Chin choüi.	2.	Kia-yn.	414.
	Taï-tchang.	8.	Ping-tchen.	416.
TAÏ-OU-TI.	*Chi-kouang.*	4.	Kia-tſé.	424.
	Chin-kia.	4.	Ou-tchen.	428.
	Yen-ho.	3.	Gin-chin.	432.
	Taï-yen.	5.	Y-haï.	435.
	Taï-ping-tchin-kiun.	12.	Keng-tchen.	440.
OUEN-TCHING-TI.	*Hing-ngan.*	2.	Gin-tchen.	452.
	Hing kouang.	1.	Chin-ou.	454.
	Taï-ngan.	5.	Y-veï.	455.
	Ho-ping.	6.	Keng-tſé.	460.
HIEN-OUEN-TI.	*Tien-ngan.*	1.	Ping-ou.	466.
	Hoang-hing.	4.	Ting-veï.	467.
HIAO-OUEN-TI.	*Yen-hing.*	5.	Sin-haï.	471.
	Tching ming.	1.	Ping-tchen.	476.
	Taï-ho.	23.	Ting-ſsé.	477.
SIUEN-OU-TI.	*King ming.*	4.	Keng-tchen.	500.
	Tching chi.	4.	Kia-chin.	504.
	Yong-ping.	4.	Ou-tſé.	508.
	Yen-tchang.	4.	Gin-tchen.	512.
HIAO-MING-TI.	*Hi-ping.*	2.	Ping-chin.	516.
	Chin-koueï.	2.	Ou-ſu.	518.
	Tching-kouang.	5.	Keng-tſé.	520.
	Hiao-tchang.	4.	Y ſsé.	525.
HIAO TCHOANG-TI.	*Yong-ngan.*	2.	Ki-yéou.	529.
TSIE-MING-TI.	*Tſin-taï.*	1.	Sin-haï.	531.
NGAN-TING-OUANG.	*Tchong-hing.*	2.	Sin-haï.	531.
HIAO-OU-TI.	*Yong hi.*	2.	Gin-tſé.	532.
HIAO-TSING-TI.	*Tien-ping.*	4.	Kia-yn.	534.
	Yuen ſiang.	1.	Ou-ou.	538.
	Hing-ho.	4.	Ki-veï.	539.
	Ou-ting.	8.	Koueï-haï.	543.
OUEN-TI.	*Ta-tong.*	17.	Kia-yn.	544.
FI-TI.	*Tchu-kin.*	2.	Gin-tchin.	552.
KONG-TI.	*Kong-ti.*	4.	Kia-ſu.	554.

LES PÉ-TSI *du Nan-pé-tchao.*

OUEN-SIUEN-TI.	*Tien-pao.*	10 ans.	Keng-ou.	550.
FI-TI.	*Kieng-ming.*	1.	Keng-tchen.	560.
HIAO-TCHAO-TI.	*Hoang-kien.*	1.	Keng-tchen.	560.
OU-TCHING-TI.	*Taï-ning.*	1.	Sin-ſsé.	561.
	Ho-tſing.	3.	Gin-ou.	562.
HÉOU-TCHU.	*Tien-tong.*	5.	Y-yéou.	565.
	Ou-ping.	6.	Keng-yn.	570.
	Long-hoa.	1.	Ping-tchin.	576.
YÉOU-TCHU.	*Tching-kouang.*	1.	Ting-yéou.	577.

LE

LES PÉ-TCHÉOU *du Nan-pé-tchao.*

MING-TI.		2 ans.	Ting-tchéou.	557.
OU-TI.	*Ou-tching.* . . .	2. . .	Ki-mao. . .	559.
	Pao-ting.	5. . .	Sin-ſsé. . .	561.
	Tien-ho.	6. . .	Ping-ſu. . .	566.
	Kien-té.	6. . .	Gin-tchen. .	572.
SUEN-TI.	*Suen-tching.* . . .	1. . .	Ou-ſu. . . .	578.
TSING-TI.	*Ta-ſiang.*	3. . .	Ki-haï. . . .	579.

LES SOUI.

OUEN TI.	*Kaï-hoang.* . . .	20 ans.	Sin-tchéou. .	581.
	Gin-chéou. . . .	4. . .	Sin-yéou. . .	601.
YANG-TI.	*Ta-nié.*	13. . .	Y-tchéou. .	605.
KONG-TI. I.	*Y-ning.*	1. . .	Ou-yn. . .	618.
KONG-TI. II.	*Hoang-taï.* . . .	3. . .	Ou-yn. . .	618.

LES TANG.

KAO-TSOU.	*Ou-té.*	9 ans.	Ou-yn. . . .	618.
TAÏ-TSONG.	*Tching-kouon.* . .	23. . .	Ting-haï. . .	627.
KAO-TSONG.	*Yong-hoei.* . . .	6. . .	Keng-ſu . .	650.
	Hien-king.	5. . .	Ping-tchen. .	656.
	Long ſo.	3. . .	Sin-yéou. . .	661.
	Lin-té.	2. . .	Kia-tſé. . .	664.
	Kienfong.	2. . .	Ping-yn. . .	666.
	Tſong-tchang. . .	2. . .	Ou-tchen. .	668.
	Hien-hing. . . .	4. . .	Keng-ou. . .	670.
	Chang-yuen. . . .	2. . .	Kia-ſu. . . .	674.
	Y-fong.	3. . .	Ping-tſé. . .	676.
	Tiao-lou.	1. . .	Ki-mao. . .	679.
	Yong-long. . . .	1. . .	Keng-tchen. .	680.
	Kaï-yao.	1. . .	Sin-ſsé. . .	681.
	Yong-chun. . . .	1. . .	Gin-ou. . .	682.
	Hong-tao.	1. . .	Koüei-veï. .	683 *.
TCHONG-TSONG. . .	*Sé-ching.*	21. . .	Kia-chin. . .	684.
	Chin-long.	2. . .	Y-ſsé. . . .	705.
	King-long. . . .	4. . .	Ting-veï. . .	707.
JOUÏ-TSONG. . . .	*King-yun.*	1. . .	Sin-haï. . .	711.
	Taï-ki.	1. . .	Gin-tſsé. . .	712.

* Après la mort de Kao-tſong, ſon fils Tchong-tſong fut mis ſur le Trône, mais il fut dépoſé à la deuxième Lune par l'Impératrice Vou-héou, femme de Taï-tſong, qui prit ſa place & régna 21 ans. Ses noms de règne furent :

VOU-HÉOU.	*Kouang-tſé.* . . .	1 ans.	Kia-chin. . .	684.
	Tchoui-kong. . . .	4. . .	Y-yéou. . .	685.
	Yong-tchang. . . .	1. . .	Ki-tchéou. .	689.
	Tien-chéou. . . .	2. . .	Keng-yn. . .	690
	Tchang-chéou. . .	2. . .	Gin-tchen. .	692.
	Yen-tſaï.	1. . .	Kia-ou. . . .	694.
	Tien-tſé-ouan-ſoui. .	1. . .	Y-veï. . . .	695.
	Ouan-ſoui-tong-tien. .	1. . .	Ping-chin. .	696.
	Chin-kong. . . .	1. . .	Ting-yéou. .	697.
	Ching-lié.	2. . .	Ou-ſu. . . .	698.
	Kieou-chi.	1. . .	Keng-tſé. . .	700.
	Tchang-ngan. . . .	4. . .	Sin-tchéou. .	701.

Après cette Impératrice, Tchong-tſong eſt rétabli, & règne cinq ans.

HIUEN-TSONG.	*Kaï-yuen.*	29 ans.	Kouei-tchéou.	713.
	Tien-pao.	14.	Gin-ou.	742.
SO-TSONG.	*Tchi-té.*	2.	Ping-chin.	756.
	Kan-yuen.	2.	Ou-ſu.	758.
	Chang-yuen.	2.	Keng-tſé.	760.
	Pao-yng.	1.	Gin-yn.	762.
TAÏ-TSONG.	*Kouang-té.*	2.	Koueï-mao.	763.
	Yong-taï.	1.	Y-ſsé.	765.
	Ta-lié.	14.	Ping-ou.	766.
TÉ-TSONG.	*Kien-tchong.*	4.	Keng-chin.	780.
	Hing yuen.	1.	Kia-tſé.	784.
	Tching-yuen.	21.	Y-tchéou.	785.
CHUN-TSONG.	*Yuen-ho.*	15.	Ping-ſu.	806.
MOU-TSONG.	*Tchang-kiang.*	4.	Sin-tchéou.	821.
KING-TSONG.	*Pao-lié.*	2.	Y-ſsé.	825.
OUEN-TSONG.	*Taï ho.*	9.	Ting-veï.	827.
	Kaï tching.	5.	Ping-tchen.	836.
OU-TSONG.	*Hoei-tchang.*	6.	Sin-yéou.	841.
SIUEN-TSONG.	*Ta-tchong.*	13.	Ting-mao.	847.
Y-TSONG.	*Hien-tong.*	14.	Keng-tchen.	860.
HI-TSONG.	*Kien fou.*	6.	Kia-ou.	874.
	Kouang-ming.	1.	Keng-tſé.	880.
	Tchong-ho.	4.	Sin-tchéou.	881.
	Kouang-ki.	3.	Y-ſsé.	885.
	Ouen-té.	1.	Ou-chin.	888.
TCHAO-TSONG.	*Long-ki.*	1.	Ki-yéou.	889.
	Ta-chun.	2.	Keng-ſu.	890.
	King-fou.	2.	Gin-tſé.	892.
	Kien-ning.	4.	Kia-yn.	894.
	Kouang-hoa.	3.	Ou-ou.	898.
	Tien-feou.	3.	Sin-yéou.	901.
TCHAO-SIVEN-TSONG.	*Tien-hou.*	4.	Kia-tſé.	904.

HÉOU OU TAI

Ou les cinq Dynaſties poſtérieures, les Héou-Léang, les Héou-Tang, les Héou-Tſi, les Héou-Han & les Héou-Tchéou.

LES HÉOU-LÉANG.

TAI-TSOU.	*Kaï-ping.*	4 ans.	Ting-mao.	907.
	Kien-hoa.	2.	Sin-veï.	911.
TCHU-TIEN.	*Kien-hoa.*	2.	Kouei-yéou.	913.
	Tching ming.	6.	Y-haï.	915.
	Long-té.	3.	Sin-ſsé.	921.

LES HÉOU-TANG.

TCHOANG-TSONG.	*Tong-kouang.*	4 ans.	Kia-chin.	924.
MING-TSONG.	*Tien-tching.*	3.	Ting-haï.	927.
	Tchang hing.	4.	Keng-yn.	930.
MIN-TI.	*Ing-chun.*	1.	Kia-ou.	934.
LOU-TI.	*Tſing-taï.*	3.	Kia-ou.	934.

LES HÉOU-TÇIN.

KAO-TSOU.	*Tien-fou.*	8 ans.	Ping-chin.	936.
TCHU-TCHONG.	*Kaï-yun.*	3.	Kia-tchen.	944.

LES HÉOU-HAN.

KAO-TSOU.	*Tien fou.*	1 ans.	Ting-veï.	947.
	Kien-hou.	1.	Ou-chin.	948.
YN-TI.	*Kien-hou.*	3.	Ou-chin.	948.

LES HÉOU-TCHÉOU.

TAÏ-TSOU.	*Kouang-chun.*	3 ans.	Sin-haï.	951.
CHI-TSONG.	*Hien-té.*	6.	Kia-yn.	954.
KONG-TI.	*Tsong-hiun.*	1.	Keng-chin.	960.

LES SONG.

TAÏ-TSOU.	*Kien-long.*	3 ans.	Ken-chin.	960.
	Kien-té.	5.	Kouei-haï.	963.
	Kaï-pao.	9.	Ou-tchen.	968.
TAÏ-TSONG.	*Taï-ping-hing-koué.*	8.	Ping-tsé.	976.
	Yong-hi.	4.	Kia-chin.	984.
	Touon-kong.	2.	Ou-tsé.	988.
	Chun-hoa.	5.	Keng-yn.	990.
	Tchi-tao.	3.	Y-veï.	995.
TCHIN-TSONG.	*Hien-ping.*	6.	Ou-ou.	998.
	King-té.	4.	Kia-tchen.	1004.
	Ta-tchong-tsiang-fou.	9.	Ou-chin.	1008.
	Tien-hi.	5.	Ting-ssé.	1017.
	Kien-hing.	1.	Gin-su.	1022.
GIN-TSONG.	*Tien-ching.*	9.	Kouei-haï.	1023.
	Ming-tao.	2.	Gin-chin.	1032.
	King hou.	4.	Kia-ou.	1034.
HOEÏ-TSONG.	*Pao yuen.*	2.	Ou-yn.	1038.
	Kang-ting.	1.	Keng-tchen.	1040.
	King-lie.	8.	Sin-ssé.	1041.
	Hoang-hou.	5.	Ki-tchéou.	1049.
	Tchi-ho.	2.	Kia-ou.	1054.
	Kia-hou.	8.	Ping-chin.	1056.
ING TSONG.	*Tchi-ping.*	4.	Kia-tchen.	1064.
CHIN-TSONG.	*Hi-ning.*	10.	Ou-chin.	1068.
	Yuen-fong.	8.	Ou-ou.	1078.
TCHÉ-TSONG.	*Yuen-hou.*	8.	Ping-yn.	1086.
	Tchao-ching.	4.	Kia-ou.	1094.
	Yuen-fou.	3.	Ou-yn.	1098.
HOEÏ-TSONG.	*Kien tchong-Tsing-koué.*	1.	Sin-ssé.	1101.
	Tsong ning.	5.	Gin-ou.	1102.
	Ta-kouon.	4.	Ting-haï.	1107.
	Tching-ho.	7.	Sin-mao.	1111.
	Tchong-ho	1.	Ou-ou.	1118.
	Siven-ho.	7.	Ki-haï.	1119.
KIN-TSONG.	*Tsing-kang.*	1.	Ping-ou.	1126.
KAO-TSONG.	*Kien-yen.*	4.	Ting-veï.	1127.
	Tchao-hing.	32.	Sin-haï.	1131.
HIAO-TSONG.	*Long-hing.*	2.	Kouei-veï.	1163.
	Kien-tao.	9.	Y-yéou.	1165.
	Chun-hi.	16.	Kia-ou.	1174.
KOUANG-TSONG.	*Tchao-hi.*	5.	Keng-su.	1190.
NING-TSONG.	*King yuen.*	5.	Y-mao.	1195.
	Kia-taï.	4.	Sin-yéou.	1201.
	Kaï-hi.	3.	Y-tchéou.	1205.

	Kia-ting.	17 ans.	Ou-tchen.	1208.
LI-TSONG.	*Pao king.*	3.	Y-yéou.	1225.
	Chao-ting.	6.	Ou-tſé.	1228.
	Touon ping.	3.	Kia-ou.	1234.
	Kia-hi.	4.	Ting-yéou.	1237.
	Chun-hou.	12.	Sin-tchéou.	1241.
	Pao hou.	6.	Kouei-tchéou.	1253.
	Kaï-king.	1.	Ki-veï.	1259.
	King-ting.	5.	Keng-chin.	1260.
TOU-TSONG.	*Hien-chun.*	10.	Y-tchéou.	1265.
HIAO-KONG.	*Té-hou.*	2.	Y-haï.	1275.
TOUON-TSONG.	*King-yen.*	1.	Ting-tchéou.	1277.
TI-PING.	*Tſiang-hing.*	2.	Ou-yn.	1278.

LES YUEN OU MONGOUS.

CHI-TSOU.	*Tchi-yuen.*	15 ans.	Keng-tchen.	1280.
TCHING-TSONG.	*Yuen-tching.*	2.	Y-veï.	1295.
	Ta-té.	11.	Ting-yéou.	1297.
OU-TSONG.	*Tchi-ta.*	4.	Ou-tchin.	1308.
GIN-TSONG.	*Hoang-king.*	2.	Gin-tſé.	1312.
	Yen-to.	7.	Kia-yn.	1314.
ING-TSONG.	*Tchi-tchi.*	3.	Sin-yéou.	1321.
TAÏ-TING.	*Taï-ting.*	4.	Kia-tſé.	1324.
	Tchi-ho.	1.	Ou-tchin.	1328.
	Tien lie.	1.	Ki-ſsé.	1329.
OUEN-TSONG.	*Tchi-chun.*	3.	Keng-ou.	1330.
CHUN-TI.	*Yuen-tong.*	2.	Kouei-yéou.	1333.
	Tchi-yuen.	6.	Y-haï.	1335.
	Tchi-tching.	27.	Sin-ſsé.	1341.

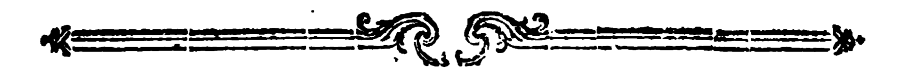
LES MING.

TAÏ-TSOU.	*Hong-vou.*	31 ans.	Ou-chin.	1368.
KIEN-OUEN-TI.	*Kien-ouen.*	4.	Ki-mao.	1399.
TCHING-TSOU.	*Yong lo.*	22.	Koueï-veï.	1403.
GIN-TSONG.	*Hong-hi.*	1.	Y-ſsé.	1425.
SIUEN-TSONG.	*Siven-té.*	10.	Ping-ou.	1426.
YNG-TSONG.	*Tching-tong.*	14.	Ping-tchen.	1436.
KING-TI.	*King taï.*	7.	Keng-ou.	1450.
YNG-TSONG.	*Tien-chun.*	8.	Ting-tchéou.	1458.
HIEN-TSONG.	*Tching-hoa.*	23.	Y-yéou.	146[illegible]. 5
HIAO-TSONG.	*Hong-tchi.*	18.	Ou-chin.	1488.
OU-TSONG.	*Tching-ta.*	16.	Ping-yn.	1506.
CHI-TSONG.	*Kia tſing.*	45.	Gin-ou.	1522.
MO-TSONG.	*Long-king.*	6.	Ting-maou.	1567.
CHIN-TSONG.	*Ouan lie.*	47.	Koueï-yéou.	1573.
KOUANG-TSONG.	*Taï-tchang.*	1.	Keng-chin.	1620.
HI-TSONG.	*Tien-ki.*	7.	Sin-yéou.	1621.
HOAÏ-TSONG.	*Tſong-tching.*	17.	Ou-tchen.	1628.

LES TA-TSING OU MANTCHEOUS.

CHUN-TCHI.	18 ans.	Kia-chin.	1644.
KANG-HI.	61.	Gin-yn.	1661.
YONG-TCHING.	13.	Kouei-mao.	1723.
KIEN-LONG.		Ping-tchen.	1736.

Ce dernier Prince eſt, cette année 1782, dans la quarante ſeptième année de ſon règne.



NOMENCLATURE

De tous les anciens & nouveaux Départemens de la Chine & des principales Villes qui en dépendent.

S'IL eſt impoſſible d'entendre les Commentaires de Céſar ſans une Nomenclature qui faſſe connoître les anciens noms géographiques des Gaules, & les ramène à ceux qui ſont en uſage de nos jours, il eſt encore plus difficile de lire avec fruit l'Hiſtoire de la Chine dans laquelle ces noms ont varié autant de fois, pour ainſi dire, qu'on a vu de familles différentes monter ſur le trône de cet Empire. Non-ſeulement, les Souverains qui ont poſſédé légitimement ce premier trône de l'Aſie, ont uſé du droit qu'ils tiennent d'un tems immémorial, de faire de nouvelles diviſions & de changer les noms des Provinces & des Villes, mais leurs Vaſſaux & ceux qui par la force des armes ſe ſont maintenus dans quelques-unes de leurs Provinces ou départemens ſe ſont arrogés le même droit. Il réſulteroit delà néceſſairement une grande confuſion dans les Hiſtoriens, ſi, pour remédier à ce que j'oſe appeller un abus, ils n'avoient eu l'attention de joindre à la ſuite de leurs récits, des notes inſtructives relativement à l'origine & aux changemens multipliés de ces noms.

On a eu la même attention dans la traduction des Annales Chinoiſes : on a marqué preſque toujours, au bas des pages, le nom moderne des anciennes Villes & des

Provinces dont on parle. Mais comme il auroit fallu répéter ſouvent les mêmes notes, eu égard à l'emploi fréquent de ces anciens noms & qu'on a voulu éviter ces répétitions ennuyeuſes, il réſulte delà qu'il eſt indiſpenſable de donner ici, & de ſuite, une Nomenclature générale qui préſente la géographie hiſtorique de ce vaſte Empire.

On ne s'eſt pas poposé de marquer ſcrupuleuſement le tems précis où chacun de ces noms a commencé; le peu d'utilité qui ſeroit réſulté de cette exactitude minutieuſe n'auroit pas compenſé le travail qu'elle auroit occaſionné; & d'ailleurs le dégoût inſéparable d'un catalogue long & ſi rempli de noms barbares, étoit une raiſon de plus pour ne le point augmenter.

Les noms de *Koué*, de *Fou*, de *Lou*, de *Kiun*, de *Tchéou* & de *Hien* donnés aux Villes en ſont le diſtinctif.

KOUÉ eſt le titre particulier qui déſigne une Principauté.

FOU, indique la juriſdiction générale d'un grand département, de laquelle relèvent pluſieurs Tchéou. On remarquera cependant que ſur les limites de l'Empire certaines Villes n'ont été élevées à ce titre de *Fou* qu'afin d'augmenter le nombre des Mandarins qui veillent à leur ſûreté.

LOU, qui ſignifie proprement un *chemin*, eſt particulier à la Dynaſtie des *Yuen* qui déſignoit par ce titre une juriſdiction à-peu-près ſemblable à celle des *Fou*, un peu moindre cependant.

KIUN, indique une Ville d'armes du premier Ordre; où des Officiers généraux faiſoient leur réſidence ordinaire.

TCHÉOU eſt un titre qui ſe donne à des Villes conſidérables, mais qui cependant dépendent preſque toujours des *Fou* : on dit preſque toujours, par la raiſon qu'il y a

des Tchéou qui n'en dépendent pas, & relèvent immédiatement des Officiers généraux de la Province & des Tribunaux généraux de la Cour, ainsi que les *Fou*. La différence entre les *Tchéou* & les *Fou* ne se règle, ni sur l'opulence & la population des unes ou des autres, ni sur l'étendue du terrein qu'elles occupent, puisqu'il se trouve des *Tchéou* plus considérables que des *Fou*; mais sur les titres & l'autorité des Mandarins qui les gouvernent.

Les HIEN ou Villes du troisième Ordre ont aussi leur jurisdiction qui dépend le plus souvent des *Fou* & quelques-unes des *Tchéou*.

Les TCHIN sont de gros bourgs dans lesquels on trouve des auberges où l'on peut loger.

Les TCHING sont comparables aux *Tchin*, avec cette différence néanmoins que ces bourgades sont moins marchandes que les *Tchin* & qu'on y trouve rarement des auberges.

Les OUEÏ & les PAO ne sont, pour l'ordinaire, occupés que par des soldats & gouvernés par des Mandarins d'armes. Les *Pao* ne sont proprement que des corps-de-garde renforcés. Les *Ouei* sont beaucoup plus considérables.

Les POU sont des villes étrangères, soumises aux Chinois, soit volontairement, soit par la conquête qu'ils en ont fait. Aussi la plupart ont-elles bientôt changé de titre en passant sous leur gouvernement.

Les KOAN sont des espèces de forteresses élevées pour la garde des passages difficiles & des gorges de montagnes.

Les TCHAI sont aussi des forteresses sur le sommet des montagnes défendues par des murailles ou par des palissades.

Les TCHANG & les CHI sont de petites villes ou gros

bourgs dans lesquels on fait commerce, savoir: de tems en tems dans les *Chi*, & toujours dans les *Tchang*.

Enfin les Y & les TSUN sont de simples villages; mais les *Y* sont les plus nombreux & les plus considérables.

Avec ces connoissances préliminaires on peut juger, à la vue seule, de la terminaison des noms de villes & de bourgades, &c. de quelle importance elles peuvent être & quels sont les titres dont elles jouissent.

La plupart des villes du Léao-tong ne subsistent plus; cependant on en fait mention, relativement à l'Histoire des *Khitans* ou *Leao* & des *Kin* ou *Nutché*, puissances *Tartares* qui possédèrent quelques Provinces septentrionales de la Chine pendant le règne des *Songs*. En compensation on a négligé d'en faire connoître d'autres qui subsistent encore sur les limites de la Chine, mais qui ne sont d'aucune utilité pour la lecture de cette Histoire.

PROVINCE DE PÉ-TCHÉ-LI, *autrement Péking.*

On commence par cette Province l'une des premières habitées par la Colonie qui vint s'établir dans cette extrémité de l'Asie. Elle mérite cette préférence par la raison que les Empereurs y tiennent leur Cour, afin d'être plus à portée de maintenir & de repousser ces nombreux essaims de Tartares qui de tout tems ont cherché à s'introduire dans la Chine pour y exercer leurs ravages.

Elle produit du riz, du froment, du millet & toutes sortes de grains, quoique son terrein soit sablonneux, & par conséquent d'une fertilité médiocre. Les légumes & les fruits y croissent en abondance, & ses rivières sont poissonneuses. Comme elle renferme Péking, la Capitale de l'Empire, toutes

toutes les riches productions des Provinces, même les plus éloignées, s'y transportent & assez facilement par le moyen des rivières & des canaux pratiqués par-tout où on les a jugés nécessaires, sans égard à la dépense.

Le Pé-tché-li passe à peine le quarante-deuxième degré & l'air y est tempéré ; cependant ses rivières gèlent tous les ans & très-fortement ; & ces glaces capables de porter les plus lourds fardeaux, durent quatre mois entiers, depuis le milieu de Novembre jusqu'en Mars. Mais, ce qui mérite d'être remarqué, pendant ces glaces qui viennent tout-à-coup & ne se fondent que très-lentement, on n'éprouve point ces grands froids que l'on sent en Europe. Pour expliquer ce phénomène on a recours aux exhalaisons nitreuses du climat qui accélèrent la congélation.

Cette Province faisoit partie de l'ancien KI-TCHEOU du tems de l'Empereur Yao, ainsi qu'on peut le voir dans le premier volume de cette Histoire, page 60.

CHUN-TIEN-FOU, *ou la ville de Péking.*

PREMIER DÉPARTEMENT.

La principale ville du *Pé-tché-li*, très-célèbre en Europe sous le nom de *Péking* ou de *Cour du Nord*, parce que les Empereurs y tiennent leur siége, fut connue dans les premiers tems sous le nom de *Yéou-tou* & de *Yéou-tchéou*. Sous les premiers Tsin elle fut appellée *Chang-kou* & *Yu-yang* ; sous les Han, *Kouang-yang* & *Yen-koué* ; sous les Tçin & les Dynasties suivantes, *Fan-yang*, *Yen-kiun*, *Tcho-kiun*, *Sié-tçin-fou*, *Yen-chan-fou*, *Ta-hing-fou*, *Ta-tou* ; au commencement des Ming, *Péping-fou* ; enfin sous le règne de Yong-lo, *Chun-tien-fou*, c'est-à-dire, la *Ville qui obéit au Ciel.* Voici les Villes sur lesquelles elle étend sa Jurisdiction.

Provinces dont on parle. Mais comme il auroit fallu répéter ſouvent les mêmes notes, eu égard à l'emploi fréquent de ces anciens noms & qu'on a voulu éviter ces répétitions ennuyeuſes, il réſulte delà qu'il eſt indiſpenſable de donner ici, & de ſuite, une Nomenclature générale qui préſente la géographie hiſtorique de ce vaſte Empire.

On ne s'eſt pas popoſé de marquer ſcrupuleuſement le tems précis où chacun de ces noms a commencé; le peu d'utilité qui ſeroit réſulté de cette exactitude minutieuſe n'auroit pas compenſé le travail qu'elle auroit occaſionné; & d'ailleurs le dégoût inſéparable d'un catalogue long & ſi rempli de noms barbares, étoit une raiſon de plus pour ne le point augmenter.

Les noms de *Koué*, de *Fou*, de *Lou*, de *Kiun*, de *Tchéou* & de *Hien* donnés aux Villes en ſont le diſtinctif.

KOUÉ eſt le titre particulier qui déſigne une Principauté.

FOU, indique la juriſdiction générale d'un grand département, de laquelle relèvent pluſieurs Tchéou. On remarquera cependant que ſur les limites de l'Empire certaines Villes n'ont été élevées à ce titre de *Fou* qu'afin d'augmenter le nombre des Mandarins qui veillent à leur ſûreté.

LOU, qui ſignifie proprement un *chemin*, eſt particulier à la Dynaſtie des *Yuen* qui déſignoit par ce titre une juriſdiction à-peu-près ſemblable à celle des *Fou*, un peu moindre cependant.

KIUN, indique une Ville d'armes du premier Ordre; où des Officiers généraux faiſoient leur réſidence ordinaire.

TCHÉOU eſt un titre qui ſe donne à des Villes conſidérables, mais qui cependant dépendent preſque toujours des *Fou* : on dit preſque toujours, par la raiſon qu'il y a

des Tchéou qui n'en dépendent pas, & relèvent immédiatement des Officiers généraux de la Province & des Tribunaux généraux de la Cour, ainsi que les *Fou*. La différence entre les *Tchéou* & les *Fou* ne se règle, ni sur l'opulence & la population des unes ou des autres, ni sur l'étendue du terrein qu'elles occupent, puisqu'il se trouve des *Tchéou* plus considérables que des *Fou*; mais sur les titres & l'autorité des Mandarins qui les gouvernent.

Les HIEN ou Villes du troisième Ordre ont aussi leur jurisdiction qui dépend le plus souvent des *Fou* & quelques-unes des *Tchéou*.

Les TCHIN sont de gros bourgs dans lesquels on trouve des auberges où l'on peut loger.

Les TCHING sont comparables aux *Tchin*, avec cette différence néanmoins que ces bourgades sont moins marchandes que les *Tchin* & qu'on y trouve rarement des auberges.

Les OUEÏ & les PAO ne sont, pour l'ordinaire, occupés que par des soldats & gouvernés par des Mandarins d'armes. Les *Pao* ne sont proprement que des corps-de-garde renforcés. Les *Ouei* sont beaucoup plus considérables.

Les POU sont des villes étrangères, soumises aux Chinois, soit volontairement, soit par la conquête qu'ils en ont fait. Aussi la plupart ont-elles bientôt changé de titre en passant sous leur gouvernement.

Les KOAN sont des espèces de forteresses élevées pour la garde des passages difficiles & des gorges de montagnes.

Les TCHAI sont aussi des forteresses sur le sommet des montagnes défendues par des murailles ou par des palissades.

Les TCHANG & les CHI sont de petites villes ou gros

23. TÇUN-HOA-HIEN qui porta ſous les Song le nom de *Long-tchuen.*

24. PING-KOU-HIEN, fondée par les Han ſous ce nom fut encore appellée ſous diverſes Dynaſties du nom de *Yu-yang-hien.*

PAO-TING-FOU.

DEUXIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville qui en compte dix-neuf autres dans ſon diſtrict & où le Vice-Roi de Pé-king réſide, étoit, ſous le règne de Yao, de la Province de Ki-tchéou. Du tems des grandes diviſions elle appartenoit au Royaume de Tchao. Sous les Tſin elle faiſoit partie du Chang-kou & partie du Kiu-lou. Sous les Han, partie du Tcho-kiun. Ces derniers l'appelloient la terre de *Sin-tou*; les Soui, *Tſing-yuen*; les Song, *Pao-tchéou.* Le nom de Pao-ting-fou qu'elle porte aujourd'hui lui a été donné par les Ming. Elle compte dix-neuf autres Villes dans ſon diſtrict qui ſont:

1. MOAN-TCHING-HIEN, avant, *Yong-lo hien.* Elle dépendit de Péping.

2. NGAN-SOU-HIEN, avant, *Siu-tchéou* & *Ngan-ſen-tchéou.*

3. TING-HING-HIEN qui dépendoit de Fan-yang-hien ſous le règne des Soui.

4. SIN-TCHING-HIEN, avant, *Sin-tching* & *Sin-taï.*

5. TANG-HIEN, étoit ſous Yao le Royaume de *Tang*, ſous les Tchéou *Sien-yu-y.* Sous les Héou-léang *Tchong-chan-hien*, ſous les Héou-Tçin *Po-ling-hien.*

6. PO-YÉ-HIEN, & ſous les Han *Li-ou-hien.*

7. NING-TOU-HIEN, & ſous les Han *Ouang-tou-hien.*

8. KOU-TCHING-HIEN, & ſous les Tang *Tſiuen-tching-hien.*

9. OUAN-HIEN dépendoit, ſous les Tſin du Kiu-ni, & ſous les Han du Pé-ping. Les Kin l'appelloient *Yong-ping*, *Ouan-tchéou*.

10. LI-HIEN portoit ſous les Han le nom de *Li-ou*, ſous les Tang celui de *Li-tchéou*. Elle fut appellée enſuite *Yong-ning-kiun* & *Ning-tchéou*.

11. HIONG-HIEN, avant, *Y-hien*, *Y-tching-hien*, *Pé-y-tchéou*, *Koué-y-hien*, *Hiong-tchéou*, *Koué-ſin-hien*, *Yong-ting-kiun* & *Yong-tchéou*.

12. KI-TCHEOU, anciennement *Y-fong*, *Li-tſié*, *Pou-yn*.

13. CHIN-TSÉ-HIEN, dont le nom n'a point changé depuis les Han.

14. TSE-LOU-HIEN, avant, *Ngan-Koué-hien*, *Ngan-ting*, *Lou-tching* & *Chin-tchéou*.

15. NGAN-TCHEOU, avant, *Ou-hing* & *Tang-hing*.

16. KAO-YANG-HIEN, ainſi nommée par les Han, fut connue par les Soui ſous le nom de *Pou-tchéou*.

17. SIN-NGAN-HIEN, avant, *Sin-ngan-tchéou*.

18. Y-TCHEOU, avant, *Tchang-li*, *Chang-kou*.

19. LAY-CHOUI-HIEN, avant, *Yong-yang*, *Kou-ngan*.

HO-KIEN-FOU.

TROISIÈME DÉPARTEMENT.

Etoit ſous le règne de Yao dans la Province de Ki-tchéou. Sous les Tchéou elle formoit le Royaume de *Tong-yang-koué*. Elle fut enclavée ſucceſſivement dans les Royaumes de Yen, de Tchao & de Tſi. Sous les Tſin elle dépendit de Chang-kou, puis de Kiu-lou. Les Han l'appellèrent d'abord *Po-haï*, enſuite *Ho-kien*; les Soui & les Tang, *Yng-tchéou*, & les Song *Li-haï*. Le nom de *Ho-kien-fou* lui vient des Ming. Elle commande à dix-ſept autres qui ſont:

1. HIEN-HIEN, avant, *Lo-tching*, *Lo-ling*, *Kouang-tching*, *Lo-chéou*, *King-tching*, *Chéou-tchéou*, *Hien-tchéou*.

2. 3. 4. 5. 6. 7. *Féou-tching*, *Sou-ning*, *Gin-kiéou*, *Hing-tsi*; *Ning-tçin*, *Kou-tching*. Ces cinq *Hien* n'ont point changé de nom.

8. KIAO-HO-HIEN, anciennement, *Tchong-choui-hien*.

9. TSING-HIEN, avant, *Yong-ngan*, *Kien-ning*, *Tsing-tchéou*, *Hoeï-tchuen*.

10. TSING-HAÏ-HIEN dont le nom n'a point changé depuis les Songs.

11. KING-TCHEOU, sous les Han, Principauté de *King-tching*, & ensuite *Koan-tchéou*, elle a été appellée depuis *Ling-yuen*, *Yong-tsing* & *Koan-tchéou*.

12. HOU-KIAO-HIEN, & sous les Soui, *Tsiang-ling-hien*.

13. TONG-KOUANG-HIEN, sous les Héou-tchéou, *Kong-kao-hien*.

14. TSANG-TCHEOU, avant, *Po-haï-kiun*, *Tsang-tchéou*, *King tching*, *Y-tchang-kiun*, *Chun-hoa*, *Heng-haï* & *Lin-haï*.

15. NAN-PI-HIEN qui n'a point changé depuis les Han.

16. YEN-CHAN-HIEN, Village anciennement appellé *Vou-ping-y* que les Han érigèrent en Ville sous le nom de *Kao-tching*, que les Soui appellèrent *Féou-choui* & *Yen-chan*, & auquel les Tang donnèrent les noms de *Tong-yen-tchéou* & de *Yen-hien*.

17. KING-YUN-HIEN, appellée *Yang-sin-ti* sous les Han, *Vou-ping* & *Vou-li-hien* sous les Soui; *Yang-sin-hien* sous les Tang & *Pao-chun-kiun* sous les Song.

TCHIN-TING-FOU.

QUATRIÈME DÉPARTEMENT.

Ville dont le reſſort étendu comprend trente-une autres Villes tant *Hien* que *Tchéou*. Sous le règne de Yao elle étoit compriſe dans le Ki-tchéou, & s'appelloit, ſous la troiſième Dynaſtie, *Ping-tchéou* & *Sien-yu*. Elle fut du Royaume de Tchao, & ſous les Tſin du Kiu-lou. Elle porta, ſous les Tang, les noms de *Heng-chan*, *Tchang-chan*, de *Tching-té*, de *Heng-tchéou*, de *Tchin-tchéou*. Elle porta encore dans la ſuite celui de *Chun-té*.

1. TSIN-KING-HIEN, Ville fondée par les Han & qui s'appelloit *Tſin-tchéou* ſous le règne des Tang, *Tien-hoeï* ſous les Song, & enſuite *Hoeï-tchéou*.

2. HOE-LOU-HIEN, avant, *Ché-y*, *Lou-tſiuen*, *Tchin-ning-tchéou* & *Si-ning-tchéou*.

3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. *Yuen-chi*, *Vou-ki*, *Nan-kong*, *Tſao-kiang*, *Jao-yang*, *Chin-tchéou*, *Heng-choui*. Ces ſept *Hien* n'ont point changé.

10. LING-TCHEOU, avant, *Pou-ou* & *Yen-tchéou*; elle étoit, ſous les Tchéou, de la Principauté de Tchong-chan.

11. KAO-TCHING-HIEN, avant, *Lien-tchéou* & *Kaoping*.

12. LONG-TCHING-HIEN, avant, *Long-y*, *Koan-hien* & *Long-tchéou*.

13. PING-CHAN-HIEN, ſous les Tchéou étoit *Pou-y* de la Principauté de Tçin. Les Han l'appellèrent *Pou-ou*, les Soui *Fang-chan*, les Tang *Ouei-tchéou* & *Ping-chan*.

14. FÉOU-PING-HIEN que les Soui appelloient *Hing-tang-hiun*.

15. TING-TCHEOU, avant, *Tchong-chan*, *Po-ling-kiun*, *You-kiun*, *Ting-ou-kiun* & *Tchong-chan-fou*.

16. SIN-LO-HIEN, avant, *Sin-chi-hien.*

17. KIO-YANG-HIEN, avant, *Heng-yang-hien.*

18. HING-TANG-HIEN, avant, *Yo-tching*, *Hiuen-tchéou*, *Tchang-ou-hien* & *Yong-tchang-hien.*

19. KI-TCHEOU s'appelloit *Tong-yang* ſous le règne des Tchéou, & appartenoit aux Tçin, elle devint depuis une principauté ſous les titres de *Sin-tou*, *Kouang-tchuen*, *Ngan-ping*, *Tchang-lo*; elle a porté encore les noms de *Ouei-tcheou*, de *Sin-tou-kiun* & de *Ou-ngan-kiun.*

20. SIN-HO-HIEN fut fondée par les Han ſous le nom de *Tang-yang*; les Song l'appellèrent *Nan-kong-hien* & les Ming *Sin-ho.*

21. OU-Y-HIEN, & avant ſous les Soui *Koan-tſin-hien.*

22. TÇIN-TCHÉOU, avant, *Kio-yang*, *Tçie-yang* & *Kou-tching*; c'étoit ſous le règne des Tchéou la Principauté de *Kou-tſé.*

23. NGAN-PING-HIEN étoit ſous les Tçin la Principauté de *Po-ling.* On l'a nommée depuis *Chin-tchéou*, *Chin-hien*, & enfin *Ngan-ping*, nom qu'elle avoit déja porté ſous les Han.

24. OU-KIANG-HIEN, avant, *Ou-ſoui-hien.*

25. TCHAO-TCHEOU, avant, *Tchao-kiun*, *Long-tchéou*, *King-yuen-kiun*, *King-yuen-ſou* & *Vo-tchéou.* Elle a appartenu ſous la troiſième race aux Tçin & enſuite aux Tchao.

26. PÉ-HIANG-HIEN, anciennement *Kiao-y* & *Kiao-hien.*

27. LONG-PING-HIEN, anciennement, *Kouang-ho*, *Siang-tching*, *Ta-lou* & *Tchao-king.*

28. KAO-Y-HIEN & ſous les Han *Kao-hien.*

29. LIN-TCHING-HIEN & ſous les Han *Fang-tſé-hien.*

30. TSAN-HOANG-HIEN & ſous les Han Orientaux *Kao-y-hien.*

31. NING-TÇIN-HIEN, avant, *Yang-chi*, *Yng-tao*, *Yng-yao*; elle étoit de l'ancienne Principauté tributaire de Tçin.

32.

32. HENG-CHOUI-HIEN, ainſi appellée par les Soui & qui portoit, ſous les Han, le nom de *Tao-hien.*

CHUN-TÉ-FOU.

CINQUIÈME DÉPARTEMENT.

Ancien département de la Province de Ki-tchéou, & qui ſous les Tchéou étoit de la Principauté de *Hing-koué*; il paſſa enſuite ſous la domination des Tçin, puis ſous celle des Tchao. Sous les Tſin, les Han, les Soui, les Tang & les Song, il porta ſucceſſivement les noms *Sin-tou-hien*, *Siang-koué*, *Hing-tchéou*, *Kiu-lou*, *Pao-y*, *Ngan-koué* & *Sin-té.* Celui de *Chunté-fou* qu'il porte aujourd'hui lui a été donné par les Ming; il commande à huit Villes.

1. CHA-HO-HIEN, avant, *Hoen-tchéou* & *Hoen-hien.*

2. NAN-HO-HIEN Ville fondée ſous ce nom par les Han & que les Tang appellèrent *Ho-tchéou.*

3. PING-HIANG-HIEN, avant, *Yng-tao*, *Ping-hiang-tchéou.*

4. KOUANG-TSONG-HIEN que les Han poſtérieurs appellèrent ainſi, étoit nommée *Tang-yang* par les premiers Han; *Tſong-tching* par les Soui, & *Tſong-tchéou* par les Tang.

5. KIU-LOU-HIEN, avant, *Kiu-lou-tchéou.*

6. TANG-CHAN-HIEN ainſi nommée par les Tçin étoit connue des premiers Chinois ſous le nom de *Pé-gin-y*, & des Tang ſous celui de *Yao-chan.* Elle fut d'abord aux Princes tributaires de Tçin, enſuite à ceux de Tchao.

7. NIU-KIEOU-HIEN, avant, *Tchong-kiéou* & *Tchao-ngan.*

8. GIN-HIEN, avant, *Yuen-hiang* & *Tſing-yuen.*

KOUANG-PING-FOU.

SIXIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville qui ne compte que huit *Hien* dans ſa dépendance étoit, du tems de Yao, de l'ancienne Province de Ki-tchéou. Sous la troiſième race elle appartint aux Princes de Tçin, & enſuite à ceux de Tchao. Elle forma ſous les Han, les Principautés de *Kouang-ping-koué* & de *Ping-tſien-koué.* Enfin elle dépendoit de Han-tan ſous le règne des Tſin. Elle s'appella *Ou-ngan* ſous les Soui; *Ming-tchéou* ſous les Tang. Le nom de *Kouang-ping* lui vient des Han.

1. KIU-TCHEOU-HIEN, avant, *Kiu-ngan* & *Pan-ngan.*

2. KI-TSÉ-HIEN, avant, *Ki-tſé.*

3. KOUANG-PING-HIEN, avant, *Kouang-pïng-kiun*, *Kiu-léang-hien.*

4. HAN-TAN-HIEN, Cour des Princes tributaires de Tchao, avant, *Han-tan-kiun.*

5. FEY-HIANG-HIEN, Ville ainſi appellée par les Oueï, & que les Han nommoient *Pou-hien*, les ſeconds Oueï, *Lin-tchang-hien*, les Tang, *Tſing-tchang.*

6. TCHING-NGAN-HIEN, Ville dont le nom n'a point changé.

7. HOÉ-HIEN, avant, *Hoé-tchéou*, *Ming-choui*, & *Hoé-tchéou.*

8. TSING-HO-HIEN, avant, *Kan-tſiuen-chi*, *Tſou-hien*, *Sin-tching*, *Kan-ling*, *Pey-tchéou*, *Nghan-tchéou*, *Li-ting.*

TAI-MING-FOU.

SEPTIÈME DÉPARTEMENT.

Cette ancienne Ville & ſon département étoient compris ſous Yao, partie dans le Ki-tchéou & partie dans le Yen-tchéou.

Les Chang y établirent leur Cour, & les Tchéou la donnèrent en apanage à Ou-keng, rejetton des Chang. Elle passa successivement dans le partage des Princes de Tçin & des Princes de Oueï. Les Han l'appellèrent *Oueï-kiun*; les Oueï, *Yang-ping*; les Song, *Koué-hiang*; les Soui, *Ou-yang*; les Tang, *Tien-yong*, *Oueï-tchéou*, *Ki-tchéou*, *Tong-king*, *Yng-tang-fou*, *Koang-tçin-fou*; les Song, *Ta-ming*, *Péking*, ou la Cour du Nord, *Ngan-ou-kiun*; & les Ming, *Taï-ming-fou*

1. TAI-MING-HIEN, anciennement, *Yuen-tching*, *Koué-hiang* & *Kouang-tçin*.

2. NAN-LO-HIEN, avant, *Lo-tchang*, *Tchang-lo*, & *Fan-choui*.

3. OUEÏ-HIEN, que les Soui appelloient *Tchang-yn-hien*.

4. TSING-FONG-HIEN, sous les Han & les Tçin, *Tien-kiéou*; sous les Tang, *Tsing-fong*; sous les Héou-tçin, *Té-tsing*.

5. NUI-HOANG-HIEN, où Hotan-kia, Empereur des Chang, demeuroit.

6. SIUN-HIEN, anciennement, *Li-yang*, *Li-tchéou*, *Siun-tchéou*, *Tong-li*, *Siun-tchuen*, *Ping-tchuen*, *Tong-tchéou*.

7. HOA-TCHÉOU, anciennement, *Tong-kiun*, *Fan-tchéou*, *Ling-tchang*, *Y-tchang*, *Siuen-y*, *Ou-tching*, *Pé-ma*.

8. TONG-MING-HIEN, ainsi nommé par les Ming.

9. KAÏ-TCHÉOU, anciennement, *Tan-yuen*, *Tun-kiéou*, *Tan-tchéou*, *Tan-choui*, *Tchin-ning*, *Kaï-té-fou*.

10. TCHANG-YUEN-HIEN, anciennement, *Kouang-y*, *Tchang-kou*, *Koang-tching*.

YONG-PING-FOU.

HUITIÈME DÉPARTEMENT.

Ville célèbre de l'ancienne Province de Ki-tchéou; elle se nommoit alors *Yngtchéou*. Elle faisoit, sous les Chang,

partie de la Principauté de Kou-tchou & sous la troisième Dynastie Impériale partie du Yéou-tchéou : & ensuite partie du Chan-song-koué. Sous les Tsin elle fut enclavée dans le Léao-si, puis dans le Péping. Ses anciens noms sont : *Lou-long*, *Lo-lang*, *Ping-tchéou*, *Péping*, *Leao-hing*; *Nan-king* où la Cour du Sud sous les Kin, *Hing-ping*; les Villes de son ressort sont :

1. TSIEN-NGAN-HIEN, sous les Han *Ling-tchi-hien*, & sous les Leao *Ngan-hi-hien*. Elle doit aux Kin le nom de *Tsien-ngan*.

2. FOU-NING-HIEN, ainsi nommée par les Kin.

3. TCHANG-LI-HIEN, anciennement, *Yng-tchéou* & *Kouang-ning-hien*.

4. LONG-TCHÉOU, ancienne Principauté de *Kou-tchou* sous le règne des Chang; ses anciens noms sont *Ché-tching-hien*, *Haï-yang-hien*.

5. & 6. MA-TCHING-HIEN & LO-TING-HIEN dont les noms n'ont point varié.

SIUEN-HOA-FOU.

NEUVIÈME DÉPARTEMENT.

Etoit de l'ancienne Province de Ki-tchéou ; elle dépendit des anciens Princes tributaires de Yen, & sous les Tsin elle étoit comprise dans le Chang-kou. Elle a porté, sous les Tang, les noms de *Ou-tchéou* & de *Y-tchéou*; sous les Léao ceux de *Koué-hoa* & de *Té-tchéou*. Les Kin la nommèrent *Siuen-hoa*, les Yuen *Siuen-ning*, *Chun-ning*, *Siuen-té*, & les Ming *Ouan-siuen-fou*. Cette Ville compte dans son arrondissement :

1. OUAN-TSIUEN-HIEN, avant, *Siuen-ping-hien* & *Ouan-tsiuen-cueï*.

2. LONG-MEN-HIEN, avant, *Siuen-té-hien*.

3. HOAÏ-LAÏ-HIEN, avant, *Pé-yen-tchéou* & *Oueï-tchéou.*

4. HOAÏ-NGAN-HIEN, avant, *Y-hing-hien.*

5. YEN-KING-TCHEOU, anciennement, *Pé-yen*, *Ju-tchéou*, *Tçin-chan* & *Long-king.*

6. PAO-NGAN-TCHEOU, ſous les Han *Tcho-lou*; ſous les Tang, *Sin-tchéou*; enſuite *Ou-ting-kiun*, *Fong-ching-tchéou* & *Té-hing-fou.*

PROVINCE DE KIANG-NAN.

Cette Province méridionale dans laquelle les Empereurs ont réſidé ſi long-tems eſt fort étendue, très-fertile & d'un commerce ſi floriſſant qu'elle peut être regardée à juſte titre comme une des plus riches de la Chine, quoiqu'elle ſoit déchue de ſon ancienne ſplendeur depuis que le ſiége de l'Empire a été tranſporté à Péking. Elle eſt diviſée en deux Gouvernemens, l'oriental & l'occidental dont chacun eſt ſubdiviſé en ſept *Fou.*

KIANG-NING-FOU OU NAN-KING.

PREMIER DÉPARTEMENT.

Cette ſuperbe Ville, autrefois le ſéjour des Empereurs, & que pour cette raiſon on appelloit *Nan-king* ou la Cour Méridionale eſt bien déchue de ce qu'elle étoit alors, ſurtout depuis que les ſix grands Tribunaux, qu'elle partageoit avec *Pékiag*, ont été transférés dans cette dernière Ville, & que les Tartares ont détruit le magnifique Palais & les tombeaux des Empereurs. Cependant on y compte encore plus d'un million d'habitans. Tous les Ouvrages qui s'y font ſont plus ſoignés & plus chers que ceux des autres Provinces. Dans

les premiers tems de la Monarchie elle étoit de la Province de Yang-tchéou. Elle passa depuis sous la domination des Princes tributaires de Ou, de Yuen & de Tchéou. Ces derniers l'appellèrent *Kin-ling*, c'est-à-dire, *Pays d'or*. Elle porta encore les noms de *Mo-ling*, *Kien-yé*, *Yi-kien*, *Kien-kang*, *Tan-yang-kiun*, *Tsiang-tchéou*, *Yang-tchéou*, *Kiang-ning kiun*, *Chin-tchéou*, *Kin-ling-fou*, *Kin-kang-kiun*, *Kien-kang-fou*, *Kien-kang-lou*, *Tsié-king-lou*, *Nan-king*, *Yng-ting-fou*. Les Villes de son district sont :

1. KIU-YONG-HIEN, fondée par les Han, fut appellée *Mao-tchéou* par les Tang, & *Tsé-ki* par les Song.

2. LI-YANG-HIEN, anciennement, sous les Yuen *Li-yang-tchéou*.

3. LI-CHOUI-HIEN, avant, *Li-choui-tchéou*.

4. KIANG-POU-HIEN, avant, *Tang-y*.

5. LOU-HO-HIEN, avant, *Tsin-kiun*, *Léou-ho-hien*, *Hiong-tchéou* & *Hiong-hien*.

6. KAO-CHUN-HIEN, ainsi nommée par les Ming.

FONG-YANG-FOU.

DEUXIÈME DÉPARTEMENT.

Ce grand département qui a soixante lieues de largeur sur quatre-vingt de longueur se glorifie d'avoir donné la naissance à Liéou-pang & à Hong-vou, Fondateurs de deux grandes Dynasties Impériales, ainsi qu'à Lao-tsé, Chef d'une Secte philosophique. Ce département étoit de l'ancienne Province de Yang-tchéou. Sous le règne des Hia c'étoit la Principauté de *Tou-chan-koué*, ainsi appellée d'une montagne de ce nom. Vers la fin de la troisième Dynastie Fong-yang dépendoit de *Ouaï-nan-kiun*, & faisoit partie du Royaume

de Tchou. Ses anciens noms ſont : *Tchong-li*, *Nan-yen*, *Si-tchou-tchéou*, *Hao-tchéou*, *Ting-yuen*, *Lin-hao* & *Tchong-tou*. Elle commande à dix-ſept autres Villes qui ſont :

1. LIN-HOAÏ-HIEN, connue avant ſous les noms de *Tchong-li*, de *Ngnan-li*, de *Tou-chan*.

2. HOAÏ-YUEN-HIEN, ainſi nommée par les Ming étoit connue antérieurement ſous les noms de *Ki-tching*, *Hoaï-yuen* & *King-chan*.

3. TING-YUEN-HIEN, avant, *Kiu-yang*, *Tong tching*, *Fong-tching*, *Ting-yuen*, *Kouang-ngan*, *Ta-ngan*, *Lin-hao* & *Ting-yuen*.

4. OU-HO-HIEN, ainſi nommée par les Song.

5. HONG-HIEN, avant, *Hia-pey*, Principauté du grand Yu; *Hia-kiéou* & *Tçin-ling*.

6. CHÉOU-TCHÉOU, appellée ainſi depuis les Ming, eſt l'ancienne *Léou-léao-koué* où les Princes de Tchou tenoient leur Cour, & qu'ils appellèrent *Chéou-tchun-y* & *Kiéou-kiang-ktun*. Depuis cette époque elle a porté les noms de *Hoaï-nan-kiun*, *Yang-tchéou*, *Yu-tchéou*, *Chéou-tchun-kiun*, *Chun-hoa-tchéou*, *Tſing-ya-kiun*, *Chéou-tchun-fou*, *Ngan-fong-kiun*, *Ngan-fong-lou*, & enfin *Chéou-tchéou*, qu'elle avoit déja porté ſous les Soui & les Tang, & qne les Ming lui rendirent.

7. HO-KIEOU-HIEN eſt l'ancienne *Ho-chou-y* des premiers Tchéou, à laquelle les Tçin donnèrent le nom de *Ho-kiéou-tching*, que les Soui changèrent en celui de *Ho-kiéou-hien*.

8. MONG-TCHING-HIEN, ainſi appellée depuis les Tang, fut connue antérieurement ſous les noms de *Chan-ſang-hien*, de *Vo-yang hien* & de *Feï-choui-hien*.

9. SSÉ-TCHÉOU étoit connue vers la fin des Tchéou ſous les titres de Principauté de *Siu-tſé-koué* & de *Sſé-choui-koué*. Sous les Dynaſties ſuivantes elle fut appellée *Yéou-hien*, *Sou-yu-hien*,

& *Sou-yu-kiun*, *Tong-tchou-tchéou*, *Ngan-tchéou*, *Hia-pey-kiun*, *Lin-hoaï-kiun.*

10. YU-Y-HIEN, appellée alternativement *Yu-y-kiun*, *Lin-hoaï-kiun*, *Pè-yen-tchéou*, *Tchao-ſin-kiun*, *Tchao-ſin-lou.*

11. TIEN-TCHANG-HIEN, tantôt au nombre des *Hien* & tantôt au nombre des *Kiun*, a porté les noms de *Kang-ling*, de *King-tchéou*, de *Ché-léang*, de *Tſien-tſiou*, de *Kien-ou-kiun* & de *Hiong-tchéou.*

12. SOU-TCHEOU, ainſi nommée par les Tang & par les Yuen ou Mongous, étoit l'ancienne Principauté de *Sou-koué*, & dépendoit ſur la fin des Tchéou des Princes des Song. Elle porta depuis les noms de *Soui-tcheou*, de *Soui-nan-kiun* & *Fou-li-hien.*

13. LING-PI-HIEN, fondée par les Tang, n'a point changé de nom.

14. YNG-TCHÉOU étoit, ſous Yao, des limites de l'ancienne Province de Yu-tchéou; ſous la troiſième Dynaſtie elle faiſoit partie de la Principauté de *Hou-tſé-koué*; elle dépendit enſuite du Royaume de Tchou. Sous les Dynaſties ſuivantes elle porta les divers noms de *Yu-yu-hien* & de *Yu-yu-kiun*, de *Sin-chéou*, de *Chun-tchang-kiun*, de *Chun-tchang-fou*, de *Yu-ning-fou.* Le nom de *Yng-tchéou* lui a été donné par les Tſin, les ſeconds Oueï, les Tang, les Kin & enfin les Ming.

15. YNG-CHANG-HIEN portoit, ſous les Léang, le nom de *Hia-tſaï-kiun.*

16. TAÏ-HO-HIEN étoit encore connue, par les Song, ſous la dénomination de *Ouan-chéou-hien.*

17. PO-TCHÉOU étoit, vers la fin des Tchéou, l'ancienne *Tſiao-y.* Sous les Dynaſties ſuivantes elle porta les noms de *Nan-yen-tchéou*, de *Tſiao-tchéou*, de *Po-kiun*, de *Tſi-king-kiun* & de *Po-hien.*

Po-hien. Le nom de *Po-tchéou* lui fut donné par les ſeconds Tchéou, les Tang & les Kin.

SOU-TCHEOU-FOU.

TROISIÈME DÉPARTEMENT.

Ce département étoit de l'ancienne Province de Yang-tchéou ; Taï-pe, frère aîné de Ouen-ouang, fut le premier qui y conduiſit une Colonie des parties ſeptentrionales de la Chine & en civiliſa les habitans qui vivoient à la manière des ſauvages. Il dépendit ſucceſſivement des Royaumes de Ou, de Yueï & de Tchou. Les Tſin l'attribuèrent à la Province de Hoeï-ki. Ses différens noms, ſous les Dynaſties ſuivantes, furent : *Ou-kiun*, *Ou-tchéou*, *Ping-kiang*. Le nom de *Sou-tchéou* qu'elle porta ſous les Tang, les Ming, & qu'elle porte encore aujourd'hui, lui a été donné par les Soui. Cette Ville ſupérieure à Veniſe par ſa poſition paſſe chez les Chinois pour un lieu de délices. Elle compte ſix Villes de ſa dépendance, qui ſont :

1. KOEN-CHAN-HIEN. Cette Ville appellée ainſi depuis les Ming, fut connue d'abord ſous les noms de *Lou-hien*, de *Sin-y-hien*, de *Koen-chan-tchéou*.

2. TCHANG-CHO-HIEN, connue encore ſous les noms de *Haï-yu-hien*, de *Nan-cho-hien* & de *Tchang-cho-tchéou*.

3. 4. 5. 6. OU-KIANG-HIEN, KIA-TING, TAÏ-TSANG, TSONG-MING, n'ont éprouvé d'autre changement ſinon d'être rangées tantôt au nombre des *Tchéou* & tantôt au nombre des *Hien*.

SONG-KIANG-FOU.

QUATRIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville qui, du tems de Yoa, dépendoit de la Province de Yang-tchéou, dépendit successivement, pendant la durée des Tchéou, des Royaumes de Ou, de Yueï & de Tchou. Elle changea de nom & s'appella *Hoa-ting.hien*, *Siéou-tchéou*, *Kia-hing-fou*, & enfin *Song-kiang-fou.* Elle ne compte que deux *Hien* de sa dépendance, Chang-haï & Tsing-pou.

TCHANG-TCHÉOU-FOU.

CINQUIÈME DÉPARTEMENT.

Dépendoit, sous Yao, de la Province de Yang tchéou. Sous la troisième Dynastie Impériale elle passa successivement aux Princes de Ou, aux Yueï & aux Tchou. Sous les Tsin elle étoit comprise dans la Province de Hoeï-ki. Ses divers noms furent *Pi-ling*, *Tçin-ling.* Celui de Tchang-tchéou lui fut donné par les Soui, les Tang, les Yuen & les Ming. Cette Ville compte quatre *Hien* dans son district, savoir : Vou-si, Kiang-yn, Tsing-kiang & Y hing. On ne parlera que de cette dernière.

Y-HING-HIEN, ainsi nommée d'une porcelaine admirable qui communique une excellente odeur au thé. Cette Ville portoit, sous les Tsin & sous les Tang, les noms de *Yang-sien-hien*, *Ngo-tchéou*, *Nan-hing-tchéou* & *Y-hing-tchéou.* Elle eut alternativement les titres de *Fou*, de *Tchéou* & de *Hien.*

TCHIN-KIANG-FOU.

SIXIÈME DÉPARTEMENT.

Situé sur les bords du Kiang, large en cet endroit d'un

mille & demi, c'eſt une des clefs de l'Empire très-renommée par ſon commerce.

Cette Ville étoit du tems de Yao de la Province de Yang-tchéou. Elle paſſa ſucceſſivement ſous la domination des Princes de Ou, de Yueï, & de Tchou. Elle étoit ſous les Tſin de la Province de Hoeï-ki, ſous les Han des Principautés de King & de Kiang-tou, elle fut nommée *Pé-fou*, *Nan-tong-haï-kiun*, *Yen-ling-tchin*, *Yun-tchéou*, *Tan-yang-kiun*, *Tchin-haï-kiun*, *Tchin-kiang-kiun*, *Tchin-kiang-fou*, *Tchin-kiang-lou*, *Kiang-hoaï-fou*; elle ne commande qu'à deux *Hien*.

1. TAN-YANG-HIEN, ainſi nommée depuis les Yuen étoit connue antérieurement ſous les noms de *Yn-yang-hien*, de *Kiu-ho*, de *Yn-tchéou* & de *Kien-tchéou*.

2. KIN-TAN-HIEN, ainſi nommée depuis les Tang, portoit ſous les Han Orientaux le nom de *Kin-chan*.

YANG-TCHÉOU-FOU.

SEPTIÈME DÉPARTEMENT.

Fort célèbre par ſes ſalines & par ſon commerce étoit ſous Yao de l'ancienne Province de Yang-tchéou. Elle appartint ſucceſſivement aux Ou, aux Yueï & aux Tchou, & porta les divers noms de *Kiang-tou*, de *Hoaï-nan*, de *Kouang-ling*, de *Kouang-tchéou*, de *Nan-yen-tchéou*, de *Ou-tchéou*, de *Pang-tchéou*, de *Kouang-ling*, de *Chin-ſsé*, de *Hoaï-haï* & de *Oueï-yang*.

Cette Ville en compte huit autres dans ſa Juriſdiction.

1. Y-TCHING-HIEN, ainſi nommée par les Ming, & qui s'appelloit avant *Kiang-tou*, *Yang-tſé*, *Yong-tching*, *Kien-ngan*, *Tching-tchéou*.

2. TAÏ-HING-HIEN que les Tang poftérieurs appellèrent ainfi.

3. KAO-YEOU-TCHEOU, ainfi nommée par les Ming, mais qui fous les Dynafties précédentes eut tour-à-tour les titres de *Ting*, de *Hien*, de *Kiun*, de *Lou* & de *Fou*.

4. HING-HOA-HIEN qui portoit fous les Tang le nom de *Haï-ling-hien*.

5. PAO-YNG-HIEN connue de plufieurs Dynafties fous les noms de *Ping-ngan*, de *Ngan-y*, de *Tfang-tchéou*, & traitée tantôt de *Tchéou*, de *Kiun*, de *Fou* & de *Hien*.

6. TAÏ-TCHEOU que les Han appelloient *Haï-ling* & les Tang *Ou-ling*, a porté à diverfes reprifes les titres de *Hien*, de *Kiun* & de *Lou*.

7. JU-KAO-HIEN, les Tang poftérieurs du Midi appellèrent ainfi la Ville que les Tang nommoient *Ju-kao-tchin*.

8. TONG-TCHEOU eft la même Ville connne antérieurement fous les noms de *Tfing-haï-tou-tchin* & de *Tfing-haï-kiun*.

HOAI-NGAN-FOU.

HUITIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville fituée dans un endroit fort aquatique dépendoit, fous Yao, de la Province de Yang-tchéou. Elle paffa fucceffivement fous la domination des Princes de Ou, de Yueï & de Tchou. Enfuite elle releva de Kiéou-kiang, de Lin-hoaï, de Kouang-ling & enfin de la Principauté de Hia-pey. Les Tçin la divisèrent en *Pé-fiu-tchéou* & *Nan-fiu-tchéou* comme formant deux Villes diftinctes. Ses divers noms ont été *Chan-yang*, *Pé-yen*, *Tchou-tchéou*, *Tong-tchou-tchéou*, *Hoai-yn* & *Chun-hoa*. Les Villes de fon diftrict font:

1. YEN-TCHING-HIEN, appellée avant, *Yen-tou*, *Ché-yang* & *Ché-tchéou*.

2. NGAN-TONG-HIEN, appellée avant, *Jang-pen*, *Haï-ngan*, *Lien-choui*, *Lien-tchéou*.

3. TAO-YUEN-HIEN, auparavant, *Tao-yuen-tchin*, *Hoaï-mey-hien*.

4. HIEOU-YANG-HIEN, auparavant, *Tong-hien*, *Jéou-yang* & *Hoai-ouen*.

5. HAI-TCHEOU fut, sous la troisième Dynastie & sous les Han Orientaux, les Principautés de *Pan-tsé* & de *Tong-haï*; ses autres noms sont *Kiu-hien*, *Pan-hien*, *Pé-haï-kiun*, *Hai-ning-tchéou*, *Si-haï-tchéou*, *Haï-ning-fou*, *Haï-ning-tchéou*.

6. KAN-YU-HIEN, la même que *Hoaï-gin-hien* des Tang Méridionaux.

7. PEY-TCHEOU, anciennement la Principauté de *Hia-pey*. Elle fut nommée ensuite *Ou-tchéou*, *Tong-siu-tchaï*, *Hoai-yang-kiun* & enfin *Pey-tchéou*.

8. SOU-TSIEN-HIEN fut, sous la troisième Dynastie, la Principauté de *Tchong-ou-tsé*, puis de *Fou-koué*; ses autres noms ensuite furent *Hia-siang*, *Sien-yéou*, *Sou-yu* & enfin *Sou-tsien*.

9. SOUI-NING-HIEN étoit anciennement du pays de Soui-lin, & elle porta, sous les Han, le nom de *Soui-ling*.

LIU-TCHEOU-FOU.

NEUVIÈME DÉPARTEMENT.

Ville agréable, située dans un pays très-fertile. Dans les premiers tems elle dépendoit de la Province de Yang-tchéou. C'étoit l'ancienne Principauté de *Liu-tsé*, que les Tchéou appellèrent *Yu-tchen*. Les Rois de Tchéou s'en rendirent maîtres ensuite. Les divers noms qu'elle a porté sont *Liu-kiang*, *Ho-fey*,

Tong-tchin, *Nan-yu-tchéou*, *Ho-tchéou*, *Pao-ſin* & enfin *Liu-tchéou*; tantôt avec les titres de *Koué*, de *Tchéou*, de *Kiun*, de *Lou* & de *Fou*. Les Villes de ſon diſtrict preſque toutes poſées ſur le fameux lac de Tſao dont elles tirent leur ſubſiſtance & leur agrément ſont :

1. YU-TCHING-HIEN qui eſt l'ancienne Principauté de *Yu-koue* que les Han nommèrent *Long-yu-hien* & les premières petites Dynaſties *Yu-hien*.

2. LIU-KIANG-HIEN appellée avant par les Léang *Siang-tchéou*.

3. VOU-OUEÏ-TCHEOU étoit, ſous les Chang, l'ancienne Principauté de *Tſao-koué*; elle a porté ſucceſſivement les titres de *Kiun*, de *Tching*, de *Lou* & de *Tchéou*.

4. TSAO-HIEN étoit, ſous les Hia, la Principauté de *Tſao-pé-koué*. Cette Ville porta les noms de *Tchen-hien*, de *Tſao-tchéou*, & de *Tſao-tchin*.

5. LOU-NGAN-HIEN étoit l'ancienne Principauté de *Lou-koué* que Yu donna à Kao-yao ſon Miniſtre. Sous les Han c'étoit la Principauté de *Lou-ngan-koué*, Elle s'appella encore *Ching-tang*, *Tſiao-chan*, *Tſiao-tchéou* & *Lay-hoa*.

6. & 7. Les deux autres Villes dépendantes de Liu-chéou ſont Yn-chan-hien & Tſiao-chan-hien dont les noms n'ont point varié.

NGAN-KING-FOU.

DIXIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville célèbre par ſes richeſſes & l'étendue de ſon commerce eſt ſituée au Nord du Kiang & ſur les limites de trois Provinces. Elle étoit compriſe dans l'ancienne Province de Yang-tchéou & c'étoit ſous la troiſième Dynaſtie Impé-

riale, la Principauté de *Ouan-koué.* Elle fut sous la domination des Princes de Tchou. Elle a porté les divers noms de *Hi-kiun*, *Yu-tchéou*, *Tçin-tchéou*, *Kiang-tchéou*, *Hi-tchéou*, *Tong-ngan*, *Tching-tang-kiun*, *Té-king-kiun* & *Ning-kiang*. Les Villes de son district, situées dans un pays ouvert, agréable & fertile, sont au nombre de cinq.

1. TONG-TCHING-HIEN, près de laquelle se voit la montagne de feu, du sommet de laquelle une fontaine tombe en cascade, formoit sous les Tchéou la Principauté de *Yong-tong-koué.* Elle a porté les noms de *Tsong-yang*, de *Tong-ngan* & enfin de *Tong-tching*.

2. TSIEN-CHAN-HIEN, ainsi nommée par les Yuen.

3. TAÏ-HOU-HIEN, connue encore sous les noms de *Long-ngan-kiun* & de *Tçén-hi-hien.*

4. SOU-SONG-HIEN, appellée encore autrefois *Song-hiuen*, *Kao-tang* & *Yen-tchéou.*

5. OUANG-KIANG-HIEN, autrefois, *Sin-chi*, *Ta-ley*, *Y-hiang*, *Ouang-kiang* & *Tchi-tchéou.*

TAI-PING-FOU.

ONZIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville qui étoit de l'ancienne Province de Yang-tchéou, tomba successivement sous la domination des Princes de Ou, de Yueï & de Tchou. Elle fut connue sous les noms de *Hoaï-nan*, de *Yu-tchéou*, de *Nan-yu*, de *Tang-tou*, de *Sin-hi-tchéou*, de *Yong-yuen*, de *Ping-nan* & enfin de *Taï-ping.* Les Villes de son district sont :

1. OU-HOU-HIEN, connue autrefois sous les noms de *Kiéou-tsé-y*, de *Y-tching* & de *Jang-koan.*

2. FAN-TCHANG-HIEN, avant, *Chun-kou-hien.*

NING-KOUÉ-FOU.

DOUZIÈME DÉPARTEMENT.

Ville ſituée ſur la rivière de Von qui ſe décharge dans le Kiang, elle étoit de l'ancienne Province de Yang-tchéou, & appartint aux Ou, enſuite aux Yueï & aux Tchou. Ses différens noms anciens ſont : *Tan-yang-kiun, Siuen-tching-kiun, Hoaï-nan-kiun, Nan-yu-tchéou, Siuen-tchéou, Ning-koué.* Les Villes de ſon diſtrict ſont :

1. NING-KOUÉ-HIEN appellée, du tems des Han, *Yuen-ling-hien.*

2. KING-HIEN, nommée avant, *Yéou-tchéou & Yéou-hien.*

3. NAN-LING-HIEN, connue autrefois ſous les noms de *Yang-kou* & de *Pé-kiang.*

TCHI-TCHÉOU-FOU.

TREIZIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville, ſituée au Midi du Kiang étoit de l'ancienne Province de Yang-tchéou; elle appartint aux Princes de Ou, enſuite à ceux de Yueï & de Tchou. Ses différens noms ont été *Ché-tching héou-y, Tſiou-pou, Kang-hoa.* Les Villes de ſa Juriſdiction, au nombre de cinq, ſont :

1. TSING-YANG-HIEN, appellée, par les Princes de Ou, *Lin-tching.*

2. TONG-LING-HIEN, nommée auparavant, *Y-ngan.*

3. CHÉ-TAÏ-HIEN qui n'a point changé de nom.

4. KIEN-TÉ-HIEN, auparavant, *Tchi-té-hien.*

5. TONG-LIOU-HIEN, auparavant, *Tong-liou-chang.*

OUEI-

OUEI-TCHEOU-FOU.

QUATORZIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville, une des plus riches de l'Empire par ſon négoce, par l'excellence de ſon *tcha* ou de ſon thé & de ſon encre, par les mines d'or, d'argent & de cuivre qui ſe trouvent dans ſes montages, &c. étoit d'abord de l'ancienne Province de Yang-tchéou, & paſſa enſuite ſucceſſivement ſous la domination des Princes de Ou, de Yuei & de Tchou. Les différens noms qu'elle a porté, ſont: *Tchang-kiun*, *Tan-yang*, *Sin-tou*, *Sin-ngan*, *Sin-ning*, *Y-tchéou*, *Ouï-tchéou* & *Hing-ngan*. Les Villes de ſon reſſort, au nombre de cinq, ſont:

1. YÉOU-NING-HIEN, auparavant *Haï-yang*, *Haï-ning* & *Li-yang*.
2. VOU-YUEN-HIEN appellée tantôt *Hien* & tantôt *Tchéou*.
3. KIMEN-HIEN, autrefois *Tchang-men-hien*.
4. Y-HIEN, dont le nom n'a point varié depuis les Tſin.
5. TCI-KI-HIEN, appellée d'abord *Pé-yé-kien*.

KOUANG-TE-TCHEOU.

QUINZIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville & les trois autres qui ſuivent ne ſont comptées qu'au nombre des *Tchéou*. Elle étoit de l'ancienne Province de Yang-tchéou, & appartint ſucceſſivement aux Princes de Ou, de Yuei & de Tchou. Elle devint, ſous les Han, une Principauté. Ses noms différens furent: *Ché-fong*, *Ta-léang*, *Tchin-lieou*, *Soui-ngan*, *Tao-tchéou*, & enfin *Kouangté*. Elle n'a ſous ſa Juriſdiction que *Kien-ping-hien*.

HO-TCHÉOU.

SEIZIÈME DÉPARTEMENT.

Etoit de l'ancienne Province de Yang-tchéou, & passa sous la domination des Princes de Tchou. Ses noms furent : *Li-yang*, *Ou-kiang* & *Nan-yu-tchéou.*

1. HAN-CHAN-HIEN, du district de Ho-tchéou, a porté les noms de *Long-kang*, de *Ou-chéou.*

TCHOU-TCHEOU.

DIX-SEPTIÈME DÉPARTEMENT.

De l'ancienne Province de Yang-tchéou; & sous la troisième race, limites des Royaumes de Ou & de Tchou. Ses divers noms anciens sont : *Nan-tsiao*, *Sin-tchang*, *Lin-tchou*, *Sin-ngan*, *Yong-yang.* Elle compte deux Villes qu'elle gouverne.

1. TSIUEN-TSIAO-HIEN, appellée auparavant, *Pé-tsiao*; *Lin-tchou* & *Tchou-choui.*

2. LAÏ-NGAN-HIEN, appellée auparavant, *Kien-yang*, *Sin-tchang*, *Laï-kieou* & *Tsing-kieou.*

SIU-TCHEOU.

DIXHUITIÈME DÉPARTEMENT.

Etoit, sous le règne de Yao, de la Province de Siu-tchéou, & forma ensuite la Principauté de *Ta-pong-chi.* Elle dépendit, sous la troisième race, des Princes de Song, puis de ceux de Tchou. Ses divers noms furent : *Pong-tching*, *Pé-siu*, *Siu-tchéou* & *Ou-ning.* Elle gouverne les trois Villes suivantes :

1. SIAO-HIEN, autrefois la Principauté de *Siao-koué*, porta les noms de *Ching-kao*, de *Long-tching* & de *Lin-pey*.

2. TANG-CHAN-HIEN, dont les divers noms furent : *Tang-kiun*, *Léang-koué* & *Ngan-yang*.

3. PEY-HIEN, anciennement la Principauté de *Fou-yang*, a porté les noms de *Yuen-tchéou* & de *Fong-y*.

PROVINCE DE CHANSI.

Ainſi nommée en Chinois, parce qu'elle eſt ſituée à l'occident de la Montagne de Hing, qui la ſépare du Pé-tché-li. C'eſt la plus petite des Provinces de la Chine, mais une des mieux cultivées & des plus abondantes en toutes ſortes de grains, excepté en riz qui y eſt rare, parce qu'on n'y a point multiplié les canaux d'arroſement. Elle fournit du muſc, du porphyre, du marbre, du jaſpe de diverſes couleurs, le lapis armenus, beaucoup de fer & d'excellens raiſins. Il s'y trouve des manufactures de ſoie & de tapis ſemblables à ceux de Turquie & de Perſe. Sa diviſion eſt en cinq diſtricts ou départemens qui ont chacun plus ou moins de Villes du ſecond & du troiſième ordre dans leur diſtrict.

TAY-YUEN-FOU.

PREMIER DÉPARTEMENT.

Cette Capitale du Chanſi eſt ſituée ſur la rivière Fuenho. Sous le gouvernement de Yao, elle appartenoit à la Province de Ki-tchéou. Elle fut érigée en Principauté ſous la troiſième race, & appellée *Tang-koué*, & enſuite *Tçin-koué*, *Tchat-koué*. Elle a porté les noms de *Ping-tchéou* & de *Tai-yuen-kiun*. Lorſque les Tang y mirent le ſiége de leur Empire, ils

l'appellèrent *Péking*, *Cour du Nord*. Les cinq petites familles l'appellèrent *Si-king*, & les Song, *Ho-tong*. Elle compte vingt-six Villes sous sa Jurisdiction.

1. TAY-YUEN-HIEN, anciennement *Tçin-yang*, & sous les Song, *Ping-tcin*.

2. YU-TSE-HIEN, autrefois *Tçin-yu-choui-y* & *Tçin-yang*.

3. TAÏ-KOU-HIEN, avant, *Yang-y*, *Hoang-tsou* & *Taï-tchéou*.

4. KI-HIEN, anciennement, *Ki-chi-y*.

5. SIU-KEOU-HIEN, dont le nom n'a point varié.

6. TSING-YUEN-HIEN, autrement, *Keng-yang*.

7. KIAO-TCHING-HIEN, autrement, *Ling-tchuen-hien*.

8. OUEN-CHOUI-HIEN, anciennement, *Ping-ling-y*, *Ta-ling*, *chéou-yang* & *Ou-hing*.

9. CHEOU-YANG-HIEN, avant, *Ma-chéou-y*, *Chéou-tchéou* & *Tçin-tchéou*.

10. LIN-HIEN, avant, *Ou-té-kiun*, *Taï-ho*, *Pé-ho-tchéou*, *Lin-ning* & *Lin-tchéou*.

11. MONG-HIEN, anciennement, *Tchéou-yeou-koué*, *Mong-ping-y*, *Mong-tchen-koué*, *Yuen-kiéou-tching*, *Ou-ho*, *Mong-tchéou*.

12. TSING-LO-HIEN, anciennement, *Kolan*, *Fen-yuen*, *Koan-tchéou* & *Koan-hien*.

13. HO-KIU-HIEN, avant, *Ho-chan* & *Ngao-tchéou*.

14. PING-TING-TCHEOU, avant, *Chang-ngai*, *Si-yang-kiun*, *Ché-ngaï* & *Kouang-yang*.

15. LO-PING-HIEN, avant, *Lo-ping-kiun*, *Ping-tçin*, *Yao-tchéou* & *yao-hien*.

16. HIN-TCHEOU a été, ainsi que les deux Villes précédentes, sous la domination des Princes de Tçin, puis de ceux de Tchao. Ses anciens noms ont été *Sin-hing-kiun*, *Tçin-tchang*, *Liu-tchéou*, *Ting-Siang*, *Kiéou-yuen-fou* & *Ki-kou*.

17. TING-SIANG-HIEN, dont le nom n'a point changé.

18. TAÏ-TCHEOU, avant, *Yen-men*, *Kouang-ou*, *Tchin-ou-kiun* & *Taï-hien.*

19. OU-TAÏ-HIEN, avant, *Liu-hou*, *Taï-tchéou.*

20. PAN-CHI-HIEN, avant, *Ou-tchéou*, *Pé-ling*, *Kien-tchéou*; *Ho-hien*, *Ché-tching-hien*, *Ko-tchéou*, *Pé-hien théou*, *Ping-kéou*, *Pé-lou-hien*, *Ko-tchéou.*

21. KO-LAN-HIEN, autrement, *Lan-kou.*

22. LAN-HIEN, avant, *Fen-yang*, *Liu-ſan*, *Tong-hoeï-tchéou*; *Lan-tchéou*, *Léou-ſan-kiun*, *Tchin-ſi-kiun.*

23. HING HIEN, avant, *Chou-ſen*, *Lin-ſiuen*, *Lin-tſin*, *Ho-ho* & *Hing-tchéou.*

24. PAO-TE-TCHÉOU, ſous les Song, *Ting-kiang-kiun.*

25. YONG-NING-TCHEOU, anciennement, *Ly-ché*, *Si-ho-koué*, *Yong-ché*, *Tchang-hoa*, *Hoaï-tchin*, *Si-ſen*, *Ché-tchéou.*

26. NING-HIA-HIANG, appellée, ſous les Tchéou poſtérieurs, *ping-y-hien.*

PING-YANG-FOU.

DEUXIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville célèbre par ſon ancienneté, puiſque Yao y a tenu ſa Cour, étoit de la Province de Ki-tchéou. Sous la troiſième Famille Impériale, elle a appartenu ſucceſſivement aux Tçin, aux Han & aux Tchao. Sous la quatrième Famille Impériale, elle faiſoit partie du pays de *Ho-tong.* Ses divers noms ont été *Ping-yang*, *Tong-yong*, *Tang-tchéou*, *Tçin-tchéou*, *Ping-ho*, *Lin-ſen*, *Ting-tchang*, *Tçin-ning.* L'étendue de ſon diſtrict eſt très-conſidérable, & contient trente-trois Villes.

1. SIANG-LIN-HIEN, avant, *Tchéou-tché-y* & *King-tchang-hien.*

2. HONG-TONG-HIEN, avant, sous les Tchéou, la Principauté de *Yang-héou;* depuis, *Tchao-tching.*

3. FEOU-CHAN-HIEN & CHIN-CHAN.

4. TCHAO-TCHING-HIEN, donnée par l'Empereur Mou-Ouang des Tchéou à Tsao-fou, porta, sous les Soin, le nom de *Ning-tso-kiun.*

5. TAI-PING-HIEN, avant, *Lin-fen-hien.*

6. YO-YANG-HIEN, avant, *Ngan-tçé-hien.*

7. KIU-OU-HIEN, dont le nom n'a point changé.

8. Y-TCHING-HIEN, avant, *Kiang-y*, *Pé-kiang*, *Hoeï-tchéou*; *Y-tchéou.*

9. FEN-SI-HIEN, avant, *Lin-fen.*

10. POU-HIEN, sous la troisième Famille Impériale, appartenoit aux Tçin. Ses anciens noms sont: *Pou-tching*, *Pou-tsé* & *Ché-tching.*

11. POU-TCHEOU, où l'Empereur Chun mit sa Cour, appartenoit, sous la troisième Race Impériale, aux Princes de Tçin. Ses anciens noms sont : *Pou-fan*, *Ho-tong*, *Tsin-tchéou*, *Ho-tchong-fou*, *Hoeï-koué-kiun.*

12. LIN-TÇIN-HIEN, avant, *Sang-siuen* & *Ouen-siuen.*

13. YONG-HO-HIEN, avant, *Fen-yn* & *Pao-ting.*

14. NI-CHI-HIEN, anciennement, *Siun-koué*, Principauté de *Ouen-Ouang;* depuis, *Sang-yuen-hien.*

15. OUAN-SIUEN-HIEN, dont le nom n'a point changé.

16. HO-TSIN-HIEN, s'appelloit anciennement, *Keng-koué*, & l'Empereur Tsou-y des Chang y avoit sa Cour; elle s'est appellée depuis, *Pi-chi*, *Long-men*, *Taï-tchéou*, & enfin *Ho-tsin.*

17. KIAÏ-TCHEOU appartenoit anciennement aux Princes

de Tçin, puis à ceux de Oueï, & s'appelloit *Kiaï-léang-tching*, ensuite *Kiaï-hien*, *Ngan-tsing*, *Nan-kiaï*, *Yu-hiang*.

18. NGAN-Y-HIEN, avant, *Yu-tchéou*, *Yu-y*.

19. HIA-HIEN, lieu où l'Empereur Yu tint sa Cour.

20. OUEN-HI-HIEN, avant, *Tso-y*.

21. PING-LOU-HIEN, avant, *Ou-tching* & *Ha-pé*.

22. JOUI-TCHIN-HIEN, avant, *Yong-lo*.

23. TSI-CHAN-HIEN, avant, *Kao-léang* & *Hiun-tchéou*.

24. KIANG-HIEN, où les Princes de Tçin, sous la troisième race, tenoient leur Cour. On l'a appellée depuis, *Nan-kiang*, *Kiang-tchéou*.

25. HOAN-KIU-HIEN, avant, *Tchao-kiun*, *Hao-tchin*, *Hoan-hien*, *Tchao-yuen-kiun* & *Tchao-tchéou*.

26. HO-TCHEOU, avant, *Yong-ngan*, *Fen-tchéou*, *Liu-tchéou*, *Ho-y*, *Ho-chan*, *Liu-hien*.

27. LING-CHE-HIEN, dont le nom n'a point varié.

28. KI-TCHEOU, avant, *Kiao-hien*, *Ling-yang*, *Nan-fen*, *Fen-tchéou*, *Si-fen-tchéou*, *Kong-tchéou*, *Ouen-tching*, *Tsi-tchéou*, *Tsi-hien*, *Ki-hiang-kiun*.

29. HIANG-NING-HIEN, avant, *Taï-ping* & *Tchang-ning*.

30. SI-TCHEOU, sous les Han, *Pou-tsé-hien*; ensuite *Tchang-chéou-hien*, *Long-siuen*, *Si-fen-tchéou*, *Si-tchéou*, *Si-tchuen*, *Ta-ning-kiun*.

31. TA-NING-HIEN, avant, *Ou-tching*.

32. CHE-LOU-HIEN, avant, *Tou-king*, *Si-té*.

33. YONG-HO-HIEN, avant, *Lin-ho*, *Tong-ho-tchéou*.

TA-TONG-FOU.

TROISIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville, située au milieu des montagnes, & très-

importante en ce qu'elle ſert de barrière contre les courſes des Tartares, ſe trouve dans le voiſinage de la grande muraille. Elle étoit, ſous Yao, de la Province de Ki-tchéou, & appartint aux Princes de Tchao, ſous la troiſième race. Ses noms anciens ſont : *Yun-téhong*, *Tai-kiun*, *Sin-hing-kiun*, *Ping-tching*, *Heng-tchéou*, *Pé-heng-tchéou*, *Yun-tchéou*, *Yun-tchong-kiun*. Villes de ſon diſtrict ſont :

1. HOAI-GIN-HIEN, avant, *Cha-nan*, *Ta-li*, *Yun-tchéou*.

2. HOEN-YUEN-HIEN, eſt l'ancienne *Taï-kiun* des Princes de Tchao.

3. YNG-TCHEOU appartenoit ſous les Tchéou aux Princes tributaires de Tang & de Tchao. Ses noms furent : *Yn-tching*, *Kin-tching*, *Yng-tchéou*, *Tchang-koué*.

4. CHAN-YN-HIEN, avant, *Ping-tſi-kiun* & *Ho-yn-hien*.

5. SOU-TCHEOU dépendoit, ſous la troiſième race, des Princes tributaires de Yen. Elle porta les divers noms de *Sin-hing*, *Sin-tchang*, *Sang-kien*, *Chin-ou*, *Tai-ping*, *Kouang-ning*, *Ma-y*, *Chun-y* & *Sou-ning-fou*.

MA-Y-HIEN, avant, *Hoan-tchéou*, *Kou-tchéou*.

7. OUEI-TCHEOU dépendoit des Princes de Tçin, puis de Tchao, ſous le règne des Tchéou. On l'appella *Tai-hien*, *Tai-koué*, *Ling-kieou*, *Ngan-pien*, *Ling-ſien*.

8. KOUANG-LING-HIEN, avant, *Hing-tang*.

9. KOUANG-TCHANG-HIEN, avant, *Fey-hou*.

10. LING-KIEOU-HIEN, avant, *Tching-tchéou*.

LOU-NGAN-FOU.

QUATRIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville ſituée ſur les bords de la rivière de Chang, au Septentrion, dans un endroit fertile & agréable, étoit anciennement

anciennement de la Province de Ki-tchéou. Les Empereurs des Chang en firent la Principauté de *Li-koué*, dont les Han, & enſuite les Tchao, s'emparèrent. Elle a porté les noms de *Chang-tang-kiun*, *Lou-tchéou*, *Tchao-y-kiun*, *Kouang-y*, *Ngan-y*, *Tchao-té*, *Long-té-fou*, & enfin les Ming lui donnèrent celui de *Lou-ngan-fou*. Les Villes de ſon diſtrict ſont au nombre de ſept, ſavoir :

1. TCHANG-TSE-HIEN, avant, *Ki-chi-hien*.

2. TUN-LIEOU-HIEN, & anciennement, *Tun-lieou*.

3. SIANG-HOAN-HIEN, avant, *Han-tcheou*.

4. LOU-TCHING-HIEN, avant, *Lou-hien* & *Lou-tching-hien*.

5. 6. 7. HOU-KOAN-HIEN, *Ping-chun-hien* & *Li-tching-hien*, dont les noms ont reſté les mêmes.

FEN-TCHÉOU-FOU.

CINQUIÈME DÉPARTEMENT.

Eſt ſituée ſur le bord occidental de la rivière de Fen, dont elle emprunte le nom. Le pays, quoique montagneux, eſt bien cultivé, & produit toutes ſortes de grains. On y trouve beaucoup de fontaines d'eau chaude, qui différent entr'elles par le goût & la couleur. Le vin de riz, nommé *Yang-tſiéou*, c'eſt-à-dire, *vin de mouton*, qu'on y fabrique, eſt fort eſtimé. Cette Ville étoit de l'ancienne Province de Ki-tchéou, & elle appartint aux Princes de Tchao. Ses différens noms ont été *Si-ho-kiun*, *Si-ho-koué*, *Nan-ſou-tchéou*, *Kiai-tchéou*, *Hao-tchéou*, *Fen-yang-kiun*. Elle commande à ſept Villes, qui ſont :

1. HIAO-Y-HIEN, autrefois, *Tchong-yang*, *Yong-ngan*.

2. PING-YAO-HIEN, autrefois, *Ping-tao-hien*.

3. KIAI-YEOU-HIEN, avant; *Kiu-yeou*, *Ting-yang*, *Ping-tchang*, *Yong-ngan* & *Kiai-tchéou*.

Les Villes ſuivantes ne ſont que des *Tchéou*, mais qui commandent à quelques autres Villes. Elles étoient de l'ancienne Province de Ki-tchéou, & elles ont paſſé ſucceſſivement ſous la domination des Princes tributaires de Tçin, de Han & de Tchao.

4. LEAO-TCHEOU, avant, *Leao-yang-hien*, *Leao-tchéou*, *Leao-chan-hien*, *Ki-tchéou*, *Y-tchéou*, *Ping-lo-kiun*. Cette Ville commande à *Yu-ché-hien*, auparavant, *Yu-tchéou*; à *Ho-chun-hien*, auparavant, *Yu-tching* & *Léang-yu*.

5. TÇING-TCHEOU, avant, *Y-ning*, *Yang-tching*, *Ouei-chïng*. Elle commande *Tçing-yuen-hien*, dont le nom n'a point changé.

6. TÇE-TCHEOU, avant, *Kien-hing*; *Kao-tou*, *Kao-ping*; *Tchang-ping*, *Kien-tchéou*, *Kiai-tchéou*. Ce dernier *Tchéou* commande à quatre *Hien*, qui ſont: *Kao-ping-hien*, autrefois, *Chi-hien* & *Hiuen-chi-hien*; *Yang-tching-hien*, avant, *Hoei-tçé* & *Toan-chi*; *Ling-tchuen-hien*, dont le nom n'a point varié; & enfin, *Tçing-choui-hien*, avant, *Kouang-ning*, *Yong-ngan* & *Yong-ning*.

PROVINCE DE CHAN-TONG.

Quoiqu'il pleuve rarement dans cette Province, elle eſt arroſée d'un ſi grand nombre de rivières, de lacs & de ruiſſeaux, qu'elle produit toutes ſortes de grains en abondance; la volaille & le gibier s'y donnent à vil prix; & pour un liard, vous avez dix livres de poiſſon. On y trouve des fruits de toute eſpèce, & entr'autres le *Tſé-tſé*, eſpèce de figue qu'on ne voit point dans nos climats, qu'on mange

sèches, & dont le goût est agréable. Le magnifique canal de Yun, sur lequel passent tous les vaisseaux qui se rendent à Pékin, augmente considérablemenr les richesses de cette belle Province. Elle compte cinq *Fou*, & 114, tant *Tchéou*, que *Hien*.

TSI-NAN-FOU.

PREMIER DÉPARTEMENT.

Cette Ville, que le grand Yu renferma dans l'ancienne Province de Tsing-tchéou, devint, sous la troisième race, la Cour des Princes tributaires de Tsi, qui l'appellèrent *Tsi-nan*, à raison de sa position au midi de la rivière de Tsi. Elle fut appellée depuis, *Tsi-tchéou*, *Tsi-kiun*, *Lin-tsi*, *Té-kiun*, *Tsi-nan-lou*, & enfin *Tsi-nan-fou*. On compte beaucoup de Villes de son ressort.

1. TCHANG-KIEOU-HIEN, avant, *Kao-tang-y*, *Kao-tang-hien*.

2. TSÉOU-PING-HIEN, connue avant sous le nom de Principauté de *Tséou-héou*, & enfin sous celui de *Tséou-hien*.

3. TSÉ-TCHUEN-HIEN, avant, *Pan-yang*, *Tong-tsing-ho-kiun*, *Tsé-tchéou*, *Tsé-lai-lou*, *Pan-yang-lou*.

4. TCHANG-CHAN-HIEN, appellée, sous les premiers Song, *Ou-kiang-hien*.

5. 6. 7. *Sin-tchin-hien*, *Tsi-ho-hien* & *Tsi-tong-hien*, dont les noms n'ont point changé.

8. TSI-YANG-HIEN, sous les Soui, *Kao-yuen-hien*.

9. YU-TCHING-HIEN est l'ancienne Principauté de Tcho (*Tcho-koué*), que les Han nommèrent depuis *Tcho-ho-hien*.

10. LIN-Y-HIEN, avant, *Kouei-hoa-hien*.

11. TCHANG-TSING-HIEN, dont le nom n'a point varié.

12. FEY-TCHING-HIEN est l'ancienne Principauté de *Fey-*

tsé-koui, que les Han appellèrent ensuite *Fey-tsé-hien*, & les Héou-tchéou, *Fey-tching-hien.*

13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. *Tsing-tching-hien*, *Sin-tai-hien*, *Lay-vou-hien*, *Ping-yuen-hien*, *Chang-ho-hien*, *Ping-tchéou* & *Ly-tsin-hien*, dont les noms n'ont point éprouvé de changemens.

21. LING-HIEN, avant, *Ngan-ling-hien* & *Ling-tchéou.*

22. TAÏ-NGAN-TCHEOU, avant, *Tai-chan-kiun*, *Fong-fou-hien*, *Tai-ning-kiun* & *Tai-ngan-kiun.*

23. TE-TCHEOU, avant, *Ping-yuen* & *Ngan-té.*

24. TE-PING-HIEN, avant, *Ping-tchang*, *Si-ping-tchang* & *Pan-hien.*

25. OU-TING-TCHEOU, avant, *Ta-ling*, *Y-tchéou* & *Lo-ngan.*

26. HAI-FONG-HIEN, avant, *Vou-y*; *Pao-chun.*

27. LO-LING-HIEN, avant, *Fou-ping*, & sous les Tçin, la Principauté de *Lo-ling-koué.*

28. TCHEN-HOA-HIEN, & avant, sous les Song, *Tchao-ngan-hien.*

29. POU-TAÏ-HIEN, & avant, sous les Han, *Ché-ou-hien.*

YEN-TCHEOU-FOU.

DEUXIÈME DÉPARTEMENT.

Ce département étoit, du tems du Yu, divisé en deux parties, dont l'une appartenoit à la Province de Yen-tchéou, & l'autre à celle de Siu-tchéou. Son ancien nom est *Tong-lou*; elle a porté ensuite ceux de *Siue-kiun*, *Lou-koué*, *Gin-tching*, *Lou-kiun*, *Tai-ning-kiun*, *Tçie-king-fou*, *Tai-ting-kiun* & *Yen-tchéou.* Ce département, situé entre le Ta-chin-ho & le Hoang-ho, est d'une étendue considérable, & d'une grande fertilité. Voici les Villes de son ressort.

1. KIU-FEOU-HIEN, où les Empereurs Chin-nong &

Tchao-hao tenoient leur Cour, à ce que les Historiens prétendent, a porté avant les noms de *Siué-kiun*, de *Lou-koué*, de *Lou-kiun*, de *Ouen-yang* & de *Sien-yuen*.

2. NING-YANG-HIEN, avant, *Ping-yuen*, *Kong-kieou-hien* & *Kong-kien*.

3. TÇEOU-HIEN, où le fameux Philosophe Confucius a pris naissance, étoit, sous la troisième race, la Principauté de *Tchu-koué*.

SSE-CHOUI-HIEN, anciennement Principauté de *Hia-meng-koué*; depuis *Lou-pien-y*, *Pien-hien*.

5. TENG-HIEN, ancienne Principauté de *Siao-tcho-tsi-koué*; & depuis *Ching-hien*, *Teng-yang-kiun*, *Teng-tchéou*.

6. Y-HIEN, ancienne Principauté de *Kouei-koué*, & depuis *Lan-ling*, *Kouei-tchéou* & *Y-tchéou*.

7. KIN-HIANG-HIEN, c'est-à-dire, *Pays d'or*, ainsi nommée parce qu'il s'en trouve dans son territoire, est l'ancienne Principauté de *Mien-koué*, appellée depuis *Song-y*, *Tong-mien*, *Kin-tchéou*, *Tai-tchéou*.

8. YU-TAÏ-HIEN, avant, *Tang-y*, *Fang-hing*.

9. TAN-HIEN, anciennement, *Tan-fou-y*; sous les Han *Heou-koué* Principauté. *Pé-tsi-yn-kiun*, *Tan-tchéou*, *Tan-fou-hien*.

10. TCHING-OU-HIEN, avant, *Yong-tchang-kiun*, *Tai-tchéou*, *Tai-hien*.

11. TSAO-TCHEOU étoit de l'ancienne Province de Yu-tchéou. Ou-ouang la donna en Principauté à l'un de ses frères sous le titre de *Tsao-koué*. On l'a nommée depuis *Tsi-yang-kiun*, *Si-yen-tchéou*, *Tsi-yn-kiun*, *Ouei-sin-kiun*, *Tchang-sin-kiun*, *Hing-gin-fou*.

12. TSAO-HIEN, avant, *Tsi-yn-hien*.

13. TING-TAO-HIEN, demeure de Pong-yuei, Prince de

Leang, & de l'Empereur Yao; ſon ancien nom eſt *Ting-tao-koué.*

14. TSI-NING-TCHEOU étoit de l'ancienne Province de Siu-tchéou, & dépendit, ſous les Tchéou, des Princes de Song. Ses anciens noms : *Tſi-tchéou*, *Tſi-pé-kiun*, *Tſi-ning-lou*, *Tſi-ning-fou.*

15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. *Kia-tſiang-hien*, pays où fut pris le Kilin, *Tan-hien*, *Fey-hien*, *Gin-ping*, *Koan-tao*, *Kieou-hien*, *Yang-kou-hien*; ces ſept *Hien* n'ont point changé de noms.

22. KIU-YÉ-HIEN, avant, *Ling-tchéou* & *Tſi-tchéou.*

23. YUN-TCHING-HIEN, avant, *Tſing-tſé-hien*, *Kao-ping*, *Ouang-ngan*, *Yun tchéou.*

24. TONG-PING-TCHEOU, anciennement, *Tong-ping-koué*, *Tſi-tong-koué*, *Tai-ho-kiun*, *Lou-tchéou*, *Yun-tchéou*, *Tien-ping-kiun*, *Tong-ping-fou* & *Tong-ping-lou.*

25. OUEN-CHANG-HIEN eſt l'ancienne Principauté appellée *Kiué-koué.* Depuis elle a reçu les noms de *Tong-ping-lou-hien*, *Tchong-tou-hien* & *Ouen-yang-hien.*

26. TONG-HO-HIEN, anciennement, *Ko-y.*

27. PING-YU-HIEN, avant, *Yu-chan-hien.* Sous la troiſième race cette Ville dépendoit des Princes de Tſi.

28. CHEOU-TCHANG-HIEN, avant, *Leang-y*, *Chéou-tchéou* & *Chéou-leang-hien.*

29. Y-TCHEOU, limites des Principautés de Lou & de Tſi, avant, *Pé-ſiu-tchéou*, *Lin-y-tchéou*, *Leang-yé-kiun*, *Lan-yé-kiun.*

TONG-TCHANG-FOU.

TROISIÈME DÉPARTEMENT.

Dans la première diſtribution de la Chine elle étoit de la Province de Yen-tchéou, & devint, ſous la troiſième

face, les limites des Princes de Oueï, de Tſi & de Tchao. Elle fut appellée *Ping-yuen-kiun*, *Ouei-kiun*, *Nan-ki-tchéou*, *Po-tchéou*, *Po-ping-kiun*, *Tong-ping-lou* & *Tong-tchang-lou*. Les Villes de ſa dépendance ſont au nombre de dix-ſept.

1. TANG-Y-HIEN, avant, *Ho-tſing-hien*.

2. PO-PING-HIEN, avant, *Po-ling-y*, qui du tems des Tchéou appartenoit aux Princes de Tſi.

3. 4. 5. *Gin-ping-hien*, *Koan-tao-hien* & *Kiéou-hien*, dont les noms n'ont point éprouvé de variété.

6. SIN-HIEN, avant, *Lo-ping-hien*, *Ou-yang-kiun*, *Yang-ping-hien*, *Tſing-y-hien*, *Sin-tchéou*.

7. TSING-PING-HIEN, & ſous les Soui, *Pey-kiéou-hien*.

8. KOAN-HIEN, avant, *Koan-chi-y*, *Koan-chi-hien*, *Koan-tchéou*.

9. LIN-TSING-TCHEOU, autrefois, *Lin-tſing-hien*, *Pey-tchéou*, *Long-tſi-hien* & *Li-tſing-hien*. Cette Ville eſt célèbre par ſa ſituation à l'endroit où le canal royal ſe joint au Oueï-ho; par le paſſage continuel de tout ce qui ſe tranſporte à la Cour & par cette fameuſe Tour de porcelaine à huit étages.

10. KAO-TANG-TCHEOU, avant, *Kao-tang-y*, *Kao-tang-hien*, *Nan-tſing-ho-kiun*, *Tſong-ou-hien*, *Yu-kieou-hien*, *Tſi-tching-hien* & *Kao-tang-hien*.

11. NGEN-HIEN, avant, *Tſing-ho-kiun*, *Pey-tchéou-kiun*, *Tſing-ho-hien*, *Yong-tſing-kiun* & *Ngen-tchéou*.

12. HIA-TSIN-HIEN, avant, *Chou-hien*.

13. OU-TCHING-HIEN, avant, *Tong-ou-tching-hien*, *Tſing-ho-hien*.

14. PO-TCHEOU, avant, *Kiuen-tching-hien*, *Po-yang-kiun*.

15. FAN-HIEN, avant, *Fan-tchéou*.

16. KOAN-TCHING-HIEN, avant, *Pan-koan-hien*, *Oueï-koné-hien*. C'eſt l'ancienne Principauté de *Koan-koué*.

17. TCHAO-TCHING-HIEN, avant, *Toug-ou-yang-hien*, *Ou-yang-hien* & *Ou-ching-hien*.

TSING-TCHEOU-FOU.

QUATRIÈME DÉPARTEMENT.

Le grand Yu fixa ce département dans l'ancienne Province qui portoit ce même nom de Tsing-tchéou. Sous la troisième race on en forma la Principauté de *Tsi-koué*. Ses différens noms ensuite ont été *Tsi-kiun*, *Pé-haï*, *Y-tou*, *Ping-lou*, *Tchin-haï*. Les Villes de son ressort sont :

1. LIN-TSÉ-HIEN, avant, *Yn-lin*.

2. PO-HING-HIEN, avant, *Po-tchang*, *Lo-ngan*.

3. KAO-YUEN-HIEN, avant, *Tchang-lo*.

4. LO-NGAN-HIEN, avant, *Tsien-chin-hien* & *Chin-tchéou*.

5. 6. CHEOU-KOUANG-HIEN & GÉ-TCHAO-HIEN dont les noms n'ont point changé.

7. TCHANG-LO-HIEN, avant, *Yu-kieou*, *Ngan-gin*.

8. LIN-KIN-HIEN, avant, *Fong-chan-hien*.

9. NGAN-KIEOU-HIEN, avant, *Meou-chan-hien*.

10. TCHU-TCHING-HIEN, avant, *Tchu-y*, *Tchu-hien*, *Mi-tchéou*, *Ngan-hoa-kiun*.

11. KIU-TCHÉOU, avant, *Kiu-tsé-koué*, Principauté, *Kiu-hien*.

12. Y-CHOUI-HIEN, avant, *Yun-y*, *Tong-ouan*, *Sin-taï*, *Tong-ngan*.

TING-TCHEOU-FOU.

CINQUIÈME DÉPARTEMENT.

Ce département qui étoit comme le précédent dans l'ancienne Province de Tsing-tchéou fut, sous la troisième race, une

une Principauté du titre de *Meou-tsé-koué* qui appartenoit aux Princes de Tsi. Il porta depuis les noms de *Tong méou-kiun*, de *Tchang-kouang-kiun*, de *Méou-tchéou*, & enfin de *Teng-tchéou.* Les Villes de son ressort sont :

1. 2. 3. 4. HOANG-HIEN, *Fou-chan-hien*, *Léou-hiao-hien*, *Tchao-yuen-hien*, dont les noms sont restés les mêmes sans variation.

5. LAY-YANG-HIEN, avant, *Tchang-yang-hien.*

6. NING-HAÏ-TCHÉOU, avant, *Tong-meou-hien*, *Meou-tchéou*, *Meou-ping-hien* & *Ning-haï-kiun.*

7. OUEN-TENG-HIEN, anciennement, *Pou-yé-tching*, & *Pou-yé-hien.*

LAY-TCHEOU-FOU.

SIXIÈME DÉPARTEMENT.

Ce département, entre-mêlé de plaines & de montagnes, est situé sur un promontoire que la mer environne de trois côtés. Comme les autres départemens du Chan-tong, il doit sa fertilité aux rivières qui l'arrosent. Du tems de Yao, il étoit de la Province de Tsing-tchéou, & sous la troisième race on l'appelloit *Laï-tsé-koué*, ou la Principauté de *Laï-tsé*; ensuite il tomba sous la puissance des Princes de Tsi. Il porta depuis les noms de *Tong-lay*, de *Laï-tchéou* & de *Ting-haï.* Les Villes de son district sont :

1. PING-TOU-TCHEOU, avant, *Ping-tou-hien*, *Kiao-tong-hien*, *Kiao-choui kiun.*

2. OUEÏ-HIEN, avant, *Hia-mi-hien*, *Pé-hay-hien* & *Oueï-tchéou.*

3. TCHANG-Y-HIEN, avant, *Tou tchang-hien.*

4. KIAO-TCHEOU, avant, *Kiao-si-hien* & *Lin-haï-kiun.*

5. KAO-MI-HIEN, avant, *Kiao-si-koué* & *Kao-mi-koué.*

6. Tsié-mé-hien, dont le nom n'a point changé depuis les Han.

PROVINCE DE HO-NAN.

Cette Province, ainsi nommée de sa position au Midi du Hoang-ho, touche aux limites de cinq Provinces; & parce qu'elle est comme au milieu de la Chine, elle a été surnommée *Tchong-hoa*, la fleur du milieu. On la considère comme un jardin d'agrément à cause de son étonnante fertilité & de la variété de ses productions. Ceux qui l'ont parcourue assurent que rien dans l'univers ne peut lui être comparé. Les Empereurs pendant long-tems y ont tenu leur Cour.

Cette belle Province contient huit *Fou* & un grand nombre de Villes des deuxième & troisième Ordres.

CAI-FONG-FOU.

Premier Département.

Cette Ville célèbre, parce qu'elle a été long-tems la Cour des Empereurs & par les siéges qu'elle a soutenus, faisoit partie, dans les premiers tems de la Monarchie, des Provinces de Yu-tchéou & de Yen-tchéou. Sous la troisième race elle passa tour-à-tour sous la domination des Princes de Oueï, de Tching & de Tchin. Elle dépendit, sous les Tsin, de San-tchuen; sous les Han de Tchin-liéou-kiun. Ses noms anciens sont : *Ta-leang*, *Leang-tchéou*, *Caï-fong*, *Pien-tchéou*, *Tong-king*, *Pien-king*, *Nan-king*, *Nan-king-lou* & *Pien-leang-lou*. Voici les Villes de son district.

1. Tchin-lieou-kiun, avant, *Sin-tching* & *Tchin-lieou-hien*.

2. Ki-hien, anciennement, Principauté de *Hiong-koué* où

l'Empereur Hoang-ti prit naiſſance. On l'appella depuis la Principauté de *Ki-koué*, *Hiong-kiéou-hien*, *Ki-tchéou* & *Yong-kiéou-hien*.

3. TAÏ-KANG-HIEN, avant, *Yang-hia* & *Kouang-tching*. Taï-kang, Empereur des Hia, y fut enfermé.

4. 5. 6. 7. OUEÏ CHI-HIEN, *Fou-kéou-hien*, *Yang-ou-hien* & *Chin-kieou hien*, dont les noms ſont reſtés les mêmes.

8. OUEÏ-TCHUEN-HIEN dépendoit des anciens Princes tributaires de Tching. Ses noms ont été *Kin-oueï*, *Hoaï-yang-koué* & *Oueï-tchéou*.

9. YEN-LING-HIEN, anciennement, *Tching-y* & *Ngan-ſiun*.

10. TCHONG-MEOU-HIEN, avant, *Kouang-ou-kiun* & *Noui-méou-hien*.

11. YUEN-OU-HIEN, avant, *Kouang-ou-hien* & *Yuen-ling-hien*.

12. FONG-KIEOU-HIEN, avant, *Fong-fou-koué* & *Tſao-hien*.

13. YEN-TSIN-HIEN étoit ſous la troiſième race la Cour des Princes de Han. Ses noms anciens *Souan-tſao-hien* & *Yen-tchéou*.

14. LAN-YANG-HIEN, avant, *Tong-ming-hien*.

15. Y-FONG-HIEN, avant, *Oueï-y*.

16. TCHIN-TCHEOU eſt l'ancienne Principauté de *Tchin-koué*, poſſédée par les deſcendans de Chun; elle a été appellée *Tchin-hien*, *Tchin-kiun*, *Pé-yang-tchéou*, *Sin-tchéou*, *Tchin-tcheou*, *Yuen-kieou-hien*, *Hoaï-yang-kiun*, *Tchin-ngan* & *Hoaï-ning-fou*.

17. CHANG-CHOUI-HIEN, avant, *Yn-kiang*, *Yn-choui*.

18. SI-HOA-HIEN, avant, *Hong-keou*, *Ki-tching-hien* & *Ou-tching*.

19. HANG-TCHING-HIEN, anciennement, *Hang-tſé-koue* & *Hang-hien*.

20. HIU-TCHÉOU, anciennement, *Hiu-koué*, *Han-koué*, *Hiu-hien*, *Hiu-tchang-hien*, *Nan-tching-tchéou*, *Kouang-koué-kiun*, *Tchong-ou-kiun*, *Yng-tchang-fou.*

21. YEN-TCHING-HIEN, anciennement, *Yen-tjé-koué*, *Yen-hien*, *Lin-hing-kiun-tao-tchéou.*

22. TCHANG-KO-HIEN, anciennement, *Tchang-ko.*

23. YN-TCHÉOU, anciennement, *Yang-tçé-hien*, *Yng-chun-kiun*, *Yng-chun-tchéou* & *Kiun-tchéou.*

24. SIN-TCHING-HIEN, ancienne Principauté de *Tſeng-koué* & de *Sin-tching-koué* donnée aux deſcendans de Hoang-ti.

25. MI-HIEN, anciennement, *Mi-koué* & *Mi-tchéou.*

26. TCHING-TCHÉOU, anciennement, *Tching-koué*, *Yong-yang*, *Tong-heng-nong*, *Kouang-ou*, *Yong-tchéou*, *Yng-tchéou*, *Fong-ning-kiun*, *Koan-hien.*

27. YONG-YANG-HIEN, anciennement, *Ngao-tſang*, *Yong-yang*, *Tching-kao* & *Ou-taï-hien.* C'étoit, ſous la troiſième race, la Cour des Princes tributaires de Tching.

28. YONG-TÇÉ-HIEN, avant, *Kouang-ou.*

29. HO-YN-HIEN, avant, *Ping-yn-hien*, *Hou-yn.*

30. FAN-CHOUI-HIEN, avant, *Tching-yen-y*, *Hou-lao*, & *Tching-kao-hien.*

KOUÉ-TÉ-FOU.

DEUXIÈME DÉPARTEMENT.

Etoit de l'ancienne Province de Yu-tchéou, & où les Princes tributaires de Song, collatéraux des Tchéou, tenoient leur Cour : *Song-koué.* Ce département fut partagé entre les Rois de Tſi, de Tchou & de Oueï. Il porta les noms de *Tang-kiun*, *Chang-kiéou*, *Leang-koué*, *Leang-kiun*, *Leang-tchéou*, *Song-tchéou*, *Soui-yang-kiun*, *Suen-ou-kiun*, *Koué-té-kiun*, *Nan-king*,

Song-tching & *Koué-té-tchéou.* Les Villes de ſon diſtrict ſont :

1. LOU-Y-HIEN, anciennement, *Ko-pé-koué*, *Ning-ling-hien*, *Ming-lou* & *Ou-ping-hien.* Elle appartenoit aux anciens Princes tributaires de Song.

2. HIA-Y-HIEN, avant, *Lou-y*, *Hia-y* & *Y-ou.*

3. YONG-TCHING-HIEN, avant, *Mang-hien*, *Taï-kiéou* & *Lin-ſoui.*

4. YU-TCHING-HIEN, anciennement, *Yu-koué*, *Yu-hien* & *Tong-yu-tchéou.*

5. SOUI-TCHÉOU, avant, *Siang-y-hien* & *Kong-tchéou.*

6. KAO-TCHING-HIEN, avant, *Kao-yang*, *Tching-ngan*, *Kou-tching*, *Sſé-hien.*

7. CHÉ-TCHING-HIEN, anciennement, *Tchu-ſiang-chi-y* & *Ché-hien.*

TCHANG-TÉ-FOU.

TROISIÈME DÉPARTEMENT.

Etoit de l'ancienne Province de Ki-tchéou, & la demeure de Ho-tan-kia, Empereur de la Dynaſtie des Chang. Elle paſſa ſucceſſivement ſous la domination des Princes tributaires de Tçin & de Oueï. Ses noms anciens ſont : *Han-tan*, *Oueï-kiun*, *Yé-tou*, *Siang-tchéou*, *Sſé-tchéou*, *Tſing-lou*, *Yé-kiun* & *Tchao-té-kiun.* Les Villes de ſon reſſort ſont au nombre de ſix.

1. TANG-YN-HIEN, avant, *Kiang-ly*, *Tang-yuen-hien.*

2. LIN-TCHANG-HIEN, avant, *Yé-hien* & *Lin-tchi-hien.*

3. LIN-HIEN, avant, *Long-liu*, *Lin-liu*, *Yen-tchéou* & *Lin-tchéou.*

4. TSÉ-TCHÉOU, avant, *Lin-choui-hien*, *Hoeï-tchéou*, *Tchao-y-hien* & *Kan-yuen-kiun.*

5. OU-NGAN-HIEN dont le nom n'a point changé.

6. CHÉ-HIEN, anciennement, *Mou-hien* & *Tong-tchéou.*

OUEI-HOEI-FOU.

QUATRIÈME DÉPARTEMENT.

Etoit, dans l'origine de la Monarchie, de la Province de Ki-tchéou. Chéou-ſin, Empereur des Chang, y tint ſa Cour. Ses noms anciens ſont : *Kou-oueï*, *Tchao-ko-kiun*, *Ki-kiun*, *Y-tchéou*, *Oueï-tchéou*, *Ho-ping-kiun*. Du tems des Tſin elle faiſoit partie du Ho-tong. Les Villes de ſon diſtrict ſont :

1. TSOU-TCHING-HIEN, anciennement, *Tſou-koué*, *Nan-yen-koué* & *Tſou-tchéou*.

2. 3. SIN-HIANG-HIEN & HOE-KIA-HIEN dont les noms n'ont point changé.

4. KI-HIEN, anciennement, *Mou-yé*, *Tchao-ko*, *Ki-tchéou*.

5. HOEÏ-HIEN, anciennement, *Kong-pé-koué*, *Kong-hien*, *Kong-tching*, *Kong-tchéou*, *Ho-ping*, *Sou-men* & *Hoeï-tchéou*.

HOAI-KING-FOU.

CINQUIÈME DÉPARTEMENT.

Étoit compris dans l'ancienne Province de Ki-tchéou & c'étoit le pays de *Tan-hoaï*. Il appartint aux Princes tributaires de Oueï. Ses noms anciens ſont : *Ho-noui*, *Hoaï-tchéou*, *Nan-hoaï*, *Tſing-nan*, *Hoaï-mong* & *Hoaï-king*. Les Villes de ſon dictrict ſont :

1. TSI-YUEN-HIEN, anciennement, *Si-tſi-tchéou*, *Si-tſi-hien* *Tſi-yuen-tcheou*. Elle appartint aux Princes tributaires de Tçin & de Ou dans les tems féodaux.

2. SUN-OU-HIEN, avant, *Sun-ou*, *Nan-yang-tching* & *Si-ſun-ou-hien*.

3. OU-CHÉ-HIEN, anciennement, *Hoay-y*, *Hoay-hien* & *Che-tcheou*.

4. MONG-HIEN, anciennement, *Ho-yang*, *Ta-ki* & *Mong-tcheou*. Ou-ouang y rassembla les *Tchu-heou* ou Princes tributaires.

5. OUEN-HIEN, avant, *Ping-tcheou*.

HO-NAN-FOU.

SIXIÈME DÉPARTEMENT.

Porte le nom de la Province dont elle est, quoiqu'elle n'en soit pas la Capitale. Dans l'ancien partage de la Chine elle étoit de la Province de Yu-tchéou. Elle est grande & fort peuplée, & le pays qui l'environne, quoique plein de montagnes, ne le cède guère aux autres pour la fertilité. Elle fut connue d'abord sous le nom de *Lo-yang*; les Tsin lui donnèrent celui de *San-tchuen*, parce qu'elle est située entre trois rivières; enfin les Han l'appellèrent *Ho-nan-kiun*. Ses autres noms ont été *Lo-yang*, *Lo-tchéou*, *Tong-king*, *Yu-tchéou*, *Tong-tou*, *Si-tou*, *Si-king*, *Té-tchang-kiun*, *Tchong-king*, *Kin-tchang-fou*, *Ho-nan-lou*, & enfin les Ming lui donnèrent le nom de *Ho-nan-fou*, qu'elle porte encore aujourd'hui. Les Han orientaux, les Oueï du *San-koué* & les premiers Empereurs de Tçin y avoient leur Cour. Le séjour de ces Princes en cette Ville a donné occasion à plusieurs de ces noms. Elle compte dans son district.

1. KONG-HIEN, appellée par les Tchéou *Kong-pé-y*.

2. MONG-TSIN-HIEN, appellée par les Tchéou *Mong-tsin*, & ensuite *Ho-yang*, *Ho-tsing-hien* & *Mong-tchéou-ten*.

3. Y-YANG-HIEN, avant, *Y-yang-kiun*, *Y-yang-tchéou*, *Kan-tang*, *Hiong-tchéou*, *Hiong-hien*, *Fou-tchang* & *Fou-king*.

4. TENG-FONG-HIEN, avant, *Pi-yang-tching*, *Song-yang*.

5. YONG-NING-HIEN, avant, *Pey-yang-hien* & *Hiong-eulh-hien.*

6. SIN-NGAN-HIEN, avant, *Sin-ngan*, *Tong-heng* & *Tchong-tchéou.*

7. 8. YEN-TCHI-HIEN qui, ſous les Tchéou, appartenoit aux Princes tributaires de Han, & *Lou-chi-hien* n'ont point changé de nom.

9. SONG-HIEN, avant, *Yn-tchuen*, *Y-tchéou*, *Y-yang*, *Y-kiué*, *Chun-tchéou* & *Song-tcheou.*

10. CHEN-TCHÉOU appartenoit, ſous la troiſième race, aux Princes de Tçin, puis à ceux de Han. Ses noms anciens, *Chen-hien*, *Hong-nong*, *Chen-fou*, *Chen-kiun*, *Tang-hing-fou*, *Pao-y*, *Pao-ping* & *Si-ngan.*

11. LING-PAO-HIEN, avant, *Nong-nong.*

12. MIN-HIANG-HIEN, avant, *Ting-tchéou* & *Hou-tching.*

NAN-YANG-FOU.

SEPTIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville, une des plus célèbres de la Chine, poſsède un diſtrict très-étendu & abondant en toutes choſes. Elle étoit de l'ancienne Province de Yu-tchéou & appartint, ſous la troiſième race, aux Princes de Tchou, puis à ceux de Han. Elle a porté les noms de *Nang-yang-kiun*, *Nan-yang-koué*, *King-tchéou-kiun*, *Yuen-tchéou*, *Teng-tchéou* & *Chin-tchéou*; elle commande à douze Villes.

1. TCHIN-PING-HIEN, avant, *Ngan-tchong.*

2. TANG-HIEN, avant, *Pi-yang*, *Tong-king*, *Hoaï-tcheou*, *Hien-tcheou*, *Pi-tchéou*, *Hoaï-ngan-kiun*, *Tang-tcheou.*

3. PI-YANG-HIEN, & ſous les Han, *Ou-yn*; ſous les Oueï orientaux *Lin-ou.*

4. TONG-PE-HIEN, ſous les Han, *Fou-yang-hien.*

5. NAN-TCHAO-HIEN, Ville ainſi appellée depuis les Empereurs de la famille des Ming.

6. TENG-TCHEOU étoit, ſous les Tchéou, la Principauté de *Teng-heou.* Elle a été appellée ſous les Tſin, *Jang-y*, ſous les Han, *Jang-hien*, & depuis *Keng-tcheou*, *Nan-yang*, *Siuen-hoa*, *Hoé-ching*, *Ou-tching.*

7. NOUI-HIANG-HINHIEN, avant, *Tchong-hiang*, *Si-hien* & *Si-yang.*

8. SIN-YÉ-HIEN, avant, *Y-yang* & *Y-yang-kiun.*

9. SI-TCHUEN-HIEN, avant, *Si-yang.*

10. YU-TCHEOU, avant, *Fang-tching*, *Chun-yang*, *Siang-y*, *Péſong* & *Lou-chéou.*

11. OU-YANG-HIEN, & avant, *Ou-yang-kiun* & *Ou-hien.*

12. YÉ-HIEN, & avant, *Chin-tchu*, *Léang-y*, *Siang-tchéou*, *Ting-nan*, *Nan-ſiang-tching*, *Yé-tchéou*, *Sien-ou-hien*, *Sien-tao.* C'étoit l'ancienne Principauté de *Yng-tſé-koué.*

JU-NING-FOU.

HUITIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville, qui en compte treize autres dans ſon reſſort, étoit de l'ancienne Province de Yu-tchéou. Elle a porté les différens noms de *Junan*, *Hiven-hou*, *Yu-tchéou*, *Hing-taï*, *Tſong-koan-fou*, *Chou-tchéou Tchin-tchéou*, *Tſaï-tchéou*, *Hoai-kang*, *Tching-nan.*

1. TCHING-YANG-HIEN, & avant, *Y-yang*, *Pao-tching*, *Tching-kieou*, *Hoaï-yang.*

2. CHANG-TSAÏ-HIEN, & avant, *Lin-ju*, *Ou-tſin.* Elle étoit, ſous la troiſième Famille Impériale, de la Principauté de Tsaï, *Tſaï-koué.*

3. SIN-TSAÏ-HIEN, & avant, *Pé-ſin-tſaï*, *Tſaï-tchéou*, *Kouang-ning*, *Chou-tchéou*, *Ju-pé.* Cette Ville eſt l'ancienne *Liu-koué*, où les Princes tributaires de Tſaï tenoient leur Cour.

4. SI-PING-HIEN, anciennement, *Pé-tſé-koué*, *Siang-tching*, *Ouen-tching.*

5. SOUI PING-HIEN, anciennement, *Fang-tſé-koué*, *Hao-fang*, *Ou-fang*, *Soui-ning* & *Soui-ping.*

6. SIN-YANG-TCHEOU, anciennement, *Y-yang*, *Song-ngan*, *Ssé-tchéou*, *Pé-ſsé-tcheou*, *Yng-tchéou*, *Chin-tcheou*, *Y-tchéou*, *Y-yang.*

7. LO-CHAN-HIEN, anciennement, *Yen-hien*, *Kao-ngan*, *Nan-hiong-tchéou*, *Lou-yang*, *Lou-tchéou*, *Lou-chan.* Elle fut aux anciens Princes tributaires de Tſaï.

8. HO-CHAN, & avant, *Kiang-koué*, *Lang-chan* & *Ngan-tchang.*

9. KOUANG-TCHEOU, & avant, *Ko-yang*, *Kouang*, *Kou-yang*, *Kouang-chan.* Elle étoit de l'ancienne Province de Yang-tchéou.

10. KOUANG-CHAN-HIEN, & avant, *Kouang-tching* & *Kouang-tchéou.*

11. KOU-CHI-HIEN, anciennement, *Léao-koué*; & enſuite, *Mong-hien*, *Tſin-hien*, *Léao-hien*, *Sin-tſaï* & *Hoeï-tchéou.*

12. SI-HIEN, anciennement, *Si-héou-koué*; & depuis, *Ju-nan*, *Tong-yu-tchéou*, *Siyu-tchéou*, *Hoaï-tchéou*, *Si-tchéou.*

13. CHANG-TCHING-HIEN, avant, *Yn-tching-hien*, *Y-tchéou.* C'étoit, ſous les Tchéou, *Hoang-koué.*

JU-TCHEOU.

NEUVIÈME DÉPARTEMENT.

Quoique cette Ville ne ſoit pas du nombre des *Fou*, on la joint à leur ſuite, à cauſe de l'étendue de ſon départe-

ment. Elle commande à quatre Villes. Elle est située sur le bord septentrional du *Ju-ho*, dont elle a emprunté son nom. C'étoit, sous les Tchéou, le pays de *Ou-man-tsé*, qui passa sous la domination des Princes tributaires de Han. Ses anciens noms ont été : *Ho-nan-kiun*, *Pé-king-tchéou*, *Ho-tchéou*, *Siang-tching*, *Lin-ju*, *Lou-haï*.

1. LOU-CHAN-HIEN, & anciennement, *Tching-y*, *Lou-yang*, *Kouang-tchéou*, *Lou-tchéou*, *Lou-hien*.

2. HIA-HIEN, & anciennement, *Pien-y*, *Long-chan*, *Chun-yang*, *Ju-nan*, *Fou-tching* & *Hia-tching*.

3. PAO-FONG-HIEN, & sous les Tang, *Long-hing*.

4. Y-YANG-HIEN, & avant, *Song-tchéou* & *Song-hien*.

PROVINCE DE CHENSI.

Cette Province, qui confine à la Tartarie, au Kokonor & au pays de Sifan, est bornée par de hautes montagnes qui la séparent, au midi, du Sé-tchuen & du Hou-kouang; à l'est, du Chan-si. Elle s'étend à l'occident plus qu'aucune des autres Provinces de la Chine, & il est constant qu'elle a été celle où les premiers Chinois s'établirent, & pendant très-long-tems les Empereurs y ont tenu le siége de leur Empire. Son climat est tempéré; on y trouve beaucoup de rhubarbe, du miel, de la cire, du musc, une espèce de sandal, du plomb rouge, du charbon de terre, la pierre *Hiang-hoang*, à laquelle on attribue d'excellentes propriétés. Il s'y trouve aussi des mines d'or fort riches; mais qu'il est défendu d'exploiter. Cette Province, qui se partage en orientale & en occidentale, contient huit *Fou*, & un grand nombre de *Hien* ou Villes du troisième ordre.

SI-NGAN-FOU.

PREMIER DÉPARTEMENT.

Cette Capitale du Chensi, si long-tems la Capitale de toute la Chine, & le séjour des Empereurs, étoit, dans les commencemens de la Monarchie, de la Province de Yong-tchéou. Le nom de *Si ngan*, c'est-à-dire, *le repos de l'occident*, qu'elle porte aujourd'hui, lui vient des Ming; on l'appelloit avant, *Koan tchong*, *Oueï-nan*, *Nui-ſsé*, *San-fou*, *Kouan-nui*, *King-tchao*, *Yong-tchéou*, *Yéou-koué*, *Yong-ping*, *Yong-hing*, *Ngan-ſi-lou*, *Fong-yuen*, *Tçin-tchang*, *Tſin-yuen-lou* & *Tchang ngan*. En 1625 on trouva dans un Village, près de cette Capitale, un superbe monument qui prouve que les Syriens entrèrent à la Chine, & y firent fleurir le Christianisme: ce monument, le plus beau qu'on puisse voir & le mieux conservé, est de l'an 782. Voici les Villes du district de Si-gnan fou.

1. HIEN-YANG-HIEN, avant, *Sin-tching*, *Oueï-tching* & *Ché ngan*.

2. HING-PING-HIEN, & avant, *Oueï-ly*, *Hoay-li*, *Ping ling*, *Tchi-ping*, *Kin-tching*, *Taï-kiéou*, *Fi-kiéou* & *Méou-ling*.

3. LIN-TCHANG-HIEN, & avant, *Li-ou-koué*, *Li-y*, *Sin-fong*, *King-chan*, *Hoeï-tchang*, *Tchao-yng*.

4. KING-YANG-HIEN, & avant, *Tchi-yang*, *Ting-tchéou*.

5. KAO-LING-HIEN, & avant, *Lou-yuen*.

6. HOU-HIEN, & avant, *Hou-koué*, *Tſong-koué* & *Hou-kan-ting*.

7. LAN-TIEN-HIEN, avant, *Yu-chan*, *Pé-lou*.

8. 9. 10. 11. CHAN-YANG, CHANG-NAN, FOU-PING & SAN-CHOUI, quatre *Hien* dont on n'a point changé les noms.

12. LI-CHÉ-HIEN, & avant, *Tchéou-nan* & *Y-chéou*.

13. SAN-YUEN-HIEN, avant, *Tchi-yang* & *Hoa-tchi.*

14. OUEÏ-NAN-HIEN, avant, *Nan-ſin-fong.*

15. CHANG-TCHEOU, avant, *Chang-lo*, *Lo-tchéou.*

16. TCHIN-NGAN-HIEN, avant, *Ngan-yé*, *Kien-yuen*, *Kien-yéou.*

17. LO-NAN-HIEN, avant, *Kiu-yang.*

18. TONG-TCHEOU, anciennement, *Tahie-koue*, *Ho-chang*, *Fong-tſiang*, *Si-hoa*, *Kouang-koué*, *Tchong-ou*, *Ting-koué.*

19. TCHAO-Y-HIEN, ſous les Tchéou, *Pou-koan*; & depuis, *Nan-ou-ſiuen*, *Ho-ſi.*

20. HO-YANG-HIEN, & anciennement, *Hoa-koué.*

21. TENG-TCHING-HIEN, & avant, *Tchang-ning.*

22. PÉ-CHOUI-HIEN, ſous les Tchéou, *Pong-ya*, *Pong-oueï*; & depuis, *Li-y-hien*, *Ya-hien.*

23. HAN-TCHING-HIEN, avant, *Hia-yang*, *Chao-léang-y*, *Si-han-tchéou*, *Tchin-tchéou.* Elle appartenoit, ſous les Tchéou, aux Princes tributaires de Han & de Léang.

24. HOA-TCHEOU, ſous les Tchéou, *Kien-lin*; & enſuite, *Hoa-chan*, *Tong-yong*, *Taï-tchéou*, *Hoa-yn*, *Hing-té-fou*, *Tchin-koué*, *Hoé-hoa*, *Tchin-tchang*, *Kin-ngan.*

25. HOA-YN-HIEN, & anciennement, *Ning-tſin*, *Tchang-tſin*, *Sien-tchang*, *Taï-yn.*

26. POU-TCHING-HIEN, & anciennement, *Nan-pé-chouï*, *Pou-tching*, *Fong-ſien.*

27. TIAO-TCHEOU, & anciennement, *Pé-yong-tchéou*, *Y-tchéou*, *Y-kiun-kiun*, *Tſong-tchéou*, *Tſing-ching*, *Kan-y-kiun.*

28. TONG-KOAN-HIEN, & ſous les Tſin, *Tong-koan*, *Hoé-kiun.*

29. KIEN-TCHEOU, & anciennement, *Fong-tien-hien*, *Hoeï-ching-kiun*, *Li-tchéou.*

30. LI-SIUEN-HIEN, anciennement, *Ning-ni-hien.*

31. YONG-TCHEOU-HIEN, avant, *Kouang-chéou.*

32. PIN-TCHEOU étoit l'ancienne Principauté de *Pin-koué*, où étoit établie la Famille de Ouen-ouang; on l'a appellée depuis, *Sin-pin*, *Nan-pin*, *Tsing-nan.*

33. CHUN-HOA-HIEN, avant, sous les Song, *Li-yang-tchin.*

FONG-TSIANG-FOU.

DEUXIÈME DÉPARTEMENT.

Etoit de l'ancienne Province de Ki-tchéou, sous la troisième Dynastie Impériale; avant, elle étoit de celle de Yong-tchéou. Elle tomba sous la puissance des Princes tributaires de Tsin, qui parvinrent depuis à l'Empire de toute la Chine. On lui a donné les noms de *Tchong-ti*, *Fou-fong*, *Tsin-koué*, *Tsin-ping*, *Yong-tching*, *Ki-tchéou*, *Ki-yang*, *Si-king*, *Koan-si*, *Tsin-fong*, *Tien-hing*. Elle compte, dans son département, sept Villes auxquelles elle commande.

1. KI-CHAN-HIEN, sous les Héou-tchéou, *San-long-hien.*

2. PAO-KI-HIEN, avant, *Tchin-tsang*, *Fou-tsin*, *Yuen-tchuen*, *Hien-tchéou.*

3. FOU-FONG-HIEN, anciennement, *Ki-yang-tchin*, *Yen-tchéou* & *Oueï-tchuen.*

4. MEY-HIEN, avant, *Ping-yang*, *Mey-tching*, *Siun-tchéou.* Elle étoit anciennement de la Principauté de Taï.

5. LIN-YEOU-HIEN, avant, *Fong-si*, *Lin-tchéou.*

6. LONG-TCHEOU, sous les Han, *Kien-hien*; & depuis, *Long-tong*, *Kien-yang.*

7. KIEN-YANG-HIEN, avant, *Kien-yang-kiun.* Sous le règne des Han, elle étoit du district de Yu-mi.

HAN-TCHONG-FOU.

TROISIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville ainsi nommée à raison de la situation de son territoire, borné à l'orient & à l'occident par la rivière de Han, faisoit partie anciennement des Provinces de Yong-tchéou & de Léang-tchéou. Sous la troisième race elle appartint aux Princes de Tsin, puis à ceux de Tchou. C'est de-là que Liéou-pang, Fondateur de la Dynastie des Han, prit son essor & se fraya une route qui le conduisit à la Capitale de l'Empire à travers des précipices & des montagnes affreuses. Les ouvrages étonnans qu'il fit pour dresser cette route valurent à Chang-léang, son Général, qui les dirigea, les honneurs de l'apothéose, & à lui le Trône de la Chine. Elle a porté les divers noms de *Leang-tchéou*, de *Han-nan-tching*, de *Y-tchéou-pou*, de *Han-ning*, de *Han-tchuen*, de *Pao-tchéou*, de *Hing-yuen*. Les Villes de son ressort sont au nombre de quinze.

1. PAO-TCHING-HIEN, anciennement, *Pao-koué*, *Pao-tchong*, *Pao-noui*. La fameuse Pao-ssé y est née.

2. TCHING-KOU-HIEN, avant, *Lo-tching*.

3. YANG-HIEN, sous les Han *Tang-tching-hien*, & depuis, *Hing-tao*, *Yang-tchéou*, *Yuen-tchéou*, *Ou-kang-kiun*.

4. SI-HIANG-HIEN, sous les Han *Nan-yang*, & depuis, *Si-yang*, *Fong-ning*, *Yang-tchéou*,

5. FONG-HIEN, anciennement, *Léang-siuen*, *Nan-ki-tchéou*, *Fong-tchéou*, *Ho-tchi-kiun*, *Ou-hing-kiun*.

6. 7. 8. 9. NING-KIANG-TCHEOU, *Ping-li-hien*, *Tsé-yang-hien* & *Pé-ho-hien* dont les noms sont restés les mêmes.

10. MIEN-HIEN, ſous les Han *Mien-yang* & depuis *Po-mong*, *Hing-tchéou*, *Si-hien* & *Mien-tchéou*.

11. LIO-YANG-TCHEOU, anciennement, *Tſié-hien*, *Hing-tchéou*, *Chun-tching*, *Mien-tchéou*.

12. HING-NGAN-TCHEOU, anciennement, *Yong-koué*, *Oueï-hing*, *Tong-léang*, *Kin-tchéou*, *Ngan-kang*, *Han-nan*, *Tchu-ſin*, *Yong-ou* & *Tchao-hoa*.

13. CHÉ-SIUEN-HIEN, avant, ſous les Tang, *Ou-ngan*.

14. SIUN-YANG-HIEN, ſous les Han *Fan-yang*.

15. HAN-YN-HIEN, ſous les Han, *Ngan-yang*; ſous les Tçin, *Ngan-kang*; ſous les Tang, *Sin-ngan*.

PING-LEANG-FOU.

QUATRIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville attribuée à l'ancienne Province de Yong-tchéou, étoit, ſous la troiſième race, le pays de *Tchao-na*. Elle a porté les noms de *Ngan-ting*, de *Ou-tchéou*, de *Keng-yuen*, de *Hing-oueï*. Celui de *Ping-léang* lui a été donné à raiſon de la température de ſon climat; celui de *Keng-yuen*, parce qu'elle eſt proche des ſources de la rivière de Keng. Elle commande à neuf autres Villes.

1. TSONG-SIN-HIEN, ainſi nommée depuis les Tang.

2. HOA-TING-HIEN, avant, *Tchin-tçé-kiun*, *Y-tchéou*.

3. TCHIN-YUEN, avant, *Kao-ping*, *Taï-ping*, *Yuen-tchéou*.

4. KOU-YUEN-TCHEOU, avant, *Ping-kao*, *Kaï-yuen-pao*, *Kaï-tching*.

5. KING-TCHEOU, avant, *Ngan-ting*, *Tchang-hoa-kiun*.

6. LING-TAÏ-HIEN, anciennement, *Mié-ſiu-tchi-koué*.

7. TSING-NING-TCHEOU, avant, *Long-yu-hien*.

8.

8. TCHUANG-LEANG-HIEN, tantôt *Lou* & tantôt *Tchéou.*

9. LONG-TÉ-HIEN, sous les Song, *Long-tching-tchaï* & *Long-té-tchaï.*

KONG-TCHANG-TCHEOU.

CINQUIÈME DÉPARTEMENT.

Etoit, comme la précédente, de l'ancienne Province de Yong-tchéou. Sous la troisième race elle appartenoit aux Barbares appellés Kiang-yueï. Ses anciens noms sont : *Tien-choui*, *Siang-ou*, *Han-yang*, *Oueï-tchéou*, *Nan-ngan*, *Long-si*, *Tong-yuen*, *Kong-tchéou.* Elle compte dans son ressort dix-sept Villes qui sont :

1. NGAN-TING-HIEN, appellée avant, *King-si.*

2. HOEÏ-NING-HIEN, avant, *Hoeï-tchéou*, *Si-hoeï*, *Sin-hoeï*, *Si-ning.*

3. 4. TONG-OUEÏ-HIEN & LI-HIEN qui n'ont point changé de nom.

5. TCHANG-HIEN, avant, *Yen-tchuen-tchaï* & *Yen-tchuen-tchin.*

6. NING-YUEN-HIEN, avant, sous les Song, *Ning-yuen-Tchaï.*

7. FOU-KIANG-HIEN, avant, *Ki-hien*, *Han-yang*, *Tang-ting*, *Ki-tching*, *Fou-tchéou.* C'étoit anciennement le pays de Mou-ki-yueï.

8. SI-HO-HIEN, avant, *Tchang-tao*, *Si-ho-tchéou.*

9. TCHING-HIEN, avant, *Tchéou-tchi-kiun*, *Nan-tsin-tchéou*, *Tching-tchéou*, *Tong-kou*, *Ouen-tchéou*, *Tong king-fou.*

10. TSIN-TCHEOU étoit, sous la troisième race, la Principauté des Tsin. Elle a porté depuis les noms de *Tien choui*, *Han-yang*, *Tchin-yuen.* C'étoit anciennement le pays de *Tching-ki.*

11. TSIN-NGAN-HIEN, avant, ſous les Song, *Na-kia-tching.*

12. TSING-CHOUI-HIEN, avant, *Koueï-tchéou* & *Chang-koueï-tchin.*

13. LI-HIEN, ainſi appellée par les Ming & dont le nom n'a point changé.

14. KIAÏ-TCHEOU, avant, *Ou-tou*, *Ou-kiaï*, *Ou-tchéou*, *Yong-tou*, *Kiaï-tchéou.*

15. OUEN-HIEN, avant, *Yn-ping-kiun*, *Ouen-tchéou.*

16. HOEÏ-TCHEOU, avant, *Ho-tchi-hien*, *Kouang-hoa-kiun.*

17. LEANG-TANG-HIEN & ſous les ſeconds Oueï, *Léang-tang-kié.*

LIN-TAO-FOU.

SEIZIÈME DÉPARTEMENT.

Ce département eſt ſitué dans le pays où la grande muraille finit. Il étoit de l'ancienne Province de Yong-tchéou, & appartint, ſous la troiſième race, aux peuples Si-kiang. La Ville de *Lin-tao* a porté anciennement les noms de *Long-ſi*, de de *Ti-tao*, de *Ou-chi*, de *Kin-ti* ou *Kin-tching*, c'eſt-à-dire, *pays d'or*, à raiſon de ce métal qu'on y ramaſſe; *Lin-tchéou*, *Ou-tching*, *Tchin-tao*, *Yen-tchéou*, *Hi-tchéou.* Elle commande à quatre Villes qui ſont:

1. OUEÏ-YUEN-HIEN, avant, ſous les Han, *Chéou-yang.*

2. LAN-TCHEOU, ſous les Han, *Kin-tching-kiun*; enſuite *Ou-tchi*, *Kin-tching.*

3. KIN-HIEN, ſous les Song, *Kin-tchéou.*

4. HO-TCHEOU, Ville ainſi appellée par les Ming.

KING-YANG-FOU.

SEPTIÈME DÉPARTEMENT.

Etoit située dans l'ancienne Province de Yong-tchéou. Sous la deuxième & troisième race on l'appelloit *Pépin.* Avant l'élévation des Tsin à l'Empire c'étoit le pays des Y-tou-yueï. Tsin chi-hoang-ti, en chassa ces Tartares & le nomma *Péti.* Cette Ville porta depuis les noms de *Sou-tchéou*, de *King-tchéou*, de *Hong-hoa*, de *Ho-choui*, de *Ngan-hoa*, de *Chun-hoa*, de *Ngan-ting*, de *Ou-tsing*, de *King-tchéou*, de *Hoan-tchéou*, de *Hoan-king*, de *Ngan-koué*, de *Ting-ngan*, de *King-yuen*; elle commande à quatre Villes.

1. HO-CHOUI-HIEN, sous les Oueï occidentaux & les Soui, *Oueï-tchéou*, *Hoa-tchi-hien.*

2. HOAN-HIEN, avant, *Hoan-tchéou*, *Hoeï-tchéou*, *Ngan-lo*, *Tong-yuen.*

3. NING-TCHEOU, avant, *Y-kiu-hien*, *Hoa-tchéou*, *Pin-tchéou*, *Hing ning.*

4. TCHIN-NING-HIEN, avant, *Yang-tchéou* & *Lo-tchuen.*

YEN-NGAN-FOU.

HUITIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville & son département n'ont pas toujours appartenu à la Chine. Tsin-chi-hoang-ti qui en fit la conquête la sépara de la Tartarie par une grande muraille. Les Han l'appelloient *Tsié-koué*; depuis elle a porté les noms de *Tong-ouan*, *Kin-ming*, *Tong-hia*, *Yen-tchéou*, *Tchong-y*, *Tchang-ou.* Elle commande à vingt-sept autres Villes.

1. NGAN-SÉ-HIEN, avant, *Kouang-lo*, *Kin-ming*, *Pé-ou-tchéou* & *Ngan-sé-pao.*

2. KAN-SIUEN-HIEN, ſous les Tang, *Fou-lou.*

3. NGAN-TING-HIEN, ſous les Song, *Ngan-ting-pao.*

4. PAO-NGAN-HIEN, tantôt *Kiun* & tantôt *Tchéou.*

5. Y-TCHUEN-HIEN, avant, *Tan-yang* & *Tan-tchéou.*

6. YEN TCHUEN-HIEN, avant, *Ouen-ngan*, *Ngan-min* & *Yen-choui.*

7. YEN-TCHANG-HIEN, avant, *Kouang-ngan*, *Yen-ngan* & *Pélien-tchéou.*

8. TSING-KIEN-HIEN, ſous les Song, *Tſing-kien-tching.*

9. FOU-TCHEOU, avant, *Hing-tching*, *Tong-tſin*, *Pé-hoa*, *Fou-tching*, *Lo-kiao*, *Pao-ta* & *Kang-ting.*

10. LO-TCHUEN-HIEN, ſous les Héou-ouei, *Fou-tching-kiun.*

11. TCHONG-POU-HIEN, avant, *Noui-pou-hien.*

12. Y-KIUN-HIEN, avant, *Y-kiun-hoeï-kiun*, *Y-tchéou.*

13. SOUI-TÉ-TCHEOU, ſous les Han, *Tiao-yn-hien;* depuis elle devint la demeure de Hé-lien-popo, Fondateur des Hia, & porta les noms de *Chang-kiun*, *Soui-tchéou*, *Chang-tchéou*, *Soui-té-tching* & *Soui-té-kiun.*

14. MI-TCHI-HIEN, avant, *Mi-tchi-tchaï*, *Mi-tchi-tching.*

15. KIA-TCHEOU, avant, *Tchong-hiang*, *Tching-hiang* & *Tçin-ning.*

16. HAO-PAO-HIEN, ſous les Song, *Hao-pao-tchaï.*

17. CHIN-MOU-HIEN, avant, *Lin-tchéou*, *Sin-tſin*, *Hao-eulh*, *Kien-ning*, *Tchin-ſi* & *Yun-tchéou.*

18. FOU-KOU-HIEN, avant, *Yong-ngan*, *Tſing-kang*, *Lin-fou* & *Fou-tchéou.*

19. NING-HIA-OUEÏ étoit appellée ſous les Tſin & les Han *Sou-fang*, & c'eſt où le Prince Hélien-popo tenoit ſa Cour. Elle a porté les noms de *Hia-tchéou*, de *Hoaï-yuen*, de *Hong-hoa*, de *Hing-tchéou*, de *Hing-king*, de *Tchong-hing*, de *Ning-hia-lou* & de *Ning-hia-fou.*

20. TAO-TCHEOU-OUEÏ appartenoit aux Tou-kou-hoen. On l'a appellée *Tao-yang*, *Tao-tchéou*, *Lin-tao*, *Lin-tan* & *Lin-tchéou*.

21. MIN-TCHEOU-OUEÏ, cette Ville, appellée auparavant *Min-tchéou*, ensuite *Ho-tching-kiun* & *Si-ho-tchéou*, appartenoit anciennement aux peuples Kiang.

22. HO-TCHEOU-OUEÏ, appartint, comme la précédente, aux Kiang. On l'a appellée *Pao-han*, *Ngan-hiang* & *Ning-ho*.

23. TSING-LOU-OUEÏ, qui appartint également aux Kiang, s'est appellée *Hoeï-ning*, *Hoeï-tchéou*, *Ming-cha*, *Si-hoeï*, *Sou-tchéou*, *Lou-ouen*, *Pao-tchuen*, *Sin-hoeï* & *Si-ning*.

24. KAN-SOU-OUEÏ faisoit anciennement partie du Royaume des Yué-tchi, & appartint ensuite aux Hiong-nou. Ses anciens noms sont : *Tchang-yé*, *Si-léang*, *Kan-tchéou*, *Tching-y*, *Siuen-té-fou*, *Kan-sou-lou*, *Kan-tchéou-lou*.

25. SOU-TCHEOU-OUEÏ, avant, *Tsiou-tsiuen-kiun*. Elle appartint anciennement aux *Yuei-tchi* & aux *Hiong-nou*.

26. LEANG-TCHEOU-OUEÏ, avant, *Ou-ouei-kiun*, *Si-léang-fou*, *Si-léang-tchéou*.

27. SI-NING-OUEÏ, avant, *Hoang-tchong*, *Po-kiang*, *Si-ping*, *Chen-tchéou*, *Lo-tou*, *Si-ning-tchéou*. Cette Ville appartenoit anciennement aux Si-kiang.

PROVINCE DE TCHÉ-KIANG.

Cette Province, une des plus considérables de la Chine par sa fertilité, son commerce & ses richesses, est tellement coupée de rivières & de canaux de communication qu'on peut y voyager par eau comme par terre, avec autant de facilité que d'agrément. Ses soieries sont à meilleur compte

& préférées à celle des autres Provinces, à cauſe du ſoin qu'on y a de tailler les mûriers & de les tenir courts. Le *Pé-tſi*, excellent fruit, y eſt plus commun qu'ailleurs, & on y trouve l'arbre à ſuif. Dans l'ancien partage de la Chine elle étoit de la Province de Yong-tchéou. Elle eſt diviſée en onze *Fou* & en ſoixante-dix-ſept *Hien.*

HANG-TCHÉOU-FOU.

PREMIER DÉPARTEMENT.

Paſſe pour un paradis terreſtre, à raiſon des canaux qui la traverſent de toutes parts, des agrémens qu'elle tire du lac Si-hou qui touche ſes murailles, & du Tſien-tang qui a une lieue de largeur en cet endroit. Le flux & reflux qui s'y remarque eſt grand pendant toute l'année, mais ſur-tout le 18 de la huitième lune, jour où les eaux de la mer, hautes comme des montagnes, y entrent avec tant de violence & de fracas, qu'elles offrent un ſpectacle auſſi rare qu'effrayant. *Hang-tchéou* eſt la *Quin-ſai* de Marco-Polo, ainſi nommée en Chinois (*King-ſsé*) parce que les Song méridionaux y tenoient leur Cour, tandis que les Yuen ou Mongous occupoient la Chine ſeptentrionale. Cette Ville, ſous la troiſième race, appartint ſucceſſivement aux Princes tributaires de Ou, de Yueï & de Tchou. Les anciens noms qu'elle a portés ſont : *Tong-ngan*, *Ou-kiun*, *Tſien-tang-kiun*, *Yu-hang-kiun*, *Ou-ching-kiun*, *Ta-tou-fou*, *Nan-tou-tou*, *Hiu-hang*, *Ou-yuei-koué* ; ſous les Song on l'appelloit *Lin-ngan-fou*. Cette Ville commande à ſept Hien, qui ſont :

1. FOU-YANG-HIEN, avant, ſous les Han, *Fou-tchun* & *Tong-ngan.*

2. HAÏ-NING-HIEN, avant, *Yen-koan-hien*, *Yen-koan-tchéou*, *Haï-ning-tchéou*.

3. YU-HANG-HIEN, ainſi nommée du temps des Tçin.

4. LIN-NGAN-HIEN, avant, *Lin-choui*, *Ngan-koué*, *Y-kin* & *Chun-hoa*.

5. YU-TSIEN-HIEN, avant, *Tſien-tchéou*.

6. SIN-TCHING-HIEN, avant, *Sin-teng*.

7. TCHANG-HOA-HIEN, avant, *Tſé-ki*, *Ou-long*, *Tang-chan*, *Kin-tchang*, *Hoan-chan*, *Ou-tchang*.

KIA-HING-FOU.

DEUXIÈME DÉPARTEMENT.

Ville renommée pour ſa grandeur, ſes richeſſes, la magnificence de ſes bâtimens & dans toutes les rues de laquelle on peut ſe promener à couvert ſous des portiques bien bâtis, ou en bateau à cauſe des canaux dont elle eſt coupée de toutes parts. Sous Yao, cette Ville étoit de la Province de Yang-tchéou; c'étoit le pays appellé *Tchang-choui* & *Tſoui-li*. Elle appartint aux Princes de Ou, puis à ceux de Yueï & de Tchou. Ses noms anciens ſont: *Ou-kiun*, *Hoeï-ki*, *Kia-ho*, *Siéou-tchéou*, elle commande à cinq Villes qui ſont:

1. KIA-CHEN-HIEN, ainſi nommée par les Ming.

2. HAÏ-YEN-HIEN, avant, *Chen-ou*, *Ou-yuen*; le nom de *Haï-yen* lui vient de ſes marais d'où on tire le ſel.

3. 4. PING-HOU & TONG-HIANG, deux *Hien* ainſi nommés par les Ming.

5. TSONG-TÉ-HIEN, ſous les Yuen *Tſong-té-tchéou*.

HOU-TCHÉOU-FOU.

TROISIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville ainsi nommée à cause du lac de Taï sur les bords duquel elle est située, jouit de tous les avantages que procurent un grand négoce, de belles campagnes, des montagnes agréables & des eaux. Elle étoit de l'ancienne Province de Yang-tchéou, & connue sous le nom de Principauté de *Fang-fong-chi*. Elle appartint aux Princes tributaires de Ou, de Yueï & de Tchou. On l'a appellée *Kou-tching*, *Ou-tching*, *Ou-hing* & *Tchao-king*. Elle commande à cinq Villes.

1. TCHANG-HING-HIEN, avant, *Tchang-tching*, *Toui-tchéou*, *Ki-tchéou*.

2. TÉ-TSING-HIEN, avant, *Ou yuen* & *Lin-ki*.

3. OU-KANG-HIEN, avant, *Yong-ngan*, *Ngan-tchéou* & *Ou-tchéou*.

4. NGAN-KI-TCHEOU, avant, *Ngan-ki-hien*.

5. HIAO-FONG-HIEN, ainsi nommée depuis les Ming.

YEN-TCHEOU-FOU.

QUATRIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville dont le territoire est inégal & montagneux ne peut entrer en parallèle avec les précédentes. Elle est cependant renommée pour son vernis & son débit de papier. Elle a appartenu, sous la troisième race, aux Princes de Ou, de Yueï & de Tchou, & a porté anciennement les noms de *Yen-ling*, *Sin-tou*, *Sin-ngan*, *Mou-tchéou*, *Soui ngan*, *Yen-tchéou*, *Sin-ting*, *Kien-té*, *Kien-ngan*. Elle commande à cinq Villes.

1. CHUN-NGAN-HIEN, avant, *Sin-tou*, *Sin-ngan*, *Ki-chan*, *Hoan-chun*, *Tsing-ki*, *Chun-hoa*.

2. TONG-LOU-HIEN ainsi nommée depuis les Princes de Ou.

3. SOUI-NGAN-HIEN, avant, *Sin-ting*.

4. CHÉOU-TCHANG-HIEN, avant, *Sin-tchang*.

5. FEN-CHOUI-HIEN, avant, *Ou-ching*.

KIN-HOA-FOU.

Cinquième Département.

Les Tartares l'ont détruite en partie : elle est fort renommée pour son vin de riz, ses prunes sèches & ses excellens jambons. Elle étoit de l'ancienne Province de Yang-tchéou. Les anciens noms qu'elle a portés sont : *Tgin-tchéou*, *Vou-tchéou*, *Tong-yang*, *Ou-tching*, *Pao-vou-tchéou*, *Pao-ning*, elle commande à sept *Hien*.

1. LAN-KI-HIEN, sous les Yuen, *Lan-ki-tchéou*.

2. 3. TONG-YANG-HIEN & YONG-KANG-HIEN, ainsi nommées par les Princes de Ou.

4. Y-OU-HIEN, sous les Han, *Ou-chang*.

5. OU-Y-HIEN, sous les Tang, *Ou-tching-hien*.

6. POU-KIANG-HIEN, sous les Tang, *Pou-yang*.

7. TANG-KI-HIEN, ainsi appellée par les Ming.

KIU-TCHEOU-FOU.

Sixième Département.

C'est la *Cugui* de Marco-Polo, la plus méridionale de la Province, & voisine du Fou-kien, avec laquelle elle communique par des montagnes de difficile accès, mais dont

une a été taillée en un grand nombre de degrés, pour la facilité des voyageurs. Sur la fin de la troisième race c'étoit le pays de *Pi-kou-mié.* On l'a appellée depuis *Taï-mou*, *Sin-ngan*, *San-kiu* & *Long-yéou.* Elle commande à quatre Villes.

1. LONG-YÉOU-HIEN, avant, *Taï-mou-hien*, *Fong-ngan*, *Long-kiéou*, *Kou-tchéou.*

2. TCHANG-CHAN-HIEN, avant, *Ting-yang*, *Sin-ngan-hien.*

3. KIANG-CHAN-HIEN, avant, *Siu-kiang* & *Li-hien.*

4. KAI-HOA-HIEN, avant, *Kai-hoa-tchang.*

TCHU-TCHEOU-FOU.

SEPTIÈME DÉPARTEMENT.

Est située sur le bord de la rivière de Tong, au milieu de vastes montagnes qui produisent des pins d'une grosseur incroyable, propres à la construction. Cette Ville étoit de l'ancienne Province de Yang-tchéou; elle formoit, sous les Han, la principauté de *Tong-ngéou.* Elle a porté depuis les noms de *Yong-kia-kiun*, *Kouo-tsang*, *Kouo-tchéou*, *Tçin-yun.* Elle commande à neuf *Hien.*

1. 2. TSING-TING-HIEN & TÇIN-YUN-HIEN, ainsi appellées depuis les Tang.

3. SONG-YANG-HIEN, avant, *Song-tchéou* & *Tchang-song-hien.*

4. SOUI-TCHANG-HIEN, & sous les Yuei, *Ping-tchang.*

5. 6. 7. 8. 9. *Long-siuen*, *King-yuen*, *Yun-ho*, *Siuen-ping*, *King-ning*, tous *Hien* dont les noms n'ont point changé.

CHAO-HING-FOU.

HUITIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville, dont toutes les rues ont chacune un canal avec des trottoirs larges & commodes, pavés de grandes

pierres blanches, est préférable à Venise par la limpidité de ses eaux, & par d'autres avantages. Elle étoit de l'ancienne Province de Yang-tchéou, & porta, sous les Tsin, le nom de *Hoeï-ki*; elle porta encore ceux de *Yu-yuei*, de *Ou-kiun*, de *Tong-yang*, de *Yuei-tchéou*, de *Y-tching*, de *Tchin-tong* & de *Tong-tou*. Elle commande à six *Hien*.

1. SIAO-CHAN-HIEN, avant, *Yu-ki* & *Yong-hing*.

2. TCHU-KI-HIEN, autrefois Cour des Princes de Yueï, a porté les noms de *Y-ngan*, & de *Tchu-tsuen-tchéou*.

3. HIU-HIAO-HIEN, avant, *Hiu-hiao-tchéou* & *Yao-tchéou*; étoit de la Principauté des descendans de Chun.

4. CHANG-YU-HIEN, avant, *Tchi-ning*, étoit de la Principauté des descendans de Chun.

5. CHIN-HIEN, avant, *Chin-tchéou* & *Yen-tching-hien*.

6. SIN-TCHANG-HIEN, ainsi nommée depuis les Princes de Ou.

NING-PO-FOU.

NEUVIÈME DÉPARTEMENT.

Ning-po, que les Portugais appellent *Liam-po*, par corruption, possède un territoire extrêmement fertile à cause du grand nombre de canaux dont il est percé de toutes parts. On y fait deux moissons de riz par an. Cette ville fait un très-grand commerce avec les autres Provinces de la Chine, ainsi qu'avec les Européens & les Japonois. Elle étoit de l'ancienne Province de Yang-tchéou, & appartint aux Princes de Yuei. Ses noms anciens sont : *Yong-tong*, *Yuei-tchéou*, *Ming-tchéou*, *Hiu-hiao*, *Ouang-haï*, *Fong-koué*, *King-yuen*. Elle commande à quatre *Hien*.

1. TSÉ-KI-HIEN, ainsi appellée depuis les Tang.

2. FONG-HOA-HIEN, & sous les Yuen, *Fong-hoa-tchéou.*

3. TING-HAÏ-HIEN, avant, *Tsing-haï & Ouang-haï.*

4. SIANG-CHAN-HIEN, & sous les Tçin, *Ning-haï-hien.*

TAI-TCHEOU-FOU.

DIXIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville, qui appartenoit aux Princes de Ou, & tantôt à ceux de Yuei, dépendoit, sous les Tsin, de Ming-tchong, & sous les Han de Tong-ngéou. Elle a été appellée *Tchang-ngan*, *Iin-haï*, *Tchi-tching*, *Haï-tchéou*, *Lin-haï*, *Té-hoa*. Elle commande à cinq Villes.

1. HOANG-YEN-HIEN, avant, *Yong-ning*, *Yong-kia*, *Hoang-yen-tchéou.*

2. TIEN-TAÏ-HIEN, avant, *Nan-tchi-ping*, *Tchi-fong*, *Tang-hing*, *Taï-hing.*

3. SIEN-KIU-HIEN, avant, *Lo-ngan & Yong-ngan.*

4. NING-HAÏ-HIEN, ainsi nommée depuis les Tçin.

5. TAÏ-PING-HIEN, ainsi nommée depuis les Ming.

OUEN-TCHÉOU-FOU.

ONZIÈME DÉPARTEMENT.

La Ville de Ouen-tchéou est appellée la petite Hang-tchéou, à cause de la magnificence de ses édifices. Son port est très-commode, & le flux & reflux de la mer qui entre jusques dans ses murs, facilite beaucoup son commerce. Cette Ville appa tint anciennement aux Princes de Yuei, & ensuite à ceux de Ou. Sous les Tsin, elle dépendoit de Ming-tchong. Les Han l'appellèrent *Tong-nghéou*; les Tçin

& ses Soui, *Yong-kia ;* les Tang, *Tong-kia*, *Tsing-ngan ;* on l'a encore appellée depuis, *Tsing-haï*, *Yng-tao*, *Choui-ngan*. Elle commande à quatre Villes.

1. CHOUI-NGAN-HIEN, avant, *Lo-yang*, *Ngan-yang*, *Ngan-kou*, *Choui-ngan tchéou*.

2. LO-TSING-HIEN, sous les Tçin, *Lo-tching-hien*.

3. PING-YANG-HIEN, sous les Yuen, *Ping-yang-tchéou*.

4. TAÏ-CHUN-HIEN, ainsi nommée depuis les Ming.

PROVINCE DE KIANG-SI.

Elle est nommée Kiang-si, *l'Occident du Kiang*, à cause de sa position presqu'occidentale à l'égard de ce fleuve, de même que le *Kiang-nan* a pris le sien de sa position méridionale à l'égard du même fleuve. Cette Province est si peuplée & les femmes y sont si fécondes, que le pays, malgré la fertilité de ses plaines, suffit à peine à la nourriture de ses habitans. Elle est, de toutes parts, environnée de hautes montagnes dans lesquelles, outre les herbes médicinales, on trouve des mines d'or, d'argent, de plomb, de fer & d'étain; mais ces montagnes inaccessibles sont peuplées par une nation à demi-sauvage qui ne reconnoît point la domination de la Chine, & se gouverne suivant ses loix particulières. Le Kiang si est composé de treize *Fou* ou départemens qui sont comme autant de Provinces. Tous ces départemens étoient de l'ancienne Province de Yang-tchéou, & ont appartenu, sous la troisième race, aux Princes tributaires de Ou, puis aux Tchou. On n'en exceptera que les départemens de *Nan-kang*, de *Kiou-kiang* & de *Ki-ngan*, qui faisoient partie de Yang-tchéou & de King-tchéou.

NAN-TCHANG-FOU.

PREMIER DÉPARTEMENT.

Est située dans une isle, à la source du Po-yang, qui est à son midi. Son territoire est cultivé avec tant de soin, qu'il s'y trouve à peine des pacages pour la nourriture des bestiaux. Nan-tchang étoit anciennement les limites des Etats des Princes de Ou & de Tchou. C'est dans cette Ville que Hong-vou, Fondateur des Ming, prit d'abord le titre de Roi. Sous les Tsin, elle dépendoit de Kiéou-kiang. Les différens noms qu'elle a portés sont : *Yu-tchang*, *Kiang-tchéou*, *Hang-tchéou*, *Long-hing* & *Hong-tou*. Voici les Villes qui relèvent de sa Jurisdiction.

1. FONG-TCHING-HIEN, avant, *Fou-tching*, *Kouang-fong*, *Ou-kao*, *Fou-tchéou*.

2. TSIN-HIEN-HIEN, avant, *Tchong-ling* & *Tsin-hien-tchin*.

3. FONG-SIN-HIEN, sous les Tang, *Sin-ou*.

4. TSIN-NGAN-HIEN, avant, *Tsing-ngan-tchin*.

5. OU-NING-HIEN, avant, *Yu-ning*, *Ning-tchéou*.

6. NING-TCHEOU, sous les Tang & les Ming, *Ning-hien*.

JAO-TCHEOU-FOU.

DEUXIÈME DÉPARTEMENT.

Située sur la rive nord du grand lac Po-yang, & environnée de rivières qui viennent se jetter dans ce lac, son territoire est aussi fertile qu'agréable. Elle est sur-tout renommée pour son commerce de porçelaine, la plus belle de la Chine, qui se fabrique à *Féou-léang*, autrement *King-té-ching*;

gros Bourg de sa dépendance, dans lequel on compte au moins un million d'habitans, & où on entretient cinq cens fours pour la cuire. La matière se tire de Hoei-tchéou, dans le Hou-kouang, & c'est la qualité des eaux de King-té-tching qui en fait tout l'éclat & la beauté. Les anciens noms de Jao-tchéou sont : *Po-yang*, *Ou-tchéou*, *Yong-ping*. Elle commande à six Villes.

1. YU-KAN-HIEN, avant, *Yu-kan-hiéou*.
2. LO-PING-HIEN, avant, *Lo-ngan*.
3. FEOU-LEANG-HIEN, autrement, *King-té-tching*, *Féou-léang-tchéou*.
4. TÉ-HING-HIEN, sous les Tang, *Té-hing-chang*.
5. NGAN-GIN-HIEN, sous les Tçin, *Tçin-hing-yuen*.
6. OUAN-NIEN-HIEN, ainsi nommée depuis les Ming.

KOUANG-SIN-FOU.

TROISIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville, située au milieu de montagnes cultivées & remplies de Bourgs & de Villages, est renommée pour son beau cristal, & pour la fabrique de son papier & de ses chandelles. Sous les Tçin, elle dépendoit de Hoei-ki. Ses anciens noms sont : *Hiu-ou* & *Sin-tchéou*. Elle commande à six *Hien*.

1. YO-CHAN-HIEN, ainsi nommée depuis les Tang.
2. KO-YANG-HIEN, ainsi nommée par les Princes de Ou.
3. KOUEÏ-KI-HIEN, ainsi nommée depuis les Tang.
4. TCHAO-CHAN-HIEN, sous les Yuen, *Tchao-chan-tchéou*.
5. YONG-FONG-HIEN, ainsi nommée depuis les Tang.
6. HING-NGAN-HIEN, ainsi nommée par les Ming.

NAN-KANG-FOU.

Quatrième Département.

Est riche par la fertilité de son territoire, & par le poisson que lui fournissent ses rivières & le lac Po-yang, à l'occident duquel elle est bâtie. Sous les Tsin, elle dépendoit de Kiéou-kiang, & s'appelloit *Sin-tchou;* elle a porté depuis le nom de *Pong-tçé*, sous les Han, & dépendoit alors de Yu-tchang; sous les Tang, elle dépendoit de Kiang-tchéou. Les Song lui donnèrent le nom de *Nan-kang*, qu'elle porte encore aujourd'hui. Trois *Hien* en dépendent qui sont:

1. Tou-tchang-hien, ainsi nommée par les Tang.
2. Kien-tchang-hien, sous les Yuen, *Kien-tchang-tchéou.*
3. Ngan-y-hien, ainsi nommée par les Ming.

KIEOU-KIANG-FOU.

Cinquième Département.

Cette Ville, quoique située au Midi du Kiang dans l'endroit où ce fleuve se jette dans le lac de Po-yang, à près de cent lieues de la mer, reçoit des impressions du flux & reflux qui s'y fait sentir sur-tout dans la pleine & la nouvelle lune, & lui procure des saumons, des Esturgeons & des dauphins qui y remontent avec la marée. Elle est comme le rendez-vous de toutes les barques dont le nombre paroît incroyable; on doit juger de-là quel peut être son commerce. Sous diverses Dynasties elle a dépendu de *Yu-tchang*, de *Pong-tçé* & de *Vou-tchang*. Ses anciens noms sont: *Sin-yang*, *Kiang-tchéou*, *Fong-hoa* & *Ting-kiang*. Elle commande à quatre Villes.

1. TÉ-NGAN-HIEN, avant, *Li-ling*, *Pou-ting*, *Pen-tching* & *Pou tang-chang*.

2. CHOUI-TCHANG-HIEN, ainsi nommée par les Tang méridionaux.

3. HOU-KÉOU-HIEN, sous les premiers Song, *Hou-kéou*.

4. PONG-TÇÉ-HIEN, anciennement, *Long-tching* & *Hao-tchéou*.

KIEN-TCHANG-FOU.

SIXIÈME DÉPARTEMENT.

Dépendoit autrefois de Kiéou-kiang-kiun, & sous les Han de Yu-tchang. Ses anciens noms sont : *Lin-tchuen*, *Kan-kiang*, *Fou-tchéou*, *Kien-ou* & *Tchao-tchang*. Elle est située sur les limites du Fou-kien, & renommée pour son vin de riz que quelques-uns trouvent supérier aux vins de l'Europe; le riz qu'elle recueille & qu'on appelle *grain d'argent* à cause de son excellence, est réservé pour l'Empereur. Elle commande à quatre *Hien*.

1. SIN-TCHING-HIEN, ainsi appellée depuis les Song.

2. NAN-FONG-HIEN, sous les Yuen, *Nan-fong-tchéou*.

3. KOUANG-TCHANG-HIEN, ainsi appellée depuis les Song.

4. LOU-KI-HIEN, ainsi appellée depuis les Ming.

FOU-TCHEOU-FOU.

SEPTIÈME DÉPARTEMENT.

Dépendit autrefois comme la précédente de Kiéou-kiang puis de Yu-tchang. C'est une Ville agréable à cause de ses eaux & de ses montagnes. Dans plusieurs de ses cantons on fait deux moissons d'un riz remarquable par sa blancheur. Ses oranges

& ses figues sont estimées. Ses anciens noms sont : *Lin-tchuen-kiun*, *Chao-ou*; les Villes qui en dépendent sont au nombre de cinq.

1. TSONG-GIN-HIEN, avant, *Sin-kien*, *Pa-chan*.

2. KIN-KI-HIEN, sous les Tang méridionaux, *Kin-ki-tchang*.

3. Y-HOANG-HIEN, sous les Tang méridionaux, *Y-hoang-tchang*.

4. LO-NGAN-HIEN, ainsi nommée depuis les Song.

5. TONG-HIANG-HIEN, ainsi nommée depuis les Ming.

LIN-KIANG-FOU.

HUITIÈME DÉPARTEMENT.

Lin-kiang, située sur le bord du Yu-ho, & non loin du Kan-kiang, n'est pas moins fertile que la précédente. Elle n'a point changé de nom depuis les Song. On compte dans son district trois Villes.

1. SIN-KAN-HIEN, sous les Princes de Ou, *Pa-kiéou-hien*, sous les Yuen, *Sin-kan-tchéou*.

2. SIN-YU-HIEN, sous les Tang, *Sin-yu-tchéou*.

3. HIA-KIANG-HIEN, ainsi nommée depuis les Ming.

KI-NGAN-FOU.

NEUVIÈME DÉPARTEMENT.

Ki-ngan sous les Tsin faisoit partie de Kiéou-kiang-kiun, & de Tchang-cha. Les Han l'appelloient *Liu-ling*, les Princes de Ou, *Ngan-tching*; les Soui, les Tang & les Yuen, *Ki-tchéou*. Le Kan-kiang, sur lequel elle est bâtie, coule en cet endroit avec une impétuosité extrême, pendant l'espace de vingt

lieues, à travers des rochers à fleur d'eau, qu'on appelle *Ché-pa-tan*, ou les *dix-huit chûtes*, & qu'on n'évite pas sans une navigation aussi laborieuse que dangereuse. Le territoire de cette Ville est inégal à cause de ses montagnes qu'on dit renfermer des mines d'or & d'argent. Elle commande à huit *Hien*.

1. TAÏ-HO-HIEN, avant, *Si-tchang*, *Ngan-fong*, *Hoang-kien*, *Tong-tchang*, *Nan-ping*.

2. KI-CHOUI-HIEN, sous les Yuen, *Ki-choui-tchéou*.

3. YONG-FONG-HIEN, sous les Princes de Ou, *Yang-tching*.

4. NGAN-FOU-HIEN, sous les Han orientaux, *Ping-tou*; sous les Princes de Ou & les Soui, *Ngan-tching*.

5. LONG-SIUEN-HIEN, avant, *Sin-hing*, *Soui-hing*, *Long-siuen-tchang*.

6. OUAN-NGAN-HIEN, sous les Tang du Midi, *Ouan-ngan-tchang*.

7. YONG-SIN-HIEN, sous les Yuen, *Yong sin-tchéou*.

8. YONG-NING-HIEN, ainsi nommé par les Yuen.

CHOUI-TCHEOU-FOU.

DIXIÈME DÉPARTEMENT.

On l'appelloit, sous les Tang, la *Ville au riz*, en Chinois, *Mi-tchéou*, à cause de l'abondance de ce grain qui y croit. On l'a nommée encore *Tsing tchéou* & *Kao-ngan*; les Yuen l'appellèrent *Choui-tchéou*, c'est-à-dire, la *Ville heureuse*. On y jouit d'un air sain & doux. Les ruisseaux & les torrens qui fertilisent son territoire, charient des paillettes d'or & d'argent; la pierre d'azur se trouve dans ses montagnes. Elle ne commande qu'à deux *Hien*.

1. CHANG-KAO-HIEN, ſous les Tang, *Chang-kao-tchu.*

2. SIN-TCHANG-HIEN, ſous les Princes de Ou, *Y-fong;* ſous les Tang du Midi, *Yen-tché-tchin;* ſous les Yuen, *Sin-tchang-tchéou.*

YUEN-TCHÉOU-FOU.

ONZIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville qui dépendoit, ſous les Tſin, de Kiéou-kiang & que les Soui appelloient *Y-tchun*, poſsède un territoire ſemblable à celui de Choui-tchéou. On en tire du vitriol & de l'alun. Elle commande à trois *Hien.*

1. FEN-Y-HIEN, ainſi nommée depuis les Ming.

2. PING-HIANG-HIEN, ſous les Yuen, *Ping-hiang-tchéou.*

3. OUAN-TAÏ-HIEN, ſous les Princes de Ou, *Yang-lo.*

KAN-TCHÉOU-FOU.

DOUZIÈME DÉPARTEMENT.

Sous les Han on l'appelloit *Kan-yu-tou;* ſous les Princes de Ou *Nan-pou-tou;* ſous les Tçin *Nan-kang* & *Tchang-kong;* ſous les Soui *Kien-tchéou;* ſous les Tang du Midi *Chao-ſin.* Elle eſt ſituée au confluent des rivières de Kan & de Tchang, ce qui contribue à la rendre fort marchande. Son principal trafic eſt celui de ſon vernis qui eſt fort eſtimé des Chinois. Son diſtrict eſt très-étendu & contient onze *Hien*, la plupart bâties dans les montagnes.

1. KIEN-TOU-HIEN, ainſi nommée par les Han.

2. SIN-FONG-HIEN, avant, *Nan-ngan* & *Nan-kang-hien.*

3. 4. 5. 6. 7. HING-KOUÉ, *Ngan-yuen*, *Tchang-ning*, *Ché-tching*,

& *Ting-nan* ; cinq *Hien* dont les dénominations n'ont point changé.

8. HOEÏ-TCHANG-HIEN, sous les Yuen, *Hoeï-tchang-tchéou*.

9. NING-TOU-HIEN, avant, *Tsing-tou*, *Kien-hoa*, *Ning-tou-tchéou*.

10. CHOUI-KIM-HIEN, avant, *Choui-kin-tchin*.

11. LONG-NAN-HIEN, sous les Tang, *Pé-tchang-tchin*; sous les cinq Familles, *Kien-nan-tchang*.

NAN-NGAN-FOU.

TREIZIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville, la plus méridionale du Kiang-si, est de grand commerce à cause de son voisinage avec la Province de Kouang-tong. Sous les Soui & les Tang, elle dépendoit de Tchu-tchéou. Ses noms anciens sont : *Heng-pou*, *Nan-ngan-kiun*, *Nan-ngan-lou*. Elle commande à trois *Hien*.

1. NAN-KANG-HIEN, & sous les Princes de Ou, *Nan-ngan-hien*.

2. CHANG-YEOU-HIEN, sous les Princes de Ou, *Chang-yeou-tchang*; sous les Song, *Nan-ngan-hien*; sous les Yuen, *Yong-tsing-hien*.

3. TSONG-Y-HIEN, ainsi appellée par les Ming.

PROVINCE DE HOU-KOUANG.

Cette Province, située à-peu-près au centre de la Chine, a ses limites qui touchent à huit autres Provinces qui l'environnent de toutes parts. On lui a donné le nom de *Hou-kouang*, qui signifie en Chinois *lac étendu*, du grand lac

Tong-ting-hou qui en occupe le milieu, & contient quarante mille de longueur sur trente-cinq de largeur. Comme le Kiang coupe cette Province en deux les Géographes l'ont divisée en *Hou-nan*, partie méridionale, & *Hou-pé*, partie septentrionale. Les Chinois donnent du Hou-kouang l'idée qu'on doit en avoir lorsqu'ils l'appellent *You-mi-tchi-ti*, c'est-à-dire, *le pays au poisson & au riz*; c'est le grenier de la Chine. Il produit en abondance des citrons, des oranges & d'autres fruits de toute espèce. Ses montagnes sont couvertes de vieux pins propres à la construction. On y trouve aussi des mines de fer, d'étain, d'un très-beau cristal, & on ramasse de l'or dans le sable des torrens & des rivières qui en descendent. Enfin on y fabrique beaucoup de papier fait de cannes de Bambou, & une espèce de bougie blanche & odoriférente, produite par de petits vers, dont les seuls gens riches se servent à cause de sa cherté. Le Hou-kouang contient quinze Villes du premier Ordre, & cent quatorze tant *Tcheou* que *Hien.*

VOU-TCHANG-FOU.

PREMIER DÉPARTEMENT.

Etoit, comme la plupart des autres Villes du Hou-kouang, de l'ancienne Province de King-tchéou, & appartenoit aux Princes de Tchou sous la troisième race Impériale. Ses anciens noms sont : *Ngo-koué*, *Hia-joui*, *Kiang-hia*, *Ou-tchang-tou*, *Yng-tchéou*, *Pé-jin-tchéou*, *Ngo-tchéou*, *Vou-tsing-kiun.* On compare cette Ville à Paris pour sa grandeur, & elle la surpasse de beaucoup si on y joint la ville de Han-yang qui n'en est séparée que par le Kiang. Ce fleuve en cet endroit à trois milles de largeur & assez de fond pour recevoir les plus

grands vaisseaux quoiqu'il soit à cent cinquante lieues de la mer. Si on ajoute à cette vaste étendue environ dix mille barques, grandes & petites, qui bordent les rives de ce fleuve & du Han pendant plus de deux lieues, on conviendra sans doute que Vou-tchang est la Ville la plus grande, la plus fréquentée & la plus peuplée qu'il y ait au monde. Elle commande à neuf *Hien.*

1. VOU-TCHANG-HIEN, avant, *Ngo-hien*, *Chéou-tchang.*

2. KIA-YU-HIEN, avant, *Cha-yang-hien*, *Cha-tchéou.*

3. POU-KI-HIEN, ainsi nommée depuis les Princes de Ou.

4. KIEN-NING-HIEN, sous les Tang du Midi, *Yong-ngan.*

5. TSONG-YANG-HIEN, sous les Leang, *Chang-tsiun;* sous les Tchin, *Tsiun-tchéou;* sous les Ou-taï, *Tsong-yang;* sous les Tang, *Tang-nien.*

6. TONG-TCHING-HIEN, sous les Tang, *Tong-tching-tchin.*

7. HING-KOUÉ-TCHÉOU, sous les Princes de Ou, *Yang-sin;* sous les Soui, *Yong-hing;* sous les Ming, *Hing-koué-fou.*

8. 9. TA-Y-HIEN & TONG-CHAN-HIEN, Villes ainsi nommées par les Tang méridionaux.

HAN-YANG-FOU.

DEUXIÈME DÉPARTEMENT.

Est située entre des lacs au confluent du Kiang & de la rivière de Han dont elle emprunte le nom. On la compare à Lyon pour la grandeur. C'est une Ville de grand commerce à cause de sa position avantageuse pour la navigation. Les Tçin l'appelloient *To-yang*, les Tang *Mien-tchéou*; elle n'a qu'une Ville de sa dépendance.

1. HAN-TCHUEN-HIEN, appellée anciennement, *Léang-ngan*, *Oueï-ngan*, *Kiang-tchéou*, *Cha-tchuen*, *Tſeng-chan*, *Y-tchuen.*

NGAN-LOU-FOU.

TROISIÈME DÉPARTEMENT,

Dépendoit, ſous Yao, de la Province de King &, ſous la troiſième race, appartenoit aux Tchou. On l'appelloit anciennement *Yng-tchong*, *Yuen-tchong*, *Yun-tou*, *Kin-ling*, *Ngan-tchéou*, *Ouen-tchéou*, *Kin-chan*, *Ché-tching*, *Yng-tchéou* & *Fou-choui*; elle eſt bâtie ſur la rivière de Han & fait un commerce avantageux avec les deux *Fou* précédens. Son département s'étend ſur ſix *Hien.*

1. KIN-CHAN-HIEN, appellée, ſous les Léang, *Sin-tchéou* & *Ouen-tchéou*; ſous les Song, *Fou-choui-hien.*

2. TSIEN-CHAN-HIEN, ſous les Song, *Ngan-yuen-tchin.*

3. MIEN-YANG-TCHEOU, anciennement, *King-ling-kiun*, *Mien-tchéou* & *Fou-tchéou.*

4. KING-LING-HIEN, ſous les Oueï occidentaux, *Siao-tching*; ſous les Soui, *Fou-tchéou.*

5. KING-MEN-TCHEOU, ſous les Tçin, *Ou-ning*; ſous les Dynaſties ſuivantes, *King-men-hien*, *King-men-kiun*, *King-men-fou.* Sous les Han, qui la fondèrent, elle dépendoit de Nan-kiun.

6. TANG-YANG-HIEN, avant, *Ping-tchéou* & *Yo-tchéou.*

SIANG-YANG-FOU.

QUATRIÈME DÉPARTEMENT,

Etoit, dans l'origine de la Monarchie, partie de King-tchéou & partie de Yu-tchéou, & appartint, ſous la troiſième race,

race, aux Princes de Tchou. Sous les Tſin & les Han elle dépendoit de Nan-kiun. Ses différens noms anciens ſont: *King-tchéou*, *Yong-tchéou*, *Siang-tchéou*, *Tchong-y-kiun*; Elle a porté celui de *Siang-yang* ſous les Oueï, les Soui, les Tang, les Song, les Yuen & les Ming. Elle eſt ſituée ſur le bord occidental du Han dans un territoire montagneux, & où l'on trouve des mines d'or qu'il eſt défendu de fouiller. On ramaſſe beaucoup de ce métal dans le ſable de ſes rivières. On y trouve la pierre d'azur, le vitriol, & une pierre verte en uſage dans la peinture. Cette Ville en compte ſix autres qui relèvent de ſa Juriſdiction.

1. Y-TCHING-HIEN, ſous les Léang, *So-tao*, *Hing-tao*; ſous les Tang, *Han-nan*; ſous les Han & les Tçin, *Y-tching*; ſous les Princes de Tchou, *Yen-hien*.

2. NAN-TCHANG-HIEN, ſous les Oueï occidentaux, *Tchong-yang*; ſous les Héou-tchéou, *Tſiou-tchéou* & *Sſé-ngan*.

3. TSAO-YANG-HIEN, anciennement, *Nan-king-tchéou*; *Tchang-tchéou*, *Kouang-tchang*, *Tchun-ling*.

4. KOU-TCHING-HIEN, ſous les Tchéou, Principauté de *Kou-koué*; ſous les Léang, *Y-tching*; ſous les Tang, *Tſouan-tchéou*.

5. KOUANG-HOU-HIEN, avant, ſous les Han, *Tſouan-hien*; ſous les Oueï occidentaux, *Yn-tching-hien*; ſous les Tang, *Yn-tching-chin*.

6. KIUN-TCHEOU, anciennement, *Ou-tang*, *Tchi ping*, *Tſé-hing*, *Hing-tchéou*, *Fong-tchéou*, *Kiun-hien*. Dans ſon voiſinage eſt la montagne Vou-tang à laquelle on compte vingt-ſept ſommets, trente-ſix côteaux & vingt-quatre lacs ou étangs.

YUEN-YANG-FOU.

CINQUIEME DEPARTEMENT.

Ce département situé dans la partie la plus septentrionale du Hou-kouang, sur la rivière de Han, faisoit partie, sous Yao, des Provinces de Yong & de Léang. Elle formoit, dans les premiers tems, la Principauté de *Mi-koué* qui passa depuis aux Princes de Tchao. Ses anciens noms sont : *Si-hivé*, *Fang-ling*, *Han-tchong*, *Si-hien*, *Tchang-li*, *Yuen-hiang*, *Nan-fong*, *Tché-tchéou*, *Kiun-tchéou*, *Yuen-hien*. Ses montagnes renferment des mines d'étain. Elle étend sa Jurisdiction sur six *Hien*.

1. FANG-HIEN étoit la Principauté que Chun donna à Tan-tchu, fils de Yao. On l'appelloit, sous les Tchéou, *Fang-tsé-koué*; elle a porté depuis les noms de *Fang-ling-hien*, *Sin-tching*, *Kouang-tsien*, *Tsien-tchéou*, *Fang-tchéou*, *Pao-kang*.

2. TCHOU-CHAN-HIEN, sous les Tchéou, *Yong-koué*, & ensuite *Chang-yong*, *Ngan-tching*.

3. 4. 5. CHANG-TSIN, TCHOU-KI & YUN-SI, trois *Hien* dont les noms n'ont point changé.

6. PAO-KANG-HIEN, sous les Song, *Pao-kang-kiun*.

TÉ-NGAN-FOU.

SIXIEME DÉPARTEMENT.

Cette Ville, anciennement de la Province de King-tchéou, étoit sous les Tchéou la Principauté de *Yuen-tsé-koué*. Elle dépendit, sous les Tsin, de Nan-kiun, & sous les Han, de Kiang-hia. Les anciens noms, qu'elle a portés avant celui de *Té-ngan*, sont : *Ngan-lou*, *Nan-sé*, *Ngan-tchéou*, *Yuen-tchéou*,

Siuen-oueï, *Ngan-yuen*, *Fang-yu.* C'eſt dans ſon territoire que ſe trouve cette cire dont on a parlé, & qui eſt la production de petits vers blancs. Elle commande à quatre *Hien.*

1. YNG-TCHING-HIEN, anciennement, *Tching-yang*, *Yng-yang*, *Yng-tching.*

2. HIAO-KAN-HIEN, ſous les premiers Song, *Hiao-tchang*; ſous les Oueï, *Yo-tchéou* & *Yo-chan*; ſous les Tang, *Tſong-tchéou.*

3. SOUI-TCHEOU, anciennement, ſous les Tchéou, *Soui-koué*; depuis *Soui-hien*, *Pin-tchéou*, *Soui-tchéou*, *Han-tong-kiun*, *Tſong-y-kiun*, *Tſong-ſin-kiun.*

4. YNG-CHAN-HIEN, ſous les Léang, *Yong-yang* & *Yng-tchéou.*

HOANG-TCHEOU-FOU.

SEPTIEME DÉPARTEMENT.

Etoit de l'ancienne Province de King-tchéou, & ſous la troiſième race, une Principauté du titre de *Tſiéou-hoang-koué.* Elle paſſa enſuite ſous la domination des Princes de Tchou qui l'appellèrent *Tcha-tching.* Sous les Tſin & les Han, elle dépendit de Nan-kiun, puis de Kiang-hia. Elle porta depuis les noms de *Si-ling-hien*, *Tchong-tching*, *Si-yang-koué*, *Si-yang-kiun*, *Tſi-ngan*, *Heng-tchéou*, *Hoang-tchéou*, *Yong-ngan*, *Tſien-tchéou.* Cette Ville eſt ſituée ſur le Kiang, & par conſéquent fort marchande, peuplée & riche. Sa Juriſdiction s'étend ſur huit Villes.

1. HOANG-NGAN-HIEN, qui porte ce nom depuis les Ming.

2. KI-CHOUI HIEN, anciennement, *Y-choui*, *Yong-ngan-kiun*, *Lan-ki.*

3. LO-TIEN-HIEN, anciennement, *Y-tchéou*, *Y-tching-kiun*, *Ché-kiao-tchin.*

4. MA-TCHING-HIEN, anciennement, *Sin-ngan*, *Pé-si-yang*, *Ting-tchéou*, *Yang-tching.*

5. HOANG-PI-HIEN, anciennement, *Nan-fsé-tchéou*, *Hoang-tchéou*, *Hoang-hien.*

6. KI-TCHEOU, anciennement, *Ki-tchun*, *Ki-yang*, *Tsi-tchang*, *Lo-tchéou.*

7. KOUANG-TSI-HIEN, sous les Tang, *Yong-ning-hien.*

8. HOANG-MEY-HIEN, anciennement, *Sin-tsay*, *Yong-hing*, *Nan-tçin-tchéou.*

KING-TCHEOU-FOU.

HUITIÈME DÉPARTEMENT.

Ville très peuplée & d'un commerce florissant. Elle est située sur le bord du Kiang, & presqu'environnée du lac de Tong qui fournit à ses agrémens & à sa nourriture, en même-tems qu'il lui sert de fortifications. Les Princes de Tchou y ont tenu leur cour. Elle étoit de l'ancienne Province de King. Ses noms anciens sont: *Yng-tou*, *Pa-yng*, *Nan-kiun*, *Lin-kiang*, *Sin-kiun*, *Tchong-tchin*, *Kiang-ling*, *Yuen-ti-tou*, *Nan-tou*, *King-nan*, *King-hou-pé-lou.*

Les Villes de sa Jurisdiction sont:

1. KONG-NGAN-HIEN, sous les Tçin, *Kiang-ngan*; sous les premiers Song, *Nan-ping.*

2. 3. CHÉ-CHEOU-HIEN & KIEN-LY-HIEN, appellée ainsi, la première par les Tçin, la seconde par les Princes de Ou.

4. SONG-TSÉ-HIEN, Ville ainsi nommée par les Tçin, & que les Han appelloient *Kao-tching.*

5. TCHI-KIANG-HIEN, à laquelle les Tang donnèrent le nom de *Tchang-ning.*

6. Y-LING-TCHEOU, ſous les Han, *Si-ling*; ſous les Oueï, *Y-tou*; ſous les Léang, *Y-tchéou*; ſous les Oueï occidentaux, *Ché-tchéou*; & depuis, *Hia-tchéou*, *Y-ling-kiun*.

7. TCHANG-YANG-HIEN, ſous les Han, *Hen-chan*; les Soui, *Mou-tchéou*.

8. Y-TOU-HIEN, ſous les Han, *Y-tao* & *Y-tou-kiun*; les premiers Song, *Y-tchang*; les Tchin, *Y-tou-hien*; les Tang, *Kiang-tchéou* & *Tong-ſong-tchéou*.

9. YUEN-NGAN-HIEN, ſous les Tçin, *Kao-ngan*.

10. KOUÉ-TCHEOU eſt l'ancienne Principauté de *Koué-tſé*, qui fut appellée depuis *Ti-koué*, *Tſé-koué*, *Pa-tong*.

11. HING-CHAN-HIEN, ainſi appellée par les Tçin.

12. PA-TONG-HIEN, ſous les Léang, *Siu-lou-kiun*; ſous les Héou-tchéou, *Lo-hiang-hien*.

YO-TCHEOU-FOU.

NEUVIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville, de l'ancienne Province de King, appartint aux *San-miao*, & enſuite les Princes de Tchou s'en rendirent les maîtres. Sous la troiſième race, elle faiſoit partie des Principautés de Mi-koué & de Lo-koué. Sous les Tçin, elle dépendoit de Tchang-cha-kiun. Ses anciens noms ſont: *Tchong-tching*, *Kien-tchang*, *Pa-ling*, *Pa-tchéou*, *Ping-tchin-kiun*, *Lo-tchéou*, *King-hou-pé-lou*, *Yo-yang*. Elle eſt ſituée ſur les bords du lac Tong-ting, qui ſépare ſon territoire en deux. Le Kiang qui paſſe près de ſes murailles au nord, & le concours de deux autres rivières qui s'y aſſemblent, l'enrichiſſent par l'abord continuel des barques marchandes. On l'a ſurnommée la *Porte des trois rivières*. C'eſt un pays fertile en toutes choſes. Elle commande à ſept *Hien*.

1. Fou-siang-hien, ſous les Song, *Ouang-tchao-hien.*

2. Hoa-yong-hien, ſous les Tçin, *Nan-ngan;* ſous les Tang, *Yong-tching.*

3. Ping-kiang-hien, ſous les Tſin, *Lo-hien;* depuis, *Han-tchang*, *Ou-tchang*, *Tchang-kiang*, *Ping-kiang-tchéou.*

4. Fong-tcheou, anciennement, *Kin-tchong*, *Nan-ping*, *Y-yang*, *Fong-tchéou*, *Fong-yang.*

5. Ché-men-hien, ainſi nommée par les Soui.

6. Tsé-li-hien, anciennement, *Lou-tchong*, *Lin-fong*, *Tſong-y.*

7. Ngan-hiang-hien, ſous les Han, *Tſo-tang;* ſous les Tçin Orientaux, *Nan-ping-kiun.*

TCHANG-CHA-FOU.

Dixième Département.

Cette Ville, que les Tchéou appelloient *Sin-cha*, étoit auſſi de l'ancienne Province de King. Les Princes de Tchou lui donnèrent le nom de *Hiong-ſiang*. Depuis cette époque, elle a porté ceux de *Tchang-cha*, de *Siang-tchéou*, de *Tan-tchéou*, de *Kin-hoa*, de *Ou-ngan-kiun*, de *Tien-lin-lou.* C'eſt un pays toujours fertile & gras, dans lequel la moiſſon de riz ne manque jamais, même en tems de ſéchereſſe, par l'induſtrie des habitans à faire dériver l'eau ſur leurs terres. Elle étend ſa Juriſdiction ſur dix Villes.

1. Siang-tan-hien, ſous les Tſin, *Siang-nan;* ſous les Yuen, *Siang-tan-tchéou.*

2. Siang-yn-hien, anciennement, *Lo-hien*, *Ou-tchang*, *Yo-yang*, *Lo-tchéou*, *Lo-kiun*, *Siang-yn-tchéou.*

3. Ning-hiang-hien, ſous les Princes de Ou, *Sin-yang;* ſous les Tçin, *Sin-kang.*

4. LIÉOU-YANG-HIEN, sous les Yuen ou Mongous, *Liéou-yang-tchéou.*

5. LI-LING-HIEN, anciennement, *Lin-siang*, *Li-ling-tchéou.*

6. Y-YANG-HIEN, sous les Yuen, *Y-yang-tchéou.*

7. SIANG-YANG-HIEN, sous les Yuen, *Siang-yang-tchéou.*

8. YEOU-HIEN, sous les Tchin, *Yéou-choui*; sous les Yuen, *Yéou-tchéou.*

9. NGAN-HOA-HIEN, ainsi appellée depuis les Song.

10. TCHA-LING-HIEN, sous les Song, *Tcha-ling-kiun*; sous les Yuen, *Tcha-ling-tchéou.*

PAO-KING-FOU.

ONZIÈME DÉPARTEMENT.

Le territoire de cette Ville a des vallées fertiles & de belles campagnes, mais il est montagneux du côté du Midi. Elle étoit, comme les précédentes, de l'ancienne Province de King-tchéou. Les Princes de Ou l'appelloient *Tchao-ling*, les Song *Tchao-yang*; elle a été nommée depuis *Tchao-tchéou*, *Mey-tchéou* ou *Min-tchéou.* Elle a dans son ressort quatre Villes.

1. TCHING-POU-HIEN, ainsi nommée depuis les Ming.

2. SIN-HOA-HIEN, ainsi nommée depuis les Tang.

3. OU-KANG-TCHEOU, qui a reçu, sous diverses Dynasties, les titres de *Hien*, de *Kiun* & de *Lou.*

4. SIN-NING-HIEN, ainsi nommée depuis les Song.

HENG-TCHEOU-FOU.

DOUZIÈME DÉPARTEMENT.

Forme une péninsule par les rivières de Tching & de Siang qui mouillent ses murailles, l'une au Midi, l'autre

au Couchant. Il se trouve dans ses montagnes des mines d'argent, mais qu'il est défendu de fouiller : ces montagnes sont cultivées & fournissent du gibier en abondance. La montagne de Heng, qui commence près de Heng-chan, a quatre-vingt lieues d'étendue, & on y compte soixante-douze sommets, trente-huit fontaines & vingt-cinq torrens. Cette Ville appartint aux Princes tributaires de Tchou ; elle dépendoit, sous les Tsin de Tchang-cha, & sous les Han, de Koueï-yang. Ses noms anciens sont: *Siang-tong*, *Heng-yang*, *Siang-tchéou*, *Heng-tchéou*, *Tong-heng-tchéou*, *Heng-chan-kiun*, *Keng-hou-nan.* Voici les Villes de sa Jurisdiction.

1. HENG-CHAN-HIEN, anciennement, *Mi-tsé koué*, & sous les Princes de Ou, *Heng-yang.*

2. LOUI-YANG-HIEN, sous les Yuen, *Loui-yang-tchéou.*

3. TCHANG-NING-HIEN, avant, *Sin-ning* & *Tchang-ning-tchéou.*

4. 5. NGAN-GIN & LING-HIEN, deux *Hien* dont les noms n'ont point changé.

6. LIN-OU-HIEN, sous la Dynastie des Tang, *Long-ou.*

7. KOUEÏ-YANG-TCHEOU, avant, *Koueï-yang-kiun*, *Ping-yang*, *Koueï-yang-hien*, *Koueï-yang-lou.*

8. LAN-CHAN-HIEN, avant, sous les Han, *Nan-ping.*

TCHANG-TÉ-FOU.

TREIZIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville, située sur la rivière de Yuen, a un territoire peu étendu, mais fort agréable & très-fertile. Elle produit outre les oranges ordinaires des oranges d'hiver qui viennent quand la saison des autres est passée. Le pays fut d'abord

aux Barbares *Mantan*, & ensuite aux Princes de Tchou. Ses anciens noms sont : *Y-ling*, *Ou-tchéou*, *Kien-ping*, *Yuen-tchéou*, *Ou-ling*, *Lang-tchéou*, *Ou-tching*, *Ou-chun*, *Ou-ping*, *Ting-tchéou*, *Yong-ngan*. Elle a trois *Hien* sous sa Jurisdiction.

1. TAO-YUEN-HIEN, sous les Yuen, *Tao-yuen-tchéou*.

2. LONG-YANG-HIEN, sous les Yuen, *Long-yang-tchéou*.

3. YUEN-KIANG-HIEN, sous les Han, *Y-yang*; sous les Léang, *Ya-chan*; sous les Soui, *Ngan-lo*; sous les Tang, *Kiao-kiang*.

CHIN-TCHEOU-FOU.

QUATORZIÈME DÉPARTEMENT.

Est un pays de montagnes dans lesquelles on trouve des mines d'or & d'argent, & d'où on tire beaucoup de vif argent, la pierre d'azûr & du verd. Ces montagnes sont habitées par des espèces de sauvages qui s'écartent de la politesse des Chinois, & que ceux-ci disent être les descendans d'un chien, & d'une Princesse, fille de Roi. Sous les trois premières familles Impériales, Chin-tchéou étoit dans la dépendance des Barbares *Man-y*; elle passa ensuite aux Princes de Tchou. Enfin sous les Tsin elle dépendoit de Kin-tchong & sous les Han de King-tchéou. Ses noms anciens sont: *Yuen-ling*, *Lou-ki* ou *Liu-ki*. Elle commande à cinq *Hien* & à un *Tchéou*.

1. LOU-KI-HIEN, sous la Dynastie des Han, *Yuen-ling*; sous celle des Léang, *Lou-tchéou* ou *Liu-tchéou*.

2. CHIN-KI-HIEN, avant, sous les Han, *Chin-yang*; sous les Léang, *Kien-tchang*.

3. SOUI-POU-HIEN, Ville ainsi appellée depuis les Tang

4. Yuen-tchéou, ſous les Tang, *Ou-tchéou*, *Tan-yang*, *Soui-tchéou*; ſous les Yuen, *Yuen tchéou-lou.*

5. Me-yang-hien, ſous les Léang, *Long-piao*; ſous les Tang, *Lang-ki*; ſous les Song, *Mé-kiang-tching.*

6. Ma-yang-hien, ſous les Tang, *Long-men*; ſous les Song, *Tchao-yu.*

YONG-TCHEOU-FOU.

Quinzième Département.

Dépendoit, ſous les Tſin, de Tchang-cha, & appartint aux Princes de Tchou. Ses noms anciens ſont: *Lin-ling*, *Yng-yang*, *Yong-yang*. C'eſt la Ville la plus méridionale du Hou-kouang. Les Villes de ſon reſſort ſont au nombre de cinq.

1. Ki-yang-hien, ainſi appellée depuis les Princes de Ou.

2. Tong-ngan-hien, ainſi appellée depuis les Song.

3. Tao-tcheou, ſous les Princes de Ou, *Yng-yang-kiun*; ſous les Leang, *Yong-yang-kiun*; ſous les Tang, *Nan-yng-tchéou*; ſous les Yuen, *Tao-tchéou-lou*; ſous les Ming, *Tao-tchéou-fou.*

4. Ning-yuen-hien, avant, *Leang-hing*, *Tang-hing*, *Yen-tang*, *Yen-tchang*, *Yen-hi.*

5. Kiang-hoa-hien, avant ſous les Tang, *Yu-ki.*

TSING-TCHEOU.

Seizième Département.

Cette Ville qui touche aux limites de la Province de Kouei-tchéou, a porté anciennement les noms de *Ki-tong-tching-tchéou*, *Tching-tchéou*, *Kiu-yang-kiun*, *Tſing-tchéou-lou*. Elle commande à trois *Hien.*

1. HOEÏ-TONG-HIEN, anciennement, ſous les Song, *San-kiang.*

2. TONG-TAO-HIEN, ſous les Tang, *Kong-choui* & *Lo-mong.*

3. SOUI-NING-HIEN, ſous les Song, *Ché-tchou.*

TCHIN-TCHEOU.

DIX-SEPTIÈME DÉPARTEMENT.

Pa-ouang l'avoit deſtinée pour être la Cour de l'Empereur Y-ti. Les Han l'appellèrent *Koueï-yang*; elle a été nommée enſuite *Tun-tchéou* & *Tchin-tchéou-lou.* Elle eſt ſituée entre deux rivières & touche aux limites de la Province de Canton. Elle commande à quatre *Hien.*

1. YONG-HING-HIEN, ſous les Tang, *Ngan-ling* & *Kao-ting.*

2. HING-NING-HIEN, anciennement, *Han-ning*, *Yang-ngan*, *Tſing-ning*, *Tçin-hing* & *Iſé-hing.*

3. KOUEÏ-YANG-HIEN, anciennement, *Yu-tching*, *Liu-yang*, *Y-tchang* & *Tchin-y.*

4. KOUEÏ-TANG-HIEN, Ville ainſi appellée depuis les Song.

PROVINCE DE SSÉ-TCHUEN.

Le nom de *Sſé-tchuen* ſignifie, dans la langue Chinoiſe, *les quatre fleuves* ou *les quatre vallées.* C'eſt une des plus grandes Provinces de la Chine que le Kiang coupe en deux, & qui n'eſt ſéparée du Tibet que par des montagnes. Ses habitans ſympatiſent beaucoup avec les Indiens leurs voiſins. Ce pays a été gouverné long-tems par des Rois puiſſans qui ne reconnoiſſoient point la domination Chinoiſe. Le Fondateur de la Dynaſtie Impériale des Tſin fut le premier qui en fit la conquête & le réunit à l'Empire. Il produit en abondance

toutes les choses nécessaires à la vie, ainsi que des citrons, du gibier de toute espèce, des perroquets, une sorte de poule revêtue de laine au lieu de plumes que les Dames Chinoises recherchent beaucoup, des cannes de sucre, des chevaux estimés par leur beauté & leur vîtesse, la meilleure rhubarbe, la racine de *foulin*, le fer, l'étain, le plomb, l'ambre, le musc, la pierre d'aimant, le *lapis armenus* d'un bleu admirable, des puits dont on tire le sel, des cannes de bambou, le fruit appellé *Li-tchi*, des ouvrages de cannes, des tortues, &c. Elle est partagée en quinze grands départemens.

TCHING-TOU-FOU.

PREMIER DÉPARTEMENT.

Etoit, sous Yao, de la Province de Léang-tchéou, & forma ensuite la Principauté de Tchou, c'est une grande Ville fort peuplée & très-marchande. Elle est toute coupée de canaux revêtus de pierre de taille & navigables. Elle est cependant fort déchue de l'état florissant où elle étoit sous les Rois de Tchou qui y tenoient leur Cour, sur-tout depuis qu'un fameux chef de parti, nommé Tchang-hien-tchong, la traita avec une fureur barbare ainsi que le reste de la Province, dans laquelle, après mille excès, il fit égorger plus d'un million d'hommes. Le territoire de Tching-tou est fertile & par-tout arrosé de ruisseaux naturels ou artificiels. C'étoit l'ancienne Principauté appellée *Tou-koué*. Ses noms anciens sont : *Tou-kiun*, *Kouang-han*, *Kin-tching*, *Kien-nan*, *Si-tchuen*, *Tchou-kiun*, *Y-tchéou*, *Chou-nan-tou*, *Mou-chou-kiun*, *Ta-tou-fou*, *Nan-king* ou *Cour du Midi*. Elle étend sa Jurisdiction sur vingt-huit Villes.

1. CHOUANG-LIEOU-HIEN, ſous les Tçin, *Ning-chou-kiun*; ſous les Tang, *Kouang-tou.*

2. OUEN-KIANG-HIEN, ſous les Soui, *Ouan-tchun-hien.*

3. SIN-FAN-HIEN, ſous les Han, *Fan-hien.*

4. SIN-TOU-HIEN, ſous les Léang, *Tchi-kang*; ſous les Soui, *Sin-tou-kiun* & *Hing-lo.*

5. TSIN-YEN HIEN, ſous les Tçin orientaux, *Si-yang-kiun*; ſous les Oueï occidentaux, *Pou-ting*; ſous les Soui, *Chi-kien*, *Tſin-tſin.*

6. PI-HIEN eſt l'ancien pays de Pi-y que les Tang appellèrent *Si-pou.*

7. 8. 9. 10. KIN-TANG, NOUI-KIANG, TSÉ-YANG, SIN-TSIN, quatre *Hien*, ainſi appellés, dont les noms ſe ſont conſervés.

11. GIN-CHEOU-HIEN, anciennement, *Si-tching-ou*, *Hoaï-gin*, *Tçin-ning*, *Long-chan-kiun*, *Long-chan-tchéou.*

12. TSÉ-HIEN, anciennement, *Tſé-tchong-hien*, *Pan-ché-hien* & *Tſé-tchéou.*

13. KOAN-HIEN, ſous les Han, *Tou-ngan*; ſous les Tang, *Pan-long*, *Tao-kiang*, *Koan-tchéou*, *Yong-ngan* & *Yong-kang.*

14. TSONG-NING-HIEN, ſous les Tang, *Tang-tchang*; ſous les Léang des cinq familles, *Koueï-hoa*; ſous les Tçin, *Pong-chan*; ſous les Song, *Yong-tchang.*

15. NGAN-HIEN, ſous les Song, *Ché-ſiuen-kiun.* Elle étoit, ſous les Han, du territoire de Ouen-kiang.

16. KIEN-TCHEOU, ſous les Han, *Nou-pi-hien*; ſous les Oueï occidentaux, *Yang-ngan*; ſous les Tang, *Tſing-hoa*; ſous les Ming, *Kien-hien.*

17. TSONG-KING-TCHEOU, anciennement, *Tçin-yuen*, *Tçin-kang*, *Chou-tchéou*, *Tang-ngan.* Sous les Han elle dépendoit de Kiang-yuen.

18. HAN-TCHEOU, anciennement, *Lo-hien*, *Sin-tou-koué*, *Koang-han-kiun*, *Té-yang-kiun*.

19. CHÉ-FANG-HIEN, anciennement, *Fang-ting*.

20. MIEN-TCHOU-HIEN, ſous les Soui, *Hiao-choui-hien*.

21. TÉ-YANG-HIEN, ſous les Yuen, *Té-tchéou*.

22. MIEN-TCHEOU, anciennement, *Pey-hien*, *Pa-ſi-hien*; *Tchang-tchéou*, *Kin-chan-kiun*, *Pa-ſi-kiun*.

23. TCHANG-MING-HIEN, ſous les Tçin, *Han-tchang*; ſous les Héou-oueï, *Tchang-long*.

24. LO-KIANG-HIEN, ſous les Tçin, *Ouan-ngan* & *Tchan-ting*; ſous les Oueï occidentaux *Ouan-ngan-kiun* & *Lo-kiang-hien*.

25. MEOU-TCHEOU, anciennement, *Ouen-chan*, *Ouen-tchéou*, *Hoeï-tchéou*, *Nan-hoeï-tchéou*, *Tong-hoa-kiun*.

26. OUEN-TCHUEN-HIEN, ſous les Han, *Mien-hou*; ſous les Song, *Oueï-ou-kiun*.

27. OUEÏ-TCHEOU, antérieurement, *Oueï-tchuen-kiun*, *Hoeï-tchéou*.

28. PAO-HIEN, ſous les Tang, *Siue-tching* & *Pao-ning*.

PAO-NING-FOU.

DEUXIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville étoit de l'ancienne Province de Léang-tchéou, & appartint, ſous la troiſième race, au Royaume de Pa. Les anciens noms ſous leſquels on l'a connue ſont : *Pa-kiun*, *Pa-ſi-kiun*, *Pé-pa-kiun*, *Nan-léang-tchéou*, *Long-tchéou*, *Pan-long-kiun*, *Lang-tchong*, *Lang-tchéou*, *Ngan-té*. Elle eſt ſituée ſur le bord oriental du Kia-ling & commande à huit Villes.

1. NAN-POU-HIEN, ſous les Oueï occidentaux, *Sin-ngan-kiun*.

2. KOUANG-YUEN-HIEN, anciennement, *Kia-meng*, *Han-chéou*, *Tçin-chéou*, *Hing-ngan*, *Mien-kou*, *Y-tching*, *Li-tchéou*, *Y-tchang*, *Ning-ou.*

3. TCHAO-HOA-HIEN, ſous les Song, *Y-tchang.*

4. PA-TCHEOU, anciennement, *Yen-kiu*, *Koueï-hoa*, *Hoa-tching*, *Tſing-hoa.*

5. TONG-KIANG-HIEN, ſous les Héou-oueï, *No-choui.*

6. NAN-KIANG-HIEN, Ville ainſi nommée depuis les Ming.

7. KIEN-TCHEOU, anciennement, *Ngan-tchéou*, *Chi-tchéou*, *Tçin-ngan*, *Long-king.*

8. KOU-TONG-HIEN, ſous les Oueï occidentaux, *Tong-tchuen.*

CHUN-KING-FOU.

TROISIÈME DÉPARTEMENT.

Etoit d'abord de l'ancienne Province de Leang & fut enſuite de celle de Yong. Sur la fin des Tchéou c'étoit la Principauté appellée *Pa-tſé-koué.* Sous les Tſin & les Han, elle dépendoit de Pa-kiun. Ses anciens noms ſont : *Ngan-han*, *Tang-kiu*, *Yen-kiu*, *Pa-ſi*, *Nan-tchong*, *Ko-tchéou*, *Tchong-tchéou*, *Yong-ning*, *Tong-tchuen*, *Chun-king-lou.* Elle commande à neuf Villes du ſecond & troiſième Ordre.

1. SI-TCHONG-HIEN, ſous les Tçin, *Si-tchong-koué*; ſous les Léang, *Mou-lan*; ſous les Oueï occidentaux, *Tçin-tching.*

2. FONG-TCHEOU, ſous les Léang, *Fou-yu-kiun*; ſous les Tang, *Fong-chan-kiun*; ſous les Yuen *Fong-tchéou-lou.*

3. YNG-CHAN-HIEN, ſous les Léang & les Tang, *Long-tching-kiun* & *Fang-tchéou.*

4. Y-LONG-HIEN, ſous les Léang & les Tang, *Long-tching-kiun* & *Fang-tchéou.*

5. KOUANG-NGAN-TCHEOU, ſous les Song, *Kouang-ngan-kiun* & *Ning-ſi-kiun*; ſous les Yuen, *Kouang-ngan-fou.*

6. KIU-HIEN, anciennement, *Liéou-kiang*, *Kiu-tchéou*, *Yen-kiu*, *Ling-chan.*

7. 8. 9. TA-TCHOU, YO-TCHI, LING-CHOUI. Trois *Hien* dont les noms n'ont point changé.

SOUI-TCHEOU-FOU.

QUATRIÈME DÉPARTEMENT.

Etoit, ſous Yao, de l'ancienne Province de Léang. Elle forma l'ancien Royaume de *Pé-koué*, & fut réunie à l'Empire ſous les Han. Ses différens noms anciens ſont : *Kien-oueï*, *Ou-tchéou*, *Yuei-tchéou*, *Léou-tong*, *Nan-ki*, *Soui-nan*, *Soui-tchéou-lou.* C'eſt une Ville marchande & fort célèbre, ſituée près de la jonction du Kiang & du Ma-hou. Elle commande à neuf *Hien.*

1. KING-FOU-HIEN, ainſi nommée depuis les Song.

2. FOU-CHUN-HIEN, anciennement, *Kiang-yang*, *Lo-yuen*, *Fou-y*, *Fou-chun.*

3. NAN-KI-HIEN, ſous les Léang, *Nan-kouang.*

4. TCHANG-NING-HIEN, avant, *Tchang-ning-tchéou* & *Tchang-ning kiun.*

5. KAO-HIEN, ſous les Tang, *Kao-tchéou.*

6. SUN-LIEN-HIEN, avant, *Ling-tchuen-tchai*, *Ling-tchuen-tchéou*, *Sun-lien-tchéou.*

7. KONG-HIEN, ſous les Tang, *Kong-tchéou.*

8. HING-OUEN-HIEN, avant, *Ngan-tchéou*, *Jong-tchéou*, *Jong-hien.* Elle appartenoit anciennement aux peuples de Yé-lang.

9. LONG-TCHANG-HIEN, ainſi nommée depuis les Ming.

TCHONG-

TCHONG-KING-FOU.

CINQUIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville eſt bâtie, en forme d'amphithéâtre, ſur le penchant d'une montagne, près de la jonction de deux rivières; elle eſt belle & fort marchande. Elle étoit du Royaume de *Pa-tsé-koué*, & les Tſin en firent la Province de *Pa-kiun*. Ses anciens noms ſont: *Yong-ning-kiun*, *Pa-tcu*, *Pa-kiun*, *Tchou-tchéou*, *Pa-tchéou*, *Yu-tchéou*, *Nan-ping*, *Kong-tchéou*. Elle commande à dix-neuf Villes.

1. KIANG-TSIN-HIEN, ſous les Han, *Kiang-tchéou*; ſous les Héou-tchéou, *Kiang-yang* & *Ssé-men-kiun*.

2. TCHANG-CHEOU-HIEN, ſous les Tang, *Lo-ouen*.

3. 4. TA-TSO, YONG-TCHUEN, deux *Hien* ainſi appellées depuis les Tang.

5. JONG-TCHANG-HIEN, avant, *Tchang-yuen* & *Tchang-ning*.

6. KIN-KIANG-HIEN étoit appellée anciennement, *Kin-chi*.

7. NAN-TCHUEN-HIEN, ſous les Song, *Nan-ping* & *Long-hoa*.

8. MÉ-KIANG-HIEN, ſous les Han, *Ché tching*.

9. 10. NGAN-KIU, PI-CHAN, deux *Hien*, ainſi appellées depuis les Ming.

11. KO-TCHEOU, anciennement, *Tong-yen-kiu*, *Tien-kiang*, *Pey-tcheou*, *Pa-tchuen*. Elle étoit autrefois du Royaume de *Pa-tsé-koué*.

12. TONG-LEANG-HIEN, ainſi appellée depuis les Tang.

13. TING-YUEN-HIEN, ſous les Yuen, *Ting yuen-tchéou*.

14. TCHONG-TCHEOU, anciennement, *Lin-kiang*, *Lin-tchéou*, *Tchong-tchéou*, *Nan-pin*.

15. FONG-TOU-HIEN, ſous les Han, *Ping-tou*.

16. TUN-KIANG-HIEN, anciennement, *Oui-ngan*, *Kouei-ki*

17. FEOU-TCHEOU, anciennement, *Féou-ling*, *Féou-tchéou*, *Ouen-chen.*

18. OU-LONG-HIEN, ſous les Song, *Tché-hien.*

19. PONG-CHOUI-HIEN, ſous les Song, *Tchao-king-fou*; ſous les Yuen, *Tchao-king-lou.*

KOUEI-TCHEOU-FOU.

SIXIÈME DÉPARTEMENT.

Faiſoit partie des anciennes Provinces de King & de Léang, ſous le règne de Yao; au commencement de la troiſième race, c'étoit le Royaume de *Yu-fou*; & vers la fin, elle dépendoit de la Principauté de Koueï, comme ſous les Tſin elle dépendit de Pa-kiun. Les anciens noms qu'elle a portés ſont : *Yong-ning*, *Pa-tong*, *Kou-ling*, *Pa-tchéou*, *Sin-tchéou*, *Yu-ngan*, *Tchin-kiang*, *Ning-kiang*. C'eſt la plus occidentale du Ssé-tchuen, & ſituée ſur la rive ſeptentrionale du Kiang. Les Villes de ſon diſtrict ſont :

1. OU-CHAN-HIEN, ſous les Princes de Ou, *Ou-kiun*; ſous les Tſin, *Ou-hien*; ſous les Tçin, *Kien-ping.*

2. TA-TCHANG-HIEN, ſous les Tçin, *Taï-tchang-hien.*

3. TA-NING-HIEN, ſous les Song, *Ta-ning-yen*; ſous les Tchéou, *Ta-ning-tchéou.*

4. YUN-YANG-HIEN, ſous les Han, *Kiu-gin*; ſous les Héou-tchéou, *Yun-ngan*; ſous les Song, *Ngan-y*; ſous les Yuen, *Yun-ngan-kiun* & *Yun-yang-tchéou.*

5. OUAN-HIEN, anciennement, *Nan-fou*; *Ngan-hiang*, *Ouan-tchuen*, *Ouan-tchéou.*

6. KAÏ-HIEN, anciennement, *Han-fong*, *Yong-ning*, *Ching-chan*, *Kaï-tchéou*, *Yng-chan*, *Kaï-kiang.*

7. 8. 9. SIN-NING, TONG-HIANG, TAÏ-PING, trois *Hien* dont les noms n'ont point changé.

10. LEANG-CHAN-HIEN, ſous les Yuen, *Léang-chan-tchéou.*

11. KIEN-CHI-HIEN, ſous les Héou-tchéou, *Po-tchéou.*

12. TA-TCHEOU, anciennement, *Siuen-han*, *Tong-koan*, *Tong-tchéou*, *Tong-tchuen*, *Ta-tchéou*, *Ta-hien.*

MA-HOU-FOU.

SEPTIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville, bâtie ſur le bord ſeptentrional du Ma-hou, par l'Empereur Han-ou-ti, lors de ſon expédition dans les Indes, fut appellée *Tſang-ko.* Elle eſt ſur les limites de l'ancien Royaume de *Pé-héou.* Les Tang lui donnèrent dans la ſuite le nom de *Ma-hou*, emprunté de la rivière qui baigne ſes murs, & d'un lac de même nom qui en eſt proche.

LONG-NGAN-FOU.

HUITIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville, ſituée vers la ſource d'une rivière qui deſcend dans le Pa & delà dans le Kiang, eſt une des plus importantes de la Province, en ce qu'elle en eſt comme la clef; auſſi commande-t-elle à pluſieurs forts qui défendent la Chine de ce côté. Elle étoit, ſous Yao, ſur les limites de l'ancienne Province de Léang, & appartint long-tems aux Kiang. Les Han lui donnèrent le nom de *In-ping;* les Héou-oueï, celui de *Kiang-yéou.* Depuis elle a porté ceux de *Long-tchéou*, *Ping-ou*, *Long-men*, *Tching-tchéou*, *Yng-ling.* Les Ming l'appellèrent *Long-ngan*, ou la *tranquillité du Dragon.* Elle a trois *Hien* dans ſon diſtrict.

P 2

1. KIANG-YEOU-HIEN ; appellée ſous les Héou-tchéou, *Kiang-yéou-kiun.*

3. CHE-SIUEN-HIEN, ſous les Song, *Chi-ſiuen-kiun.* Yu, Fondateur de la Dynaſtie Impériale des Hia, étoit originaire de cette Ville, dans laquelle on lui a élevé un beau temple.

3. PING-OU-HIEN, Ville ainſi appellée depuis les Ming.

TCHIN-YONG-FOU.

NEUVIÈME DÉPARTEMENT.

Etoit l'ancienne *Man-pou-pou*, à laquelle les Song donnèrent le nom de *Si-nan-ſan-pou-tou;* les Yuen, celui de *Man-pou-lou;* les Ming l'appellèrent *Man-pou-ſou*, *Man-pou-kiun*, & enfin *Tchin-yong-fou.* Elle n'a aucune Ville dans ſon reſſort.

Les Villes ſuivantes ne ſont pas au nombre des *Fou;* mais elles le méritent par l'étendue de leur reſſort & de leur population.

TCANG-TCHUEN-TCHEOU.

DIXIÈME DÉPARTEMENT.

Porta, ſous les Han, le nom de *Kouang-han-kiun*, & enſuite ceux de *Kou-tchang-kiun*, de *Sin-tou-kiun*, de *Sin-tchéou*, de *Tchang-tching-kiun*, de *Kou-tchéou*, de *Sin-tching-kiun*, de *Kou-tchang-tchéou*, de *Ou-té-kiun*, de *Tſing-jong-kiun*, de *Ngan-ſing-kiun*, enfin de *Tchang-tchuen-fou* & de *Tchang-tchuen-lou.* Son territoire eſt d'une merveilleuſe fertilité à cauſe des rivières dont elle eſt arroſée. Elle jouit d'un air ſain. Ses montagnes ne ſont pas moins cultivées que ſes plaines, & peuplées de gros bourgs. Elle commande à ſept *Hien.*

1. CHE-HONG-HIEN, appellée sous les Oueï occidentaux, *Ché-kiang*.

2. YEN-TING-HIEN, appellée sous les Léang, *Pé-yen-kiu-kiun*; & sous les Oueï occidentaux, *Yen-ting-kiun*.

3. TCHONG-KIANG-HIEN, appellée avant, *Ou-tching* & *Hiuen-ou*.

4. SOUI-NING-HIEN, appellée avant, *Té-yang*, *Soui-tchéou*, *Ou-sin*, *Soui-ning-fou*, & *Soui-ning-tchéou*.

5. FONG-KI-HIEN, sous les Tang, *Tang-ning*, *Ou-fong*, *Tang-hing*.

6. NGAN-YO-HIEN, appellée avant, *Tçin-tsé*, *Tçin-tchéou*, *To-yé*, *Ngan-yo-kiun*.

7. LO-TCHI-HIEN, appellée ainsi depuis les Tang.

MEY-TCHÉOU.

ONZIÈME DÉPARTEMENT.

Est située au milieu d'un lac, & son territoire environné du Kiang. Les anciens noms qu'elle a portés sont: *Tsi-tong*, *Tsing-tchéou*, *Kia-tchéou*, *Mey-chan*, *Tong-y-kiun*, *Tong-y-hien*, *Mey-chan-tchéou*. Elle commande à trois *Hien*, qui sont:

1. PONG-CHAN-HIEN, appellée anciennement, *Ou-yang*, *Ling-ché*, *Kiang-tchéou*, *Long-chan-kiun*.

2. TAN-LING-HIEN, avant, *Tsi-lo-kiun*, *Tsi-lo-hien* & *Hong-ya-hien*.

3. TSING-CHIN-HIEN, avant, *Tsing-y-hien* & *Tsing-chin-kiun*.

KIA-TING-TCHÉOU.

DOUZIÈME DÉPARTEMENT.

Jouit d'un territoire agréable & abondant en toutes choses. Ses lacs & ses rivières y font croître le riz; on y trouve

beaucoup de musc. Les anciens noms qu'elle a portés sont: *Kien-oueï*, *Tsing-tchéou*, *Mey-tchéou*, *Kia-tchéou*, *Ping-kiang*, *Mey-chan-kiun*, *Kien-oueï-kiun*, *Kia-king-kiun*, *Kia-ting-lou*, *Kia-ting-fou*. Elle commande à cinq *Hien*.

1. KIA-KIANG-HIEN, ainsi appellée depuis les Soui.

2. HONG-YA-HIEN, ainsi appellée depuis les Soui.

3. KIEN-OUEÏ-HIEN, sous les Héou-tchéou, *Ou-yang-hien*.

4. JONG-HIEN, appellée sous les Soui, *Taï-lao*; sous les Tang, *Hio-tchuen*, *Jong-tchéou* & *Ho-y*; sous les Song, *Tchao-hi-fou*.

5. OUEÏ-YUEN-HIEN, ainsi appellée depuis les Soui.

LIU-TCHEOU.

TREIZIÈME DÉPARTEMENT.

Est située dans un endroit agréable & fort fréquenté des Marchands. Elle regarde au midi la montagne Pao, dont l'air pur passe pour un préservatif contre la fièvre. Ses anciens noms, sous les Han, étoient *Kiang-yang-kiun*; sous les Soui, *Liu-tchuen-kiun*; sous les Song, *Kiang-ngan-tchéou*. Elle commande à trois *Hien* qui sont:

1. NA-KI-HIEN, ainsi appellée depuis les Song.

2. HO-KIANG-HIEN, appellée sous les Tçin, *Ngan-lo*.

3. KIANG-NGAN-HIEN, appellée, sous les Tçin, *Nan-ngan-hien*.

YA-TCHÉOU.

QUATORZIÈME DÉPARTEMENT.

Est la plus occidentale de la province & conséquemment la plus voisine du Tibet. Les Oueï occidentaux l'appelloient

Mong-chan-kiun; les Soui, *Lin-kiang*; les cinq Dynaſties, *Yong-ping-kiun*. Elle commande à deux *Hien*.

1. MING-CHAN-HIEN, avant, ſons les Oueï, *Mong-chan-hien*.

2. JONG-KING-HIEN, ſous les Tang, *Kin-tang-kiun*.

KIONG-TÇHEOU.

QUINZIÈME DÉPARTEMENT.

Etoit appellée *Pou-yuen-kiun* par les Oueï occidentaux; *Lin-kiong-kiun* & *Lin-kïong-hien* par les Tchéou poſtérieurs, les Soui & les Tang. Elle commande à deux *Hien*.

1. TA-Y-HIEN, avant, *Tçin-yuen-hien*.

2. POU-KIANG-HIEN, avant, *Kouang-ting-hien*.

PROVINCE DE FOU-KIEN.

Cette Province, une des plus petites de la Chine, eſt en même-tems une des plus riches à raiſon du grand commerce qu'elle fait au Japon, aux Philippines & dans nombre d'autres Iſles & Royaumes voiſins, malgré les loix de l'Empire qui le défendent. Elle eſt remplie de montagnes; mais, par l'induſtrie Chinoiſe, ces montagnes, taillées en terraſſes, forment comme autant d'amphithéâtres qui ajoutent au terrein, & ſur leſquelles le riz vient à merveille; car, comme ce grain ne ſe plaît que dans l'eau, ils ont eu l'adreſſe d'en élever ſur le ſommet des plus hautes montagnes, & même d'en conduire d'une montagne à l'autre, par le moyen de tuyaux de bambou. Ces eaux procurées par les grandes rivières & par les ſources qui viennent des montagnes, ſont ménagées de même

avec beaucoup d'art pour abreuver le riz qu'on sème dans les plaines. La chaleur du climat n'empêche pas l'air d'y être pur & fort ſain. Les habitans exportent de l'or, du muſc. des pierres précieuſes, du vif argent, du chanvre, du coton, des ſoieries, du fer, de l'acier & grand nombre d'outils & d'inſtrumens qu'ils fabriquent avec ces métaux. Ils rapportent en échange beaucoup d'argent, du clou de géroſle, de la canelle, du poivre, du bois de ſandal, de l'ambre, du corail, &c. Ils tirent encore un grand profit de leur poiſſon ſec & ſalé; ainſi que des *Li-tchi*, des *Long-yen* & des *Moüi-gin-li*, fruits admirables qui y croiſſent en abondance & qu'ils diſtribuent dans toute la Chine. Ils paſſent pour les plus hardis pirates de toute la Chine. Ils ont un ſi grand nombre de *Tchang-pan* & de *Pan-kong*, c'eſt ainſi que ſe nomment leurs navires, qu'ils firent offre à un de leurs Empereurs, d'en compoſer un pont qui prendroit de la côte juſqu'au Japon où il avoit deſſein de porter la guerre: leurs montagnes fourniſſent des bois de conſtruction. On trouve dans cette Province des mines d'étain & de fer; il y en a auſſi d'or & d'argent qu'il eſt défendu d'ouvrir ſous peine de la vie.

Cette Province eſt une des dernières que les Chinois aient ſoumis à leur domination; elle appartenoit avant aux Rois de *Min*. Ses habitans étoient alors confondus dans la claſſe de ces peuples du Midi que les Chinois déſignoient ſous le nom général de barbares. Elle compte neuf *Fou* ou Villes du premier Ordre, & quarante-neuf *Hien*. On ne comprend pas dans ce nombre *Ngan-hai* & *Hia-men*, plus connu ſous le nom d'*Emoui* ou de *Quemoui*, que les Chinois qualifient ſimplement de forts, quoiqu'ils ne ſoient point inférieurs

à

à de grandes Villes. On ne comprend pas non plus les Isles adjacentes de sa dépendance, comme celles de *Pong-hou* ou des *Pêcheurs*; de *Liéou-kiéou*; de *Taï-ouan* ou de *Formose*.

FOU-TCHEOU-FOU.

PREMIER DÉPARTEMENT.

Cette capitale du Fou-kien, résidence d'un Vice-Roi & d'un *Tsong-tou*, est célèbre par son grand commerce. Sa position le favorise singulièrement en ce que les vaisseaux qui prennent le plus de fond peuvent, avec facilité, s'avancer par une grande embouchure jusqu'aux murs dont elle est ceinte du côté du Midi. Cette embouchure ou baie communique d'un bord à l'autre par un pont fort renommé qui a cinquante *Tchang* ou perches de long, c'est-à-dire, cinq cents pieds Chinois & plus de cent arches. Il est construit en pierres blanches, & enrichi de balustres & de lions qui en relèvent la beauté.

Ce pays étoit anciennement sous la domination des Rois de *Min*, qui ne reconnoissoient point celle des Empereurs de la Chine. Confucius en parle, & il semble que les Chinois n'ont commencé à le connoître que sous la troisième race. Le Fondateur des Tsin en fit la conquête, mais on ne la conserva pas long-tems, la Dynastie qu'il venoit de fonder ayant été renversée aussi-tôt après sa mort. Liéou-pang qui fonda celle des Han accorda, l'an 202 avant l'Ere Chrétienne, à Vou-tchou le titre de Roi de *Min-yue* en reconnoissance de ses services qui l'avoient aidé à monter sur le Trône Impérial, & Vou-tchou établit sa Cour dans la ville de Kien-ning du Fou-kien. Quatre-vingt-douze ans après

cette époque, Han-ou-ti, un des plus célèbres conquéransque la Chine renomme, assujettit entièrement ces pays méridionaux, & en particulier le Fou-kien dont il transporta les habitans entre le Kiang & le Hoaï-ho pour leur ôter les moyens de secouer le joug. Les noms anciens de Fou-tchéou sont : *Min-tchong*, *Tsi-ming*, *Min-yueï*, *Tçin-ngan*, *Tçin-ping*, *Fong-tchéou*, *Siuen-tchéou*, *Kien-tchéou*, *Min-tchéou*, *Tchang-lo*, *Hoeï-ou*, *Tchang-ou-kiun*. On trouve dans le territoire de cette Ville une grande quantité de *Li-tchi* & de *Long-yen*, & on y fait un commerce de sucre estimé pour sa blancheur. Elle commande à huit Villes.

1. HOAÏ-NGAN-HIEN, Ville ainsi nommée depuis les Song.

2. KOU-TIEN-HIEN, ainsi nommée depuis les Tang. Cette Ville est située près de la montagne appellée de *Ou-hoa*, ou des *cinq fleurs*, à cause de ses cinq sommets.

3. MING-TSING-HIEN, ainsi nommée depuis les Heou-ou-taï, ou les cinq familles postérieures.

4. TCHANG-LO-HIEN, connue anciennement sous les noms de *Sin-ning* & de *Ngan-tchang*.

5. LIEN-KIANG-HIEN, que les Tçin appelloient *Ouen-ma*.

6. LO-YUEN-HIEN, appellée auparavant, *Yong-tching* & *Yong-tchang*.

7. YONG-FOU-HIEN, Ville ainsi appellée depuis les Song, située près de Kao-kai, montagne renommée pour sa hauteur, ses antiques forêts & ses Monastères.

8. FOU-TSING-HIEN, appellée anciennement, *Fou-ngan*, *Fou-tang*, *Yong-tchang*, *Fou-tsing-tchéou*.

SIUEN-TCHEOU-FOU.

Deuxième Département.

Cette Ville ſituée dans le voiſinage de la mer, reçoit dans l'enceinte de ſes murs les vaiſſeaux qui ont le plus de fonds; il s'y fait un très-grand trafic. Elle eſt remarquable par la propreté & l'élégance de ſes maiſons & la majeſté de ſes édifices publics. Ses rues ſont pavées de briques encadrées dans deux rangs de pierres quarrées. Outre les arcs de triomphe qu'on y voit comme dans preſque toutes les Villes de la Chine, on y remarque deux tours à pluſieurs étages, en pierre & en marbre, bâties en l'honneur du Dieu *Fo*, qui ont chacune douze cents ſoixante pieds Chinois de hauteur. A chaque étage on a pratiqué des galeries ſaillantes à l'extérieur où on peut ſe promener. Le pont qu'on voit au nord-oueſt de cette Ville eſt conſtruit ſur un bras de mer dangereux, & où il périſſoit ſouvent des paſſagers. C'eſt un ouvrage qu'on ne peut voir ſans étonnement. Il eſt tout entier d'une pierre noirâtre ou d'un bleu très-foncé, fort dure, & ſoutenu par plus de trois cents piles terminées de part & d'autre en angle aigu pour rompre la violence des flots. Il n'eſt point en arcades, mais cinq pierres égales en longueur & en épaiſſeur occupent l'eſpace d'une pile à l'autre. Martini qui l'a vu prétend qu'il y a 1400 de ces pierres dont chacune avoit dix-huit de ſes pas ordinaires. Des deux côtés il eſt bordé de baluſtrades enrichies à diſtances égales, de globes, de lions & de piramides, poſés ſur des baſes. Le même Ecrivain donne à ce pont plus de 360 perches de long, c'eſt-à-dire, plus de 3600 pieds

Chinois, & ajoute qu'il ne parle que de la moitié, ne disant rien de l'autre qu'il prétend n'être pas moindre. Navarette qui l'a mesuré aussi lui donne 1345 de ses grands pas; ce qui revient à-peu-près à l'estimation de Martini, car en évaluant ces grands pas à deux pieds & demi, on aura 3362; mais Navarette semble parler du pont en entier & non simplement d'une moitié.

Cette Ville dépendoit, sous les Tchéou, de Tsi-ming, & sous les Han, de Hoeï-ki. Les anciens noms qu'elle a portés sont : *Nan-ngan*, *Ouen-ling*, *Fong-tchéou*, *Ou-jong*, *Tsing-yuen*, *Ping-haï*, *Siuen-tchéou-lou*. On compte dans son ressort six *Hien*.

1. NAN-NGAN-HIEN que les Princes de Ou appelloient *Tong-ngan*; les Tçin, *Tçin-ngan*; les Léang, *Nan-ngan-kiun*.

2. 3. 4. OUEI-NGAN, TÉ-HOA & TONG-NGAN, trois *Hien* dont les dénominations n'ont point éprouvé de changement.

5. NGAN-KI-HIEN, anciennement, *Tsing-ki-hien*.

6. YONG-TCHUN-HIEN, sous les cinq familles, *Tao-yuen-hien*.

KIEN-NING-FOU.

TROISIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville située sur la rive orientale du Min-ho a été dévastée par les Tartares qui passèrent au fil de l'épée tous ses habitans. Elle a été rebâtie depuis, mais non dans sa première magnificence. Elle ne laisse pas d'être commerçante par le passage continuel des barques qui montent ou descendent le Min-ho. Cependant il y a un inconvénient; comme cette rivière cesse d'être navigable près de Pou-tching, à environ trente lieues de Kien-ning, on est obligé d'y débarquer les marchandises & de les faire transporter à tra-

vers des montagnes & de profondes vallées jufqu'à Ping-hou, du reffort de Kiang-chan, dans la Province de Tché-kiang. Cette route a été applanie & pavée, & dix mille porte-faix ne font occupés qu'à tranfporter continuellement de Pou-tching à Pin-hou & de Ping-hou à Pou-tching. La ville de Kien-ning dépendoit, fous les Tchéou, de *Tfi-ming*; & fous les Han de *Hoeï ki*. Les Han orientaux l'appellèrent *Hoeï-ki-nan-pou-tou-oueï*; les Princes de Ou, *Kien-ngan*; les Tang, *Kien-tchéou*; les Song, *Kien-ning*. Elle a porté encore les noms de *Tchin-ngan*, *Tchin-ou*, *Yong-ngan*, *Tchong-y*. Son reffort s'étend fur les fept *Hien* qui fuivent :

1. NGEOU-NING-HIEN, ainfi nommée depuis les Song.

2. KIEN-YANG-HIEN, ainfi nommée depuis les Tçin.

3. TSONG-NGAN-HIEN, ainfi nommée depuis les Song.

4. POU-TCHING-HIEN, appellée fous les Han, *Han-hing*; fous les Princes de Ou, *Ou-hing*; fous les Tang, *Tang-hing*, *Ou-ning*, & enfin *Pou-tching*.

5. TCHING HO-HIEN, avant, fous les Song, *Koan-li*.

6. SONG-KI-HIEN, ainfi nommée par les Song, s'appelloit, fous les Tang du fud, *Song yuen*.

7. CHEOU-NING-HIEN, ainfi appellée depuis les Ming.

YEN-PING-FOU.

QUATRIÈME DÉPARTEMENT.

La ville de Yen-ping eft bâtie en amphithéâtre fur le penchant d'une montagne au pied de laquelle coulent le Min-ho & le Si ho. Elle eft très-forte, parce que la montagne eft inacceffible au-dehors, & c'eft pour cette raifon qu'elle eft regardée comme la clef de toute la Province. Elle paffe

pour une des plus jolies Villes de la Chine par ſon agréable poſition, & ſans doute par l'eau des ſources qui viennent de la montagne, & qu'on a conduit par des canaux dans chaque maiſon. Elle a encore ceci de particulier qu'on y parle communément la langue ſavante ayant reçu une colonie de Nan-king. Yen-ping, ſous la troiſième race, appartenoit aux *Ming-yueï* & dépendoit de Hoeï-ki ſous les Han. Ses noms anciens ſont: *Tan-tchéou*, *Kien-tchéou*, *Li-tchéou*, *Nan-kien*. Elle commande à ſix Villes de ſon reſſort qui ſont:

1. TSIANG-LO-HIEN, avant, ſous les Tçin des cinq familles, *Yong-tchéou*.

2. TA-TIEN-HIEN, ainſi appellée depuis les Ming.

3. CHA-HIEN, avant, ſous les premiers Song, *Cha-tſun*. On la ſurnomme d'argent à cauſe de la fertilité de ſon fonds & de ſes fruits.

4. OU-KI-HIEN, ainſi appellée depuis les Tang.

6. CHUN-TCHANG-HIEN, ſous les Tang, *Yong-chun-tchang*.

6. YONG-NGAN-HIEN, ainſi appellée depuis les Ming.

TING-TCHEOU-FOU.

CINQUIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville appartenoit, comme les précédentes, aux Princes de Min, & dépendoit de Hoeï-ki. Ses noms anciens ſont: *Sin-lo*, *Ting-tchéou*, *Lin-ting*. Son territoire, quoique montagneux, eſt aſſez abondant en toute choſe, mais il eſt malſain. Les montagnes qui la ſéparent de la Province de Kiang-ſi ſont couvertes de fleurs & forment une perſpective agréable. Les Ming rangèrent ſept *Hien* ſous ſa Juriſdiction.

1. NING-HOA-HIEN, avant, ſous les Tang, *Houng-kien*.

2. CHANG-HANG-HIEN, ſous les Tang, *Taï-ping-tchang*.

3. OU-PING-HIEN, ſous les Tang, *Ou-ping-tchang*.

4. 5. 6. 7. TSING-LIEOU, LIEN-TCHING, KOUEÏ-HOA & YONG-TING, quatre *Hien* ainſi appellés depuis les Song & les Ming.

HING-HOA-FOU.

SIXIEME DÉPARTEMENT.

Cette Ville à laquelle on a donné le nom de *Hing-hoa* ou de *Fleur naiſſante*, poſsède le territoire le plus beau & le plus fertile de toute la Province de Fou-kien. Il eſt rempli de hameaux & de bourgs ſi peu éloignés les uns des autres qu'ils ſemblent ne former qu'une ſeule Ville. Hing-hoa portoit anciennement les noms de *Pou-tchong*, de *Pou-tien*, de *Taï-ping* & de *Hing-ngan*. Elle n'a dans ſon reſſort qu'une ſeule *Hien*, ſavoir :

1. SIEN-YEOU que l'on appelloit auparavant *Tſing-yuen*.

CHAO-OU-FOU.

SEPTIEME DÉPARTEMENT.

Elle eſt la plus ſeptentrionale de la Province, & ſon territoire touche aux frontières du Kiang-ſi. Elle étoit ſans doute peu conſidérable ſous les Princes de Min, puiſqu'elle n'a été fermée de murailles & miſe au rang des Villes que ſous la Dynaſtie Impériale des Tang. Sa poſition & les forts dont elle eſt défendue l'ont rendue importante & fait regarder comme une des clefs de la Province. On y fabrique de fort belle toile de chanvre crud, fort recherchée des Chinois à cauſe de ſa double propriété d'être toujours fraîche en été

& de ne se point salir par la sueur. Les Princes de Ou l'appelloient *Tchao-ou*; les Soui *Ping-tching*. Elle commande à trois *Hien*.

1. KOUANG-TÇÉ, ainsi nommée depuis les Song.

2. TAÏ-NING-HIEN, nommée auparavant, *Koueï-hoa-tchang*, *Koueï-hoa-tchin* & *Koueï-hoa-hien*.

3. KIEN-NING-HIEN, nommée auparavant, *Soui-tching*, *Y-ning-kiun* & *Yong-ngan-tchang*.

TCHANG-TCHEOU-FOU.

HUITIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville, la plus méridionale de la Province, emprunte son nom du fleuve de Tchang sur lequel elle est bâtie. On y voit un beau pont de pierre de taille, composé de trente-six arches fort élevées, sur lequel on a bâti des boutiques fournies des marchandises les plus riches & les plus rares apportées des pays étrangers; comme le fleuve a ses marées régulières qui remontent jusqu'à Tchang-tchéou, cette Ville est devenue l'abord de tous les vaisseaux de commerce; c'est aussi de Tchang-tchéou que partent tous les Chinois qui vont trafiquer aux Manilles & que les Espagnols appellent, par corruption, des *Chin-cheos*. Le plus beau crystal de roche se trouve dans les montagnes de son territoire: on en fait des cachets, des boutons, différentes figures d'animaux & d'autres bijoux. Enfin Tchang-tchéou abonde en oranges, distinguées par leur grosseur ainsi que par leur odeur qui tient des raisins muscats, & en conserve le goût. On les confit avec leur écorce & on en fait un objet de commerce. Sous les Han cette Ville étoit dans la dépendance de Hoeï-ki.

Elle

Elle a porté les noms de *Tchang-tchéou*, *Tchang-pou-kiun*, *Nan-tchéou*, *Tchang-tchéou-lou*. Les Villes de son ressort sont au nombre de sept.

1. LONG-YEN-HIEN, appellée, sous les Tçin, *Kou-tsao tchin*; sous les Tang, *Sin-lo-hien*.

2. TCHANG-TAÏ-HIEN, ainsi appellée depuis les Tang.

3. 4. 5. 6. 7. TCHANG-PING, PING-HO, TCHAO-NGAN, HAÏ-TCHING, NING-YANG, cinq *Hien* appellées ainsi depuis les Ming.

FOU-NING-TCHEOU.

NEUVIÈME DÉPARTEMENT.

Fou-ning n'a point le titre de *Fou*, cependant on la place à la suite de ces Villes du premier Ordre, parce qu'elle a, comme elles, des Villes qui dépendent de son ressort. Elle est située au pied de la montagne de Long-chéou, & proche de la mer dont elle tire beaucoup d'avantages. C'est une grande & belle Ville. A son nord-est se voit la montagne de Ta-lao, remarquable par ses trente-six sommets fort élevés & par un ruisseau qui en sort pendant l'automne, dont l'eau bleue, donne cette teinture aux draps & aux étoffes qu'on y lave. Les Tang appelloient Fou-ning du nom de *Tchang-ki-hien*. Elle commande à deux *Hien*, savoir: *Fou-ngan* & *Ning-tè*, Les Tang donnoient à cette dernière le nom de *Tchin-té-tchang*.

PROVINCE DE KOUANG-TONG.

Cette Province plus connue des Européens sous le nom de Canton, la plus considérable des Provinces méridionales, confine au Royaume de Tonquin, à quatre Provinces de

la Chine, & à la mer qui lui procure plusieurs ports commodes & très-fréquentés. Un proverbe commun attribue trois choses particulières au Kouang-tong, un ciel sans neige, des arbres toujours verds & des habitans qui crachent le sang, parce qu'en effet on n'y voit jamais de neiges, que les arbres ne se dépouillent jamais de leur verdure & que les habitans usent de bétel qui teint leur salive de rouge. Le nom de *Kouang-tong* qui signifie en Chinois *orient étendu*, semble lui avoir été donné par opposition à celui de la Province de *Kouang-si* qui la borne au couchant & au nord-ouest, & signifie *occident étendu.* Sous la troisième race Impériale elle avoit encore ses Rois particuliers connus sous la dénomination de *Nan-yue* ou de *Yue méridionaux*, qui ne reconnoissoient point l'autorité des Empereurs de la Chine. Han-ou-ti fut le premier qui en fit la conquête & le divisa en neuf Gouvernemens, l'an 111 avant l'Ere Chrétienne. La Province de Kouang-tong est très-fertile, & produit deux moissons chaque année, sans éprouver les incommodités de l'hiver. On y trouve, & en abondance, de l'or, des pierres précieuses, de la soie, des perles, de l'étain, du vif-argent, du sucre, du cuivre, du fer, de l'acier, du salpêtre, de l'ébène, du bois d'aigle, & autres bois odoriférans. Elle produit aussi en grande quantité les fruits les plus excellens: des *Li-tchi*, des *Long-yen*, des citrons & des oranges de toute espèce, même de ces oranges muscadines, tel qu'il y en a dans le territoire de Tchang-tchéou du Fou-kien; des grenades, des raisins, des noix, des poires, des châtaignes, des bananes, des noix d'Inde, des ananas, des *Yéou-tsé* ou Pampelimouses, espèce de limons aussi gros que la tête d'un homme, dont on tire une distillation agréable. Le *Polomie*

où *Jaka* dont le fruit sort de son tronc, & pèse jusqu'à cent livres.

Il n'y a point de pays où on trouve, comme dans celui-ci, une multitude aussi incroyable de canards privés que les habitans font éclore dans du fumier ou dans des fours, & qu'ils conduisent par bandes sur de petits bateaux le long des côtes de la mer & des rivières; ils y paissent & se nourrissent, lorsque la marée est basse, d'huîtres, de coquillages & d'autres productions de cet élément. Le soir, au son d'un instrument dont touchent leurs maîtres, ces différentes bandes rentrent chacune dans son bateau. On les sale & on prétend qu'ils ne perdent rien de leur première saveur. On sale aussi leurs œufs en mêlant du sel avec de l'argile dont on les couvre: les Médecins Chinois les trouvent fort sains & en permettent l'usage à leurs malades.

La Province de Kouang-tong contient neuf *Fou*, & soixante-quatre, tant *Hien* que *Tchéou*

KOUANG-TCHEOU-FOU ou CANTON.

Premier Département.

Cette Ville que les Européens appellent Canton, du nom corrompu de la Province, est une des plus importantes de la Chine par son opulence, par le nombre de ses habitans, par la magnificence de ses édifices publics, & enfin par l'étendue d'une position avantageuse. On lui donne environ quatre lieues d'Allemagne de circonférence & quatre millions d'habitans. Quoiqu'elle soit un peu éloignée de la mer les plus grands vaisseaux peuvent se ranger jusques sous ses murs, & il en vient en si grande quantité que son port ressemble à une

forêt. Son embouchure forme une grande baie qui peut avoir soixante milles de largeur. Les deux rives de cette baie sont occupées par des barques qui contiennent un peuple infini; chaque barque loge une famille dans des appartemens commodes, composés de dix à douze pièces, & qui ressemblent à ceux d'une maison. Toutes ces barques serrées l'une contre l'autre & alignées forment comme des rues régulières, & présentent l'idée d'une ville flottante. C'est la demeure ordinaire de ces familles, & elles n'en sortent chaque matin que pour aller à la pêche ou s'occuper de la culture du riz. La baie de Canton porte le nom de *Hou-men, porte du Tigre*, & elle est bordée de plusieurs forts construits pour écarter les pirates. Commes les plaines & les collines voisines sont plantées de riz & d'arbres toujours verds, elles offrent une perspective très-agréable.

Cette Ville s'appelloit anciennement *Yang-tching*, & sous les Tsin on la désigna sous le nom de *Nan-haï-kiun*. Les Princes de Ou furent les premiers qui lui donnèrent celui de *Kouang-tchéou*. Sous les Soui on l'appella *Pan-tchéou*; sous les Tang & les Song, *Tsing-haï-kiun*; & enfin sous les Yuen & les Ming on lui a rendu le nom de *Kouang-tchéou* qu'elle porte encore aujourd'hui. Elle compte dans son arrondissement treize *Hien* & une Ville du second Ordre.

1. CHUN-TÉ-HIEN, ainsi appellée depuis les Ming. On trouve dans une montagne de son voisinage des pierres brutes qui représentent des grotesques, & dont les Chinois se servent pour faire leurs montagnes artificielles.

2. TONG-KOAN-HIEN, ainsi appellée depuis les Tang, portoit, sous les Tçin, le nom de *Pâo-ngan-hien*. On compte trente-six petites Isles, près de Ta-hi, montagne dépendante de son

territoire, entr'autres l'Isle appellée *San-hou*, c'est-à-dire, du *corail*, & une autre appellée *Hou-téou* qui est fort élevée & sert de phare aux Navigateurs.

3. TSONG-HOA-HIEN, ainsi appellée depuis les Ming.

4. 5. LONG-MEN & SIN-NING, deux *Hien* ainsi appellées depuis les Ming.

6. TÇENG-TCHING-HIEN, avant, sous les Tçin, *Tong-koan-kiun*.

7. HIANG-CHAN-HIEN, sous les Tang on l'appelloit *Hiang-chan-tchin*.

8. SIN-HOEÏ-HIEN, appellée, sous les Tçin orientaux, *Sin-hoeï-kiun*; sous les Tang, *Kang-tchéou*. Près de cette Ville se voit l'Isle de Yaï (*Yaï-men*) où le dernier Empereur des Song, après la perte d'un combat naval contre les Mongous, se précipita dans la mer, ainsi que la plupart des Seigneurs de sa suite, l'an 1279.

9. TSING-YUEN-HIEN, sous les Léang & les Soui, *Tsing-yuen-kiun* & *Tching-ping-hien*. Près cette Ville est la montagne Ta-lo qui continue jusqu'à la Province de Kouang-si.

10. 11. SAN-CHOUI & SIN-NGAN, deux *Hien* ainsi nommées depuis les Ming.

12. LIEN-TCHEOU, appellée auparavant, *Koueï-yang*, *Yang-chan*, *Hi-ping*, *Lien-chan-kiun*.

13. YANG-CHAN-HIEN, ainsi appellée depuis les Han.

14. LIEN-CHAN-HIEN, appellée auparavant sous les Léang & les Soui, *Kouang-té* & *Kouang-tçé*.

On ne parle point ici de plusieurs endroits assez considérables de la dépendance de Canton, entr'autres de l'Isle de *San-cian*, où mourut Saint François Xavier; de *Macao*, que les Chinois ont accordé aux Portugais pour les récompenser

des services qu'ils en avoient reçus contre un pirate qui désoloit ces côtes & assiégeoit Canton ; de *Fo-chan*, à quatre lieues de Canton, qui n'a que le rang de Village ; mais qui n'est guères inférieur à cette Capitale par sa grandeur, ses richesses, le nombre de ses habitans & l'importance de son commerce.

CHAO-TCHEOU-FOU.

DEUXIÈME DÉPARTEMENT.

Faisoit partie, sous la troisième race, du Royaume des *Pé-yué* ou des *Yue du Nord* ; elle vint ensuite aux Princes tributaires de Tchou. Sous le règne des Tsin elle fut comprise dans la Jurisdiction de Nan-haï ; sous celui des Han elle dépendit de Koueï-yang. Les Princes de Ou l'appellèrent *Chi-hing* ; les Han orientaux, *Chi-king-tou-oueï* ; les premiers Song, *Tang-hing*, *Kouang-hing* ; les Soui, *Ping-tchin* ; les Tang, *Pan-tchéou* & *Tong-heng-tcheou*.

Cette Ville est bâtie en partie dans une isle que forme la jonction de deux rivières, & en partie sur les deux rives opposées. Son territoire est gras & fertile en grain & en bestiaux ; mais on prétend que l'air en est grossier & très-mal-sain, sur-tout depuis Octobre jusqu'en Décembre. Au sud-est de Chao-tchéou est la haute montagne de Nan-hoa, sur le sommet de laquelle se voit un très-ancien & très-célèbre Monastère de Bonzes de la Secte de Lao-tsé. Cette Ville a cinq *Hien* dans sa jurisdiction.

1. LO-TCHANG-HIEN, appellée sous la Dynastie des Léang des noms de *Léang-hoa* & de *Ping-ché*. Il croît sur la montagne Tchang, dans son voisinage, des roseaux noirs qui ressem-

blent à l'ébène, & dont on fait divers inſtrumens de Muſique.

2. GIN-HOA. *Hien*, ainſi nommée depuis les Tang. Près de cette Ville coule un ruiſſeau appellé Kin-ché, qui produit des roſeaux que les Chinois coupent en filets fort déliés, & dont ils font des habits.

3. JU-YUEN. *Hien* ainſi nommée depuis les Song.

4. HONG-YUEN-HIEN, Ville à laquelle les Tching donnèrent le nom de *Tſin-yuen*; auprès eſt la montagne de Li-tchi, où ſe voit un lac formé par huit ſources, dont l'une eſt médecinale.

5. ING-TÉ-HIEN, appellée par les Han, *Tçin-yang*, par les Tang, *Kouang-tchéou*, par les Han du midi, *Ing-té-fou*, par les Yuen, *Ing-té-lou*.

NAN-HIONG-FOU.

TROISIÈME DÉPARTEMENT.

Eſt la plus ſeptentrionale de la Province, & ſituée près des ſources de la rivière de Tchin, qui ne commence à être navigable qu'à une journée de chemin au-deſſous. Elle eſt fort commerçante néanmoins, & les marchandiſes s'y tranſportent par terre. Entre cette Ville & celle de Nan-ngan, qui appartient à la Province de Kiang-ſi, on compte environ dix lieues; & pour aller de l'une à l'autre, il faut traverſer la grande montagne de Mey-lin, ce qui rendoit autrefois cette route très-difficile. Mais depuis qu'un Gouverneur de Nan-hiong a fait tailler cette montagne à ſes dépens, & y a pratiqué une route pavée, elle eſt devenue ſi fréquente, que le ſavant P. Gaubil avoue n'avoir jamais vu autant de

monde dans les rues de Paris. Tous les environs de Nan-hiong ne ſont que des montagnes. On y trouve une pierre très-dure propre à faire des haches & des couteaux, & une autre qui reſſemble à l'encre de la Chine, & dont on ſe ſert comme de notre pierre à tracer. Elle obéiſſoit anciennement aux Princes tributaires de Tchou. Sous les Tſin elle dépendit de Nan-haï, & ſous les Han, de Kouei-yang. Les noms anciens qu'elle a portés, étoient, ſous les Han méridionaux, *Hiong-tchéou;* ſous les Song, *Nan-hiong-tchéou* & *Pao-tchang-kiun* : les Yuen l'appellèrent *Nan-hiong-lou*, & les Ming, *Nan-hiong-fou.* Elle ne commande qu'à la ſeule Ville de *Chi-hing-hien*, connue des Tſi ſous la dénomination de *Tçhin-kiai-hien.*

HOEI-TCHEOU-FOU.

QUATRIÈME DÉPARTEMENT.

Le territoire de Hoei-tchéou, eſtimé comme le meilleur de toute la Province, eſt fertiliſé par un grand nombre de ſources. Elle n'eſt pas éloignée de la mer, qui lui fournit en abondance des poiſſons de toute eſpèce, des huîtres, des écreviſſes & des crabes d'un goût exquis. On y trouve auſſi des tortues monſtrueuſes pour leur groſſeur, dont l'écaille ſert aux Chinois à faire mille ouvrages curieux. Il y a encore une ſorte de poiſſon volant, appellé *Hoang-tçio-yu*, à cauſe de ſa couleur jaune, qui eſt fort délicat, & ne ſe pêche qu'en hiver. Durant l'été il s'envole ſur les montagnes, & ne rentre dans la mer qu'après l'automne. Les différens noms anciens de Hoei-tchéou ſont : *Léang-hoa*, *Siun-tchéou*, *Long-tçhuén*, *Haï-fong*, *Tching-tchéou*, *Polo*, Sous les Tſin & les Han

elle

elle dépendoit de Nan-haï. Elle commande à neuf *Hien*, qui sont.

1. POLO-HIEN, ainsi appellée depuis les Tsin. Elle est au pied de Lo-féou, montagne fameuse qu'on dit avoir trente-six mille pieds de hauteur sur environ trois lieues de circonférence, quinze côteaux & quatre cents trente-deux cavernes. Il y croît de longs roseaux, dont les troncs ont quelquefois plus de dix palmes de pourtour.

2. 3. 4. TCHANG-NING, YONG-NGAN, HO-PING, trois *Hien* ainsi appellées depuis les Ming.

5. HAI-FONG-HIEN, ainsi appellée par les Tçin orientaux & par les Yuen, portoit, sous les Tang, le nom de *Lou-ngan*.

6. HO-YUEN-HIEN, ainsi appellée par les Tsi méridionaux.

7. LONG-TCHUEN-HIEN, appellée autrefois par les Tang *Ley-hiang*. Elle est bâtie dans le voisinage de la montagne de Ho, à laquelle on compte 372 côteaux.

8. TCHANG-LO-HIEN, appellée avant, *Tchang-lo-tchin*.

9. HING-NING-HIEN, appellée *Tsi-tchang* par les Tang & les Han méridionaux. Elle avoit porté auparavant le nom de *Hing-ning* sous les Tçin orientaux : les Song le lui rendirent.

TCHAO-TCHEOU-FOU.

CINQUIEME DEPARTEMENT.

Cette Ville, sous les Tsin & les Han, dépendoit de Hie-yang, dans le *Nan-hai*, c'est-à-dire, dans le pays appellé, *de la Mer du Sud*. Elle fut d'abord appellée par les Han, *Ping-nan-yuei*. Les Tçin lui donnèrent ensuite le nom de *Y-ngan*; les Léang, ceux de *Yng-tchéou*, de *Tong-yang-tchéou*; les Tang, celui de *Tchao-yang-kiun*. C'est la Ville la plus

orientale de la Province. Ses frontières ſont communes avec le Fou-kien, dont elle n'eſt ſéparée que par des montagnes. Elle n'eſt pas éloignée de la mer, dont le flux & reflux vient ſous ſes murs. Comme ſon territoire ne manque pas d'eau, généralement parlant il eſt très-fertile : on n'en exceptera que les endroits où il eſt pierreux & couvert de rochers. Au levant & à l'occident de Tchao-tchéou ſont deux lacs de dix ſtades de pourtour chacun, dont l'aſpect eſt agréable. Tchao-tchéou commande à neuf *Hien*.

1. TCHAO-YANG-HIEN, ainſi appellée depuis les Tçin.

2. KIÉ-YANG-HIEN, ainſi appellée depuis les Han. Elle eſt ſituée près de la montagne de Sang-pou, qui avance un ſommet très-haut ſur la mer, & où on trouve des fleurs & des oiſeaux très-rares qu'on ne voit point ailleurs.

3. TCHING-HIANG-HIEN étoit connue des Han méridionaux ſous le nom de *Kong-tcheou;* des Song, ſous celui de *Mey-tchéou;* & enfin des Yuen, ſous celui de *Mey-tchéou-lou.*

4. 5. JAO-PING, IA-POU, deux *Hien* ainſi nommées depuis les Ming.

6. HOEI-LAY-HIEN, près de laquelle eſt la montagne de *Pé-hoa*, ainſi nommée des fleurs qu'elle produit dans toutes les ſaiſons.

7. 8. 9. TANG-HAY, TCIN-NING & PING-YUEN, trois *Hien* ainſi appellées depuis les Ming.

TCHAO-KING-FOU.

SIXIÈME DÉPARTEMENT.

Tchao-king, qui paſſe pour la plus belle Ville de la Province & la mieux bâtie, eſt devenue la réſidence du *Tſong-tou*

de Kouang-tong & de Kouang-ſi. C'eſt dans ſon territoire qu'on trouve des paons ſauvages & privés; du bois d'aigle, du bois de roſe naturellement peint, & dont on fait des ameublemens de la plus grande propreté.

Cette Ville, vers la fin de la troiſième Dynaſtie Impériale, appartenoit aux *Pé-yue*, ou aux *Yue du Nord*. Sous les Tſin, elle dépendoit de Nan-hai; & ſous les Han, de Tſang-ou-kiun. Les anciens noms qu'elle a portés, ſont : *Soui-kien*, *Kao-yao*, *Sin-ngan*, *Toan-tchéou*, *Nan-ſoui-tchéou*, *Tching-tchéou*, *Hing-king*, *Tchao-king-lou.* on compte dans ſon reſſort les dix Villes qui ſuivent.

1. SSÉ-HOEI-HIEN, que les Tang appelloient *Nan-ſoui-tchéou* & *Tching-tchéou.*

2. SIN-HING-HIEN, auparavant, *Lin-kieou*, *Sin-ning*, *Sin-tchéou*, *Sin-tchéou-lou.* Près de cette Ville eſt une montagne pleine de cavernes dont la vue inſpire de l'horreur. On y voit un étang appellé l'*Etang du Dragon*, qui fait entendre un bruit de tonnerre, élève des vapeurs, & excite de la pluie lorſqu'on y jette la moindre pierre.

3. YANG-TCHUN-HIEN, appellée auparavant, *Yang-tchun-kiun*, *Tchun-tchéou*, *Nan-ling.*

4. YANG-KIANG-HIEN, appellée auparavant, *Haï-ngan*, *Tſi-ngan*, *Ngen-ping*, *Si-ping*, *Nan-ngen.* Près de cette Ville eſt une montagne, ou plutôt une Iſle nommée Hai-ling & Lo-tchéou, à laquelle on donne trois cents ſtades ou environ trente lieues.

5. 6. 7. KAO-MING, NGEN-PING, KOUANG-MING; trois *Hien*, ainſi appellées depuis les Ming.

8. TÉ-KING-TCHÉOU, appellée avant, *Tçin-kang*, *Nan-kang*, *Min-kang*, *Kang-tchéou*, *Té-king-fou*, *Yong-king*, *Té-king-lou.* Dans

ſon voiſinage eſt la montagne de Kao-léang, qui produit le bois de fer, ainſi appellé de ſa peſanteur, de ſa dureté & de ſa couleur. On en fait des ancres.

9. FONG-TCHUEN-HIEN, appellée ſous les Léang, *Léang-ſin-hien* & *Léang-ſin-kiun*; ſous les Soui, *Tching-tchéou*, *Fong-tchéou*, *Fong-hing*; ſous les Tang, *Lin-fong*; ſous les Yuen, *Fong tchéou-lou*.

10. KAI-KIEN-HIEN, que les Léang appelloient, *Nan-tſing-kiun*.

LO-TING-TCHEOU.

SEPTIÈME DÉPARTEMENT.

Son territoire touche aux frontières du Kouang-ſi. On l'appelloit ſous les Tçin, *Long-hiang-hien* & *Ping-yuen-kiun*; ſous les Léang, *Long-tchéou*; ſous les Soui, *Long-ſoui-hien* & *Yong-hi-kiun*; ſous les Tang, *Kai-yang-kiun*. Cette Ville ne compte que deux *Hien* dans ſon reſſort; ſavoir:

1. 2. TONG-NGAN & SI-NING; deux *Hien*, ainſi appellées depuis les Ming.

LIEN-TCHÉOU-FOU.

HUITIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville, la plus occidentale de la Province, touche au Tong-king, dont elle n'eſt ſéparée que par des montagnes de difficile accès, & par la rivière de King. On lui a donné ſans doute le nom de *Lien-tchéou*, en Chinois, *Ville de l'angle*, parce qu'en effet la Province de Kouang-tong forme une ſorte d'angle vers cette extrémité, dont un côté aboutit à la mer. Elle y a un Port commode pour les vaiſſeaux de tranſport. Le pays produit beaucoup de paons : on y fait

aussi beaucoup d'ouvrages en écaille de tortue ; & la mer fournit des perles, une des principales richesses des Habitans. Sous les Tsin, cette Ville dépendoit des Siang-kiun. Les noms qu'elle a portés, sont : *Ho-pou*, *Tchu-koan*, *Yueï-tchéou*, *Ho-tchéou*, *Tai-ping*. Elle ne compte dans son ressort que deux Villes du troisième ordre.

1. KING-TCHEOU, connue avant sous les noms de *Song-chéou-kiun*, *Ngan-tchéou*, *Ning-yueï*, *Kin-tchéou-lou*, *King-tchéou-fou*. Cette Ville est environnée de cinq petits lacs, & elle emprunte son nom d'une rivière qui prend sa source dans les montagnes de Kouang-si, & passe à l'est de ses murailles.

2. LING-CHAN HIEN, appellée avant, par les Soui, *Nan-ping*. Cette Ville est située au pied de la montagne de Lo-yang, montagne si élevée qu'on emploie deux jours entiers pour parvenir à son sommet. On prétend que c'est en cet endroit que Ma-yuen, un des Généraux de Kouang-ou-ti, Empereur des Han, fit dresser deux colonnes d'airain, lors de son expédition dans le Tong-king.

KIONG-TCHEOU-FOU.

NEUVIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville est la Capitale de l'Isle de HAINAN, une des plus considérables de la haute Asie, par la variété de ses productions & par son étendue, qu'on estime d'environ cent soixante lieues de circuit. Cette Isle, dont le nom signifie *le Sud de la Mer*, est fort arrosée & assez fertile pour suffire à la nourriture de ses nombreux Habitans. Communément on y fait par an deux récoltes de riz. Le milieu de l'Ile est occupé par des montagnes appellées *Li-mou-chan*, qu'habite

un peuple libre qui n'obéit point au Gouvernement Chinois. En général, l'Isle de Hainan abonde en gibier, perdrix, cailles, lièvres, bécassines, sarcelles, & autres oiseaux de rivière. On y trouve des poules de bois, des tourterelles, deux espèces de ramiers; ainsi que des cerfs, des cochons marons, qui sont une espèce de sangliers. On y voit des corbeaux à cravatte blanche, des étourneaux à lunette, des merles d'un bleu foncé, qui ont les oreilles élevées d'un demi-pouce, & jaunes, de petits oiseaux de la grosseur d'une fauvette, dont les uns sont du plus beau rouge, & les autres d'un jaune doré très-éclatant; deux espèces de singes.

Le rivage produit des plantes maritimes & des madrepores de toute espèce. Quelques arbres produisent du sang de dragon : on tire de quelques autres, par incision, un jus qui devient rougeâtre en durcissant, & répand, lorqu'on le brûle, une odeur moins forte & plus agréable que l'encens. A une médiocre profondeur dans la mer & parmi les rochers on trouve de petits poissons bleus, qui ressemblent mieux au dauphin que la dorade, & dont les Chinois font le plus grand cas. L'Isle de Hainan, indépendamment des productions propres à la Chine fournit encore du sucre, du tabac, du coton, de l'indigo, des noix d'aréka, des pamplimouses & du poisson séché & salé. Il s'y trouve quelques mines d'or, le *Lapis armenus*, avec lequel on teint, à Canton, la porcelaine en bleu; le bois d'aigle, le *Hoa-li* ou *bois de rose* : ce dernier est réservé pour l'usage de l'Empereur ainsi qu'une sorte de bois jaune d'une grande beauté qui passe pour être incorruptible.

Kiong-tchéou, Capitale du Hainan, est située sur un promontoire dans la partie du Nord à environ quatre lieues

de diſtance de la terre ferme. Son port formé par le Li-mou-kiang eſt très-fréquenté par les barques de Canton. Le nom de *Kiong-tchéou* qu'on lui a donné lui vient de la montagne de Kiong où ſe voient des carrières de *marbre rouge*, appellé en Chinois *Kiong*. Les anciens noms qu'elle a portés ſont: *Tchu-yaï*, *Yaï-tchéou*, *Kiong-chan*, *Tchin-tchéou*, *Kien-ning*. On prétend que l'Empereur Han-ou-ti, qui fit la conquête de cette Iſle, y trouva beaucoup de perles, ce qui lui fit donner le nom de *Tchu-yaï*, qui ſignifie en Chinois le *rivage aux perles*; il y fit bâtir cette Ville. Elle commande à douze Villes, toutes ſituées dans l'Iſle de Hainan.

1. LIN-KAO-HIEN, appellée auparavant ſous la Dynaſtie des Tang, *Lin-ki-hien*.

2. 3. TENG-YU & TING-NGAN, deux *Hien* ainſi nommées, l'une depuis les Soui, & la ſeconde depuis les Yuen.

4. OUEN-TCHANG-HIEN, auparavant connue des Tang ſous le nom de *Ping-tchang*.

5. 6. HOEÏ-TONG & LO-HOEÏ, deux *Hien* ainſi appellées, l'une depuis les Yuen, & la dernière depuis les Tang.

7. TAN-TCHÉOU que les Han appelloient *Tan-eulh*, les Song, *Tchang-hoa* & *Nan-ning*.

8. TCHANG-HOA-HIEN que les Han appelloient *Tchi-laï*.

9. OUAN-TCHEOU que les Tang appelloient *Ouan-ngan* & *Ouan-tſiuen*; les Song, *Ouan-ning* & *Ouan-ngan*. Près de cette Ville ſe voit l'Iſle de To-tchéou qui a cent ſtades ou environ dix lieues.

10. LING-CHOUI-HIEN, Ville ainſi appellée depuis les Soui.

11. YAÏ-TCHÉOU, appellée auparavant, *Lin-tchin*, *Tchin-tchéou*, *Tchu-yaï*, *Ki-yang*. Près de cette Ville eſt la montagne

ou plutôt l'Isle appellée *Hoei-fong*, c'est-à-dire, *qui appaise le vent*, dont l'élévation est au-dessus de la région où se forment les nuages.

12. KAN-NGEN-HIEN, que les Han appelloient *Kieou-long*.

PROVINCE DE KOUANG-SI.

Elle semble n'avoir été nommée ainsi qu'à raison de sa position en partie occidentale à l'égard du Kouang-tong. Ses limites touchent encore à quatre autres Provinces de la Chine & au Royaume de Tong-king, qui la borne au sud-ouest. Elle n'est point comparable aux autres Provinces, ni pour son étendue, ni pour ses richesses & son commerce, & elle n'est bien cultivée que dans ses parties orientales & méridionales où le pays est plat & où l'on respire un air plus doux. Les parties qui regardent le septentrion sont remplies de hautes montagnes couvertes d'épaisses forêts. La partie cultivée est pleine de rivières & de canaux d'arrosement & si fertile en riz qu'elle fournit pendant six mois la Province de Canton, dont les nombreux habitans auroient peine à subsister sans ce secours. Dans les montagnes du Kouang-si il se trouve des mines d'or, d'argent, de cuivre, d'étain & de plomb.

KOUEI-LIN-FOU.

PREMIER DÉPARTEMENT.

Le nom de *Kouei-lin* exprime en Chinois *une forêt de fleurs de kouei*, & on l'a donné à cette Capitale du Kouang-si, à cause de la montagne de Kouei qu'elle regarde au nord, remarquable

remarquable par la quantité d'arbres de koueï qui y croiſſent. Cet arbre, fort élevé, a ſes feuilles ſemblables à celles du laurier ou d'un arbre de canelle. Ses fleurs, qui ſont petites & jaunes, croiſſent par gros bouquets & répandent un parfum agréable qui ſe fait ſentir aſſez loin aux environs. Il y a de ces arbres qui rapportent quatre fois l'année. On voit, dans le territoire de *Koueï-lin*, des oiſeaux dont le plumage eſt ſi bien nuancé de couleurs très-vives qu'on les emploie dans le tiſſu de certaines étoffes de ſoie. Ce pays appartenoit aux Princes de Tchou & étoit de l'ancienne Principauté de *Pé-yueï;* ſes noms anciens ſont : *Koueï-lin-kiun*, *Chingan*, *Chi-kien-koué*, *Koueï-tchéou*, *Kien-ling*, *Tſing-kiang;* on lui a rendu enfin le nom de Koueï-lin qu'elle continue de porter. Les Villes de ſon reſſort ſont au nombre de huit.

1. Hing-ngan-hien, nommée auparavant ſous les Empereurs de Tang, *Lin-yuen* & *Tſiuen-y*. Dans une caverne pleine d'eau de la montagne Haï-yang près de cette Ville, on trouve, dit-on, un poiſſon à quatre pieds, armé d'une corne dont il ſe défend.

2. Ling-tchuen-hien, ainſi appellée depuis les Empereurs de Tang.

3. Yang-sou-hien, que les Tang nommoient *Koueï-y*.

4. Yong-ning-tchéou que les Tang nommoient *Chun-hoa* & *Moú-hoa;* les Ming, *Kou-tien*.

5. Y-fou-hien, ainſi appellée depuis la Dynaſtie des Tang.

6. Y-ning-hien, ainſi appellée depuis les Tçin des cinq familles.

7. Tsiuen-tchéou, appellée avant par les Soui, *Siang-yuen;* & par les Tçin des cinq familles, *Tſing-ſiang*.

8. Koan-yang-hien, ainſi appellée par les Princes de Ou.

LIEOU-TCHEOU-FOU.

Deuxième Département.

Ce département qui dépendoit originairement de l'ancienne Principauté de *Pé-yueï*, fut mis ſous les Tſin dans le département de Koueï-lin, & ſous les Han, dans celui de Yo-lin. Les anciens noms qu'il a porté ſont : *Ma-ping*, *Long-tchéou*, *Siang-tchéou*, *Siang-kiun*, *Koen-tchéou*, *Nan-koen-tchéou*, *Long-tching*; le nom de *Liéou-tchéou* qui lui vient des Tang ſignifie *la Ville aux ſauls*. Son territoire eſt très-ſpacieux & bien arroſé à cauſe des montagnes dont il eſt rempli. Ces montagnes ſont couvertes de ſimples fort recherchés par les Botaniſtes. Liéou-tchéou étend ſa Juriſdiction ſur onze Villes.

1. 2. Lo-yong & Lo-tching, deux *Hien* ainſi appellées, l'une depuis les Tang & la ſeconde depuis les Song.

3. Lieou-tching-hien, connue avant ſous les noms de *Long-tching* & de *Long-tchéou*.

4. Hoaï-yuen-hien, ſous les Song, *Ouang-kéou-tchaï* & *Ping-tchéou*; ſous les Ming, *San-kiang-tchin*.

5. Yong-hien, ſous les Han, *Tan-tchong*; ſous les Tſi du Nord, *Tſi-hi*; ſous les Léang, *Tong-ning*; ſous les Soui, *Yong-tchéou*; ſous les Tang, *Yong-choui*; ſous les Song, *Tſing-yuen*; ſous les Yuen, *Yong-tchéou-lou*.

6. Laï-ping-hien, appellée avant, par les Tang, *Yen-tchéou*.

7. Siang-tcheou, connue avant ſous les noms de *Siang-kiun*, *Siang-hien*, *Siang-tchéou-lou*. Près de cette Ville eſt la montagne de *Chin-tang* extrêmement eſcarpée & haute; ſur le ſommet de laquelle eſt un lac poiſſonneux, ſi agréable par les fleurs & les arbres qui l'environnent que les Gé-

nies, à ce que disent les Chinois, s'y rendoient par récréation.

8. OU-Y-HIEN, que les Tang appelloient *Ou-tsien.*

9. PING-TCHEOU, avant, *Ling-fang*, *Lin-pou*, *Ngan-tching*, *Ping-tchéou-lou.*

10. TSIEN-KIANG-HIEN, que les Tang appelloient *Ssé-kang-tchéou.*

11. CHANG-LIN-HIEN, ci-devant appellée *Teng-tchéou.*

KING-YUEN-FOU.

TROISIÈME DÉPARTEMENT.

Ce département est environné de montagnes affreuses dont quelques-unes sont habitées par des peuples libres qui ne sont point soumis au Gouvernement Chinois. On prétend qu'il s'y trouve des mines d'or, mais que la politique Chinoise défend de fouiller; on se contente d'amasser des paillettes de ce métal dans les rivières. L'*Aréka*, les petites noix d'inde & le *Li-tchi* se voient très-communément dans ce pays. Il appartenoit anciennement au Royaume de *Pé-yueï*, & sous la Dynastie des Han il dépendoit en partie du *Kiao-tchi* & en partie du *Génan.* Les anciens noms qu'on lui a donnés sont : *Ngao-tchéou*, *Yué-tchéou*, *Y-tchéou*, *Long-choui.* On compte dans son ressort quatre *Hien* & autant de *Tchéou.*

1. TIEN-HO-HIEN, ainsi nommée depuis les Tang.

2. HIN-TCHING-HIEN, & avant, sous les Tang, *Tchi-tchéou.*

3. HO-TCHI-TCHEOU, avant, *Ho-tchi-hien* & *Ting-tchéou.*

4. SSÉ-NGEN-HIEN, ainsi nommée depuis les Tang.

5. LI-PO-HIEN, sous les Song, *Li-po-tchéou.*

6. NAN-TAN-TCHEOU, sous les Ming, *Nan-tan-oueï.*

7. TONG-LAN-TCHEOU, ſous les Song, *Lan-tchéou.*

8. NA-TI-TCHEOU, anciennement, *Na-ti.*

PING-LO-FOU.

QUATRIÈME DÉPARTEMENT.

Elle eſt ſituée ſur le bord oriental de la rivière de Li qui coule entre des vallées étroites & des rochers avec un très-grand bruit. On compte à cette rivière trois cents ſoixante cataractes ou chûtes d'eau, enſorte qu'elle n'eſt pas navigable. Les Villes auxquelles elle commande ſont toutes environnées de fort hautes montagnes. On y fabrique une étoffe de feuilles rouges de Muſa, ainſi que de la cire, blanche comme la neige, que produiſent de petits vers ſur l'arbre appellé *Pé-la-chu* pour cette raiſon. Par-tout ce pays on trouve une grande quantité de *Li-tchi.* Sous la troiſième race Impériale, Ping-lo étoit du Royaume des *Pé-yueï*; ſous les Tſin elle dépendoit de Koueï-lin; & ſous les Han, de Tſang-ou. Les Princes de Ou l'appelloient *Chi-ngan*; les Tang, *Lo-tchéou*, *Tchao-tchéou.* Les Villes de ſon reſſort ſont au nombre de ſept.

1. KONG-TCHING-HIEN, ainſi appellée depuis les Soui.

2. FOU-TCHUEN-HIEN, avant, *Fou-choui.*

3. HO-HIEN, ſous les Han, *Lin-ho;* ſous les Song, *Lin-king;* ſous les Tſi, *Lin-ho-koué;* ſous les Soui, *Ho-tchéou.*

4. 5. TCHAO-PING & LI-POU, deux *Hien* ainſi appellées, la première depuis les Ming, & *Li-pou* depuis les Han.

6. SIEOU-GIN-HIEN, que les Princes de Ou appelloient *Kien-ling* & les Tang *Ngan-tchéou.*

7. YONG-NGAN-TCHEOU, ainſi appellée depuis les Ming.

OU-TCHEOU-FOU.

CINQUIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville, ſous le règne de la troiſième race Impériale, appartenoit aux *Pé-yueï*, & ſous les Tſin elle fut miſe dans le reſſort de Kouei-lin. Ses noms anciens ſont : *Ping-pé-ngao*, *Tſang-ou*, *Kiao-tchéou*. Elle eſt de grande importance à cauſe de ſon voiſinage de la Province de Kouang-tong qu'elle touche à l'orient. On la conſidère comme une des clefs de la Province, & ce qu'il y a de conſtant c'eſt qu'il s'y fait beaucoup plus de trafic que dans toutes les autres Villes du Kouang-ſi : toutes les rivières s'y raſſemblent. On trouve dans les montages de ſon territoire du cinnabre ou vermillon, des rhinocéros, des ſinges à poil jaune qui reſſemblent au chien & ont un viſage d'homme avec une voix aiguë. Il y croît auſſi l'arbre appellé Kouang-lang dont la pulpe tient lieu de farine & ſert aux mêmes uſages. Ou-tchéou compte neuf Villes dans ſon reſſort.

1. SIÉ-HIEN, avant, *Sié-tchéou*, *Yong-ping*, *Kan-y-kiun*.

2. YONG-HIEN, avant, *Tang-tchang*, *Yn-ché*, *Fong-hoa*, *Tçin-ning*, *Tong-tchéou*, *Yong-tchéou*, *Yong-tchéou-lou*.

3. TCHIN-KI-HIEN, avant, *Yong-yé*, *Tan-y-tchéou*, *Nan-y-tchéou*.

4. HOAÏ-TSÏ-HIEN, avant, ſous les Tçin, *Hoaï-yuen*.

5. OUEÏ-LIN-TCHEOU, avant, *Oueï-tchéou*, *Oueï-lin-kiun*.

6. PO-PÉ-HIEN, avant, ſous les Tang, *Nan-tchéou*.

7. PÉ-LIÉOU-HIEN, ainſi appellée depuis les Soui. Au ſud-oueſt de cette Ville eſt un chemin creux ou une vallée profonde, étroite & difficile, qui conduit ſur les terres du Tong-

king : on l'appelle *Tien-men*, la porte du ciel, & *Koueï-men*, la porte des démons.

8. LOU-TCHUEN-HIEN, ainsi appellée depuis les Soui.

9. HING-YÉ-HIEN, appellée avant sous les Tchin, *Ché-nan-hien* & *Ché-nan-kiun*.

TSIN-TCHEOU-FOU.

SIXIÈME DÉPARTEMENT.

Son territoire dépendoit anciennement du Royaume de *Pé-yueï*; il dépendit successivement, sous les Tçin & les Han, de Koueï-lin, de Yo-lin, puis de Tsang-ou. On l'a nommée en divers tems *Koueï-ping*, *Tsin-tchéou*, *Tsin-kiang*. Il y croit d'excellente canelle plus agréable à l'odeur & plus stimulante que celle de Ceïlan. On y trouve l'arbre de fer; l'herbe de Yu, dont on fait des draps plus chers & meilleurs que ceux de soie; une terre jaune regardée comme un antidote souverain contre les venins; enfin un animal qui ressemble à la vache, & dont les cornes sont plus blanches que l'yvoire. Tsin-tchéou ne compte que deux *Hien* dans son ressort.

1. PING-NAN-HIEN, connue avant sous les noms de *Ou-tching* & de *Ou-lin*.

2. KOUEÏ-HIEN, connue avant sous les noms de *Kouang-oueï*, *Yn-ping*, *Oueï-ping*, *Ting-tchéou*, *Nan-ting*, *Yn-tchéou*, *Oueï-tchéou*, *Nan-yn-tchéou*, *Koueï-tchéou*, *Hoaï-tçé-kiun*.

NAN-NING-FOU.

SEPTIÈME DÉPARTEMENT.

Son territoire qui appartint d'abord au Royaume de *Pé-yueï* passa sous les Tsin & les Han dans les départemens de Koueï-lin

& de Yo-lin. Ses noms anciens ſont : *Ping-nan-ngao*, *Tçin-hing*, *Siuen-hoa*, *Nan-tçin-tchéou*, *Y-tchéou*, *Lang-ning*, *Yong-tchéou*, *Yong-ning*, *Kien-ou-kiun*. On trouve dans ce pays des perroquets gros comme des vautours qui apprennent facilement à parler; des porcs épics fort gros dont les dards ſont longs & aigus; une eſpèce de poule qui rend du coton par le bec; enfin les éléphans y ſont aſſez communs. Nan-ning compte ſept Villes dans ſon reſſort.

1. 2. SIN-NING & LONG-NGAN, deux *Hien* ainſi appellées depuis les Ming.

3. OU-LO-HIEN, Ville ainſi appellée depuis les Soui.

4. HENG-TCHEOU, avant, *Ho-pou-pou*, *Kien-yang*, *Kien-tchéou*, *Lo-tchéou*, *Nan-kien-tchéou*, *Ning-pou-kiun*, *Heng-tchéou-lou*, *Heng-tchéou-fou*.

5. YONG-CHUN-HIEN, appellée avant par les Tang, *Loan-tchéou* & *Yong-chun-hien*.

6. CHANG-SE-TCHEOU, ainſi appellée depuis les Tang.

7. HIA-LEY-TCHEOU, ainſi appellée depuis les Ming.

TAI-PING-FOU.

HUITIÈME DÉPARTEMENT.

Etoit compriſe dans l'ancienne Seigneurie de *Nan-yueî*, & dépendit du *Kiao-tchi* ſous le règne des Han. Les noms anciens ſous leſquels on l'a déſignée ſont : *Lou-kiang*, ou *Li-kiang*, *Ki-men-tchéou*, *Ping-ling*, *Taï-ping-lou*. Ce territoire paſſe pour un des plus fertiles de toute la Province; mais, étant ſitué au-delà des montagnes, il eſt paſſé ſous la domination des Rois du Tong-king. Cette Ville de Taï-ping compte environ vingt-deux Villes dans ſon reſſort, & on peut les voir dans la Carte.

On n'entrera pas dans un plus grand détail, sur les Villes suivantes, savoir :

1. SSE-MING-FOU, appellée avant, *Ssé-ming-tchéou* & *Yong-ping*.

2. SSE-NGEN FOU, appellée avant, *Ssé-ngen-tchéou* & *Li-yong*.

3. TCHING-NGAN-FOU, appellée auparavant, *Tching-ngan*.

4. SSÉ-TCHING-FOU, appellée anciennement, *Ssé-tching-tchéou*.

Ces quatre Villes, qui en comptent plusieurs autres dans leur dépendance, étoient toutes de l'ancien Royaume de *Pé-yueï*, & comprises, sous la Dynastie des Han, dans le pays de *Kiao-tchi*. Comme ces pays ont été retranchés de l'Empire Chinois, & qu'à présent ils appartiennent au Tong-king, nous nous contenterons de renvoyer à la Carte.

PROVINCE DE YUN-NAN.

Le Yun-nan, dont le nom exprime en Chinois *les Nuages du Midi*, fut appellée ainsi par un Empereur des Han, qui observa dans ce pays des nuages merveilleux par la diversité de leurs couleurs. Cette Province, une des plus riches & la plus avancée vers l'occident, est bornée à l'orient, au sud-est & au nord, par les Provinces de Kouang-si, de Ssé-tchuen & de Koueï-tcheou; au sud & à l'ouest, par les Royaumes de Tong-king, de Laos, de Pegou, d'Araçan, d'Ava, de Mien, de Sifan ou Tibet, &c.

Le Fondateur de l'ancienne Dynastie de Tsin, qui fut si puissante & dura si peu, est regardé comme le premier qui ait soumis ce pays aux Chinois. Mais il se souleva depuis contre ses nouveaux Maîtres, & il fut ramené au joug par l'Empereur

Han-ou-ti,

Han-Outi, un des plus grands Conquérans de l'illustre famille des Han, qui acheva la conquête de la Chine méridionale, jusques là partagée entre un grand nombre de Princes particuliers & indépendans. Les Habitans de Yun-nan ont des mœurs qui tiennent moins des Chinois que des Indiens dont ils sont si voisins. On sait même que les Tartares Mongous y ont envoyé des Colonies. Les Lolos qui habitent dans la partie occidentale de cette Province, ont une langue, une écriture & des cérémonies de Religion semblables à celles du Pegou & d'Ava.

Indépendamment des choses nécessaires à la vie, qui s'y trouvent dans la plus grande abondance, on tire beaucoup d'or du sable de ses rivières, & on prétend que ses montagnes en renferment des mines plus riches que celles des autres Provinces de la Chine. Outre le cuivre commun, il y a aussi des mines d'une sorte de cuivre blanc qu'ils appellent *Pé-tong*. Les Habitans nourrissent d'excellens chevaux, & instruisent à se battre leurs éléphans dont ils se servent en guerre. Enfin le Yun-nan produit de l'ambre rouge, des rubis, des saphirs, des agathes, des perles & autres pierres rares; du musc, de la soie, du benjoin, de l'encens fort estimé; du marbre jaspé représentant naturellement des terrasses, des montagnes, des arbres, des fleurs & des rivières. Elle compte vingt *Fou* ou Départemens.

YUN-NAN-FOU.

PREMIER DÉPARTEMENT.

Les Rois de Tchou possédoient la partie septentrionale de son territoire, & elle s'appelloit alors *Tien-koué*, ou la Principauté de *Tien*. Sous les Han, la ville de Yun-nan n'étoit

qu'une *Hien* qui portoit le nom de *Y-tchéou*, & que l'Empereur Han-ou-ti changea en celui de *Yun-nan.* On lui donna depuis les noms de *Kien-ning*, *Ning-tchéou*, *Koen-tchéou*, *Nan-ning*, *Nan-tchao*, *Chen-tchen*, *Tchong-king*; Enfin les Ming lui rendirent ſon ancien nom de Yun-nan qu'elle a toujours porté depuis. Cette Ville, qui peut ſoutenir le parallèle avec les plus renommées de la haute Aſie, par ſon trafic & par l'élégance de ſes édifices publics, eſt dans une poſition très-agréable, ſur le bord ſeptentrional du lac de Tien qui a cinq cents *Li*, ou environ cinquante lieues de circonférence. Des canaux tirés de ce lac dans la Ville, y donnent entrée aux navires, & contribuent ſingulièrement à faire fleurir ſon commerce. Son territoire eſt renommé par la beauté de ſes collines, l'excellence de ſes eaux, l'air pur & ſain qu'on y reſpire, l'abondance de toutes choſes qui y règne & la conſtitution vigoureuſe & robuſte de ſes Habitans. Les chevaux y ſont de taille médiocre, mais hardis & courageux. Cette Capitale eſt encore renommée par ſes Manufactures de tapis qui paſſent pour les meilleurs. Ce qu'ils appellent *Tong-hai-toan-sé*, c'eſt-à-dire, *Satin de la Mer orientale*, eſt une étoffe unie faite de ſoie torſe; ils entendent par ce nom de Mer orientale, le grand lac dont on vient de parler. Le fameux Ou-ſan-koueï tint ſa Cour dans cette Ville, &elle eſt devenue, depuis, la réſidence ordinaire d'un Tſong-tou qui réunit le Gouvernement général des Provinces de Yun-nan & de Kouéi-tchéou. Elle commande à douze tant *Hien* que *Tchéou.*

1. FOU-MIN-HIEN, qui porte ce nom depuis les Yuen ou Mongous.

2. Y-LÉANG-HIEN, que les Tang appelloient *Y-léang-koung-tching*, & les Yuen, *Y-léang-tchéou.*

3. SONG-MING-TCHEOU, que les Tang appelloient *Tchang-tching-kiun*; les Song, *Song-ming-kiun*; les Yuen, *Song-ming lou.*

4. TÇIN-NING-TCHEOU, qui avoit déja porté ce nom ſous les Tçin, fut appellée ſous les Song, *Yang-tching-pao.* Près de cette Ville eſt la montagne de *Kin*, à laquelle on a donné ce nom parce qu'elle eſt riche en mines d'or.

5.6. KOUEI-HOA, TCHING-KONG, deux *Hien* ainſi appellées depuis les Yuen.

7. NGANG NING-TCHEOU. Cette Ville, appellée anciennement *Tang-long-tchuen*, étoit du Royaume de Tien. Les Han l'appellèrent *Lien-gen-hien*; les Tang, *Ngang-ning-hien*; les Yuen l'ont érigée en *Tchéou.*

8. LO-TSÉ-HIEN, étoit l'ancienne *Yen-mo-liu-tſun*, que les Yuen nommèrent *Lo-tsé-tchéou.*

9. LO-FONG-HIEN, étoit appellée anciennement du nom de *Lo-fong-tien-pé-tſun.*

10. 11. 12. KOEN-YANG, SAN-PÉ, Y-MEN. Ces trois *Hien* ont reçu leur nom ſous la Dynaſtie des Yuen ou Mongous.

TA-LI-FOU.

DEUXIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville, grande & très-peuplée, & la plus occidentale de toute la Chine, eſt ſituée ſur le bord occidental d'un lac fort grand, auquel, pour cette raiſon, on a donné le nom de mer, & dont elle tire beaucoup de commodités & d'agrémens. Avant qu'elle fût ſoumiſe aux Chinois, elle appartenoit aux Princes de Kouen-mi, & vers la fin de la troiſième race, elle paſſa ſous la domination de ceux de Tchou qui établirent un très-puiſſant Royaume. L'Empereur

Han-ou-ti, qui porta ſes armes au-delà du Gange, fit la conquête de ce pays, & jetta les fondemens de *Tali*, à laquelle il impoſa le nom de *Y-tchéou*, que ſes Succeſſeurs changèrent en celui de *Yé-yu*. Les Tang à leur tour lui impoſèrent celui de *Yao-tchéou*. Depuis elle ſecoua le joug de la Chine, & s'appella *Nan-tchao*. En 1253 le célèbre Houpilai, petit-fils de Tchin-kis-han, fit la conquête du Royaume de Tali pour les Mongous. A l'occident de cette Ville eſt la montagne de Tien-ſong qui a dix-neuf ſommets, & à laquelle on accorde trois cents lis ou environ trente lieues d'étendue. C'eſt dans cette montagne qu'on voit des carrières d'un marbre dont les couleurs ſont ſi bien nuancées qu'il ſemble qu'un excellent Peintre auroit voulu y repréſenter des montagnes, des rivières, des arbres & des fleurs. Ce marbre fort eſtimé des Chinois, qui en tirent des tables & d'autres morceaux d'ornemens, eſt appellé *Tien-ſong*, du nom de la montagne. Tali a porté encore autrefois les noms de *Si-nan-y* & de *Yong-tchang*. Elle étend ſa Juriſdiction ſur cinq *Tchéou* & deux *Hien*.

1. TCHAO-TCHEOU, appellée ſous les Song, *Tien-choui*. Le nom de Tchao-tchéou, qu'elle porte aujourd'hui, lui vient des anciens Princes de Nan-tchao.

2. SIN-PING-HIEN, ainſi nommée depuis les Ming.

3. TENG-TCHUEN-TCHEOU. Cette Ville, ainſi nommée depuis les Yuen, s'appelloit ſous les Princes de Nan-tchao, *Teng-tchuen-chen* & *Té-yuen-tching*. Près de cette Ville eſt la montagne de *Ki-tco*, célèbre par un grand nombre de Monaſtères de la Religion de *Foé*. Martini écrit que c'eſt de cet endroit que les Chinois ont eu la première connoiſſance de la doctrine de ce fameux impoſteur.

4. LANG-KIONG-TCHEOU, ainſi nommée par les Princes de Nan-tchao, s'appelloit ſimplement ſous les Yuen, *Lang-kiong-hien.*

5. 6. PING-TCHUEN & YUN-LONG, deux Tchéou ou Villes du ſecond Ordre, appellées ainſi, la première depuis les Ming, & la ſeconde depuis les Yuen.

LIN-NGAN-FOU.

TROISIÈME DÉPARTEMENT.

Le territoire de cette Ville, en partie plat & en partie montagneux, eſt rempli de rivières qui le fertiliſent, de petites Villes, de Forts & de Bourgs. Il abonde en riz, en froment, en miel, en cire, & produit tous les autres fruits qui ſe trouvent dans les Indes. Il dépendoit anciennement du Royaume de *Kiu-ting*, & ſous les Han, de la Principauté de *Tſang-ko;* enfin il paſſa depuis dans la dépendance du Royaume de *Mong*. Ses noms anciens ſont : *Lin-ngan, Nan-tchao, Tong-haï, Sieou-chan, Ho-pé;* les Yuen la firent environner de fortes murailles, & lui donnèrent le nom de *Lin-ngan-fou*, qu'elle porte encore aujourd'hui. On compte dans le reſſort de ſa Juriſdiction trois *Tchéou* & quatre *Hien.*

1. 2. CHÉ-PING & HO-MI, deux *Tchéou*, ainſi appellées depuis les Ming. Près de la première eſt ſitué le lac de *Y-long*, qui a cent cinquante *Li* ou quinze lieues de circuit, & trois petites Iſles.

3. NING-TCHEOU, Ville que les Tang nommoient *Si-ning-tchéou & Ly-tchéou;* & les Yuen, *Ning-haï-fou.*

4. TONG-HAI, *Hien* ainſi appellée depuis les Yuen, du nom du lac *Tong-haï*, ou *Mer orientale*, qui a ſes ſources près de Ho-ſi, & a près de huit lieues de pourtour.

5. Ho-si-hien, portoit, ſous les Tang, le nom de *Tong-tchéou*; & ſous les Yuen, celui de *Ho-ſi-tchéou*.

6. Si-ngo-hien; & ſous les Yuen, *Si-ngo-tchéou*.

7. Mong-mou, *Hien* ainſi appellée depuis les Yuen.

TCHOU-HIONG-FOU.

Quatrième Département.

Appartenoit, ſous la troiſième race Impériale, aux Princes de Tchou, & dépendoit de la Principauté de Tien-koué. Sous les Han elle fut compriſe dans le Diſtrict de Y-tchéou. Les Tçin la nommèrent *Ngan-tchéou*; les Tang, *Pang-ouang*; les Song & les Yuen, *Oueï-tchou*, ou *Hoei-tchou*. Le nom de *Tchou-hiong*, qu'elle porte aujourd'hui, lui a été donné par les Ming.

Cette Ville eſt ſituée à-peu-près au centre du Yun-nan, & jouit d'un territoire fertile, agréable & rempli d'excellens pâturages. Elle regarde à l'oueſt deux montagnes, dont une qui donne naiſſance à plus de cent ſources, eſt toujours couverte de verdure, & offre un coup-d'œil agréable. Tchou-hiong contient dans ſon reſſort quatre *Hien* & trois *Tchéou*.

1. Kouang-tong-hien, Ville ainſi nommée depuis les Yuen.

2. Ting-yuen-hien, nommée avant, *Siu-tchéou & Ting-yuen-tchéou*.

3. 4. 5. 6. Ting-pien, Ouo-kia, Nan-gnan & Tchin-nan, ſont ainſi appellées depuis les Yuen. Les deux premières ſont au nombre des *Hien*, & les deux dernières au nombre des *Tchéou*.

7. YUN-CHAN, *Tchéou*, ainsi appellée depuis les Ming.

TCHING-KIANG-FOU.

CINQUIÈME DÉPARTEMENT.

Le territoire de cette Ville formoit anciennement le pays de *Tien*, & dépendoit de la Principauté ou Royaume de Si-nan. Les Han jettèrent les premières fondations de Tching-kiang, qu'ils nommèrent *Yu-yuen;* les Song l'appellèrent ensuite *Koen-tchéou*, & les Princes de Nan-tchao, *Ho-yang*; quant au nom de *Tching-kiang* il lui a été donné par les Yuen. Son territoire n'est pas fort étendu, mais il est très-agréable, à cause de ses lacs & de ses rivières. On y fabrique de fort beaux tapis de coton. Son ressort est composé de deux *Hien* & de deux *Tchéou*.

1. KIANG-TCHUEN-HIEN, Ville que les Han appelloient *Y-long-tching*; les Song, *Pou-hiong-pou;* les Yuen, *Kiang-tchuen-tchéou*.

2. YANG-TSONG-HIEN, que les Song appelloient *Yang-tsong-pou*.

3. SIN-HING-TCHEOU, que les Tang appelloient *Kieou-tchéou*; & les Princes de Nan-tchao, *Ouen-fou-tchéou*.

4. LOU-NAN-TCHEOU. Cette Ville, ainsi appellée par les Yuen, portoit, sous les Princes de Nan-tchao, le nom de *Lo-mong-pou*.

MONG-HOA-FOU.

SIXIEME DÉPARTEMENT.

Cette Ville a été fondée par un Prince de Nan-tchao, nommé Si-nou lo, fils de Mong-ché-long, qui lui donna

le nom de *Mong-ché-tching*. Sous les Han elle dépendit de Y-tchéou; & sous les Tang, de Yao-tchéou. Elle porta encore les noms de *Yang-koua-tchéou*, de *Kai-nan*, de *Mong-hoa-fou* & de *Mong-hoa-tchéou*. On trouve dans son Distriĉt plus de musc qu'en aucun canton de la Chine. Au nord elle regarde une montagne où il y a un écho si parfait que les Chinois l'ont nommée *Tien-eulh*, ou l'*Oreille du Ciel*.

KING-TONG-FOU.

SEPTIEME DÉPARTEMENT.

Portoit anciennement le nom de *Ché-nan*. Un Roi de Nan-tchao qui en jetta les premières fondations, la nomma *In-seng*, c'est-à-dire, *Argent naissant*, à cause des mines d'argent qu'on trouve dans ses environs. Lorsque les Yuen ou Mongous en firent la conquête, ils l'appellèrent *Kai-nan-tchéou* & *Ouei-tchou-lou*. C'est aux Ming qu'elle doit le nom de *King-tong* qu'elle porte aujourd'hui. Ses Habitans tiennent encore beaucoup des mœurs Indiennes. Son territoire est fertile. On attribue à l'Empereur Han-Ming-ti la construction d'un pont composé de vingt chaînes de fer, qui se voit à l'occident de King-tong, au-dessus d'un précipice dangereux.

KOUANG-NAN-FOU.

HUITIÈME DÉPARTEMENT.

On l'appelle comunément la *Terre d'or*, pour exprimer sa fertilité. Son territoire est séparé des terres qui dépendent de la Chine par de hautes montagnes; aussi ses Habitans sont-ils regardés comme des Barbares qui suivent des mœurs étrangères à celles des Chinois.

KOUANG-

KOUANG-SI-FOU.

NEUVIÈME DÉPARTEMENT.

Etoit anciennement de la Principauté ou Royaume de Tien, & dépendoit, ſous les Han, du territoire de Tſang-ko, dans le reſſort de Y-tchéou. Les Tang lui donnèrent le nom de *Touan-men-tchéou*; les Yuen & les Ming, *Kouang-ſi-lou* & *Kouang-ſi-fou.* Elle commande à trois Tchéou de ſa Juriſdiction.

1. SÉ-TSONG-TCHEOU, qu'on appelloit *Sé-tſong-pou* avant qu'elle appartînt à la Chine.

2. MI-LE-TCHEOU, que les Princes de Nan-tchao appelloient *Mi-le-pou.*

3. MO-TCHEOU, ainſi appellée depuis les Yuen ou Mongous.

TCHIN-YUEN-FOU.

DIXIÈME DÉPARTEMENT.

Etoit anciennement le territoire appellé *Si-nan-ki-pien*, habité par les Barbares Po-lo-ſa, qui ſe ſoumirent aux Tang. Sous la Dynaſtie des Yuen, cette Ville dépendoit de Hoeï-yuen-tchéou. Les Ming lui ont donné le nom de *Tchin-yuen* qu'elle porte aujourd'hui. Sous les Princes de Nan-tchao elle portoit celui de *Yn-ſeng*, le même qu'ils donnoient à la ville de King-tong, ſituée à ſon midi. Les Ming l'appellèrent d'abord *Tchin-yuen-tchéou*, & enſuite *Tchin-yuen-fou.* C'eſt un pays montagneux, riche en mines d'argent, & où l'on trouve des paons ſauvages & domeſtiques.

YONG-NING-FOU.

ONZIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville, qui touche aux limites du Royaume de *Si-fan*, eſt la plus ſeptentrionale de la Province & ſe nommoit autrefois *Ta-lang*. Les Yuen qui en firent la conquête lui donnèrent le nom de *Yong-ning-tchéou*, & les Ming celui de *Yong-ning-fou*. A l'orient de cette Ville eſt un beau lac duquel s'élèvent trois Iſles égales qui ont chacune un côteau de cent Tchang ou de mille pieds Chinois d'élévation. On trouve dans ce canton de ces vaches connues ſous le nom de *vaches du Tibet*, dont les queues ſervent aux Chinois à orner leurs caſques & leurs étendards; ils en font des tapis & des étoffes à l'épreuve de la pluie. Yong-ning commande à cinq Forts.

CHUN-NING-FOU.

DOUZIÈME DÉPARTEMENT.

Cette petite Ville eſt ſituée dans l'ancien pays des Pou-man qui s'appelloit *King-tien*. Avant la Dynaſtie des Song elle n'étoit pas encore ſoumiſe aux Chinois. Les Yuen ou Mongous ont été les premiers qui en firent la conquête & lui donnèrent le nom de *Chun-ning*. Son territoire eſt montagneux & ſtérile, & ſes habitans ſont dépeints comme des barbares qui ne connoiſſent aucunement l'urbanité Chinoiſe, & vivent à la manière des ſauvages.

KIU-TSING-FOU.

Treizième Département.

Etoit, sous les Han, de Oui-hien dans le pays de Yé-lang; vers la fin de cette Dynastie on l'appelloit *Hing-kou;* elle porta depuis les noms de *Si-tsuan*, *Nan-ning*, *Kiu-tchéou*, *Tsing-tchéou*, *Chi-tching*, *Mo-mi-pou*, *Kiu-tsing-lou.* Son territoire touche aux limites du Tong-king. Les habitans sont laborieux & donnent leurs soins à l'agriculture; mais ils ont la réputation d'aimer les procès. Kiu-tsing compte dans son ressort, une *Hien* & quatre *Tchéou.*

1. Yé-tso-hien, Ville ainsi appellée depuis les Yuen.

2. Tchen-y-tcheou, Ville ainsi appellée depuis les Yuen; mais que les Tang nommoient *Si-ping-tchéou* & *Pan-tchéou.*

3. Lou-leang-tcheou, avant, sous les Tçin, *Ping-y-kian*; sous les Princes de Nan-tchao, *Lo-ouen-pou.*

4. 5. Ma-long-tcheou & Lo-hiong-tchéou, Villes ainsi appellées depuis les Yuen.

OUEI-KIANG-FOU.

Quatorzième Département.

Etoit sous les Princes de Tchou de la Principauté de Tien-koué; les Han lui donnèrent le nom de *Yu-yuen-hien* & la mirent dans la dépendance de Y-tchéou. Ses noms anciens sont : *Koen-tchéou*, *Ho-yang*, *Oueï-kiang.*

YAO-NGAN-FOU.

QUINZIÈME DÉPARTEMENT.

Faisoit anciennement partie de la Principauté de Tien-koué. Les Han en jettèrent les fondations & l'appellèrent *Long-tong-hien ;* elle dépendoit alors de Y-tchéou. Les Tang l'appellèrent *Yao-tchéou ;* les Yuen, *Yao-ngan ;* & enfin les Ming, *Yao-ngan-fou.* Cette Ville, située au nord-ouest de la Capitale, est renommée pour la quantité de musc qui s'y trouve. Dans son territoire il y a des Vallées très-fertiles. Elle jouit aussi d'un puits qui lui fournit un sel très-blanc.

HO-KING-FOU.

SEIZIÈME DÉPARTEMENT.

Ho-king appartenoit, sous la Dynastie des Han, au Royaume de Yong-tchang. Les Tang l'appellèrent *Ho-tchuen ;* les Yuen, *Ho-king ;* & les Ming, *Ho-king-fou.* Elle est environnée de montagnes, & ses habitans, qui ne portent ni éventails ni parasols comme les Chinois, sont toujours armés d'arcs & de flèches. Deux Villes relèvent de sa Jurisdiction.

1, 2. KIEN-TCHUEN-TCHEOU & CHUN-TCHEOU. Près de la première est la montagne Kin-hoa qui s'étend jusqu'au Si-fan, & qu'on croit très-riche en mines d'or. Elle a encore dans son voisinage un lac appellé Tien qui a six lieues de circuit.

LI-KIANG-FOU.

DIX-SEPTIÈME DÉPARTEMENT.

Eſt ſituée au Nord de Tali, dans la partie la plus occidentale de la Province ; ſon territoire eſt coupé par le *Kin-chan* ou le fleuve appellé *ſable d'or* à cauſe des paillettes de ce métal qui roulent avec ſon ſable. Le Kin-cha paſſe au ſud-eſt de Li-kiang, s'étend au large & forme un lac qui a trente *Li* ou environ trois lieues de circonférence. Au nord-oueſt de Li-kiang, tirant droit vers le Tibet, eſt la montagne de *Neige*, en Chinois *Siue*, ainſi appellée à cauſe des neiges perpétuelles qui la couvrent. Les habitans de ce pays deſcendent d'anciennes Colonies Chinoiſes ; mais dont le voiſinage des Nations étrangères ont altéré les loix & les mœurs. Comme leur canton eſt gras, très-fertile & riche en or, ils ſe livrent aux plaiſirs, ſuite ordinaire de l'abondance : ils s'adonnent à la boiſſon, aux chants & à la danſe. Ils ont auſſi la réputation de bien monter à cheval & de tirer de l'arc avec adreſſe. Sous les Han, c'étoit le pays de *Yueï-ſoui*, qui dépendit de Y-tchéou, & enſuite de Soui-tchéou. Le nom de *Li-kiang* lui vient des Ming. Les Villes de ſon reſſort ſont : 1. PAO-CHAN. 2. LAN-TCHEOU. 3. LIN-SI. 4. KIU-YN. Cette dernière Ville a dans ſon voiſinage la montagne appellée *Kin-ma* à cauſe des pierres de différentes couleurs qu'on y trouve repréſentant la figure d'un cheval.

OU-TING-FOU.

DIX-HUITIÈME DÉPARTEMENT.

Le département de Ou-ting faisoit partie anciennement de la Principauté ou Royaume de *Tien-koue*, & sous le règne des Han il fut placé dans le ressort de Y-tchéou. Les Soui appellèrent cette Ville *Koen-tchéou*, & les Tang, *Ta-tchéou*. C'est aux Yuen ou Mongous qu'elle doit le nom de *Ou-ting* qu'elle porte aujourd'hui. Elle est située près de la Capitale & sur les frontières de la Province de Kouei-tchéou; aussi on y entretient toujours une garnison pour tenir en bride les montagnards voisins & mettre le pays à couvert de leurs brigandages. Le territoire de Ou-ting est très-agréable & très-fertile à cause des deux branches du *Kin-cha* qui l'arrosent : ses paturages sont excellens & elle est riche en bestiaux. Près de Lo-kiuen, une des Villes de son ressort, est la montagne de Hing-kieou, laquelle, quoique formant une plaine sur son sommet, est si escarpée & si remplie de précipices, qu'il n'y peut monter qu'un seul homme à la fois : les habitans s'en servent comme d'un lieu de réfuge en tems de guerre. Ou-ting compte trois Villes dans son ressort, savoir : 1. HO-KIO. 2. YUEN-MEOU. 3. LO-KIUEN.

YUEN-KIANG-FOU.

DIX-NEUVIÈME DÉPARTEMENT.

Touche aux frontières des Royaumes de Laos & de Tong-king; sous le règne des Tang elle faisoit partie du Royaume

de Nan-tchao & dépendoit de Yn-ſeng. Les Yuen ou Mongous en firent la conquête & lui donnèrent le nom de *Yuen-kiang* qu'elle porte encore aujourd'hui. Elle abonde en ſoie, en ébène, en palmiers; la noix d'areque que les habitans mâchent comme le bétel, y eſt très-commune ainſi que les paons.

YONG-TCHANG-FOU.

VINGTIÈME DÉPARTEMENT.

Faiſoit partie anciennement de la Principauté de Ngaï-lao & ſe nommoit *Pou-hoeï.* Les Han orientaux l'appellèrent *Lan-tſâng*, parce qu'elle eſt arroſée par une rivière qui porte ce nom. Elle ſecoua le joug & paſſa ſous la domination des Rois de *Yong-tchang* dont elle devint la Capitale & prit le nom. Sous les Tang on lui donna celui de *Kai-yuen* & ſous les Yuen ou Mongous celui de *Kin-tchi.* L'origine de ce dernier nom qui ſignifie *dents d'or* dans la langue Chinoiſe, vient de l'uſage où étoient ces peuples d'appliquer des feuilles d'or ſur leurs dents. Marco-polo en dit autant dans ſes voyages, des habitans d'une Ville appellée *Un-chiam*, Capitale de la Province qu'il nomme Arcladam; ce dernier nom eſt manifeſtement corrompu & méconnoiſſable, mais il n'en eſt pas de même de *Unchiam* dans lequel il n'eſt pas difficile de reconnoître la Ville de *Yong-tchang*; d'ailleurs la ſituation qu'il donne à ce pays & les mœurs de ſes habitans qu'il décrit, conviennent parfaitement avec ce que les Chinois en diſent. C'eſt dans ces parties méridionales de la Chine que les Tartares Mongous portèrent ſa guerre l'an

1282, ſous le règne de Hou-pilaï, alors maître de toute la Chine par l'extinction de la famille Impériale des Song. La Ville de Yong-tchang eſt grande & bien peuplée. On trouve dans ſon territoire de l'or, de la cire, du miel, du marbre, de l'ambre, du lin & de la ſoie. Elle commande à trois Villes & à trois Forts.

PROVINCE DE KOUEI-TCHEOU.

Le Kouéi-tcheou, une des plus petites Provinces de la Chine & des plus ſtériles, a été formée, ſous la Dynaſtie Impériale des Ming, de quelques portions démembrées des Provinces de Ssé-tchéou, de Hou-kouang, de Kouang-ſi & de Yun-nan, qui l'environnent de toutes parts. Les Tartares Mongous avoient fait bâtir beaucoup de Forts & de Places de guerre, dans leſquelles on a toujours entretenu de fortes garniſons pour réprimer les courſes des Peuples voiſins, & ſur-tout des Miao-tſé, voiſins encore plus dangereux, qui retranchés depuis un tems immémorial dans des montagnes inacceſſibles, bravoient impunément la domination Chinoiſe, & ſe liguoient entr'eux pour défendre leur liberté ou pour faire des excurſions ſur les terres de l'Empire. [Voyez le Tome XI de l'Hiſtoire de la Chine, page 588.] Les tributs qu'on en tire ne ſuffiſent pas à la dépenſe de ces garniſons. Quoiqu'elle puiſſe être regardée comme ſtérile, comparée aux autres Provinces de la Chine; les montagnes dont elle eſt remplie, ſont néanmoins entre-mêlées de vallées fertiles & même agréables, & les choſes de première néceſſité s'y trouvent abondamment. Les Chinois ſont auſſi dans la perſuaſion

que

que ces montagnes sont pleines de mines d'or, d'argent, de mercure, & d'autres métaux utiles & précieux. Le pays nourrit beaucoup de vaches & de pourceaux, ainsi que d'excellens chevaux qui passent pour les plus courageux & les meilleurs de toute la Chine. Il n'y a pas de soie, mais on y fabrique des draps d'une herbe appellée *Ko*, qui ressemble beaucoup au chanvre, & dont on fait des habits excellens & très-commodes pour l'été. Voici ses Villes avec leurs Départemens.

KOUEI-YANG-FOU.

PREMIER DÉPARTEMENT.

Faisoit partie de l'ancienne Principauté appellée *Lo-chi-kouëi;* ses premiers Habitans étoient désignés par les Chinois sous le nom de *Si-nan-y*, c'est-à-dire, les *Barbares du sud-ouest*, relativement à leur position à l'égard de l'ancienne Chine. Ces barbares formoient plusieurs nations distinctes, dont les mœurs étoient différentes. Sous la Dynastie des Han, qui en firent la conquête, cette Ville dépendoit de Tsang-ko, district du Ssé-tchuen, puis du Hou-kouang. Les Princes Mongous, de la famille des Yuen, l'ayant soumise à leur domination, la nommèrent *Chun-yuen*, ou *favorable aux Yuen*; enfin les Ming en firent la Capitale de Kouei-tchéou, & l'appellèrent d'abord *Tching-fan-fou*, & ensuite *Kouei-yang-fou*. Son District est entre-mêlé de plaines & de montagnes, & assez peuplé. Elle étend sa Jurisdiction sur dix-huit Forts, dont quelques-uns surpassent les *Hien* & les *Tchéou* par leur grandeur. Voici leurs noms;

1. KIN-KIUN. 2. MO-KOUA. 3. TA-HOA. 4. TCHIN-FAN. 5. OUEI-FAN. 6. FANG-FAN. 7. HONG-FAN. 8. NGO-LONG. 9. KIN-TCHO. 10. SIAO-LONG. 11. LO-FAN. 12. TA-LONG. 13. SIAO-TCHING. 14. CHAN-OUA. 15. LOU-CHAN. 16. LOU-FAN. 17. PING-FA. 18. MA-HIANG.

SSÉ-TCHEOU-FOU.

DEUXIÈME DÉPARTEMENT.

Ssé-tchéou, dont les limites touchent à la Province de Hou-kouang, abonde en vif-argent, en cinabre & autres minéraux. Il n'est fait mention du territoire de cette Ville que sous les Tsin, & alors il étoit du District de Kin-tchong. Les Han le placèrent dans celui de Ou-ling. La Ville portoit sous les Tang les noms de *Ssé-tchéou* & de *Ning-y*; Les Ming lui donnèrent le rang & le titre de Fou, & l'appellèrent *Ssé-tchéou-fou*. On compte quatre Forts auxquels elle commande.

SSÉ-NAN-FOU.

TROISIÈME DÉPARTEMENT.

Vers la fin de la troisième race Impériale, cette Ville faisoit partie du Royaume de Tchou; & lorsque les Tsin eurent soumis les Tchou, ils la mirent dans la dépendance de Kin-tchong; sous les Han elle dépendoit de Ou-ling. Ses différens noms ont été, sous les Soui, *Ou-tchuen*; sous les Tang, *Ou-tchéou*, *Ssé-tchéou*, *Ning-y* & *Ning-koua*; sous les Song, *Toan-men-tchéou*; sous les Ming, *Ssé-nan-fou*. Elle commande à deux Villes & à cinq Forts.

TCHIN-YUEN-FOU.

QUATRIÈME DÉPARTEMENT.

Cette Ville n'eſt que du règne des Yuen qui la bâtirent, & lui donnèrent ce nom qu'elle porte aujourd'hui. Son territoire appartenoit aux Princes de Tchou, & c'eſt ce qu'on appelloit *Ta-tien-ki-tong*. Ce pays produit les fleurs les plus belles & les plus eſtimées des Chinois, ainſi que des grenades, des oranges, des poules ſauvages ou des gélinotes. Tchin-yuen commande à une Ville & à quatre Forts.

CHE-TSIEN-FOU.

CINQUIEME DEPARTEMENT.

Eſt ſituée à l'extrémité occidentale du Koueï-tchéou, entre les Villes de Sſé-nan & de Sſé-tchéou, dont on vient de parler; les Yuen la fondèrent, & les Tang l'appellèrent *Y-tchéou*, *Y-ſiuen* & *Ché-tſien*. Les Ming l'aggrandirent & en firent une Ville du premier Ordre ſous le nom de *Ché-tſien-fou*. Elle commande à quatre Forts.

TONG-GIN-FOU.

SIXIÈME DÉPARTEMENT.

Son territoire, qui touche à la Province de Hou-kouang, faiſoit partie anciennement du pays de Ki-man. Les Yuen jettèrent les premières fondations de cette Ville, & alors ce

n'étoit qu'un Fort assez considérable, qu'ils appellèrent *Tong-gin*; mais depuis les Ming, qui succédèrent aux Yuen, l'augmentèrent de beaucoup & en firent une Ville du premier Ordre qu'ils appellèrent *Tong-gin-fou*. Elle commande à huit Forts. Il se trouve beaucoup de mines d'or & de cuivre dans ses montagnes.

LI-PING-FOU.

Septième Département.

Li-ping, dont le territoire s'étend jusqu'aux limites des Provinces de Kouang-si & de Hou-kouang, compte, dans son arrondissement, trois Villes & onze Forts. Son territoire confinoit anciennement au pays de Yé-lan; sous le règne des Han il dépendoit de Tsang-ko, & sous les cinq familles, du ressort de Ssé-tchéou. Les Yuen qui bâtirent cette Ville lui donnèrent le nom de *Tan-ki*; depuis, les Ming l'augmentèrent & l'appellèrent *Li-ping-fou*. La meilleure espèce de *Fou-ling* ou racine de *China* croît dans ce pays, ainsi que le *Ko* dont on a parlé & qui sert à faire des habits propres pour l'été.

TOU-KIUN-FOU.

Huitième Département.

Est située au sud-ouest de la Ville précédente & dans le voisinage de la Province de Kouang-si dont elle est *les dents & les lèvres*, suivant l'expression ordinaire des Chinois; en effet

ses montagnes couvrent & défendent cette Province. Près de Fong-ning, une des Villes de son ressort, est la montagne de Hing-lang, si escarpée qu'on ne peut y monter que par un degré en forme d'échelle, taillé dans le roc. Anciennement elle appartenoit aux peuples désignés sous le nom de *Si-nan-y* ou de *Barbares du sud-ouest*. Les Yuen l'appellèrent *Tou-yun*; les Ming, *Tou-kiun-oueï*, & enfin *Tou-kiun-fou*. Elle commande à deux Villes & à neuf Forts.

Les quatre Villes suivantes sont au nombre des Tchéou.

1. POU-NGAN-TCHEOU, bâtie sur les limites du Koueï-tchéou qui regardent le Yun-nan & le Kouang-si & considérée comme la clef de ces trois Provinces. Elle étoit autrefois, sous le règne des Han, du pays de Tsang-ko. Les Tang l'appelloient *Si-ping-tchéou* & *Pan-tchéou*; les Princes de Nan-tchao, *Ché-pou*; les Song, *Tsi-mi-pou*; les Yuen qui la rebâtirent lui donnèrent le nom de *Pou-ngan-tchéou*, c'est-à-dire, *Ville qui prolonge, qui étend le repos*. Elle abonde en vif-argent, en vermillon, & produit le Musa.

2. YONG-NING-TCHEOU, Ville qui doit sa fondation aux Yuen; elle a deux Forts dans sa Jurisdiction.

3. TCHIN-NING, Ville qui gouverne deux Forts de son ressort.

4. NGAN-CHUN étoit anciennement, comme les trois Villes qui précèdent, du territoire de Tchong-fou. Sous les Yuen qui en firent une *Tchéou*, elle fut fixée dans la Province de Yun-nan & appellée *Sie-ngan*; les Ming l'appellèrent *Ngan-chun-tchéou*, puis *Ngan-tchun-fou*.

Les quatre qui suivent sont des Villes de guerre.

1. POU-TING bâtie par les Yuen sur le chemin qui conduit dans la Chine.

2. SIN-TIEN, qui commande à quatre Forts bâtis dans son district. Au midi elle regarde une montagne plus haute que la région des nuages & dont un des sommets qui s'élève en forme de pyramide lui a fait donner le nom de *Pié*, ou de pinceau.

3. PING-YUEÏ; qui gouverne deux Forts, étoit, sous le règne des Tsin, de la Seigneurie de Kin-tchong.

4. LONG-LI qui gouverne aussi deux Forts, Ping-fa & Ta-ping.

PROVINCE DE LEAO-TONG.

Dans l'origine de la Monarchie Chinoise Léao-yang, Capitale du Léao-tong, étoit comprise dans les anciennes Provinces de Tsing & de Ki; la première partie, qui étoit de la Province de Ki, s'appelloit *Yéou-tchéou*; la seconde, qui appartenoit à la Province de Tsing, portoit le nom de *Yng-tchéou*: l'une étoit située à l'est & l'autre à l'ouest de Kouang-ning. Sous la troisième Race Impériale tout ce pays appartenoit aux Princes de Yen. Les Tsin donnèrent, à la partie appellée Yéou-tchéou, le nom de *Léao-si*, & à l'autre celui de *Léao-tong*, à raison de leur position respective à l'égard de la rivière de Léao qui sépare les deux territoires. Sous le règne des Han, le Léao-tong appartenoit à la famille des Kong-sun; il passa ensuite aux Mou-jong, une des plus illustres familles des Sien-pi, puis

aux Kitans ou Léao, de la famille des Yé-liu, & enfin aux Kin ou Niu-tché & aux Man-tchéous qui en étoient maîtres avant que d'entreprendre la conquête de la Chine. Les différens noms de Léao-yang, sous ces diverses puissances, ont été : *Ping-tchéou*, *Ngan-tong-tou-hoei*, *Po-haï*, *Tong-ping*, *Nan-king*, *Tong-king*, *Léao-yang-fou*, *Tong-king-lou*, & enfin *Léao-yang-lou*.

2. TCHIN-TCHEOU, ainsi nommée par les Kin, s'appelloit, sous les Princes de Kao-kiu-li, *Cha-pi-tching*; sous les Princes de Po-haï, *Nan-haï-fou*; sous les Léao, *Haï-tchéou* & *Nan-haï-kiun*.

3. KAÏ-TCHEOU, située à 240 *Li* ou 24 lieues au sud de Léao-yang, s'appelloit, sous les Kao-kiu-li, *Kaï-mou-tching*; sous les Léao, *Tchin-tchéou* & *Fong-koué*; sous les Tang & les Kin, *Kaï-tchéou*.

4. FOU-TCHEOU, située à 420 *Li* ou 42 lieues au sud de Léao-yang, s'appelloit, sous les Léao, *Tsien-min-hien* & *Fou-tchéou*.

5. KIN-TCHEOU, située à 600 *Li* ou 60 lieues de Léao-yang, tient des Tang le nom qu'elle porte.

6. KOUANG-NING, située à 420 *Li* ou 42 lieues de Léao-yang, s'appelloit, sous les Tang, *Ou-lin-chéou-tso-tching*; sous les Po-haï, *Hien-tchéou*; sous les Kin, *Kouang-ning-fou*; & sous les Yuen, *Kouang-ning-lou*.

7. Y-TCHEOU, située à 540 *Li* ou 54 lieues à l'ouest de Léao-yang, s'appelloit, sous les Tang, *Chi-kien-tching*; sous les Léao & les Kin, *Tsong-y-kiun* & *Y-tchéou*.

8. KOUANG-NING-TCHONG à 600 *Li* ou 60 lieues au nord-

oueſt de Léao-yang, s'appelloit, ſous les Princes Mou-jong, *Si lo-kiun*; ſous les Léao, *King-tchéou* & *Lin-haï-kiun*; ſous les Kin, *Kouang ning-tchong*.

9. KOUANG-NING-TSIEN, ſituée à 960 *Li* ou 96 lieues à l'oueſt de Léao-yang, s'appelloit, ſous les Princes Mou-jong, *Tſi-ning-hien*; ſous les Tang, *Choui-tchéou*; ſous les Léao, *Lai-tchéou-fou*; ſous les Kin, *Tſong-tchéou* & *Choui-tchéou*; enfin ſous les Yuen, *Kouang-ning-tſien*.

10. NING-YUEN, ſituée à 770 *Li* ou 77 lieues à l'oueſt de Léao-yang, eſt ainſi appellée depuis les Ming.

11. TCHIN-YANG-LOU, ſituée à 120 *Li* ou 12 lieues au nord de Léao-yang, s'appelloit, ſous les *Po-haï*, *Tchin-tchéou*; ſous les Léao, *Hing-léao-kiun* & *Tchao-té-kiun*; ſous les Kin, *Hien-té-kiun*; & enfin ſous les Yuen, *Tchin-yang-lou*.

12. TCÉ-LING, ſituée à 240 *Li* ou 24 lieues au nord de Léao-yang, s'appelloit anciennement *Tié-ling-tching* & étoit limites de Kao-kiu-li.

13. SAN-OUAN, ſituée à 330 *Li* ou 33 lieues au nord de Léao-yang, s'appelloit anciennement *Y-lou*; ſous les Héou-oueï, *Ou-ki*; ſous les Soui, *Hé-choui-ta-ta*; ſous les Tang, *Hé-choui-fou*; ſous les Po-haï, *Chang-king* & *Long ſiuen-fou*; ſous les Kin, *Hoeï-ning-fou* & *Chang-king*; ſous les Yuen, *Kaï-yuen-lou*; & enfin ſous les Ming, *San-ouan*. Les Kitans civiliſés y établirent leur Cour.

14. TSONG-HO-TCHING, cette Ville très-ancienne & du tems de l'Empereur Chun, ſituée dans le département de Kouang-ning-tchong, s'eſt appellée, ſous les Han, *Tſong-ho-hien*; ſous les Princes Mou-jong, *Ngan-tchang-hien*; ſous les Yuen, *Tſong-ho-tching*.

15,

15. PING-JANG-TCHING, située à l'eft du fleuve Ya-lou, s'appelloit fous les Chang, *Ouang-hien-tching*; fous les Han, *Lo-lang-kiun*; dans la fuite, *Ping-jang*. Ki-tfé y tint fa Cour & on y voit encore fon tombeau.

16. KAÏ-YUEN-TCHING, ainfi nommée par les Yuen, eft fituée un peu à l'oueft de San-ouan. Suivant l'Hiftoire des Yuen, cette Ville avoit au fud-oueft Ning-yuen-hien & Nan-king; au fud Ho-lan-fou & Chouang-tching que les Kao-kiu-li appelloient *Chang-tou*; à l'oueft, Kou-tchéou; au nord-oueft, Chang-king que les Kin appelloient Hoeï-ning-fou; au fud, de Chang-king, Kien-tchéou; au fud-oueft, Ping-tchéou; à l'oueft, Hoang-long-fou que les Kin appelloient Li-ché-kiun; à l'oueft, Sin-tchéou; au nord, Tchao-tchéou; à l'eft, Yong-tchéou, Tchang-tchéou & Yen-tchéou; enfin au nord-eft, Ho-tchéou & Nou-eulh-hia-tching. De toutes ces Villes qui exiftoient fous les Léao & les Kin, il ne reftoit plus que des ruines fous les Yuen.

17. KIEN-TCHEOU-TCHING, fituée à 70 *Li* ou 7 lieues au fud-oueft de Kouang-ning, s'appelloit, fous les Léao, *Kien-tchéou* & *Kouang-té-kiun*.

18. LIU-YANG-TCHING, fituée à 55 *Li* ou 5 lieues & demie au fud-oueft de Kouang-ning, portoit, fous les Léao, le nom de *Fong-ling-hien*. Celui de *Liu-yang* lui a été donné par les Kin.

19. OU-KOUÉ-TÉOU-TCHING, fituée à 1000 *Li* ou 100 lieues au nord de San-ouan, eft l'endroit où fut inhumé Hoeï-tfong, Empereur des Song.

20. TA-NING-TCHING, fituée au nord de Léao-yang &

au ſud de la rivière Hoang choui, fut appellée, par les Léao *Tchong-king* & *Ta-ting-fou*; par les Kin, *Pé-king*; & par les Yuen, *Ta-ning-lou.*





Je terminerai cette Nomenclature Géographique par une ſuite des Latitudes & Longitudes des principales Places de la Chine, déterminées dans les années 1710 juſques & compris 1716, par les Mathématiciens que l'Empereur Kang-hi chargea de dreſſer la Carte de ſon Empire. Les Longitudes ſont priſes de Péking.

PROVINCE DE PÉ-TCHÉLI.

Villes.	*Latitude.*	*Longitude.*
PÉKING	39°..55'...0"	0°...0'....0".
Yu-tien-hien	39...56...10	1...18...10.or.
Tong-tchéou	39...55...30	0...13...30.or.
Yong-ping-fou	39...56...10	2...25...28.or.
Yang-eulh-tchouang	38...20....0	1....5...25.or.
Hiong-hien	39....1....5	0...18...27.oc.
Taï-tching hien	38...44....0	0...13...50.or.
Tſang tchéou	38...22...20	0...27....0.or.
Ho-kien-fou	38...30....0	0...18....0.oc.
King-tchéou	37...46...15	0....6...30.oc.
Ki-tchéou	37...38...15	0...46...30.oc.
Féy-hiang-hien	36...39...55	1...22...30.oc.
Taï-ming-fou	36...21....4	1....6...30.oc.
Tong-ming-hien	35...23....5	1...10...15.oc.
Kouang-ping-fou	36...45...30	1...34....0.oc.
Chun-té-fou	37....7...15	1...49...30.oc.
Tſing-hoeï-téou	38....1....0	0...53...50.oc.
Tchao-tchéou	37...48....0	1...[illegible]3....0.oc.
Tchin-ting-fou	36...10...55	1...43...30.oc.
Ting tchéou	38...32...30	1...19...30.oc.
Pao-ting-fou	38...53....0	0...52...31.oc.
Ngan-ſu-hien	39....2...10	0...42....0.oc.
Tſun-hien	35...43...50	1...40...30.oc.
Tching-ngan-hien	36...30....0	1...36...3 .oc.
Lay-choui-hien	39...25...10	0...39....8.oc.
Tſé-king-koan	39...26....0	1...12...37.oc.
Tong-tching	40...12...30	1...55...16.oc.

Villes.	*Latitude.*	*Longitude.*
Siuen-hoa-fou	40°..37′..10″	1°.20′...2″oc.
Yen king-tchéou	40...29....5	0...26....0.oc.
Mi-yun-hien	40...23...30	0...24...16.or.
Tien-tsin-oueï	39...10....0	0...45...22.or.
Cha-tching ou Cha-ho	40...25...25	0....6...36.oc.
Bouche de sa rivière	39....1...40	1...18....5 or.
Kao-ko-tchuang	39...28...48	2...18...58.or.
Chan-haï-koan	40....2...30	3...22....6.or.
Ki-lin-kéou	40...12....0	2...53...31.or.
Tsing-chan-yn	40...22...50	2....6...19.or.
Hi-fong-kéou	40...26...10	1...37...13.or.
Lo-ouen-yu	40...19...30	1...28...30.or.
Tang-tsuen	40...13...20	1...16...22.or.
Sé-ma-tay	40...41...30	0...48...22.or.
Kou-pé kéou	40...42...15	0...39....4.or.
Mou-ma-pou	41....4...20	0...21....6.oc.
Tou-ché-kéou	41...19...20	0...39...41.oc.
Kun-tsé pou	41...15...30	0...47...22.oc.
Tching-ning-pou	40...59...45	0...44...12.oc.
Long-men-hien	40...47...40	0...49...40.oc.
Tchang-kia-kéou	40...51...35	1...32...48.oc.

PROVINCE DE KIANG-NAN.

Villes.	*Latitude.*	*Longitude.*
Po-tchéou	33°..57′..50″	0°..34′..43″oc.
Mong-tching-hien	33...22...50	0....9....0.or.
Siao-hien	34...12....0	0...44...51.or.
Tang-chan-hien	34...28...30	0...12...25.or.
Pé-su-tchéou	34...15....8	0...57....0.or.
Kiéou-pi-tchéou	34....8...55	1...38...34.or.
Sou-tsien-hien	34....0...50	2....2...51.or.
Haï-tchéou	34...32...24	2...55...47.or.
Hoaï-ngan-fou	33...32...24	2...45...42.or.
Yen-tching-hien	33...21...55	3...32...51.or.
Tong-tchéou	32....3...40	4...12...40.or.
Ju-kao-hien	32...26...33	3...57...45.or.
Taï-tchéou	32...30...22	3...21...25.or.
Yang-tchéou-fou	32...26...32	2...55...43.or.
Pou-kéou	32....8....0	2...12...50.or.
Laï-ngan-hien	32...25...10	1...57....9.or.

Villes.	Latitude.	Longitude.
Ling pi-hien	33°..33′..26″	1°...4′..17″or.
Ting-yuen-hien	32...32...46	1....4...17.or.
Lu-tchéou-fou	31...56...57	0...46...50.or.
Yo chan-hien	31...30....6	0....7....8.oc.
Lu-kiang-hien	31...16...49	0...48...40.or.
Toan-yao-tchin	29...57...40	0...16....0.oc.
Ngan-king-fou	30...37...10	0...35...43.or.
Tchi-tchéou-fou	30...45...41	0...58...34.or.
Tsing-té-hien	30...24...37	2....5...43.or.
Oueï-tchéou-fou	29...58...30	2....3...20.or.
Ning-koué-fou	31....2...56	2...15...33.or.
Li-choui-hien	31...42...50	2...38....0.or.
Nan-king	32....4...30	2...18...34.or.
Tien-ouang-fé	31...44...43	2...43...40.or.
Sou-tchéou-fou	31...23...25	4....0...25.or.
Tchang-tchéou-fou	31...50...56	3...24...17.or.
Song-kiang-fou	31....0....0	4...28...34.or.
Tching-kiang-fou	32...14...26	2...55...43.or.
Tsong-ming-hien	31...36....0	4...50....0.or.
Taï-ping-fou	31...38...38	2....4...15.or.
Fong-yang-fou	32...55...30	1....1...26.or.

PROVINCE DE CHANSI.

Villes.	Latitude.	Longitude.
Tien-tching-kéou	40°..28′..30″	2°..24′..30″oc.
Tsou-ma-pao	40...24....0	3...33....0.oc.
Cha-hou-kéou	40...17....0	4...12....0.oc.
Léou-tsé-yn	39...30...40	5...24...30.oc.
Taï-tong-fou	40....5...42	3...12....0.oc.
Oueï-tchéou	39...50...54	1...52...30.oc.
Yng-tchéou	39...39....0	3...15....0.oc.
Sou-tchéou	39...25...12	4....1...30.oc.
Ho-ku-hien	39...14...14	5...27....0.oc.
Pao-té-tchéou	39....4...44	5...40....0.oc.
Taï-tchéou	39....5...50	3...30...30.oc.
Ou-taï-hien	38...45...36	3....4...30.oc.
Tsing-lo-hien	38...31...12	4...31...30.oc.
Lin-hien	38....4...50	5..30...40.oc.
Taï-yuen-fou	37...53...30	3...55...30.oc.
Yong-ning-tchéou	37...33...36	5...22...30.oc.

Villes.	*Latitude.*	*Longitude.*
Fen-tchéou-fou	37°..19'..12"	4°..46'..30"oc.
Yong-ho-hien	36...48....0	5...51....0.oc.
Ki-tchéou	36....6....0	5...54....0.oc.
Kiang-tchéou	35...3...32	5...15....0.oc.
Pou-tchéou	34...54....0	6...13...30.oc.
Hoan-ku-hien	34...57...36	4...45...30.oc.
Tſé-tchéou	35...30....0	3...39....0.oc.
Lou-ngan-fou	36....7...12	3...28...30.oc.
Léao-tchéou	37....2...50	3....1....0.oc.
Lo-ping-hien	37...37...50	2...43...30.oc.
Yu-tſé-hien	37...42....0	3...43...30.oc.
Ping-yang-fou	36....6....0	4...55...30.oc.

PROVINCE DE CHAN-TONG.

Villes.	*Latitude.*	*Longitude.*
Té-tchéou	37°..32'..20"	0°...0'..36"oc.
Haï-fong-hien	37...50...51	1...16...36.or.
Tſing-tchéou-fou	36...44...22	2...15....0.or.
Laï-tchéou-fou	37....9...36	3...45...10.or.
Teng-tchéou-fou	37...48...26	4...36....0.or.
Yen-tchéou-fou	35...41...51	0...33....0.or.
Tſi-ning-tchéou	35...33....0	0...16...30.or.
Hong-hoa-pou	34...35...25	2...18....0.or.
Taï-tchuang-tſi	34...42....0	1...34...30.or.
Ting-tao-hien	35...11...18	0...44...30.oc.
Tſao-hien	34...58...46	0...48....0.oc.
Yu-taï-hien	35....7...21	0...18....0.or.
Taï-ngan-tchéou	36...14...30	0...48....0.or.
Ngen-hien	37...15...10	0....1...40.oc.
Yu-tching-hien	37....2...30	0...22...30.or.
Tſing-ping-hien	36...52....0	0...12...30.oc.
Ping-yn-hien	36...23....2	0....6....0.or.
Tſi-nan-fou	36...44...24	0...39....0.or.
Sin-hien	36...16...48	0...34...30.oc.
Tong-tchang-fou	36...32...24	0...18...30.oc.
Ling-tſing-tchéou	36...57...15	0...33...30.oc.
Kiao tchéou	36...14...20	3...55...30.or.
Oueï-haï-oueï	37...33...30	6....2....0.or.
Tſing-haï-oueï	36...53....0	6....7...20.or.
Ngao-chan-oueï	36...20...24	4...33...30.or.

Villes.	Latitude.	Longitude.
Ngan-tong-oueï	35°..8'..20"	3°..21'..30"or.
Tching-chan-oueï	37..23..50	6..30..0.or.
Tchou-tching-hien	36..0..0	3..29..30.or.

PROVINCE DE HO-NAN.

Villes.	Latitude.	Longitude.
Ssé-tchéou	36°..25'..15"	1°..55'..30"oc.
Tchang-té-fou	36..7..20	1..58..30.oc.
Oueï koué-fou	35..27..40	1..12..30.oc.
Hoaï-king-fou	35..6..34	3..28..30.oc.
Tong-koan-oueï	34..39..10	6..18..0.oc.
Y-yang hien	34..31..20	4..16..30.oc.
Si-tchuen-hien	33..5..0	5..1..20.oc.
Sin-yé-hien	32..4..25	4..3..30.oc.
Pi yang-hien	32..48..40	3..6..0.oc.
Ju-ning-fou	33..1..0	2..7..30.oc.
Kouang tchéou	32..12..36	1..28..30.oc.
Chang-tching-hien	31..55..30	1..10..30.oc.
Song-tsé-koan	31..27..50	1..0..0.oc.
Sin-yang-tchéou	32..12..25	2..28..30.oc.
Nan-yang-fou	33..6..15	3..53..55.oc.
Chang-tsaï-hien	33..19..20	2..6..0.oc.
Lou-y-hien	33..56..50	0..54..0.oc.
Yen-tching hien	33..8..20	2..23..50.oc.
Ho-nan-fou	34..43..15	4........50.oc.
Teng-fong-hien	34..30..10	3..27..10.oc.
Jong yang-hien	34..52..40	2..54..0.oc.
Jong-tsé-hien	34..56..40	2..44..30.oc.
Y-fong-hien	35..55..0	1..21..0.oc.
Caï-fong-fou	34..52..5	1..55..30.oc.
Tchin-tchéou	34..42..0	1..26..0.oc.
Tché-tching-hien	34..8..20	0..57..0.oc.
Kao-tching-hien	34..47..0	1..1..30.oc.
Yu-tching hien	34..38..35	0..19..30.oc.
Koué-té-fou	34..28..40	0..37..30.oc.

PROVINCE DE CHENSI.

Villes.	Latitude.	Longitude.
Chin-mou-hien	38°..55'..20"	6°..22'..30"oc.
Yu-lin-oueï	38..18..8	7..6..0.oc.

Villes.	Latitude	Longitude.
Tsing-ping-pao	37°..40′..48″	7°..48′...0″oc.
Hoa-ma-chi	37...52...45	9...25...30.oc.
Ning-hia-oueï	38...32...40	10...21....0.oc.
Tchong-oueï	37...39...35	11...18....0.oc.
Léang-tchéou	37...59....0	13...40...30.oc.
Kan-tchéou	39....0...40	15...32...30.oc.
Sou-tchéou	39...45...40	17...21...30.oc.
Kia yu-koan	39...48...20	17...37...45.oc.
Si ning-tchéou	36...39...20	14...40...30.oc.
Sin-tao-fou	35...21...36	12...30....0.oc.
Kong-tchang-fou	34...56...24	11...45....0.oc.
Kiaï-tchéou	33...19...12	11...23...33.oc.
Han-tchong-fou	32...56...10	9...16....5.oc.
Hing-ngan-tchéou	32...31...20	7....6...49.oc.
Tchin-ngan-hien	33...15...30	7...14...38.oc.
Fong-tsiang-fou	34...25...12	8...58...55.oc.
Long-tchéou	34...48....0	9...30...36.oc.
Ping-léang-fou	35...34...48	9...48....0.oc.
Kou-yuen-tchéou	36....3...30	10....7...30.oc.
King-yang-fou	36....3....0	8...46....0.oc.
Yen-ngan-fou	36...42...20	7....4...30.oc.
Hang-tching-hien	35...30...30	6....4...57.oc.
Tong-tchéou	34...50...24	6...37...35.oc.
Chang-tchéou	33...51...25	6...35....0.oc.
Si-ngan-fou	34...15...36	7...34...30.oc.
Lan-tchéou	36....8...24	12...33...30.oc.

PROVINCE DE TCHÉ-KIANG.

Villes.	Latitude.	Longitude.
Hang-tchéou-fou	30°..20′..20″	3°..39′...4″or.
Fou-yang-hien	30....4...57	3...27....7.or.
Yu-tsien-hien	30...14...27	2...54...27.or.
Kia-hing-fou	30...52...48	4....4...11.or.
Ping-hou-hien	30...43....0	4...17...24.or.
Hou-tchéou-fou	30...52...48	3...27...54.or.
Tchang-hing-hien	31....1...10	3...14...27.or.
Yen-tchéou-fou	29...37...12	3....4...17.or.
Ku tchéou-fou	29....2...33	2...35...12.or.
Kaï-hoa-hien	29....9...15	2....7...18.or.
Kin-hoa-fou	29...10...48	3...22...27.or.

Y-ou-hien.

Villes.	Latitude.	Longitude.
Y-ou-hien	29°..20′..15″	3°..43′..15″or.
Yong-kang-hien	28...58....0	3...43...15.or.
Chao-hing-fou	30....6....0	4....4...11.or.
Chang-yu-hien	29...59...14	4...25....7.or.
Ching-hien	29...26....0	4...14...17.or.
Tchu-ki-hien	29...44...24	3...47...55.or.
Ning-po-fou	29...55...12	4...57..19.or.
Tsé-ki-hien	30....1...24	4...48...50.or.
Ting-haï-hien	30....0...40	5...32....5.or.
Siang-chan-hien	29...34...48	5...13...57.or.
Taï tchéou-fou	28...54....0	4...40...54.or.
Tchu-tchéou-fou	28...25...36	3...27...54.or.
Ouen-tchéou-fou	28....2...15	4...21....7.or.
Taï-chun-hien	27...34...48	3...21...50.or.
Pou-men-so	27...15...36	4....6...58.or.
Nhin-hia-koan	27...11...45	4...10....9.or.
Thang-chan-hien	28...56....6	2...12...33.or.
Kiang chan-hien	28...47...20	2...22....3.or.
Long-suen-hien	28....8....0	2...40...37.or.

PROVINCE DE KIANG-SI.

Villes.	Latitude.	Longitude.
Pong-tsé-hien	30°...1′..40″	0°...6′..40″or.
Kiéou-kiang-fou	29...54....0	0...24....0.oc.
Choui-tchang-hien	29...49...12	0...44...40.oc.
Nan-kang-fou	29...31...42	0...26...37.oc.
Ou-ning-hien	29...15...56	1...26...37.oc.
Ning-tchéou	29....0...45	1...58...20.oc.
Sin-tchang-hien	28...18....0	1...50...27.oc.
Choui-tchéou fou	28...24...40	1...10...54.oc.
Nan-tchang-fou	28...37...12	0...36...43.oc.
Yu-kang-hien	28...40...48	0...10....0.or.
Jao-tchéou-fou	28...59...20	0...13...38.or.
Tou-tchang-hien	29...20...24	0...12...18.or.
Kin-té tchin	29...15...56	0...47...43.or.
Té-hing-hien	28...54...50	1...13...38.or.
Kouang-sin-fou	28...27...36	1...37...30.or.
Koué-ki-hien	28...16...48	0...48...50.or.
Fou-tchéou-fou	27...56...24	0...10...30.oc.
Kien-tchang-fou	27...33...36	0...12...18.or.

Villes.	*Latitude.*	*Longitude.*
Nan-fong-hien	27°...3'..36"	0°...0'..40" oc.
Ning-tou-hien	26...27...36	0...37...45.oc.
Choui-king-hien	25...49...12	0...27...16.oc.
Hoeï tchang-hien	25...32...24	0...46....1.oc.
Tchang-ning-hien	24...52...48	0...51...50.oc.
Long-nan-hien	24...51...36	1...51...40.oc.
Nan-ngan-fou	25...30....0	2...28...38.oc.
Kan-tchéou-fou	25...52...48	1...40...54.oc.
Ouan-ngan-hien	26...26...24	1...47...20.oc.
Ki-ngan-fou	27....7...54	1...34....5.oc.
Yuen-tchéou-fou	27...51...32	2....5...24.oc.
Lin-kiang fou	27...57...36	1....1...30.oc.

PROVINCE DE HOU-KOUANG.

Villes.	*Latitude.*	*Longitude.*
Tsing-lan-oueï	27°...4'..48"	7°..54'..40" oc.
Tien-koué-hien	26...48....0	7...28...16.oc.
Tong-tao-hien	26...16...48	7....0....0.oc.
Ou-kang-tchéou	26...34...24	5...58...39.oc.
Tong-ngan-hien	26...13...12	5...15....0.oc.
Tao-tchéou	25...32...27	5....0....0.oc.
Ning-yuen-hien	25...32...54	4...40...59.oc.
Koué yang-tchéou	25...48....0	4....5...27.oc.
Hing-ning-hien	25...54...40	3...29...16.oc.
Koué-tong-hien	26....3...36	2...54...30.oc.
Yong-ning-hien	26....4...48	3...43...39.oc.
Yong-tchéou-fou	26....8...24	4...53...40.oc.
Kou-tchéou	26...29...48	4...42...10.oc.
Laï-yang-hien	26...29...48	3...47...42.oc.
Tcha-lin-tchéou	26...53...40	3....5...27.oc.
Heng-tchéou-fou	26...55...12	4....5...30.oc.
Pao-king-fou	27....3....6	5....7...10.oc.
Yuen-tchéou	27...24...30	7....3...20.oc.
Sin-hoa-hien	27...32...24	5...18...48.oc.
Heng-chan-hien	27...14...24	3...50...40.oc.
Siang-tan hien	27...52...30	3...46...38.oc.
Tchang-cha-fou	28...12....0	3...41...45.oc.
Ngan-hoa-hien	28...13...12	5....2...40.oc.
Tchin tchéou-fou	28...22...25	6...20....0.oc.
Tao-yuen-hien	28...52...10	5...17...21.oc.

Villes.	*Latitude.*	*Longitude.*
Yuen-kiang-hien	28°..45′..30″	4°..15′...0″oc.
Ping-kiang-hien	28...42...20	3....4....5.oc.
Tong-tching-hien	29...15...36	2...41...35.oc.
Yo-tchéou-fou	29...24....0	3...34....5.oc.
Tsong-yang-hien	29...33...38	2...28...48.oc.
Kong-ngan-hien	30....1....0	4...31...10.oc.
Ché-men-hien	29...30...30	5....5...27.oc.
Tchang-té-fou	29....1....0	5....1...43.oc.
Yong-ting-oueï	29....7...12	6....4....5.oc.
Ché-tchéou-oueï	30...15...56	7....2...35.oc.
Tchang-yang-hien	30...32...24	5...21...58.oc.
King-tchéou-fou	30...26...40	4...23...40.oc.
Y-lin-tchéou	30...49....0	5...18...10.oc.
Mien-yang-tchéou	30...12...22	3...16...50.oc.
Koué-tchéou	30...57...36	5...50...27.oc.
Pao-kang-hien	31...54....0	5...12...18.oc.
Tchou-chan-hien	32....8...35	6....8...10.oc.
Yuen-yang-fou	32...49...20	5...36...49.oc.
Kou-tching-hien	32...18....0	4...48...30.oc.
Siang-yang-fou	32....6....0	4...22...44.oc.
Soui-tchéou	31...46...48	3...12...18.oc.
Ngan-lo-fou	31...12....0	4...56...32.oc.
Té-ngan-fou	31...18....0	2...50...50.oc.
Ma-tching-hien	31...14...24	1...36...49.oc.
Ki-tchéou	30....4...48	1...10...20.oc.
Hing-koué-tchéou	29...51...36	1...22...48.oc.
Hoang-tchéou-fou	30...26...24	1...39...35.oc.
Han yang-fou	30...34...38	2...18...23.oc.
Ou-tchang-fou	30...34...50	2...15....0.oc.

PROVINCE DE SSÉ-TCHUEN.

Villes.	*Latitude.*	*Longitude.*
Ta-tsien-lou	30°...8′..24″	14°..37′..40″oc.
Taï-ping-hien	32....8...28	8...20....0.oc.
Pa-tchéou	31...50...32	9...43...28.oc.
Pao-king-fou	31...32...24	10...30....0.oc.
Mien-tchéou	31...27...36	11...36....0.oc.
Tchong-kiang-hien	31....2...24	11...44...54.oc.
Tching-tou-fou	30...40...41	12...18....0.oc.
Ya-tchéou	30....3...30	13...24...52.oc.

Villes.	*Latitude.*	*Longitude.*
Ma-ou-fou	28°..31'...0"	12°..10'...0"oc.
Song-pan-oueï	32...35...40	12...52...30.oc.
Tchi-ngan-tchéou	28...30....0	8...57...30.oc.
Pong-choui-hien	29...14...24	8...14...38.oc.
Ou-mong-fou	27...20...24	12...42....0.oc.
Tching-hiang-fou	27...18....0	11...36...15.oc.
Soui-tchéou-fou	28...38...24	11...42...52.oc.
Peï-tchéou	29...50...24	8...58...31.oc.
Ho-tchéou	30....8...24	10....4...30.oc.
Kouang-ngan-tchéou	30...31...26	9...49...40.oc.
Chun-king-fou	30...49...12	10...21....0.oc.
Ta-tchéou	31...18....0	8...51....0.oc.
Koué-tchéou-fou	31....9...36	6...53...30.oc.
Long-ngan-fou	32...22....0	11...49...40.oc.
Hoeï-tchéou	31...25...12	12...48....0.oc.
Kia-ting-tchéou	29...27...36	12...33...30.oc.
Kien-tchéou	30...25....0	11...51....0.oc.
Tchong-king-fou	29...42....0	9...46...30.oc.
Hoeï li-tchéou	26...33...36	13...32...25.oc.
Tong-tchuen-fou	26...20...56	13....2...51.oc.

PROVINCE DE FOU-KIEN.

Villes.	*Latitude.*	*Longitude.*
Fou-tchéou-fou	26°...2'..24"	3°...0'...0"or.
Fong ting-y	25...14...27	2...37...50.or.
Suen-tchéou-fou	24...56...12	2...22...40.or.
Tong-ngan-hien	24...44...24	1...50...50.or.
Tchang-tchéou-fou	24...31...12	1...24....0.or.
Tchang-pou hien	24....7...12	1...20....0.or.
Ting-tchéou-fou	25...44...54	0....1....5.or.
Ou-ping-hien	25....4...48	0...16....0.or.
Yong-ting-hien	24...44...54	0...24....0.or.
Chao-ou fou	27...21...36	1....8....0.or.
Kien-ning-fou	27....3...36	1...59...25.or.
Kien-ning-hien	26...48...30	0...30...40.or.
Yen-ping fou	26...38...24	1...49...20.or.
Pou-tching hien	28....0...30	2....9...10.or.
Kien-yang-hien	27...22...44	1...44....0.or.
Tsong-ngan-hien	27...45...36	1...39...20.or.
Fou-ning-tchéou	26...54....0	3...40....0.or.

Villes.	Latitude.	Longitude.
Fou-ngan-hien	27°...4'..48"	3°..18'..40"or.
Lo yuen-hien	26...26...24	3...16...30.or.
Hing-hoa-fou	25...25...22	2...48...50.or.
Ming-tsing-hien	26...13...12	2...33...20.or.
Fou-tsing-hien	25...40...48	3....8....0.or.
Lien-tching-hien	25...37...12	0...21...20.or.
Tchao-ngan-hien	23...43...12	0...49...50.or.
Nan-ngao-tching	23...28...48	0...48...20.or.
Haï tan-tching	25...33...24	3...33...50.or.
Hia-men-so, *ou* Emoui	24...27...36	1...50...30.or.
Yong-fou-hien	25...46...48	2...33...20.or.
Kin-men-so	24...26...24	2...10...40.or.
Tché-yang-pao	25...34...48	3...41...30.or.

ISLE DE FORMOSE.

Villes.	Latitude.	Longitude.
Isle de Pong-hou	23°..34'..48"	3°...1'...0"or.
Tai-ouan-fou	23....0....0	3...32...50.or.
Fong-chan-hien	22...40...48	3...37...50.or.
Cha-ma-ki-téou	22....6....0	4....9...20.er.
Tchu-lo-hien	23...27...36	3...44....0.or.
Tan-choui-tching	25....7...10	4...43...30.or.
Ki-long-tchaï	25...16...48	5....9...30.or.

PROVINCE DE KOUANG-TONG.

Villes.	Latitude.	Longitude.
Nan-hiong-fou	25°..11'..58"	2°..33'..20"oc.
Chao-tchéou-fou	24...55....0	3...20....0.oc.
Tien tchéou	24...50...32	4...16....0.oc.
Yang-chan-hien	24...30....0	4....4....0.oc.
Yn-té-hien	24...11...32	3...33...30.oc.
Tchang-ning-hien	24....6...45	2...37...20.oc.
Lien-ping tchéou	24...19...12	2...10...59.oc.
Ho-ping-hien	24...30....0	1...33...35.oc.
Hing-ning-hien	24....3...36	0...46...40.oc.
Tchao tchéou-fou	23...36....0	0...46...40.oc.
Tsin-ning-hien	23...26...24	0...18...40.oc.
Haï-fong-hien	22...54....0	1....9...36.oc.

Villes.	*Latitude*	*Longitude.*
Ho-yuen-hien	23°..42′...0″	1°..54′..40″oc.
Hoeï-tchéou-fou	23...2...24	2...16...0.oc.
Long-men-hien	23...43...42	2...24...40.oc.
Tſong-hoa-hien	23...33...36	3...10...40.oc.
Tſing-yuen-hien	23...44...24	3...46...40.oc.
Kouang-ning-hien	23...39...26	4...29...35.oc.
Tchao-king-fou	23...4...48	4...24...30.oc.
Té-king-tchéou	23...13...42	5...14...40.oc.
Lao-ting-tchéou	22...55...12	5...33...30.oc.
Sing-y-hien	22...6...0	6...1...20.oc.
Kao-tchéou-fou	21...48...0	6...2...15.oc.
Ché-tching hien	21...32...24	6...38...40.oc.
Lien-tchéou-fou	21...38...54	7...29...40.oc.
Kin-tchéou	21...54...0	8...0...45.oc.
Ling-chan-hien	22...24...0	7...28...20.oc.
Soui-ki-hien	21...19...12	6...42...30.oc.
Ley-tchéou-fou	20...51...36	6...48...20.oc.
Su-ouen-hien	20...19...24	6...50...0.oc.
Hoa-tchéou	21...37...12	6...17...20.oc.
Yang-kiang-hien	21...50...20	5...3...40.oc.
Sin-ning-hien	22...14...24	4...16...20.oc.
Sin-hoeï-hien	22...30...0	3...55...40.oc.
Hiang-chan-hien	22...32...24	3...30...0.oc.
Chun-té hien	22...49...25	3...39...35.oc.
Kouang-tchéou fou	23...10...58	3...31...29.oc.

ISLE DE HAI-NAN.

Villes.	*Latitude.*	*Longitude.*
Kiong-tchéou-fou	20°...2′..26″	6°..40′..20″oc.
Ouen-tchang-hien	19...36...0	6...14...50.oc.
Ouan-tchéou	18...49...0	6...36...0.oc.
Tſiao-tchéou	18...21...36	7...44...0.oc.
Tchang-hoa-hien	19...12...0	8...8...0.oc.
Tchen-tchéou	19...32...24	7...29...20.oc.
Lin-kao-hien	19...46...48	7...13...40.oc.

PROVINCE DE KOUANG-SI.

Villes.	*Latitude.*	*Longitude.*
Tſuen-tchéou	25°..49′..12″	5°..22′..40″oc.
Koan-yang-hien	25...21...36	5...29...20.oc.
Koueï-lin-fou	25...13...12	6...14...40.oc.
Hoaï-yuen-hien	25...15...56	7...10...40.oc.
Ho-tchi-tchéou	24...42...0	8...45...20.oc.
Si-long-tchéou	24...32...24	10...49...20.oc.
Sé-tching-fou	24...20...48	10...10...40.oc.
King-yuen-fou	24...26...24	8...4...0.oc.
Lo-tching-hien	24...44...24	7...50...40.oc.
Yong-ning-tchéou	24...7...12	6...52...20.oc.
Ping-lo-fou	24...21...54	5...59...15.oc.
Ho-hien	24...8...24	5...12...0.oc.
Yong-ngan-tchéou	24...1...12	6...9...20.oc.
Siang-tchéou	23...59...0	7...2...40.oc.
Liéou-tchéou-fou	24...14...24	7...20...0.oc.
Laï-ping-hien	23...38...24	7...22...40.oc.
Sé-ngen-fou	23...25...12	8...34...40.oc.
Tou-yang-fou	23...20...25	9...1...20.oc.
Tchin-ngan-fou	23...20...25	10...9...20.oc.
Ngan-ping-tchéou	22...43...12	9...40...0.oc.
Taï-ping-fou	22...25...12	9...21...20.oc.
Chang-ſsé-tchéou	22...19...12	8...52...10.oc.
Nan-ning-fou	22...43...12	8...25...30.oc.
Ping-tchéou	23...1...12	7...52...20.oc.
Heng-tchéou	22...38...24	7...31...30.oc.
Oueï-lin-tchéou	22...40...48	6...45...24.oc.
Sin-tchéou-fou	23...26...28	6...37...20.oc.
Ou-tchéou-fou	23...28...48	5...37...15.oc.

PROVINCE DE YUN-NAN.

Villes.	*Latitude.*	*Longitude.*
Ku-tſing-fou	25°..32′..24″	12°..38′..30″oc.
Lo-ping-tchéou	24...58...48	12...9...20.oc.
Kouang-nan-fou	24...9...36	11...22...35.oc.
Koué-hoa-fou	23...24...30	12...6...45.oc.
Mong-tſé-hien	23...24...0	12...52...20.oc.

Villes.	*Latitude.*	*Longitude.*
Lin-ngan-fou	23°. 37′. 12″	13°. 24′. 0″ oc.
Yuen-kiang-fou	23. 36. 0	14. 18. 40. oc.
Suen-oueï-ſsé	22. 12. 0	15. 26. 40. oc.
Mong-lien	22. 19. 20	16. 42. 0. oc.
Mong-ting-fou	23. 37. 12	17. 14. 40. oc.
Tching-kang-tchéou	24. 11. 35	16. 52. 0. oc.
Long-han-koan	23. 41. 40	18. 32. 0. oc.
Yn-yueï-tchéou	24. 58. 20	17. 42. 40. oc.
Yong tchang-fou	25. 4. 48	17. 2. 35. oc.
Chun-ning-fou	24. 37. 12	16. 18. 35. oc.
King-tong-fou	24. 30. 40	15. 24. 30. oc.
Ho-ſi-hien	24. 16. 10	13. 38. 40. oc.
Kouang-ſi-fou	24. 39. 36	12. 38. 40. oc.
Tching-kiang-fou	24. 43. 12	13. 24. 0. oc.
Tchou hiong-fou	25. 6. 0	14. 45. 20. oc.
Mong-hoa-fou	25. 18. 0	15. 58. 25. oc.
Ta-li-fou	25. 44. 24	16. 6. 40. oc.
Kiéou-lan-tchéou	26. 32. 0	16. 38. 40. oc.
Ta-tching-koan	27. 32. 0	16. 40. 0. oc.
Li-kiang-fou	26. 51. 35	16. 1. 10. oc.
Yong ning-fou	27. 48. 28	15. 41. 20. oc.
Yong-pé-fou	26. 42. 0	15. 29. 20. oc.
Yao-ngan-fou	25. 32. 20	15. 2. 40. oc.
Ou-ting-fou	25. 32. 24	13. 56. 0. oc.
Yun-nan-fou	25. 6. 0	13. 36. 50. oc.

PROVINCE DE KOUÉI-TCHÉOU.

Villes.	*Latitude.*	*Longitude.*
Ou-tchuen-hien	28°. 24′. 0″	8°. 16′. 11″ oc.
Sé-nan-fou	27. 56. 24	8. 2. 50. oc.
Tong-gin-fou	27. 38. 24	7. 29. 3. oc.
Sſé-tchéou-fou	27. 10. 48	7. 54. 0. oc.
Ché-tſien-fou	27. 30. 0	8. 18. 40. oc.
Tchin-yuen-fou	27. 1. 12	8. 10. 40. oc.
Yu-king-hien	27. 9. 36	8. 43. 52. oc.
Ché-ping-hien	27. 0. 20	8. 26. 40. oc.
Tſing-ping-hien	26. 37. 12	8. 48. 32. oc.
Ping-yué-fou	26. 37. 25	9. 4. 52. oc.
Kaï-tchéou	26. 58. 40	9. 45. 20. oc.
Ta-ting-tchéou	27. 3. 36	10. 56. 0. oc.

Yong-ning-tchéou.

Villes.	*Latitude.*	*Longitude.*
Yong-ning-tchéou	27°..52'..48"	11°...5'..20" oc.
Hoeï-ning-fou	26...43...15	12...12....0.oc.
Ping-yuen-tchéou	26...37...12	10...45...20.oc.
Pou-ngan-tchéou	25...44...24	11...49...20.oc.
Ngan-lang-tchin	25....3...36	10...56...20.oc.
Yong-ning-tchéou	25...54....0	11....0...30.oc.
Ngan-chun-fou	26...12....0	10...36....0.oc.
Long-li-hien	26...23...50	9...36....0.oc.
Tou-yuen-fou	26...12...10	9....4....0.oc.
Ma-ha-tchéou	26...26...24	9....1...30.oc.
Koué-ting-hien	26...30....0	9..22...20.oc.
Koué-yang-fou	26...30....0	9...52...20.oc.
Yong-tſong-hien	25...57...36	7...24...30.oc.

PROVINCE DE LEAO-TONG.

Villes.	*Latitude.*	*Longitude.*
Sin-tien-tſé	41°..16'..30"	5°..13'..20" or.
Niéou-tchuang	41....0...25	6...13...20.or.
King-tchéou	39....0....0	5...27...50.or.
Koulouchannien-cajan	40....5...30	7...27...50.or.
Fong-hoang-tching	40...30...30	7...45...30.or.
Ynden-hotun	41...44...15	8...35...20.or.
Tégou-cajan	41...56...20	7...49...40.or.
Moucden ou Chin-yang	41...50...30	7...11...50.or.

TARTARIE ORIENTALE.

Villes.	*Latitude.*	*Longitude.*
Panſé-hotun	41°..29'...0"	9°...6'..40" or.
Kirin-oula-hotun	43...46...48	10...24...30.or.
Ningouta-hotun	44...24...15	13...16....0.or.
Tchoulgheï-hotun	43...20...10	15....8...20.or.
Source de Houtchi-pira	43...31....0	13...15....0.or.
Hongta-hotun	42...54....1	13...36....0.or.
Tchoulgheï-hotun de Soui-fong-pira	44....1...12	15...36...30.or.
Tapçou-hinca, bord mérid.	44...33....9	16...34....0.or.

Villes.	*Latitude.*	*Longitude.*
Tchoulgheï-hotun de Ou-sauri-pira	44°..47′..10″	18°...0′...0″ or.
Niman-cajan	46...55...20	17...44...15.or.
Haî-tchou-cajan	47...59....0	18...45....0.or.
Houlé-cajan	48...50....0	19....3...10.or.
Tondon-cajan	49...24...20	19...58...40.or.
Edou-cajan	48....9...36	15...37....0.or.
Tchéfi-cajan	47...49...12	16...11...20.or.
Aomili-cajan	47...23....0	15...27...30.or.
Mohoro-cajan	47...18...45	14...40...40.or.
Indamou-cajan	46...53...20	14...12...50.or.
Nouchon-cajan	45...47...45	9...52....0.or.
Pétounez-hotun	45...15...40	8...32...20.or.
Poroto-cajan	43...48....0	5...50....0.or.
Harapay-chang	42...18....0	4....3....0.or.
Kogin-po-kiamon	41....4...15	2...46...40.or.
Sousaï-po	41...50...30	1...25....0.or.
Siran-y-jousaï-po	42...15...36	1...58...20.or.
Parin	43...35....0	2...15....0.or.
Tchaeca-hotun	43...59....0	1...26...40.or.
Poroto-kiamon	44...16...48	0...30....0.or.
Poro-hotun	44....1...30	2...57...30.or.
Tchol-hotun	46...39...36	6...36...20.or.
Tchiskar	47...24....0	7...27...40.or.
Kamnica-kiamon	48...41...30	8...27...20.or.
Merghen-hotun	49...12....0	8...33...50.or.
Sahalien-oula-hotun	50....0...55	10...59....0.or.
Ouloussou-moudan	51...21...36	10...23....0.or.

TARTARIE OCCIDENTALE.

Villes.	*Latitude.*	*Longitude.*
Achto-kia-mon	45°..46′..48″	6°..13′..20″ or.
Poro-erghi-kiamon	44...56...26	5...18...20.or.
Talaï-haï	44...19...12	4...48...10.or.
Kouissou	43...32....6	4...16...40.or.
Kouren-pouhà	42...16...53	3...33....0.or.
Sirolin-pira	41...52...12	3....5....0.or.
Hara-touhoutou-kiamon	41...44...11	2...56...50.or.
Kou-kia-tun	42...42....0	0...28....0.or.
Osoro-couré	42...49...12	0...24...12.or.

Villes.	*Latitude.*	*Longitude.*
Horaï-couré	43°...0'...40"	0°..25'..22"or.
Artchato-kiamon	43...49...12	0...21...15.or.
Tougito-hotoc	44...46...48	1...2...20.or.
Chang-tou-pouritou	45...45....0	2...24...20.or.
Poudan-poulac	46...18...30	2...45....0.or.
Soroto-poulac	47....2...20	2...11...50.or.
Oulan-poulac	48...22...48	1....8...20.or.
Bouche du Kerlon	48...50...24	0...45....0.or.
Para-hotun	48....4...48	2...49...50.oc.
Couroumé-omo	47...51...36	4....1...50.oc.
Ecouré-halha	47...37....0	5...15...52.oc.
Tono-alin	47....7...12	6...35...16.oc.
Jonction du Téné au Kerlon	48...11...48	7...22...50.oc.
Kirsa-alin	48....8....0	8...14....5.oc.
Han-alin	47...49...30	9....5...17.oc.
Poro-pira	48...22...48	10....0....0.oc.
Pourong-han-alin	49...36...24	11...22...45.oc.
Apkan-alin	48....7...12	12...45...36.oc.
Paisiri-pouritou	48...23...50	13...31...42.oc.
Jalalho-kara-palgason	47...32...24	13...21...30.oc.
Erdeni-tchao	46...57...36	13....5...25.oc.
Kecou-omo	46...24....0	15...36...48.oc.
Hourimto-kéber	45...38...55	16...41....0.oc.
Congora-agirhan-alin	45...26....0	18...19...20.oc.
Elgoui-poulac	45...14...12	19...40...25.oc.
Ourtou	44...50...35	21...38...20.oc.
Soroto-anga	44...54....0	22...25....0.oc.
Ergousteï	44...12....0	21...43...20.oc.
Ourtou-poulac	43...48....0	23....0....0.oc.
Astaï	43....2...35	22...48...20.oc.
Hami	42...53...20	22...23...20.oc.
Houptar-Païtchan	42...21...30	19...30....0.oc.
Tékélik	41....8...10	19...49...12.oc.
Tapson-nor	40...38...20	18...23...30.oc.
Oueï-lo	40...26...24	17....9....0.oc.
Chara-omo	39...32...24	13...15....0.oc.
Hara-omo	39...19...12	12...14...24.oc.
Kisan-omo	41...15...36	8...42....0.oc.
Piloutaï-hotun	40...37...12	7....0....0.oc.
Koutouctou-hotun	40...31...20	4...40...30.oc.
Koukou-hotun	40...49...20	4...45...15.oc.
Kara-hotun	41...15...36	2....0....0.oc.

Villes.	*Latitude.*	*Longitude.*
Oulan-houtoc	41°..55′..22″	1°...1′...0″oc.
Tchangoutou	43....0...25	1...25...30.oc.
Jonction de l'Egué au Sélingué	49...27...10	12...22...15.oc.
Naring-chorong-alin	41...55...19	9...30....0.oc.
Altan-alin	41...10...20	9...15...55.oc.
Onnhin-chorong-alin	41...20...17	8...44...45.oc.
Catchar-hocho	41...21...22	8....6...10.oc.
Tahan-ten-alin	41...15...58	7...33...12.oc.
Mok-hocho	40...45...54	7...35...20.oc.
Moltchok-hocho	40...48...48	7...31...50.oc.
Kara-mannay-omo	40...18...12	8....4...30.oc.
Hatamal-alin	40...45....9	6...40...20.oc.
Algaïtou-alin	41...11...24	6...21...40.oc.
Podantou-alin	40...57....0	6....6....0.oc.
Païhongour alin	41....7...30	5...54...20.oc.
Tel-alin	41...15...36	5...53...45.oc.
Oulan-hata	41...36...27	4...13...20.oc.
Arou-foume-hata	41...36...51	4...29...41.oc.
Karakfin-alin	40...59...52	4...45...55.oc.
Ongon-alin	40...59....6	4...38...20.oc.
Tcherde-modo-alin	40...52....3	4...12...40.oc.
Apka-hara-alin	40...38...10	4...12...53.oc.
Obtou-alin	40...23....5	4...26...50.oc.
Ochi-alin	40...56...57	5...13...33.oc.
Kotoutantaï-alin	41...58...20	1....8...57.oc.
Agalkou-alin	41...42...56	1...34....0.oc.
Koutoukontey-alin	42....7...14	1...24...45.oc.
Ouker-tchourghe	42...26...56	3...37...20.oc.
Payen-obo	41...57...19	4....6...12.oc.
Serbey-alin	41...57...25	3...52...47.oc.
Tchao-naïman-foume	42...25....0	0...11...50.oc.
Hoaï-yu kéou	40...54...15	1...22...10.oc.
Kara-hotun	40...58...48	1...20....0.oc.
Gé-ho-hotun	41....3...36	1...30....0.oc.

Les terminaifons de ces noms Tartares, foit Man-tchéou, foit Mongous, fignifient, favoir : *Oula*, fleuve; *Pira*, rivière; *Omo*, lac ou étang; *Sekim*, fource de rivière; *Mouren*, rivière; *Nor*, lac ou étang; *Poulac*, fontaine, fource; *Alin*, montagne; *Hata*, roche; *Hotun* & *Hoton*, ville; *Cajan*, village; *Païtchan*, lieu fermé d'une enceinte; *Tabahan*, montagne élevée ou paffage de montagne.



MÉMOIRES
POUR SERVIR D'ÉCLAIRCISSEMENS A L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA CHINE.

NOTICE HISTORIQUE SUR LA COCHINCHINE (1).

LE Tong-King & la Cochinchine, trois cens ans avant l'Ere Chrétienne, étoient encore incultes, & habités par de vrais ſauvages, qui n'avoient ni livres ni caractères, & ne connoiſſoient de loix fixes, ni pour le gouvernement ni pour le mariage. AVANT L'ERE CHRÉTIENNE, 300.

(1) Cette Notice hiſtorique ſur la Cochinchine & le Mémoire ſur le Tong-king qui la ſuit immédiatement, ont été extraits des livres Chinois par le feu P. Gaubil,

AVANT L'ERE CHRÉTIENNE. 214.

Ce fut l'an 214, avant Jésus-Christ, que ces contrées commencèrent à changer de face. L'empereur de la Chine étoit alors *Tsin-chi-Hoang:* c'est ce prince fameux, qui, pour se garantir des incursions des Tartares, bâtit, dans l'espace de cinq ans, la grande & prodigieuse muraille que l'on voit subsister encore depuis tant de siecles (1). C'est aussi le même prince, qui, follement jaloux de sa gloire, & ne voulant pas qu'aucun de ses prédécesseurs lui pût être comparé (2), or-

& imprimés dans le trente-unième recueil des *Lettres Édifiantes.* J'ai pensé qu'on les reverroit à la suite de l'histoire de la Chine, avec d'autant plus de plaisir, qu'ils réunissent sous un point de vue & sans interruption ce qui regarde ces pays. J'y ai fait peu de changemens, parce qu'ils m'ont paru passablement écrits: mais j'ai marqué partout les époques avec soin, & ajouté quelques notes qui m'ont paru nécessaires: on s'appercevra encore que j'ai rectifié plusieurs noms défigurés par les Editeurs de ces Mémoires. *Editeur.*

(1) La construction de la grande muraille est due aux princes de *Tsin*, de *Yen* & de *Tchao*, dont l'intention étoit de mettre leurs états à couvert des courses fréquentes des Tartares *Hiong-nou* ou des *Huns.* On peut consulter le second volume de l'histoire de la Chine, à l'an 244 avant l'Ere Chrétienne, & on verra que c'est une erreur d'attribuer ce grand ouvrage au seul Tsin-chi-Hoang. *Editeur.*

(2) Feu Etienne Fourmont révoquoit en doute le fait de l'incendie des livres, & il en apportoit pour raison, le silence des livres de la Cochinchine & du Tong-king, sur un événement aussi singulier; & la facilité qu'il y auroit eu, après la mort de *Tsin-chi-Hoang*, d'avoir un grand nombre d'exemplaires des livres Chinois répandus dans ces deux Royaumes. Le P. Gaubil lui oppose la barbarie qui régnoit alors dans la Cochinchine & le Tong-king, & prétend que ce fut la colonie envoyée par l'empereur même dont il s'agit, qui y introduisit les caractères Chinois. « Assurément, ajoute-t-il, ce prince qui vouloit anéantir, & faisoit réduire en » cendres les livres qui se trouvoient dans ses états, n'auroit eu garde de les laisser » passer chez des barbares, devenus ses sujets, & d'ailleurs hors d'état de les lire ». Ce fait rapporté par le P. Gaubil, est à mon avis, sans réplique; on ne peut s'inscrire en faux contre un événement attesté par la nation entière. Lorsque sous les *HAN* on fit les plus grandes recherches pour rassembler le peu de livres échappés à l'incendie, s'il en étoit passé dans la Cochinchine & le Tong-king, les Chinois n'y auroient-ils pas eu recours? Le motif attribué à *Tsin-chi-Hoang* par le P. Gaubil, n'étoit pas le seul qui porta ce prince à cet incendie; le principal étoit d'anéantir les titres des maisons souveraines dont il avoit envahi les états. *Editeur.*

donna, ſous peine de la vie, de brûler dans tous ſes états les livres d'hiſtoire, les livres claſſiques, & une infinité d'autres livres, afin que les règnes précédens étant par-là effacés de la mémoire des hommes, le ſien ſeul ſervit d'époque à la poſtérité. Ce prince ayant nouvellement conquis le Tong-king & la Cochinchine, fit raſſembler, dans ſon empire, plus de cinq cens mille hommes, & les envoya dans la partie auſtrale des provinces de Canton & de Kouang-ſi, dans la Cochinchine & le Tong-king. Cette multitude de Chinois expatriés, étoit compoſée en grande partie de gens robuſtes & jeunes. On y voyoit des marchands, des criminels, des pauvres, des vagabonds. L'arrivée d'une ſi nombreuſe colonie remplit ces deux royaumes de familles Chinoiſes qui s'y établirent & s'y multiplièrent; & par-là les caractères, le gouvernement & la religion des Chinois, s'y introduiſirent peu à peu. La Cochinchine avoit alors le nom de *Lin-y*, & ce fut auſſi le nom de la capitale du pays.

AVANT L'ERE CHRÉTIENNE. 214.

Après la mort de *Tſin-chi-Hoang*, le trône de la Chine fut occupé par ſon fils *Eulchi*, dont le règne ne fut ni long ni heureux. Un ſeigneur nommé *Tchaoto*, d'une famille illuſtre du Pé-tcheli, & gouverneur d'une place dans le département de Canton, ſe voyant accrédité, ſe porta pour gouverneur du diſtrict entier de Canton, d'où dépendoient la Cochinchine & le Tong-king; enſuite il ſe fit déclarer roi, voulut que ſon état s'appellât *Nan-yué*, & rompit toute communication avec la Chine. Il ne ſe conſerva pas long-tems dans cette indépendance, & à peine *Kao-tſou*, fondateur de la dynaſtie de *HAN*, eut-il ſuccédé à l'empire, que *Tchaoto* rentra dans la ſubordination, & ſe ſoumit à payer tribut. La mort de *Tchaoto* jetta ſa cour & ſes états dans un trouble & dans une confuſion,

209.

179.

AVANT L'ERE CHRÉTIENNE. 179.

dont l'empereur *Outi*, qui règnoit alors, sut habilement profiter. Il fit marcher des troupes vers les états de *Nan-yué*, les attaqua, s'en rendit maître, & donna des gouverneurs au Tong-king & à la Cochinchine. Depuis cette époque jusqu'à l'an 25 de Jésus-Christ, c'est-à-dire pendant cent cinquante ans, tous ces pays demeurèrent sous la domination des empereurs de la Chine (1).

Mais les Cochinchinois se lassèrent enfin de les avoir pour maîtres. Sous le règne de l'empereur *Kouang-outi*, ils se liguèrent avec les peuples du Tong-king; & ces deux nations agissant de concert, secouèrent en même-tems le joug des Chinois. Deux dames Tonkinoises, nommées *Tching-tzé* & *Tching-eul*, se mirent à la tête des révoltés. Elles étoient sœurs & avoient

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 40.

toutes deux des inclinations guerrières, & des qualités véritablement héroïques. On les voyoit nuit & jour à cheval, armées, faisant l'office de général. Elles fortifièrent les frontières, disciplinèrent des troupes nombreuses, qu'elles animèrent à la défense de la patrie, & se disposèrent à résister aux Chinois, qu'elles prévoyoient devoir bientôt arriver pour les combattre.

En effet, l'empereur ne vit pas avec indifférence un soulèvement qui pouvoit être d'un dangereux exemple pour les autres provinces de l'empire. Il envoya contre les rebelles une formidable armée, dont il donna le commandement à *Mayuen*. Ce général commença par le Tong-king. Il eut besoin de toute son expérience, de son habileté dans l'art militaire, & de toute sa bravoure, pour attaquer avec succès l'armée Tonkinoise; & si les dames belliqueuses qui la commandoient, avoient été mieux secondées par leurs officiers & leurs soldats,

(1) L'Histoire de la Chine, T. II. pages 510-512, 543-546. Et T. III. 13-16, 55-57, offre plus de détails que n'en donne ici le P. Gaubil. *Editeur.*

il eſt à préſumer que *Mayuen* auroit échoué dans cette péril-
leuſe entrepriſe. On lui diſputa pied-à-pied le terrein. Il ne put DE L'ERE CHRÉTIENNE.
avancer qu'à force de combats, & dans toutes ces actions, 40.
les deux héroïnes firent admirer leur courage & leur prudence.
L'armée Chinoiſe perdit ainſi beaucoup de monde, & s'affoibliſſoit de jour en jour; mais enfin auprès du lac *Si-hou*, à l'occident de la capitale, il y eut une bataille ſanglante, & *Mayuen* remporta une victoire complette. Comme il pourſuivoit les débris de l'armée vaincue, il y eut encore une action très-vive, où les dames périrent en combattant. Après leur mort le Tong-king fut ſoumis. *Mayuen* entra enſuite dans la Cochinchine, & la remit ſans peine ſous l'obéiſſance de l'empereur. 42.

Ce qu'on rapporte de la marche de cette armée, depuis la capitale du Tong-king juſqu'à la capitale de la Cochinchine, fait voir que les limites de ces états étoient alors à-peu-près les mêmes qu'aujourd'hui vers le ſud de *Kouang-nan-fou*, ville du Tong-king; car c'eſt-là que *Mayuen* fit placer des colonnes de cuivre pour marquer ces limites. On dit auſſi que ce général plaça d'autres colonnes de cuivre près du mont *Fenmeo*, qui ſépare la province de Canton du Tong-king. Si cela eſt, il faut ou qu'elles aient été détruites, ou qu'elles aient été transportées ailleurs; on ne les y voit plus, & c'eſt inutilement que pluſieurs fois on les a cherchées en creuſant les terres aux environs. Le même général en éleva encore deux autres, également de cuivre, près de *Ssélin-tchéou*, ville de Kouang-ſi, dans le diſtrict du Tong-king. Celles-ci ſubſiſtent encore, & on y lit cette inſcription : *Quand ces colonnes ſeront détruites le Tong-king périra.* Ce monument eſt ſans doute de la plus reſpectable antiquité, auſſi les Tonkinois ont-ils grand

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 42.

soin de le conserver en le mettant à couvert des injures de l'air.

Au reste, on respecte encore dans le Tong-king la mémoire de *Mayuen*, comme d'un grand capitaine, aussi recommandable par sa probité, que par son habileté & son courage. On voit dans l'histoire de son expédition, qu'entre le lieu où est aujourd'hui *Hing-hoa-fou*, & celui où est *Kouang-nan-fou*, il y avoit des passages difficiles & d'épaisses forêts; mais que ce général surmonta tous ces obstacles, fit abattre les bois, & se fraya un chemin qui le conduisit heureusement à la Cochinchine.

50-263.

Le rétablissement de l'autorité impériale dans ce royaume, par la glorieuse expédition de *Mayuen*, commença vers l'an 50, de Jésus-Christ, & se soutint jusqu'à l'an 263, qu'il y eut une nouvelle révolution. Un grand seigneur Cochinchinois, nommé *Kulien*, entreprit de délivrer la Cochinchine de toute domination étrangère. Il ne pouvoit y parvenir sans se défaire du gouverneur Chinois. Il le fit mourir, & par ce coup hardi, il échauffa tellement les esprits, qu'il se trouva en un moment maître de tout le pays, s'en fit reconnoître roi, & prit le titre de roi de *Lin-y*. Personne ne lui disputant la couronne, il mourut paisible possesseur du royaume qu'il avoit usurpé.

Kulien ne laissa aucun héritier, qui descendit de lui par les mâles; mais un seigneur nommé *Fan-hiong*, qui en descendoit par les femmes, fut élu roi, & son fils *Fan-y* lui succéda. Sous le règne de celui-ci, la famille de *Fan* adopta un esclave appellé *Ouen*, natif de *Kouang-nan*, dans le Tong-king, & lui donna le nom de *Fan-ouen*.

Ce vil étranger, admis dans la famille royale, parvint bientôt par cette adoption & par ses intrigues, à un crédit & à une puissance sans bornes: & comme les bienfaits, entre des

mains ingrates, se changent le plus souvent en des armes funestes aux bienfaiteurs, il trouva le moyen de rendre odieux les fils du roi *Fan-y*, & après la mort de ce prince, il se saisit sans peine de la couronne. Pour signaler le commencement de son règne, & s'attirer, par quelqu'exploit glorieux, l'estime de ses sujets, il entra à la tête d'une armée dans le Tong-king, s'empara de *Kouang-nan* sa patrie, & ravagea tout le territoire de *Tsin-hoa*. Cette expédition se fit l'an 347.

347.

Fan-ouen enflé de ce succès, & dans la vue de conserver sa conquête, proposa au gouverneur Chinois du Tong-king, de fixer les limites des deux états entre *Kouang-nan*, & le lieu où est *Tchagan*, à la montagne *Fleng:* mais la proposition fut rejettée, & la mort de *Fan-ouen* qui suivit de près, délivra le Tong-king d'un si dangereux voisin.

Fan-fou, son fils, lui succéda. Comme il n'avoit ni l'habileté ni l'expérience de son père, le gouverneur du Tong-king crut la conjoncture favorable pour reprendre la place importante qui lui avoit été enlevée. Il s'avança avec une armée nombreuse, & obligea le nouveau roi d'abandonner le territoire de *Kouang-nan*, & de se retirer à *Lin-y*. *Fan-ouenti*, petit-fils de *Fan-fou*, eut un règne agité par de si grands troubles, qu'il en fut lui-même la victime. Il fut tué par *Tang-ken-tchun*, fils du roi de *Fou-nan*, aujourd'hui Camboye.

Il n'étoit pas facile de raffermir un état ainsi ébranlé, & d'adoucir des esprits émus par de si violentes passions. *Fan-tchou-nong*, prince de la famille royale, en vint à bout. Il rétablit le calme, & se fit déclarer roi de Lin-y ou de Cochinchine. Après sa mort, son fils *Fan-yang-mey* fut roi, & eut lui-même son fils *Fan-tcho* pour successeur. On ne sait rien de toute cette famille royale, sinon qu'elle paya exactement le tribut aux

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 605.

Empereurs Chinois des dynasties *Song*, *Tsi*, *Léang*, *Tchin*; & à *Ouenti*, fondateur de la dynastie *Souy*.

L'an de Jésus-Christ 605, *Yang-ti*, empereur de la Chine & successeur de *Ouenti*, fit éclater d'une manière révoltante son excessive avidité & son ambition démesurée. (1) Ayant oui dire que dans la Cochinchine il se trouvoit une infinité de choses rares & précieuses, il n'en fallut pas davantage pour exciter sa cupidité, & il résolut, contre toute équité, de s'emparer de ces trésors. Les prétextes manquent rarement aux entreprises les plus injustes : il publia ce qu'il put imaginer de plus spécieux pour colorer l'invasion qu'il méditoit; & sans perdre de tems, il envoya le général *Lieou-Fang*, à la tête d'une puissante armée, attaquer *Fan-tchi*, roi de *Lin-y*. Celui-ci qui étoit sur ses gardes, avoit assemblé des troupes sur ses frontières : il les fit avancer vers le lieu où étoient les colonnes de cuivre, placées autrefois par le général *Mayuen*. Là les deux armées se rencontrèrent & en vinrent aux mains. *Lieou-Fang* plus habile que les généraux Cochinchinois, mit leur armée dans le plus grand désordre. Il y avoit dans cette armée, selon l'usage de la Cochinchine, un grand nombre d'éléphans; animaux terribles & d'un grand effet dans une bataille rangée; mais souvent aussi nuisibles à ceux qui les emploient, qu'aux ennemis même contre lesquels on les irrite. Le général Chinois qui ne l'ignoroit pas, eut l'adresse de les effaroucher. En conséquence ils prennent la fuite, renversent, écrasent tout ce qui se trouve sur leur passage, &

(1) Quatre ans auparavant, *Ouenti*, prédécesseur de *Yang-ti*, avoit envoyé cinquante mille hommes dans ce pays, commandés par *Lieou-fang*, & destinés contre *Li-fou-tsé*, qui avoit fait révolter les habitans & chassé les garnisons Chinoises. *Voyez* Hist. de la Chine, T. V. p. 497.

prenant

prenant différentes routes, ils jettent une confusion si étrange dans toute l'armée Cochinchinoise, qu'elle est dissipée & taillée en pièces. DE L'ERE CHRÉTIENNE. 605.

Lieou-fang vainqueur marcha droit à *Lin-y*. Cette ville étoit, ou la ville même appellée aujourd'hui *Sinoe*, ou bien près du lieu où cette ville est située. Il y arriva avec ses troupes en huit jours: d'où l'on peut juger ce qu'il y a de distance entre *Lin-y* & les limites de la Cochinchine, puisqu'on sait, à-peu-près, quel chemin peut faire en huit jours une armée victorieuse.

Aux approches de l'ennemi, le roi *Fan-tchi* abandonna sa capitale. *Lieou-fang* y entra, la mit au pillage ainsi que tout le pays, & enleva dix-huit tablettes d'or massif, de la salle où le roi alloit, dans des tems réglés, honorer la mémoire des rois ses prédécesseurs: car les rois de la Cochinchine avoient pris des Chinois la manière d'honorer les princes morts, en construisant des salles & en y plaçant leurs tablettes. On remarquera encore que ces tablettes étoient à *Lin-y* au nombre de dix-huit, parce que *Fan-tchi* étoit le dix-neuvième roi de la Cochinchine depuis *Kulien*.

Le général Chinois, chargé d'un si riche butin, reprit avec son armée la route du Tong-king, & après sa retraite, le roi *Fan-tchi* rentra dans sa capitale, & s'appliqua à réparer le dégât que les ennemis y avoient fait. Les historiens Chinois reprochent, avec raison, à l'empereur *Yang-ti* l'injustice de cette guerre, & regardent comme un châtiment du ciel sa mort funeste & celle de son général.

Les siècles suivans, dans l'histoire Chinoise de la Cochinchine, offrent peu de connoissances sûres, & l'on n'y trouve presqu'aucun détail. On sait seulement que vers l'an 639, le 639.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 639. roi *Fan-teouly* envoya à *Tay-tsong*, empereur de la dynastie *TANG*, beaucoup de raretés de son pays; que son fils & son successeur *Fan-tchin-long* fut assassiné, & qu'en lui finit la famille royale *Fan*; qu'après la mort de *Fan-tchin-long*, les grands proclamèrent *Tchou-coti*, fils d'une tante paternelle du roi *Fan-teouly*, &c. que ce prince envoya pour tribut des présens à l'Empereur *Kao-tsong*, l'an 653.

653. Cent cinquante ans après, vers 806, le roi de la Cochinchine déclara la guerre au Tong-king; on ignore par quel motif. Il y entra d'abord à main armée, & pilla les gouvernemens, qu'on appelle aujourd'hui en Chinois *Kouang-nan*, *Tchagan*. Mais l'expéditon ne fut pas heureuse, & il fut repoussé avec perte par le gouverneur Chinois. De retour dans ses états, il transporta la cour de *Lin-y* à *Tchen*, port de mer vers l'orient de cette ville: & comme près de ce port il y avoit une ville nommée *Tchen-tching*, on appella depuis le royaume de Cochinchine, du nom de *Tchen-tching*.

956. En 956 (car dans l'écrit Chinois, les fastes des rois de la Cochinchine sont assez souvent interrompus) celui qui régnoit, s'appelloit *Chely-in-te-man*; & son successeur, en 965, se nommoit *Sile-yn-topan*.

1166-1170. Deux siècles après, entre les années 1166 & 1170, le roi *Tseou-yana* voulut enrichir ses états par le commerce. Le dessein étoit louable; mais il s'y prit de manière à le faire bientôt échouer. Il envoya des Cochinchinois dans l'île de *Haïnan*, pour y commencer l'exécution de ce projet. Par malheur il avoit mal choisi son monde. Il falloit pour réussir des hommes adroits & insinuans; & c'étoient des brigands, qui, sous prétexte qu'on ne leur laissoit pas assez de liberté pour vendre & acheter, pillèrent le pays où ils avoient abordé. Après

une pareille violence, ce fut en vain que le roi de la Cochinchine fit rendre aux Chinois tout ce qui leur avoit été pris; il eut beau propofer des conditions, fous lefquelles il demandoit pour fes fujets la permiffion d'exercer le commerce; toutes fes tentatives furent inutiles & fes propofitions rejettées. DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1170.

Il crut que dans la guerre il auroit plus de fuccès; il tourna donc fes vues fur le royaume de *Tchinla* (Camboye). Il y entra à la tête d'une armée l'an 1179; & il y fit de grands ravages, mais fans aucune conquête. Le roi de Camboye, pour mieux fe venger, diffimula long-tems fon reffentiment. Dix-huit années s'écoulèrent fans qu'il en fit rien paroître; mais en 1197, il vint fondre fur la Cochinchine, détrôna le roi qu'il fit prifonnier, faccagea fes états, & en fe retirant difpofa de cette couronne en faveur d'un feigneur Camboyen. Ce changement de domination ne fubfifta que peu de tems. La guerre entre les deux états fut longue, & les Cochinchinois fe tinrent prefque toujours fur la défenfive. 1179.

Le prince qui régnoit fur eux en 1280, s'appelloit *Poyeou-poula-tcheou*. Dès qu'il eut appris que *Koublay*, empereur des Tartares *Mongous*, après avoir détruit la dynaftie Chinoife *Song*, étoit maître de la Chine, fous le nom de *Yuen-chi-tfou*, il lui envoya des députés chargés de préfens pour lui faire hommage comme prince tributaire. Ces députés furent traités avec diftinction; mais l'empereur ne fe contenta pas du tribut; il pouffa plus loin fes prétentions, & réfolut de faire partir pour la Cochinchine des grands de fa cour, avec ordre d'y ériger un tribunal qui gouverneroit ce royaume (1). L'entreprife étoit 1280.

(1) Voyez l'hiftoire de la Chine, T. IX. pages 414, 415, 420-422, 428, 435-437.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1282.

grande & pleine de difficultés; cependant elle s'exécuta: mais deux ans après, en 1282, *Pouti*, fils du roi, indigné qu'un tribunal étranger donnât des loix à la Cochinchine, refusa d'en reconnoître l'autorité, & engagea le roi son père à faire arrêter les grands qui le dirigeoient.

La nouvelle n'en fut pas plutôt arrivée à la Chine, que l'empereur irrité & résolu d'en tirer vengeance, ordonna d'équiper dans les ports de la province de Canton une flotte considérable, avec un grand nombre de troupes Tartares & Chinoises, dont *Sotou* fut nommé général. La flotte mit à la voile; *Sotou* débarqua au port de *Tchen-tching*, & sans grande résistance se rendit maître de la capitale (Lin-y). Le roi & son fils obligés de se retirer dans les montagnes, donnèrent des ordres secrets pour assembler en divers endroits des troupes, & fortifier un gros bourg, dont les portes étoient défendues par de bons ouvrages & des batteries de canons, nommées batteries de *canons Mahométans*. Alors ils firent mourir en secret les grands Tartares & Chinois, qui composoient le tribunal érigé par l'empereur, & ne songèrent plus qu'à amuser *Sotou* & à faire périr son armée. Dans ce dessein, ils envoyèrent à ce général de riches présens pour lui & pour ses troupes, & lui promirent de se conformer aux ordres de l'empereur.

Sotou se laissa d'abord tromper par cette soumission apparente: mais bientôt après il apprit d'un transfuge le massacre des grands Tartares & Chinois, les intrigues du roi & de son fils, & la marche d'une armée formidable pour lui couper les vivres & le retour. Il comprit alors qu'il n'y avoit plus de tems à perdre: il fit avancer ses troupes & attaqua avec vigueur le bourg fortifié. Si l'attaque fut vive, la défense

ne le fut pas moins. Enfin, la difficulté du terrein & la résistance des assiégés lui ayant fait perdre beaucoup de monde, il fut obligé, pour ne pas voir périr toute son armée, de se retirer au plutôt, fort maltraité, & avec une perte considérable.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1282.

Le roi & son fils ne doutant pas qu'un pareil échec ne rendît l'empereur plus traitable, envoyèrent quelques grands lui faire leurs soumissions. Ils espéroient l'adoucir; ils se trompèrent: le mauvais succès n'avoit fait qu'augmenter sa colère. Sans vouloir admettre les ambassadeurs Cochinchinois, il ordonna à son fils *To-hoan* de conduire une armée sur les frontières du Tong-king & du Kouang-si; de demander passage au roi du Tong-king, & d'aller attaquer la Cochinchine. *Sotou* eut en même-tems ordre de se joindre au prince *To-hoan*, afin que leurs forces réunies pussent accabler leur ennemi. Le projet étoit en apparence bien concerté; cependant il ne réussit pas, & n'aboutit qu'à quelques ravages que fit *Sotou* dans les pays par où il passa. Ainsi l'empereur *Koublay* finit ses jours sans avoir pu se venger de la Cochinchine; & les rois de ce pays en furent quittes pour le tribut ordinaire qu'ils continuèrent de payer aux empereurs ses successeurs.

Ceux qui ont étudié les fastes de la Chine, prétendent que la dynastie des Tartares *Mongous*, fut détruite par un prince de la dynastie *Ming*, & que cette révolution s'opéra l'an 1368. 1368.
Itataha régnoit alors dans la Cochinchine: le nouvel empereur lui notifia son avénement au trône Chinois; &, ce qui n'avoit pas encore eu d'exemple, il fit faire dans la Cochinchine des sacrifices pour honorer les esprits des forêts, des montagnes & des rivières; ensuite il reçut l'hommage d'*Ita-*

DE L'ERE CHRÉTIENNE. *taha*, à qui il fit de magnifiques préſens. *Itataha* de ſon côté lui marqua d'abord ſa reconnoiſſance. Ayant envoyé en 1373

1373. une flotte contre les pirates qui infeſtoient la mer, & ayant pris vingt de leurs bâtimens, il fit préſent à l'empereur de ſoixante-dix mille livres peſant, d'un bois précieux qu'on avoit trouvé ſur ces vaiſſeaux. Mais cette bonne intelligence ne dura pas. *Itataha*, malgré les avis & les ordres de l'empereur qui vouloit entretenir la concorde & la paix entre le Tong-king & la Cochinchine, fut preſque toujours en guerre avec le roi du Tong-king. Il donna même en 1377, une bataille ſanglante, dans laquelle le roi *Tchin-*

1377. *Touan* perdit la vie.

Une conduite ſi contraire aux vues de la cour impériale, ne pouvoit manquer de lui déplaire; mais ce qui acheva de l'irriter, & ce qui mit le comble à ſon indignation, c'eſt qu'en 1387, *Itataha*, par une baſſe & lâche cupidité, fit

1387. enlever la quatrième partie d'un grand nombre d'éléphans que le roi de Camboye envoyoit à l'empereur. Cette action, ſi indigne d'un prince, révolta également les deux ſouverains. D'ailleurs *Itataha* gouvernoit mal ſes états, & il s'y étoit rendu ſi odieux, que ſes propres ſujets n'étoient pas à ſon égard mieux diſpoſés que les puiſſances voiſines. *Itocheng*, un des grands de ſa cour, profita de cette conjoncture pour exécuter le crime qu'il méditoit depuis long-tems. Il fit aſſaſſiner *Itataha*, & ne trouvant plus aucun obſtacle à ſon ambition, s'empara du trône en 1390. Dès qu'il s'y fut

1390. affermi, il envoya des ambaſſadeurs à *Hong-vou* payer le tribut & demander l'inveſtiture. L'empereur reçut l'un & refuſa l'autre, avec les reproches les plus amers qu'il fit

à l'usurpateur sur l'énorme attentat dont il s'étoit rendu coupable.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1403.

Yong-lo ayant enlevé la couronne au successeur de *Hong-vou*, *Tchen-pati-lay*, roi de Cochinchine, lui paya en 1403, le tribut accoutumé. Ce prince n'avoit garde de se dispenser de cet acte de soumission & de dépendance. Il avoit trop besoin du secours de l'empereur dans la guerre qu'il avoit à soutenir contre le roi du Tong-king, qui l'attaquoit sans lui donner le tems de respirer. On a déja vu souvent ces deux royaumes aux prises ensemble; mais, à cette époque, ils furent plus acharnés que jamais l'un contre l'autre, & l'on verra bientôt que la Cochinchine succomba. *Tchen-pati-lay* eut donc recours à l'empereur, & le pria d'interposer son autorité pour faire la paix. *Yong-lo* le promit & tint parole; mais ses exhortations & ses ordres furent inutiles: la guerre continua entre les deux couronnes, sur terre & sur mer, avec une violence que rien ne pouvoit arrêter, & qui fit souffrir infiniment les deux royaumes.

Au milieu de ces troubles, *Tchen-pati-lay* trouva le moyen de reprendre sur le fils de *Li-kily*, (seigneur révolté contre le roi du Tong-king) le pays de *Chali-ya*, situé sur la frontière boréale de la Cochinchine, que ce rébelle lui avoit enlevé. Il se saisit aussi de plusieurs chefs de rébelles Tonkinois, & les envoya à la cour de l'empereur, qui sensible à ce service, lui fit par reconnoissance, en argent & en soieries, des présens considérables. La politique exigeoit de *Tchen-pati-lay* qu'il se ménageât toujours ainsi la protection de cette cour, qui pouvoit souvent lui être utile & quelquefois nécessaire; il ne le fit pas: au contraire ses dispositions à l'égard de l'empereur changèrent tout-à-coup.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1403. Il alla même juſqu'à ſe liguer contre lui avec un rébelle Tonkinois, nommé *Tching-ki-kouang*. En vertu de cette alliance, il donna de l'argent & des éléphans au rébelle, qui de ſon côté devoit lui remettre la ville de *Ching-hoa*, dans le *Tong-king*, quatre villes du ſecond ordre, & treize du troiſième, alors dépendantes de *Ching-hoa*. Cet odieux traité ne pût être ſi ſecret, qu'il ne vint enfin aux oreilles de l'empereur *Yong-lo*. Il en fut pleinement informé en 1415,
1415. & en apprit toutes les circonſtances. Il auroit pu en tirer raiſon par la force des armes; mais uſant de modération, il ſe contenta de faire des reproches auſſi vifs que juſtes à *Tchen-pati-lay*, qui tâcha de ſe juſtifier, & parvint, à force d'excuſes & de ſoumiſſions, à adoucir l'empereur.

Tchen-pati-lay mourut en 1441. *Maho-pen-kay* qui lui ſuccéda,
1441. eut, comme ſon aïeul, de grands démêlés avec le roi du Tong-king. Il paroît même qu'il fut l'agreſſeur. La cour du Tong-king en 1446, ſe plaignit à l'empereur des violences
1446. que le roi de Cochinchine avoit exercées dans ſes états, & ſur-tout dans *Ching-hoa*, *Ssé-y* & autres villes. Sur ces plaintes l'empereur exhorta les deux rois à vivre en paix, & à s'en tenir aux limites déterminées ; mais, comme on l'a déja vu, on eut peu d'égard à ſes repréſentations. La guerre continua, & *Maho-pen-kay*, dans une rencontre avec l'armée Tonkinoiſe, eut le malheur d'être pris & de tomber entre les mains d'un ennemi irréconciliable. On eut beau ſolliciter ſa liberté, le roi du Tong-king fut inflexible. Ses refus réitérés lui ayant donc ôté toute eſpérance, les grands Cochinchinois reconnurent, en 1447, pour leur roi *Moho-*
1447. *kouey-lay*, neveu de *Tchen-pati-lay*, & l'élection fut approuvée & confirmée par l'empereur. *Moho-kouey-lay* régna,

&

& son frère *Molo-kouey-yeou* lui succéda ; mais ces deux règnes ne furent pas de longue durée ; puisque l'an 1458, le roi de la Cochinchine étoit *Molo-pan-loyué*, qui mourut en 1460, & qui eut pour successeur son frère *Panlo-tcha-tsuen*.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1458.

1460.

Enfin l'an 1471, arriva la grande révolution, qui, par une bataille décisive, termina toutes les guerres entre la Cochinchine & le Tong-king, & rendit *Ly-hao*, roi du Tong-king, maître absolu de la Cochinchine. Son ennemi s'étoit trop exposé dans le combat ; *Panlo-tcha-tsuen* fut fait prisonnier : le prince *Panlo-tcha-yue*, qui seul pouvoit soutenir l'état chancelant, eut le même sort, en sorte que les Cochinchinois obligés de subir le joug du vainqueur, reconnurent le roi du Tong-king pour leur souverain.

1471.

Leur unique ressource eut été l'empereur de la Chine ; mais ce monarque se souvenoit de la conduite odieuse de *Tchen-pati-lay*, qui, cinquante ans auparavant, avoit donné du secours au rébelle Tonkinois *Tching-ki-kouang*, contre l'empereur *Yong-lo*, & lui avoit fourni de l'argent & des éléphans. La cour impériale n'en avoit alors tiré aucune vengeance ; mais elle en gardoit un vif ressentiment ; & lorsque, dans l'occasion présente, les princes de la famille royale de la Cochinchine agirent auprès des grands Chinois & de l'empereur, pour procurer la liberté au monarque captif, ou pour en obtenir un nouveau, on ferma l'oreille à toutes leurs sollicitations, & on laissa faire le roi *Ly-hao*.

Depuis cette conquête de la Cochinchine par *Ly-hao*, l'histoire Chinoise de la dynastie MING ne dit presque rien

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1471.

ſur la Cochinchine: &, ni dans cette hiſtoire, ni dans la nouvelle notice Chinoiſe ſur les pays étrangers, on ne trouve ni quand, ni comment la Cochinchine s'eſt affranchie de la ſervitude, & a eu de nouveau un roi particulier.





MÉMOIRE HISTORIQUE SUR LE TONG-KING.

EXTRAIT DES LIVRES CHINOIS.

AVANT L'ERE CHRÉTIENNE, 200.

CE royaume a eu pluſieurs noms différens. Avant le règne de *Tſin-chi-Hoang*, plus de deux cens ans avant Jéſus-Chriſt, il étoit connu dans la Chine ſous les noms de *Kiao-tchi*, de *Nan-kiao*, & de *Yué-tchang*. L'empereur *Ou-ti* le diviſa en trois départemens : le *Kiao-tchi*, dont la ville capitale eſt encore aujourd'hui celle du Tong-king, connue ſous le nom de *Kiao-tchéou*, que lui donna le général Mayuen. Le *Kiéou-tching*, dont la capitale étoit dans le pays où eſt actuellement Tſing-hoa-fou. Enfin le troiſième appellé *Génan*, avoit ſa capitale où ſe trouve aujourd'hui Kouang-nan-fou. Ce nom de *Génan* ſe donne encore à préſent, non-ſeulement aux pays du Tong-king, mais auſſi à ceux de la Cochinchine & du Camboye; parce que *Génan*, ſignifie le ſud du ſoleil, & qu'aux grands jours d'été, dans le Tong-king, la Cochinchine & le Camboye, l'ombre du ſoleil à midi paroît vers le ſud. Le Tong-king acquit un nouveau nom, l'an de Jéſus-Chriſt 679 : c'eſt celui de *Gan-nan*, que lui donna l'empereur *Kao-tſong*.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 679.

Près de deux ſiècles après cette époque, ſous le règne de *Y-tſong*, empereur de la grande dynaſtie des TANG, ce royaume changea de maître; mais ce ne fut que pour peu de tems, &

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1403. Il alla même jusqu'à se liguer contre lui avec un rébelle Tonkinois, nommé *Tching-ki-kouang*. En vertu de cette alliance, il donna de l'argent & des éléphans au rébelle, qui de son côté devoit lui remettre la ville de *Ching-hoa*, dans le *Tong-king*, quatre villes du second ordre, & treize du troisième, alors dépendantes de *Ching-hoa*. Cet odieux traité ne pût être si secret, qu'il ne vint enfin aux oreilles de l'empereur *Yong-lo*. Il en fut pleinement informé en 1415,
1415. & en apprit toutes les circonstances. Il auroit pu en tirer raison par la force des armes; mais usant de modération, il se contenta de faire des reproches aussi vifs que justes à *Tchen-pati-lay*, qui tâcha de se justifier, & parvint, à force d'excuses & de soumissions, à adoucir l'empereur.

Tchen-pati-lay mourut en 1441. *Maho-pen-kay* qui lui succéda,
1441. eut, comme son aïeul, de grands démêlés avec le roi du Tong-king. Il paroît même qu'il fut l'agresseur. La cour du Tong-king en 1446, se plaignit à l'empereur des violences
1446. que le roi de Cochinchine avoit exercées dans ses états, & sur-tout dans *Ching-hoa*, *Ssé-y* & autres villes. Sur ces plaintes l'empereur exhorta les deux rois à vivre en paix, & à s'en tenir aux limites déterminées ; mais, comme on l'a déja vu, on eut peu d'égard à ses représentations. La guerre continua, & *Maho-pen-kay*, dans une rencontre avec l'armée Tonkinoise, eut le malheur d'être pris & de tomber entre les mains d'un ennemi irréconciliable. On eut beau solliciter sa liberté, le roi du Tong-king fut inflexible. Ses refus réitérés lui ayant donc ôté toute espérance, les grands Cochinchinois reconnurent, en 1447, pour leur roi *Moho-*
1447. *kouey-lay*, neveu de *Tchen-pati-lay*, & l'élection fut approuvée & confirmée par l'empereur. *Moho-kouey-lay* régna, &

& son frère *Molo-kouey-yeou* lui succéda ; mais ces deux règnes ne furent pas de longue durée ; puisque l'an 1458, le roi de la Cochinchine étoit *Mulo-pan-loyué*, qui mourut en 1460, & qui eut pour successeur son frère *Panlo-tcha-tsuen*.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1458.

1460.

Enfin l'an 1471, arriva la grande révolution, qui, par une bataille décisive, termina toutes les guerres entre la Cochinchine & le Tong-king, & rendit *Ly-hao*, roi du Tong-king, maître absolu de la Cochinchine. Son ennemi s'étoit trop exposé dans le combat ; *Panlo-tcha-tsuen* fut fait prisonnier : le prince *Panlo-tcha-yue*, qui seul pouvoit soutenir l'état chancelant, eut le même sort, en sorte que les Cochinchinois obligés de subir le joug du vainqueur, reconnurent le roi du Tong-king pour leur souverain.

1471.

Leur unique ressource eut été l'empereur de la Chine ; mais ce monarque se souvenoit de la conduite odieuse de *Tchen-pati-lay*, qui, cinquante ans auparavant, avoit donné du secours au rébelle Tonkinois *Tching-ki-kouang*, contre l'empereur *Yong-lo*, & lui avoit fourni de l'argent & des éléphans. La cour impériale n'en avoit alors tiré aucune vengeance ; mais elle en gardoit un vif ressentiment ; & lorsque, dans l'occasion présente, les princes de la famille royale de la Cochinchine agirent auprès des grands Chinois & de l'empereur, pour procurer la liberté au monarque captif, ou pour en obtenir un nouveau, on ferma l'oreille à toutes leurs sollicitations, & on laissa faire le roi *Ly-hao*.

Depuis cette conquête de la Cochinchine par *Ly-hao*, l'histoire Chinoise de la dynastie MING ne dit presque rien

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1075.

Il agit même ouvertement contre l'empire, par des hostilités qui éclatèrent l'an 1075.

Li-kienté (c'est le nom de ce prince) entra à main armée dans la province de Canton. Les villes de Kin-tchéou & Lien-tchéou, furent prises & pillées, & plus de huit mille Chinois y perdirent la vie. L'année suivante, ses troupes assiégèrent la forte place, appellée aujourd'hui *Nan-ning-fou*, dans la province de Kouang-si. Le gouverneur de cette ville, grand homme de guerre, se défendit vaillamment; mais faute de secours, la place fut prise, & cet intrépide guerrier, avec sa famille, se jetta dans un feu qu'il avoit fait allumer exprès, aimant mieux périr ainsi, que de tomber vif entre les mains des ennemis. Les Tonkinois eurent la cruauté de passer au fil de l'épée cinquante-huit mille habitans.

1076.

L'empereur ne tarda pas à se venger d'un si sanglant outrage. Il fit assembler une armée de quatre-vingt mille combattans, commandée par le général Kota, & pria les rois de Camboye & de Cochinchine, d'envoyer quelques troupes pour faire diversion dans le Tong-king. Ce général ne perdit point de tems; il se mit en marche, arriva sur les limites du Kouang-si & du Tong-king, & fit aussi-tôt ses dispositions pour attaquer l'armée ennemie. La bataille se donna près du fleuve Fou-léang-kiang. Les Tonkinois furent taillés en pièces, & le fils héritier de leur souverain y perdit la vie.

Kota ne profita pas autant qu'il l'eût souhaité de sa victoire. Il n'osa s'exposer à passer le fleuve. Les maladies avoient déja fait périr la moitié de son armée: il pensa à la rétablir, & se contenta de s'emparer de la ville de Kouang-yuen & de plusieurs autres. Alors on entra en négociation. Li-kienté envoya

des ambaſſadeurs à l'empereur, paya tribut, rendit les priſonniers Chinois, & reſtitua les villes de Kin-tchéou, Lien-tchéou & Nan-ning-fou. L'empereur de ſon côté fit grace à Li-kienté, & conſentit à lui rendre les places du Tong-king, priſes par Kota. On régla en même tems les limites reſpectives de ce royaume & de la Chine. 1076.

Juſques-là ces ſouverains n'avoient porté que le titre de princes du Tong-king. Li-tien-tſo, l'an de Jéſus-Chriſt 1164, après avoir payé tribut à l'empereur *Hiao-tſong*, obtint de lui le titre de roi de *Gan-nan*. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Li-long-han, auquel ſuccéda Li-hao-tſan: celui-ci, n'ayant point d'enfans mâles, laiſſa le royaume à ſa fille Tchao-ching, laquelle avoit épouſé un ſeigneur appellé *Tchin-gé-king*. Cette princeſſe, gouverna d'abord ſes états par elle-même; mais l'an 1230, elle remit les rênes du gouvernement à ſon mari, qui fut reconnu roi de *Gan-nan*, & en reçut l'inveſtiture de l'empereur. Ainſi la puiſſance ſouveraine, après avoir été entre les mains de huit princes de la famille *Li*, pendant deux cens vingt-deux ans, paſſa à la famille *Tchin*, qui, dans le pays de Tien-tchang-fou, tenoit un rang conſidérable. 1164. 1230.

Ce fut vers ce tems-là qu'arriva la grande révolution, qui mit ſur le trône de la Chine les Tartares *Mongous*, & ébranla celui du Tong-king.

Mengko, quatrième empereur de ces Tartares, étoit déja maître de pluſieurs provinces boréales de la Chine, conquiſes par ſon grand-père *Tchinkis-han*, & ſon oncle paternel Octaï-han. L'ambition de poſſéder la Chine entière, lui fit faire des préparatifs immenſes, pour attaquer l'empereur Chinois, de la dynaſtie SONG, qui régnoit alors. Il ordonna à ſon frère *Koublaï*, & au général Hou-léang-hotaï, de ſe rendre

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1230. avec une puiſſante armée dans le Thibet, & d'achever la conquête de ce pays. Du Thibet, les Tartares allèrent dans les provinces de Ssé-tchouen, & Koueï-tchéou, & s'emparèrent d'un grand nombre de villes ſoumiſes aux empereurs Chinois. Ils aſſujettirent auſſi pluſieurs peuples connus, dans ces deux provinces, ſous le nom de *Lolos*, & de *Miao-tſé*. Les *Mongous* paſsèrent enſuite dans le Yun-nan, prirent Tali-fou, ville conſidérable, où étoit la cour du roi de Nan-tchao, & ſubjuguèrent ce royaume: conquête importante, qui mit le comble à leur puiſſance dans le Yun-nan. *Koublaï* reçut, dans ces circonſtances, ordre de l'empereur *Mengko*, ſon frère, de l'aller joindre. Il partit de Tali-fou, & laiſſa le commandement de l'armée au général Hou-léang-hotaï.

Ce général, un des grands capitaines de ſon tems, avoit ſuivi Sou-pou-taï, ſon père, dans les expéditions militaires de *Patou*, petit-fils de *Tchinkis-han*, en Ruſſie, Pologne, Allemagne, Hongrie, &c. Hou-léang-hotaï avoit un fils, également illuſtre par ſes exploits guerriers, & qui ſe nommoit *Atchou*. L'hiſtoire des *Mongous* rapporte les grandes actions de ces trois généraux; mais cette hiſtoire, du moins celle qui eſt écrite en Chinois, ne s'exprime ni aſſez en détail, ni aſſez clairement ſur l'expédition de *Patou* en occident.

Hou-léang-hotaï, tel que je viens de le dépeindre, entra dans les vues de ſon maître, & l'an 1257, il s'avança vers le
1257. Tong-king, qu'il prétendoit obliger à payer aux *Mongous* le tribut qu'il payoit aux Chinois. Quand il fut arrivé ſur les frontières, il envoya trois députés à leur prince, avec un écrit qui le ſommoit de reconnoître *Mengko* pour ſon ſouverain; mais ne les voyant point revenir, il s'approcha du fleuve Fou-léang-kiang, & ordonna à ſon fils Atchou d'aller reconnoître le terrein.

L'entrée

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1257.

L'entrée des Tartares dans ce royaume, répandit par-tout la consternation; & le courage des Tonkinois, qui parurent d'abord résolus à se bien défendre, ne fut pas de longue durée. La frayeur les saisit, & leur armée fut aisément défaite. Le général Tartare passa sans résistance le Fou-léang-kiang, & entra dans la ville capitale, qu'il trouva abandonnée; le roi *Tchin-gé-king* s'étant retiré dans une isle pour se mettre en sûreté.

Ce prince avoit de justes raisons de craindre: il avoit traité avec tant de cruauté les trois députés de Hou-léang-hotaï, qu'il devoit bien s'attendre aux effets de sa vengeance. A peine ces députés étoient-ils arrivés à sa cour, qu'il les avoit fait arrêter, & lier si fortement avec des pièces de bambou, qu'elles étoient profondément entrées dans les chairs. Le général Tartare n'apprit cette barbarie, que lorsqu'il fut maître de la ville. Son premier soin fut de délivrer ces malheureux; mais au moment qu'on les délioit, un d'entr'eux étant expiré de douleur, alors ce général, outré de colère, fit passer au fil de l'épée tous les habitans, & ruina la ville de fond-en-comble.

Il employa neuf jours à cette terrible expédition, après lesquels la crainte des chaleurs & des maladies l'engagea à décamper. Il prit la route de la province de Kouang-si, pour se rendre dans celle du Hou-kouang, où il avoit ordre exprès de *Mengko*, d'aller joindre ses armes à celles de *Koublaï*, qui poussoit vivement l'empereur Chinois, tandis que *Mengko* lui-même alloit attaquer les places du Ssé-tchouen.

Hou-léang-hotaï ne voulut pas quitter le Tong-king, sans faire une nouvelle tentative auprès du roi. Il crut apparemment qu'après l'éclatante vengeance qu'il avoit tirée de l'in-

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1257.

sulte qui lui avoit été faite, de nouveaux députés de sa part seroient autrement reçus que ne l'avoient été les premiers. Il en fit partir deux, qui eurent ordre de sommer une seconde fois ce prince, de se soumettre aux *Mongous*. Mais le roi étoit encore trop irrité. La destruction entière de sa capitale l'avoit mis en fureur; & il fit garroter les deux députés, qu'il renvoya dans cet état au général Tartare. Comprenant ensuite qu'une pareille conduite rendroit ses ennemis irréconciliables, & que ses états ne manqueroient pas de s'en ressentir & d'être ravagés, il prit le parti de les remettre à son fils, & de lui céder sa couronne. Le nouveau roi s'empressa de réparer les torts de son père. Il envoya des présens au général, & l'assura qu'il se soumettoit à l'empereur *Mengko*; & sur les nouvelles sollicitations de Hou-léang-hotaï, il lui envoya son tribut; mais pour conserver la paix avec les deux cours, il envoya aussi un pareil tribut à l'empereur Chinois.

Mengko mourut, & *Koublaï*, son frère, lui succéda. Il nomma *Tchin-koang-ping* roi de *Gan-nan*, avec obligation de lui payer tribut, de trois ans en trois ans. Il détermina même que ce tribut consisteroit en or, en argent, en pierres précieuses, en remèdes, en ivoire, & en cornes de rhinocéros. De plus, il pria le roi d'envoyer à la cour d'habiles médecins, de bons astronomes ou astrologues, & quelques marchands Mahométans, qui trafiquoient dans le Tong-king. Il demanda encore des Tonkinois habiles dans les livres Chinois, & une carte du royaume. De tous tems les empereurs Chinois ont exigé la carte des pays de leurs princes tributaires. Ces cartes & les explications dont elles sont accompagnées doivent être remises dans les tribunaux de l'empire; & ce que l'histoire Chinoise, de chaque dynastie, contient sur les pays tributaires de cette

couronne, eſt pris de ces cartes, ſoit anciennes, ſoit modernes. *Koublaï* vouloit auſſi qu'un ſeigneur *Mongou* réſidât à la cour du Tong-king, en qualité de *Taloua*, ou commiſſaire impériale, avec un ſceau pour les grandes affaires.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1257.

Ces diverſes demandes jettèrent le roi dans un extrême embarras. Pour adoucir & ſe concilier l'empereur, il lui envoya de nouveaux préſens; il lui répondit qu'il acceptoit le *Taloua*; que les marchands Mahométans qu'il demandoit étoient morts; & comme les députés avoient propoſé au roi d'aller en perſonne faire hommage à leur maître, il expoſa les raiſons qui l'en empêchoient; mais à cette occaſion, il lui arriva de traiter les envoyés impériaux avec trop de hauteur. *Koublaï* en fut informé, & fit de grandes plaintes; il déclara que le roi, pour être exempt du voyage, devoit donner une certaine quantité d'or que l'on détermineroit. *Tchin-koang-ping* ſe vit obligé de faire des excuſes ſur la manière dont il avoit reçu les députés de la cour, & d'avouer qu'il avoit manqué à pluſieurs articles du cérémonial.

Ce prince peu habile, & à qui il auroit fallu plus de fermeté & de ſoupleſſe dans les circonſtances difficiles où il s'étoit trouvé, mourut en 1277. Son fils *Tchin-gé-Hiven* lui ſuccéda; mais ayant prit poſſeſſion de ſes états, ſans avoir eu l'agrément de l'empereur, il eut de vifs reproches à eſſuyer de la part de ce monarque, qui l'obligea de ſatisfaire à toutes les demandes faites au roi ſon predéceſſeur. *Tchin-gé-Hiven* plia en apparence, bien réſolu, quand l'occaſion s'en préſenteroit, de rendre à l'empereur tous les déſagrémens qu'il en recevoit; & c'eſt, en effet, ce qui ne manqua pas d'arriver.

1277.

On a vu dans le mémoire ſur la Cochinchine, que l'empe-

DE L'ERE CHRÉTIENNE. reur *Koublaï*, irrité contre ce roi, résolut de se venger de l'affront qu'il croyoit en avoir reçu ; & que dans ce dessein, 1277. il ordonna à *Tohoan* son fils de se mettre à la tête d'une armée, de demander au roi du Tong-king un passage par ses états, pour se joindre à Sotou, général *Mongou*, & attaquer de concert la Cochinchine. *Tohoan* exécuta fidèlement les ordres de son père. Il arriva par la province de Kouang-si, sur la frontière du Tong-king ; & paroissant ignorer que le roi faisoit de grandes provisions, qu'il fortifioit les postes de la frontière, & avoit une bonne armée sur pied ; il demanda de la part de l'empereur le passage sur ses terres, & des vivres pour l'armée. La réponse du roi fut embarrassée & équivoque : il représenta au Prince *Tohoan* les difficultés de son entreprise, &, sous divers prétextes, il éluda toutes ses demandes. Le général Chinois comprit aisément, que tant d'excuses artificieuses n'étoient qu'un honnête refus, & il résolut d'employer la force ; mais il trouva tant d'obstacles dans cette entreprise que, pour réussir, il crut devoir encore différer.

Enfin, l'an 1285, *Tohoan* força les passages les plus dif- 1285. ficiles & les mieux fortifiés, entra dans le Tong-king, dissipa les troupes Tonkinoises, & par le moyen d'un grand nombre de radeaux, il passa le Fou-léang-kiang, au-delà duquel il trouva l'armée ennemie rangée en bataille. Le combat fut sanglant, & les Tonkinois entiérement défaits. Le roi vaincu se retira, sans que les Tartares pussent savoir le lieu de sa retraite : mais un de ses frères, le prince *Tchin-y-tsi*, se rendit à *Tohoan*, avec sa famille & ses vassaux.

Tohoan, ébloui de ce succès, crut le roi perdu & ses troupes hors d'état d'agir ; mais sa surprise fut extrême, quand il vit

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1285.

reparoître une armée de Tonkinois, qui venoit à lui avec la plus grande ardeur. Leur attaque fut si vive & si bien conduite, que les Tartares, malgré toute leur bravoure, furent obligés de reculer après une très-grande perte. Ils reprirent la route du Kouang-si, où ils n'arrivèrent qu'avec une peine infinie. Li-heng, prince de la famille royale de *Hia* (1), un des meilleurs généraux *Mongous*, mourut de ses blessures à Sé-ming-fou, ville du Kouang-si.

Le général Sotou, qui avoit son camp à vingt lieues du champ de bataille, ignoroit la retraite du prince *Tohoan*; il se trouva tout-à-coup investi par les ennemis. Il fit tout ce qu'en pareille occasion peut faire un général habile & plein de courage; mais ayant été tué dans le combat, la déroute fut complette & son armée entiérement détruite.

La mort des généraux, Soton & Li-heng, & de beaucoup d'autres bons officiers, jetta dans un sombre chagrin l'empereur *Koublaï*, qui donna promptement ses ordres pour réparer une si grande perte, & rétablir la gloire de ses armes. Il fit équiper une flotte dans les ports de la province de Canton, & envoya de nouvelles troupes, afin d'attaquer vivement le Tong-king par terre & par mer. Le roi s'y attendoit. Il se disposa, de son côté, à parer les coups qu'on alloit lui porter, & à bien recevoir l'ennemi. Il ordonna de grandes levées de soldats, & fit armer en guerre un nombre considérable de barques. Outre que ce prince étoit un grand guerrier, il avoit, pour le seconder, un de ses frères, également distin-

(1) La cour de ces princes de *Hia* étoit vers *Ning-hia*, ville de la province de Chensi en Chine. Ils étoient originaires du pays qui est entre le Thibet, le Sé-tchouen & le Koconor. Il est encore dans ce pays-là des seigneurs de cette ancienne famille. *Editeur.*

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1285.

gué par sa prudence, sa bravoure, & une grande science de l'art militaire. Ces deux princes envoyèrent des ordres dans toute l'étendue du royaume, & sur-tout aux habitans des montagnes, de tenir prêtes leurs armes, & de se préparer à marcher au premier signal.

1287. L'an 1287, *Tohoan*, à la tête d'une bonne armée, rentra dans le Tong-king. La flotte impériale parut aussi, & débarqua beaucoup de troupes Chinoises & Tartares. Le principal officier de cette armée étoit *Sitour*, étranger de la famille royale de *Kin-cha* (1), lequel avoit avec lui un grand nombre d'officiers & de soldats de sa nation.

De si belles dispositions eurent le succès le plus brillant dans tout le cours de cette année. Les *Mongous* vainqueurs dans plus de dix-sept combats, firent un horrible carnage des Tonkinois: ils prirent & pillèrent la capitale, ainsi que la plupart des autres villes, & firent un butin inestimable. D'autre part, la flotte impériale, secondant leurs efforts, se saisit d'un grand nombre de barques bien munies de matelots, d'armes & de provisions.

Tant de revers ne déconcertèrent point le roi & son frère. On ne put jamais savoir au juste où ils étoient; & la suite fit voir que ces deux princes avoient su trouver des ressources auxquelles les *Mongous* ne s'attendoient pas. Ceux-ci se regardoient comme les maîtres du Tong-king. *Tohoan* & ses

(1) Le P. Gaubil marque en note, que *Kin-cha* est le nom Chinois d'un grand pays au nord de la mer Caspienne, dont l'étendue & les limites ne sont pas bien marquées dans l'histoire Chinoise. Il paroît, ajoute-t-il, qu'*Astracan*, *Casan* & une bonne partie de la *Sibérie* étoient de ce royaume. Depuis que *Tchin-kis-han* s'en fut rendu maître, les princes de *Kin-cha* lui fournirent, à lui & à ses descendans, beaucoup d'officiers & de soldats. *Editeur*.

généraux employèrent l'année entière à envoyer de tous côtés des partis, soit pour chercher le roi & s'en saisir, soit pour empêcher les soulèvemens; tandis que la flotte impériale continuoit ses courses avec succès sur les navires & les barques Tonkinoises. DE L'ERE CHRÉTIENNE, 1287.

L'année suivante 1288, *Tohoan* ignoroit encore où le roi s'étoit réfugié, & croyoit tout le pays soumis, lorsque tout-à-coup il vit une multitude innombrable de soldats Tonkinois, marcher avec une diligence surprenante vers les bords de la mer, & s'y fortifier si bien, que les *Mongous* tentèrent en vain de forcer leurs retranchemens. Dans le même tems, les barques de guerre Tonkinoises se répandirent en foule dans les isles du golfe & sur les rivières. Et cependant le roi & son frère parurent en campagne avec une nombreuse armée, qui fut encore grossie par d'autres troupes, que fournissoient les chefs des peuples des montagnes où le roi avoit, à l'insçu des Tartares, de grands magasins d'armes, & toutes sortes de provisions. 1288.

Le monarque Tonkinois voulut alors joindre la ruse à la force, & entreprit d'amuser *Tohoan*. Il lui envoya des officiers, & l'assura, que c'étoit sincèrement, qu'il vouloit enfin obéir aux volontés de l'empereur. *Tohoan* se laissa prendre à ce piége. Lui & ses généraux souffroient beaucoup des chaleurs excessives du pays, insupportables pour des Tartares accoutumés aux climats du nord. Ils souhaitoient tous passionnément la fin d'une guerre, dont ils commençoient à se lasser; & c'est ce qui leur fit aisément croire sincères les dispositions où le roi paroissoit être de se soumettre: ils attendoient, sans prendre assez de précautions, l'effet de ses promesses. Ils furent étrangement embarrassés, lorsqu'ils apprirent que le roi avoit près

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1288.

de trois cens mille hommes armés en divers endroits, & qu'il s'étoit rendu maître des défilés & des passages difficiles. Ils virent bien qu'on les avoit trompés, & pensèrent, mais trop tard, à prendre les mesures nécessaires pour rompre celles du roi.

Les peuples qu'on croyoit soumis, prirent presque par-tout les armes, & firent main-basse sur plusieurs corps de troupes Tartares, dispersées en différens quartiers. Une flotte Chinoise, chargée de provisions, ne put aborder au Tong-king, soit à cause des vents contraires, soit à cause du grand nombre de barques Tonkinoises qui croisoient. Les navires de cette flotte furent ou pris, ou obligés de se retirer à l'isle de Hay-nan, ou aux ports de la Cochinchine. Pour comble de malheur, une maladie épidémique se mit dans l'armée Tartare : les vivres devinrent rares, & les armées Tonkinoises s'avançoient de toute part pour investir les *Mongous*.

Dans cette extrémité, *Tohoan*, pour ne pas périr avec toute l'armée, prit, de l'avis de ses généraux, le parti de se retirer. Son armée ne manqua pas d'être harcelée par les Tonkinois, dont les flèches empoisonnées firent périr beaucoup de monde. Le général Sitour, fit dans cette retraite, des prodiges de valeur. La plupart des Tartares, quoique blessés, ou malades, ou fatigués, & vivement poursuivis, combattirent vaillamment, & toujours animés par Sitour, ils arrivèrent dans la province de Kouang-si; mais leur armée se trouva réduite presqu'à rien.

Tohoan ne fut pas plutôt arrivé, qu'il envoya ordre à un corps de troupes, qui étoit venu de la province de Yun-nan, d'y retourner. D'autres corps de Tartares, qui occupoient les pays entre la capitale, les côtes de la mer & la frontière de

la

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1288.

la province de Canton, eurent aussi ordre de reprendre promptement la route du nord, pour entrer dans le Kouang-si; & les navires Chinois, qui étoient sur les côtes, ou dans le golfe du Tong-king, se retirèrent aux ports de la province de Canton.

Le roi Tchin-gé-Hiven, tout vainqueur qu'il étoit, ne parut pas s'enorgueillir de ses avantages. Il envoya des députés au prince Tohoan, faire des excuses de tout ce qui s'étoit passé : il s'avoua coupable; offrit une statue d'or pour tribut, & déclara qu'il reconnoissoit l'empereur pour son souverain. Il eut d'ailleurs grand soin de faire bien traiter les malades *Mongous*, & rendit à *Tohoan* tous les prisonniers Tartares & Chinois, avec leurs équipages & leurs armes.

L'empereur *Koublaï*, averti du désastre de son armée, s'en prit à son fils. Il dit publiquement que *Tohoan*, dans la guerre du Tong-king, avoit déshonoré l'empire. Il lui ordonna d'aller dans le Kiang-nan, où il lui accorda un petit gouvernement, avec défense de venir à la cour, & même d'y paroître jamais le reste de ses jours. Cependant les grands Tartares & Chinois représentèrent au monarque les malheurs des peuples, causés par tant de guerres, & l'exhortèrent à ne pas continuer celle qu'il avoit entreprise contre le Tong-king & la Cochinchine: *Koublaï* parut agréer leurs représentations & acquiescer à leurs desirs. On a vu que le prince Tchin-y-tsi, un des frères du roi du Tong-king, s'étoit soumis avec sa famille & ses vassaux au prince *Tohoan*: l'empereur le prit sous sa protection, & l'entretint à Ou-tchang, capitale du Hou-kouang, où il lui procura de grands revenus, & le titre de roi du Tong-king; mais il eut le chagrin de ne pouvoir le mettre sur le trône.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1290.

Celui qui occupoit ce trône depuis plus de vingt ans, & qui s'y étoit si fort distingué, le roi *Tchin-gé-Hiven*, mourut en 1290. Son fils *Tchin-gé-Tsun*, qui lui succéda, envoya sur le champ des ambassadeurs à *Koublaï*, lui paya tribut, & fit tous ses efforts pour en obtenir l'investiture. Mais on exigeoit qu'il vînt à la cour rendre hommage en personne, & sous divers prétextes il s'en excusa; opposant sans cesse à de nouvelles instances de nouvelles excuses. L'empereur, dont le cœur étoit aigri, & qui conservoit un vif ressentiment de la conduite de Tchin-gé-Hiuen, voyant que Tchin-gé-Tsun, son fils, étoit déterminé à ne pas venir, reprit son premier dessein, & résolut de se venger. Il ordonna d'équiper une flotte, & d'assembler une grande armée, dont il nomma les généraux. Il voulut encore que le prince Tchin-y-tsi, qu'on regardoit à la cour comme roi du Tong-king, fût à la suite de cette armée. Mais tous ces grands préparatifs devinrent inutiles par la mort de *Koublaï* arrivée le 23 février 1294.

1294. Sous le règne de *Timour*, son petit-fils, qui lui succéda, & prit le nom Chinois de *Tching-tsong*, les affaires du Tong-king changèrent de face. Le nouvel empereur fit suspendre les armemens contre le Tong-king, & déclara qu'il oublioit tout ce qui s'étoit passé; il reçut bien les ambassadeurs de Tchin-gé-Tsun, accepta son tribut, lui pardonna, & le reconnut roi de *Gan-nan*, tributaire de l'empire. Depuis cette époque jusqu'à l'année 1329, les Chinois vécurent en paix avec les

1329. Tonkinois; &, suivant l'intention des empereurs, leurs rois & ceux de Cochinchine, qui, de tems en tems envoyoient des partis sur leurs frontières réciproques, firent cesser leurs hostilités, & s'en tinrent aux limites déterminées.

Tchin-y-tsi, qu'on traitoit à la Chine en roi du Tong-

king, mourut cette année, âgé de soixante-seize ans, à Ou-tchang-fou, capitale du Hou-kouang. L'empereur lui fit faire des obsèques comme à un roi; fit son éloge, & assigna des revenus fixes pour l'entretien de sa famille. Par cette mort, Tchin-gé-Tsun se vit débarrassé d'un concurrent accrédité; & délivré de toute inquiétude. DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1329.

L'an 1335, le roi *Tchin-touan-ou*, qui avoit succédé à Tchin-gé-Tsun, fut confirmé roi de Tong-king, par To-hoan-Témour, que les Chinois appellent *Chun-ti*, dernier empereur de la dynastie des *YUEN* ou *MONGOUS*. A cette époque, on comptoit dans le Tong-king, treize départemens ou principautés, cinquante-deux villes du premier ordre, & deux cens dix-neuf du second & troisième ordre. L'historien Chinois de ce tems-là, dit que l'étendue du Tong-king, de l'est à l'ouest, est moindre que du nord au sud. Il dit aussi que *Chun-ti* fit présent au roi du Tong-king, de l'astronomie Chinoise du fameux *Cochéouking*. 1335.

L'an 1368, première du règne de *Hong-vou*, fondateur de la dynastie impériale des *MING*, *Tchin-gé-Kouei*, alors roi de Tong-king, ayant appris son avénement au trône impérial, lui envoya des présens, & se déclara tributaire de l'empire. En conséquence il en reçut une patente, qui le confirmoit dans la dignité de roi, & qui fut accompagnée de présens considérables. L'empereur lui envoya encore l'astronomie Chinoise, corrigée & publiée par le tribunal d'astronomie, sous le nom de *Ta-tong-li*. C'est dans le fond, la même que celle de la dynastie *YUEN*, faite par *Cochéouking*. Ce prince en faisoit tant d'estime, qu'il en fit aussi présent au roi de la Cochinchine, à celui de Siam, à plusieurs princes des Indes, à celui de Corée, & même à l'empereur de Constantinople. 1368.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1368. Le roi Tchin-gé-Koueï, n'eut pas la satisfaction d'apprendre le succès de son ambassade. Il mourut avant le retour de ses envoyés, & l'arrivée des grands, qui de la part de Hong-voû lui apportoient des présens. *Tchin-gé-Kien*, son neveu, qui lui succéda, se conformant à ce qui étoit prescrit aux princes tributaires, avertit la cour impériale, de la mort du roi son oncle, & demanda l'investiture, qui lui fut accordée. L'empereur lui fit faire des complimens de condoléance, & envoya des grands seigneurs de sa cour faire les cérémonies Chinoises au roi défunt : il fit en cette occasion de magnifiques présens. Ayant ensuite appris que les rois de Cochinchine & de Tong-king se préparoient à se faire la guerre, il les exhorta à mettre bas les armes ; & ces princes suivirent son conseil, ou, selon l'expression de l'histoire Chinoise, ils obéirent à l'empereur, qui leur ordonnoit de vivre en paix.

1371. L'an 1371, Tchin-gé-Kien périt par la perfidie de Tchin-chou-ming, son oncle, prince ambitieux, qui, après avoir fait périr en secret son neveu, tâcha de cacher son crime, & fit entendre à l'empereur que ce roi étoit mort de maladie. L'empereur le crut, & envoya au Tong-king faire les cérémonies accoutumées en pareil cas, ordonnant aux peuples de porter le deuil de leur souverain. Il permit en même tems à Tchin-chou-ming de gouverner le royaume, mais sans lui donner le titre de roi. Ce dernier privé d'un titre, qui faisoit le principal objet de son ambition, prétexta sa vieillesse, & pria l'empereur de donner le soin du gouvernement à *Tchin-touan*, son frère : l'empereur y consentit.

1377. Six ans apres, *Tchin-touan* perdit la vie dans la guerre contre la Cochinchine, & eut pour successeur son frère *Tchin-ouei*, qui observa de son côté, comme l'empereur

l'observa du sien, le cérémonial ordinaire dans les changemens de règne au Tong-king. Mais ni ce prince, ni ses frères Chou-ming & Touan, ne furent traités de rois de *Gan-nan* à la cour de l'empereur. DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1377.

Ce fut alors que le Tong-king devint la proie d'un usurpateur, qui à force de crimes, parvint à un si haut point d'autorité & de puissance, qu'il fallut, pour ainsi dire, tout le poids de l'empire de la Chine pour l'accabler. Ce scélérat étoit *Likili*, seigneur Tonkinois, & ministre d'état, lequel pour conserver le pouvoir sans bornes qu'il s'étoit arrogé, ensanglanta deux fois le trône.

D'abord il déposa Tchin-ouei, & mit à sa place *Chou-ming*, frère de ce roi détrôné ; ensuite il fit mourir secrétement Tchin-ouei ; & cependant, sous le nom de ce prince infortuné, il envoya le tribut à l'empereur, qui, instruit de ce tragique événement, défendit qu'on laissât entrer dans la Chine, les envoyés de Likili. Mais ce dernier n'étoit pas homme à se rebuter : malgré les dispositions défavorables de la cour impériale, il usa de tant d'artifices, qu'il vint à bout, l'an 1395, 1395.
de faire accepter ses présens par l'empereur. En effet, ce monarque crut, dans les circonstances où il se trouvoit, devoir dissimuler, pour ne pas s'exposer à une guerre ruineuse.

L'année suivante 1396, Chou-ming subit le même sort que le roi son frère ; & Likili, son meurtrier, envoya à la cour 1396.
de la Chine, un grand Tonkinois annoncer cette mort, & faire savoir que *Tchin-gé-Koen*, fils de ce dernier roi, en occupoit la place. Le malheureux Tchin-gé-Koen ne porta pas long-tems la couronne ; en 1399, Likili la lui ôta, avec la vie, & la fit passer successivement sur la tête des deux fils de 1399.
Tchin-gé-Koen, qu'il fit aussi mourir l'un après l'autre. Enfin

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1399.

après s'être ainsi baigné impunément dans le sang de ses rois, ce meurtrier pour assouvir sa cruauté, fit égorger tous ceux qu'il put trouver de la famille royale *Tchin*, & les principaux de toutes les familles considérables attachées à cette maison. Le seul prince du sang qui restoit encore, Tchin-tien-ping, trouva le moyen de se réfugier au pays de *Laos*; quelques seigneurs, ses alliés ou amis, eurent aussi soin de disparoître & de se cacher dans des lieux écartés.

Pendant cette sanglante catastrophe, les mandarins des frontières du Kouang-si & du Yun-nan, avertirent l'empereur que Likili avoit envahi plusieurs forteresses importantes de la frontière du Yun-nan; & qu'ayant passé les limites fixées par les colonnes de cuivre, il s'étoit emparé de cinq villes du Kouang-si. L'empereur eut beau donner à ce sujet les ordres les plus précis, Likili n'y eut aucun égard. Plus audacieux que jamais, il prit le titre de *roi*; & changeant son nom & son sur-nom, il se fit nommer *Hou-yuen*; & donna à son fils Tsang, celui de *Hou-kuon*. Il fit publier qu'il étoit descendant de l'empereur *Chun* (qui vivoit, selon l'*Histoire Chinoise*, plus de deux mille ans avant Jesus-Christ). Likili prit encore les titres d'*auguste*, d'*empereur*, de *père*, & fit gouverner le royaume par son fils.

1403-1405.

L'an 1403, premier du règne de *Yong-lo*, Likili fit tant par ses amis & ses créatures, que ce monarque persuadé que la famille *Tchin* étoit éteinte entièrement, lui accorda l'investiture & les patentes de roi de *Gan-nan*; mais peu à peu il entra dans de justes défiances, & commençant à revenir de cette prévention, il ordonna à Likili de rendre les places usurpées dans le Yun-nan & le Kouang-si, & lui défendit toute excursion sur les terres de la Cochinchine. Likili ne fit

pas plus de cas des ordres & des défenses de l'empereur, que de ses reproches réitérés.

Les choses en étoient là, lorsqu'un grand seigneur du Tong-king, allié à la famille royale *Tchin*, & qui avoit vu l'extinction entière de sa propre famille par la tyrannie de Likili, s'étant sauvé dans les montagnes, eut le bonheur de sortir du Tong-king & d'arriver à la cour impériale. Il présenta à *Yong-lo* un détail des crimes de Likili & de son fils, & l'instruisit de la manière odieuse & cruelle dont ils avoient usurpé l'autorité royale. L'empereur fit voir ce placet à ses courtisans; ils furent tous indignés, & plusieurs même en versèrent des larmes. Comme les députés de Likili étoient alors à la cour, le seigneur Tonkinois leur fit les plus vifs reproches; & ces députés, couverts de confusion, ne surent que lui répondre.

Un autre placet toucha encore plus l'empereur; ce fut celui du prince Tchin-tien-ping, réfugié dans le pays de Laos. Ce prince fugitif, étoit frère du roi Tchin-gé-Koueï, & le seul de la famille royale qui restât; tous les autres ayant été mis à mort par les usurpateurs; ainsi que ceux qui avoient paru attachés à cette famille. L'empereur sensible à son infortune, le prit sous sa protection, & résolut de punir les crimes des tyrans du Tong-king. Il envoya dans le pays de Laos de l'argent, des habits & des provisions, & donna ordre d'amener à la cour le prince Tchin-tien-ping. Il traita avec toutes sortes d'égards le seigneur Tonkinois, de qui il avoit appris tout ce qui s'étoit passé, & fit faire à Likili de sanglans reproches sur les actions atroces dont il étoit coupable.

Ce perfide se voyant découvert à la cour impériale, prit le parti qu'il crut le plus conforme à la situation présente de

DE L'ÈRE CHRÉTIENNE. 1403-1405.

ses affaires; ce fut de se soumettre en apparence, de témoigner du repentir, d'envoyer des grands de sa cour à celle de l'empereur, & de restituer les places prises dans le Kouang-si & le Yun-nan. Il promit de plus, de reconnoître Tchin-tien-ping pour son roi & de le faire installer.

Cependant Tchin-tien-ping, à la faveur des secours qu'il avoit reçus, arriva de Laos à la cour impériale où il fut traité en roi, avec promesse d'être placé incessamment sur le trône de ses ancêtres. Quant à Likili, l'empereur parut croire qu'il parloit enfin sincèrement: il lui donna un titre honorable, & des terres dans le Tong-king pour y vivre avec distinction. Il fit alors partir des seigneurs de sa cour afin de disposer les grands & les peuples de ce royaume à recevoir leur souverain; & Hoang-tchong, général Chinois dans le Kiang-si, eut ordre de préparer un corps de cinq mille hommes pour escorter le prince & sa suite, quand il arriveroit sur la frontière.

1406. L'an 1406, quatrième du règne de *Yong-lo*, Tchin-tien-ping, comblé d'honneurs & de présens, partit de la cour pour retourner au Tong-king. Le général Hoang-tchong, à la tête de sa petite armée, le reçut sur la frontière; & le prince entra avec cette escorte dans le Tong-king du côté de la ville de Ping-tsiang-tchéou. Dès que Likili eut appris sa marche, & que son escorte n'étoit que de cinq mille hommes, il envoya par divers chemins un grand nombre de troupes, lesquelles réunies, formèrent une armée considérable: Hoang-tchong s'avançoit dans la plus grande sécurité, ignorant entièrement ce que tramoit Likili, lorsqu'à quelques lieues de Ping-tsiang-tchéou, il se vit tout à coup investi par les troupes qui étoient en embuscade,

A peine eut-il le tems de ſe reconnoître : le prince Tchin-tien-ping fut tué, l'eſcorte battue & obligée de reprendre le chemin du Kouang-ſi. DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1406.

On peut juger aiſément de l'indignation & de la colère de l'empereur à cette nouvelle. Mais ce ne fut pas un courroux impuiſſant : ce prince, un des grands capitaines de ſon tems, avoit ſur pied de puiſſantes armées, que les longues guerres qu'il avoit faites avec éclat contre les Tartares *Mongous*, avoient extrêmement aguerries.

Yong-lo fit aſſembler une armée formidable, qu'il mit ſous la conduite d'anciens généraux, bien ſecondés par des officiers & des ſoldats accoutumés à vaincre. Le général Mou-chin eut ordre d'entrer dans le Tong-king par le territoire de Mong-tſé-hien, ville du Yun-nan, avec un grand corps de troupes. Tchang-pou, comme généraliſſime & chargé d'une ſi importante expédition, étoit à la tête de la plus grande armée ; il pénétra dans le Tong-king par le territoire de Ping-tchang-tchéou. Ces deux généraux, & leurs lieutenans, parfaitement inſtruits des intentions de l'empereur, & de la réſolution où il étoit de perdre Likili, prirent toutes les meſures néceſſaires pour réuſſir, & convinrent des opérations à faire & du lieu où ils devoient ſe joindre.

Auſſi-tôt que Tchang-pou fut entré ſur les terres du Tong-king, il fit, avec toute l'armée Chinoiſe, des cérémonies aux eſprits des montagnes, des fleuves & des forêts de ce royaume. Il publia dans un manifeſte les crimes de Likili & de ſon fils ; faiſant entendre aux Tonkinois, qu'il venoit avec de ſi grandes forces pour mettre ſur le trône de *Gan-nan* quelqu'un de la famille royale de *Tchin*. Alors il s'aſſura des paſſages ſur la frontière du Tong-king & du Kouang-ſi (en 1406).

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1406.

Quelques jours après, il alla camper près de la rivière Tchang, jetta un pont sur cette rivière & la passa. L'avant-garde fut envoyée à la ville de Kia-lin, sur la rive boréale du Fou-léang-kiang; & Tchang-pou, avec le reste de l'armée, s'approcha de la ville de Sin-fou.

Mou-chin de son côté, étant arrivé à Mong-tsé-hien, alla camper sur le bord du fleuve Suen-koang-kiang; il commanda de grands abattis d'arbres dans les forêts épaisses pour se faire un chemin; s'assura de plusieurs forteresses, & arriva avec son armée à Pé-hao. De-là il vint trouver Tchang-pou, & ces deux généraux conférèrent ensemble sur l'emploi qu'ils devoient faire de leurs forces.

Likili & son fils avoient formé, près de la ville de Topan-tching ou Hing-hoa-fou, des retranchemens qui tenoient un espace de près d'une lieue, & qu'ils jugeoient imprenables: ils étoient gardés par un grand nombre de troupes, &, pour y arriver, il y avoit à passer une gorge de montagnes. Quant à la ville, qu'ils croyoient en état de faire une longue résistance en cas d'attaque, une multitude infinie de soldats, ou de gens armés, étoit occupée à la défendre. Likili ne savoit pas sans doute à quels hommes il avoit affaire: il ignoroit ce que Tchang-pou & Mou-chin étoient capables d'entreprendre, par la longue expérience qu'ils avoient acquise dans le métier de la guerre.

Le premier alla camper à San-taï, & fit équiper un grand nombre de barques; Mou-chin se porta sur le bord septentrional du fleuve Tao, vis-à-vis les retranchemens de Hing-hoa-fou. L'*Histoire Chinoise* de la dynastie MING, exagère sans doute, quand elle dit que plus de deux millions d'hommes gardoient ces retranchemens. Quoi qu'il en soit, Tchang-pou

ayant fait venir les barques armées en guerre, & construire un pont de bois pour passer le fleuve, attaqua, de concert avec le général Mou-chin, les retranchemens de Hing-hoa-fou, & s'y porta avec tant de vigueur, qu'il les força & se rendit maître de la ville. La perte d'un poste si important consterna les ennemis : ils virent alors ce qu'ils avoient à craindre d'une armée si formidable en elle-même, & commandée par de si bons généraux.

On s'étoit déja emparé de la ville de Lin-tao ; & en suivant le rivage méridional du Fou-léang-kiang, l'armée arriva à la vue de la capitale du royaume. Les généraux Chinois la trouvèrent abandonnée par les ennemis : ils y entrèrent, & s'y fortifièrent. Un grand corps de troupes fut commandé pour aller à la ville de Tsing-hoa-fou, dont les rebelles avoient brûlé le palais & les maisons, avant que de se retirer sur le bord de la mer. Beaucoup de villes se soumirent d'elles-mêmes, & l'on força celles qui voulurent faire résistance.

L'an 1407, les *Li-kili* parurent en campagne ; & le jour *Kissé* (le vingt-un février), il y eut une première bataille, que les rebelles perdirent, près de la rivière Mou-hoan-kiang. Trois mois après, ils parurent de nouveau à la tête d'une armée, & s'avancèrent jusqu'au fleuve Fou-léang-kiang : alors les généraux Chinois leur livrèrent une seconde bataille, le quatre mai. Elle fut décisive : les rebelles furent entiérement défaits ; & comme on sut que les deux chefs avoient pris la route de Tcha-gan, on se rendit à Kilo, sur le bord de la mer, dans le territoire de Tcha-gan. Enfin, le jour *Kiatsé* de la cinquième lune (le seize juin), on se saisit de Likili & de son fils, sur la montagne Kao-ouang (c'est la montagne Tien-kin, sur le bord de la mer, ou territoire de Tcha-gan), où ils s'étoient 1407.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1407.

cachés, & ils furent conduits à la cour impériale. La prise de ces deux chefs de rebelles mit fin à la guerre ; & tout le royaume fut soumis. L'empereur fit faire de grandes réjouissances pour un si heureux événement, & il ordonna d'appeller Kiao-tchi le royaume de *Gan-nan*.

Malgré les plus exactes recherches, on n'avoit trouvé personne qui fût de la famille des *Tchin*, ci-devant rois de *Gan-nan* ; c'est ce qui engagea l'empereur à suivre l'avis de ses généraux, & de plusieurs grands Tonkinois, qui lui conseilloient de faire du Tong-king une province de la Chine. Il nomma donc un gouverneur-général de cette province ; un trésorier, un grand juge pour le criminel, des mandarins de divers tribunaux pour les affaires, des gouverneurs de provinces, de villes du premier, second & troisième ordre ; des mandarins pour les tributs ou redevances ; des commandans pour les troupes & pour les villes de guerre ; des intendans pour le commerce, les grands chemins, les bâtimens publics & la marine ; un tribunal pour les colléges & les écoles. De plus, il ordonna de faire un choix d'habiles ouvriers, de bons astronomes, de bons médecins, de gens lettrés, de personnes savantes dans l'art militaire, dans l'histoire & dans la marine ; de jeunes gens forts & de bonne mine, pour être formés aux sciences ou à la guerre. Cet ordre particulier fut bien-tôt exécuté ; & Tchang-pou fit partir pour la cour de la Chine neuf mille Tonkinois, qu'il crut tels que l'empereur les souhaitoit.

L'empereur, prince sage & bienfaisant, pourvut libéralement à la subsistance des veuves, des orphelins & des pauvres. Il établit des hôpitaux ; il fit réparer & embellir les sépultures des princes de la famille royale *Tchin* ; il accorda de grandes largesses aux soldats, aux veuves & aux parens de ceux

qui étoient morts à la guerre. Il fit dédommager les familles que Likili avoit ruinées injuſtement; il laiſſa dans les emplois ceux qui n'étoient pas ſuſpects; & beaucoup de Tonkinois en obtinrent dans les armées ou dans les tribunaux. Il fit rechercher avec ſoin les perſonnes habiles & de probité, qui, ſe trouvant ſans protecteurs, s'étoient retirées dans les montagnes & dans les lieux déſerts : enfin il n'omit rien de ce qui pouvoit faire aimer & chérir ſa nouvelle domination. DE L'ERE CHRÉTIENNE, 1407.

Tchang-pou arriva à la cour, & offrit à l'empereur une carte géographique du Tong-king, avec le rôle des habitans, & un catalogue de ce qui s'y étoit trouvé. 1408.

Le Tong-king, ſuivant ſon Mémoire, avoit, de l'eſt à l'oueſt, mille ſept cens ſoixante *ly* ; & du nord au ſud, deux mille huit cens. Cette étendue du nord au ſud, ſi l'on ſuppoſe que le Mémoire parle d'un chemin fait en droiture, eſt évidemment trop grande; mais à la Chine, les cartes des généraux ſont tracées ordinairement ſur les journées que font les troupes : or, ces journées ſont faites par des chemins qui ne ſont preſque jamais en droiture, à cauſe des détours qu'exige ſouvent le terrein où l'on ſe trouve. Au reſte, les *ly* dont parle Tchang-pou, étoient de ceux dont deux cens quatre-vingt, ou trois cens au plus, font un degré de latitude.

Selon le même Mémoire, le nombre des habitans montoit à plus de trois cens douze *Ouan* de famille. Un *Ouan* vaut dix mille; ainſi trois cens douze *Ouan* de familles, en font trois millions cent vingt mille (1) : & ſuppoſé que, l'un portant

(1) On peut conſulter ſur ces calculs, & ſur pluſieurs autres points de ces Mémoires, le dixième Volume de l'Hiſtoire de la Chine, aux mêmes époques; il s'y trouve des différences aſſez remarquables. Ces différences & le défaut d'originaux, ſans leſquels il m'eſt impoſſible d'aſſeoir aucun jugement, font préci-

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1408.

l'autre, on compte six personnes pour chaque famille, ce seroit dix-huit millions sept cens vingt mille personnes. Il y avoit dans le Tong-king vingt-trois *Ouan* & cinq mille neuf cens bœufs, chevaux & éléphans. Mille six cens soixante *Ouan* de *Tan* de riz; le *Tan*, du temps de *Yong-lo*, faisant le poids de cent vingt livres Chinoises. Huit mille six cens soixante-dix barques; & des armes au nombre de deux cens cinquante-trois *Ouan*-neuf mille & huit cens. Tchang-pou ne dit rien dans son Mémoire, de ce qui fut trouvé en or, en argent, en fer, en cuivre, en soie, toiles, meubles, sucre, pierreries, raretés, &c. Peut-être ce détail étoit-il dans un autre Mémoire qu'on ne publia pas.

Il étoit juste que les généraux Tchang-pou & Mou-chin eussent des récompenses proportionnées à de si importans services. *Yong-lo* augmenta leurs revenus & leurs priviléges, & les éleva aux premières dignités de l'empire, sans négliger tous les autres officiers. Il eut de plus une attention particulière à distinguer & à honorer les seigneurs alliés à la famille royale de *Tchin*, & les autres seigneurs Tonkinois qui avoient paru contraires au parti de Likili.

Tout étant ainsi réglé dans cette conquête, les généraux ramenèrent à la Chine les meilleures troupes. La faute que l'on fit, fut de ne pas laisser dans ce royaume un assez grand nombre de troupes Chinoises : on compta un peu trop sur la fidélité des soldats, des officiers & des mandarins Tonkinois qui s'étoient soumis. En effet, il vint à plusieurs d'entre-eux, la

sément ce qui m'a engagé à mettre ces pièces de comparaison sous les yeux du lecteur, dans l'espérance que nos savans d'Europe, qui résident à Pékin, voudront bien nous faire part des éclaircissemens qu'ils sont à portée de se procurer sur ces difficultés historiques. *Editeur.*

pensée de se soustraire à la domination Chinoise, & l'espérance de pouvoir le faire sans difficulté. Il s'éleva des chefs de parti; & il parut de tous côtés de petits corps d'armée, qui s'emparèrent d'une partie des places maritimes, & devinrent les maîtres presqu'absolus de la navigation sur les rivières. Les rebelles firent d'abord des pertes; mais les Chinois en firent de plus grandes; & ils avoient bien de la peine à se maintenir dans la ville capitale & dans les autres places importantes.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1409.

L'empereur, instruit du mauvais état des affaires dans le Tong-king, y renvoya promptement Tchang-pou & Mou-chin avec une bonne armée. Ces généraux, de retour dans le royaume, firent armer un grand nombre de barques, montées par des matelots expérimentés, afin de rendre libre la navigation. Dans cette nouvelle guerre, ils eurent à surmonter beaucoup plus de difficultés que dans la précédente : à la vérité, dans les combats sur terre & sur mer, ils eurent presque toujours l'avantage; mais ce ne fut qu'en perdant beaucoup de monde. Après avoir pris & mis à mort plusieurs chefs de parti, il paroissoit en campagne, lorsqu'on s'y attendoit le moins, de nouveaux rebelles, qui, sous main, étoient soutenus par le prince de *Laos*, & par les peuples à-demi sauvages des montagnes. Tchang-pou & Mou-chin reprirent les villes dont les séditieux s'étoient emparés, & firent un terrible carnage des troupes révoltées. 1410-1415.

Leur principal chef appellé *Tchingki-kouang*, recevoit des secours en argent & en éléphans du roi de la Cochinchine; mais la valeur & l'habileté des généraux Chinois détruisirent toutes ses ressources. Réduit à la dernière extrêmité, il se réfugia d'abord dans la montagne Tchou-païchan, territoire de Tcha-gan-fou; mais ne s'y trouvant pas en sûreté,

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1410-1415.

il prit, avec un certain nombre de rebelles, la route du pays de Laos. Tchang-pou le poursuivit, & fit savoir au prince de Laos, qu'il entreroit dans ses terres avec l'armée Chinoise, s'il continuoit à protéger Tchinki-kouang. Ce prince connoissoit trop le général pour douter de l'exécution de sa menace; & appréhendant du côté du Yun-nan & du Tong-king l'entrée d'une armée étrangère dans son pays, il abandonna à son sort le malheureux Tchinki-kouang. Celui-ci, trompé dans ses espérances, & ne trouvant pas dans Laos l'appui dont il s'étoit flatté, chercha une autre retraite; mais inutilement, il fut pris, avec quelques autres chefs de rebelles, sur la frontière de Laos, l'an 1414, le jour *Koueï-oueï*, c'est-à-dire, le trente mars. Tchang-pou & Mou-chin rendirent compte de tout à la cour. L'empereur, persuadé que la révolte étoit finie, ordonna aux généraux de laisser dans le Tong-king des troupes suffisantes. Tchang-pou fut rappellé à Pé-king, parce que l'empereur qui connoissoit ses talens, & qui alloit faire la guerre en personne aux Tartares *Mongous*, voulut l'avoir auprès de lui. Mou-chin eut ordre de retourner dans le Yun-nan, où sa présence étoit nécessaire; & Li-pin, officier de réputation, fut nommé général en chef dans le Tong-king.

On croyoit ce royaume soumis, & il ne l'étoit pas. Des peuples accoutumés à la présence de leur souverain, ne peuvent, sans chagrin, cesser de le voir au milieu d'eux : il leur paroît que la royauté annoblit une nation; & qu'un pays est avili & dégradé, lorsque, de royaume qu'il étoit, il devient province d'une puissance étrangère : tels étoient les sentimens des Tonkinois, dans l'état de dépendance où ils se trouvoient réduits. Ainsi, dès que les généraux Chinois furent retournés à la Chine, la révolte recommença, & continua avec assez de

succès,

succès, pour ne finir que par le rétablissement de la royauté.

Un mandarin de guerre à Golo, ville du district de Tching-hoa-fou, *Li-li*, homme habile dans les livres Chinois & bon officier, fut la cause de ce soulèvement. Il se donna le titre de prince, & son frère prit celui de général. Ces deux frères se saisirent de plusieurs villes, & massacrèrent beaucoup de soldats, d'officiers & de mandarins Chinois. Le général Li-pin étoit occupé, nuit & jour, à envoyer des détachemens & à donner les ordres nécessaires pour pourvoir à la sûreté des villes : il prit & fit mourir un grand nombre de rebelles; mais parce qu'il ne pût se saisir de *Li-li*, il fut accusé, l'an 1420, auprès de l'empereur, qui lui fit des reproches amers sur sa lenteur. Ces reproches, & le chagrin qu'il en conçut, le rendirent plus vif à la poursuite du chef des séditieux; mais ce chef étoit un homme actif & sensé, qui se prêtoit aux circonstances: il se refugia à propos dans le royaume de *Laos*, pour rentrer ensuite dans le Tong-king lorsque l'occasion favorable s'en présenteroit. Li-pin, après avoir dissipé presque tous les rebelles, ou par lui-même, ou par ses lieutenans, mourut l'an 1422, & le général Tchi fut mis à sa place. Ce nouveau général, s'étant rendu dans le territoire de Suen-koang-fou, en vint aux mains avec Li-li. L'armée des rebelles fut taillée en pièces, & leur chef obligé de prendre la fuite. Dans ces circonstances l'empereur *Yong-lo* mourut en Tartarie, l'an 1424, le douze août, âgé de soixante-quinze ans.

La mort de ce monarque fut d'un grand avantage au parti des révoltés. *Suen-tsong*, petit-fils de *Yong-lo*, lui succéda, & Li-li s'appliqua à le tromper. Ce chef des séditieux avoit, avant sa révolte, contracté des liaisons avec les principaux officiers Chinois; & depuis il n'avoit pas tout-à-fait interrompu ce

DE L'ERE CHRÉTIENNE, 1414.

1420.

1422.

1424.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1424.

commerce. Il en amuſoit pluſieurs par des promeſſes de ſe ſoumettre ; il s'étoit d'ailleurs aiſément apperçu que beaucoup de mandarins Chinois étoient las de la guerre dans un pays étranger, dont le climat occaſionnoit dans les troupes des maladies continuelles, & qu'ils penſoient à propoſer à l'empereur d'abandonner le Tong-king. Il ſavoit de plus, que Ouang-tong, qui venoit d'être fait généraliſſime, étoit très-porté à donner ce conſeil à ſon maître : il prit donc le parti de négocier ſecrétement avec lui.

Pendant que dura cette négociation clandeſtine, Li-li eut de grands avantages ; &, l'an 1426, il fallit à ſe rendre maître de la capitale du royaume. L'année ſuivante, il vint encore l'inſulter ; mais Ouang-tong ſurvint, & battit ſon armée. Li-li parut alors ſaiſi de crainte ; mais ce qui prouve entre ces deux généraux une véritable colluſion, c'eſt que Ouang-tong n'écouta pas ceux de ſes officiers qui lui propoſoient de pourſuivre ce chef des rebelles & de s'en ſaiſir, & qu'il refuſa de ſe donner à cet égard aucun mouvement. Li-li, au contraire, ſut mettre à profit le temps qu'on lui donnoit : il apprit que beaucoup de troupes Chinoiſes étoient arrivées ſur les frontières du Kouang-ſi & du Yun-nan ; il fondit ſur elles à l'improviſte, & remporta une victoire complette près de la rivière Tchan. Etant enſuite informé de la déſunion qui étoit entre les généraux Chinois, il en profita habilement, ainſi que de ſa victoire, pour ranimer l'intelligence qu'il avoit toujours conſervée avec Ouang-tong : il la pouſſa ſi loin, qu'enfin ce dernier & lui ſe promirent mutuellement de s'accorder enſemble, & en firent ſerment ; en conſéquence de cet accord ſecret pluſieurs poſtes importans, occupés par les Chinois, furent pris faute de ſecours.

1426.

Un autre artifice qui réussit à Li-li, fut de travailler par ses émissaires, à faire croire à l'empereur que Tchin-hao étoit de la famille *Tchin*: on ajouta même qu'on l'avoit vérifié, & que rien n'étoit plus constant que cette descendance. L'empereur cherchoit un prétexte pour finir une guerre onéreuse: il saisit cet expédient, & fit proclamer Tchin-hao roi du Tong-king. L'amnistie fut accordée à Li-li, & tous les Chinois eurent ordre d'évacuer le pays. L'infidèle Ouang-tong, avec ses troupes, avoit déja prévenu cet ordre: on lui en fit, avec raison, un crime à la cour, de même qu'à ceux qui avoient suivi son exemple; mais dans la suite on leur fit grace. Les Chinois sortirent du Tong-king au nombre de quatre-vingt six mille: ceux qui périrent ou qui furent retenus captifs, étoient en beaucoup plus grand nombre.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1426.

Li-li se trouva donc maître absolu; & Tchin-hao, qui n'étoit roi que de nom, étant mort sans postérité l'an 1428, l'empereur, après qu'on l'eut assuré que la famille *Tchin* étoit entiérement éteinte, déclara Li-li gouverneur héréditaire du Tong-king, & reçut honorablement ses députés, ses présens, & un acte solemnel, par lequel il se déclaroit tributaire & vassal de la Chine. Li-li prit le titre de *Ti*, qui signifie *maître souverain*, & que les Chinois ne donnent qu'à l'empereur, n'osant s'en servir pour désigner les rois des pays étrangers. Il mourut l'an 1432, après avoir fait fleurir dans son pays les sciences Chinoises. C'est lui qui donna le titre de *Si-tou*, ou *cour occidentale* à Tsing-hiao-fou, & de *cour orientale* à Kiao-tchéou, capitale du royaume. *Cour orientale* se dit en Chinois, Tong-tou ou Tong-king; & c'est pour cette raison que, depuis ce temps-là, on donne au royaume de Gan-nan, le nom de *Tong-king*.

1428.

1432.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1442.

Li-li eut pour succeſſeur Li-lin, ſon fils, que l'empereur, en 1436, déclara roi de Gan-nan, & qui mourut en 1442; après lui, ſon fils Li-ſun hérita du trône, & reçut l'inveſtiture de l'empereur. Ce prince commença ſon règne par déclarer la guerre à la Cochinchine; l'Hiſtoire n'en dit pas la raiſon. Son armée pilla d'abord le port de Sin-tchéou; & dans différentes courſes les Tonkinois prirent & firent eſclaves trente-trois mille Cochinchinois. Il y eut un combat très-vif, où Mahopenkai, roi de la Cochinchine, eut le malheur d'être fait priſonnier: malheur qui ne finît qu'avec ſa vie.

1459.

L'an 1459, Li-ſun, plus malheureux encore que ſon priſonnier, périt par la perfidie de Li-hong, ſon frère, qui ſe fit enſuite déclarer roi; mais il jouit peu de ſon crime: neuf mois après il fut dépoſé, & Li-hao, autre frère du roi défunt, prit ſa place, & reçut de l'empereur des patentes.

1468-1471.

Le Tong-king eut dans Li-hao un roi guerrier, ambitieux & redoutable à ſes voiſins. L'an 1468, il s'empara de la ville de Pin-tſiang dans le Kouang-ſi; en 1471, il fit priſonnier Panlo-tchaï-tſuen, roi de la Cochinchine; & trois ans après, il mit encore dans les fers Panlo-tchaï-ive, frère du roi priſonnier. Après ces deux victoires, il ſe vit maître de la Cochinchine, & ajouta ce royaume à ſes états. Il ne ſe contenta pas de cette conquête; il envoya ſes troupes faire du dégât & du ravage dans la province de Canton: il menaçoit même les frontières du Yun-nan, du côté de Mong-tſé-hien, & il en feroit venu à des hoſtilités, ſi les mandarins Chinois de ces frontières, n'euſſent eu ordre de s'oppoſer vigoureuſement aux courſes que les Tonkinois voudroient y faire. Quoique Li-hao s'embarraſsât peu des ordres de la cour de la Chine, il voulut pourtant garder les bienſéances & juſtifier ſa

conduite, ſur-tout au ſujet de la guerre contre la Cochinchine, & il n'épargna pour cela, ni artifices, ni déguiſemens, ni menſonges.

N'oſant plus inquiéter les frontières de l'empire, il tourna ſes vues ambitieuſes vers le pays de *Laos*, dans lequel il entra à la tête de quatre-vingt dix mille hommes. On ne peut exprimer les ravages qu'il y fit & les cruautés qu'il y exerça : il fit mourir le prince de Laos & deux de ſes fils; mais le troiſième lui échappa, & ſe retira au pays de *Papé*.

Ce pays étoit alors tributaire de la Chine, & dépendoit du Yun-nan : aujourd'hui il appartient au roi d'*Ava*. Il eſt ſitué vers le ſud-oueſt du pays de *Tchéli*, lequel étant au nord-oueſt de Porſelou, ville du royaume de Siam, eſt apparemment contigu à Papé. Par quelques textes Chinois, comparés avec ce que dit M. *de la Loubere*, dans la relation de *Siam*, ſur les anciens rois, il paroît que les premiers princes de Siam étoient du pays de Papé. Quoiqu'il en ſoit, Li-hao ayant réſolu de pourſuivre le fils du prince de Laos qui s'y étoit réfugié, publia un faux ordre au prince de Tchéli, de joindre ſes troupes à celles de Li-hao pour attaquer Papé; mais ni la ruſe ni la force ne lui réuſſirent dans cette expédition.

Le ſouverain de Papé ne ſe laiſſa pas attaquer impunément: il ſe mit en marche avec beaucoup de troupes pour couper le retour à l'armée Tonkinoiſe dont il fit périr, dans différentes rencontres, plus de dix mille hommes. Li-hao fut donc obligé, pour ne pas s'expoſer à perdre toute ſon armée, de reprendre à la hâte le chemin du Tong-king. Outre la honte du mauvais ſuccès, il eut à eſſuyer les reproches les plus ſanglans de la part de l'empereur, que cette injuſte entrepriſe avoit extrêmement irrité.

1497. Une ſuite du mécontentement de ce monarque, fut la protection ouverte que l'empereur accorda au prince Koulaï de la famille royale de Cochinchine. Il lui donna le titre de *roi*, & penſa à le renvoyer dans ce royaume; mais Li-hao rompit toutes les meſures de l'empereur & de Koulaï; il reſta en poſſeſſion de la Cochinchine, où ſa puiſſance prenoit tous les jours de nouveaux accroiſſemens. Il avoit ſur mer un grand nombre de vaiſſeaux qui faiſoient des priſes, même ſur les Chinois: il en vouloit ſur-tout aux vaiſſeaux de *Malaca*.

Li-hao mourut l'an 1497, & laiſſa ſa couronne à ſon fils Hoeï. Celui-ci mourut en 1504, & eut pour ſucceſſeur ſon
1504. fils Li-kien, qui mourut la même année. Après lui, Kili, ſon frère, régna; ce dernier choiſit mal ſes miniſtres, & confia le gouvernement de ſes états à des ſeigneurs de la famille de ſa mère, gens avides & cruels, qui firent mourir pluſieurs princes de la famille royale, & l'obligèrent lui-même à ſe donner la mort.

Un grand ſeigneur, nommé *Li-koang*, indigné de ces violences, vint à bout de chaſſer ces mauvais miniſtres, & de les faire mourir tous. Li-tchéou mit enſuite ſur le trône un prince peu habile: il gouverna ſi mal ſon royaume, qu'il donna occaſion aux grands troubles qu'excita contre lui le rebelle Tchin-kao, qui ſe diſoit fauſſement iſſu de la famille royale de *Tchin*, & qui ſecondé de ſes deux fils, ſouleva les peuples, fit aſſaſſiner Li-tchéou, & uſurpa l'autorité royale.

Il eſt peu de pays, comme l'on voit, où les révolutions aient été plus fréquentes que dans le Tong-king. Celle dont je viens de parler, fut bientôt ſuivie d'une autre. Un grand de la cour, Mou-teng-yong, rendit, en cette occaſion, un ſervice ſignalé à la famille royale. Il attaqua Tchin-kao, qu'il

obligea de se retirer de la capitale, ensuite ayant livré un combat & défait entiérement l'usurpateur, de concert avec les autres grands seigneurs, il fit reconnoître pour roi Li-hoeï, neveu de l'infortuné Li-tchéou.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1504.

Ce service étoit grand sans doute; mais le nouveau roi en fut trop reconnoissant: il donna à Mou-teng-yong toute autorité pour gouverner, & le fit généralissime sur mer; élévation excessive, qui fit naître dans l'esprit de ce sujet ambitieux la pensée d'être seul le maître. Son premier objet, fut de se défaire de Tchin-kao, qui s'étoit fortifié dans les départemens de Léang-chan & de Taï-yuen. Mou-teng-yong remporta sur lui une victoire complette; & cet usurpateur périt dans sa fuite, à la fin de l'an 1522.

1522.

L'année suivante Mou-teng-yong leva entiérement le masque; il prit le titre de prince, nomma son frère Mou-kouang-tsien, gouverneur du département important de Haï-tong-fou; & commença à prendre des mesures pour exécuter l'horrible dessein qu'il avoit conçu de faire périr Li-hoeï.

La princesse mère du foible monarque, instruite du complot, se réfugia, avec son fils & quelques grands de confiance, à Tching-hoa-fou. Ils se fortifièrent dans cette cour occidentale, tandis que Mou-teng-yong gouvernoit à la cour orientale. On peut aisément s'imaginer quelle confusion tous ces mouvemens causèrent dans le royaume: les pays entre la cour orientale & la mer orientale, avec les principales villes au nord du fleuve Fou-léang jusqu'au Kouang-si & Yun-nan, & les frontières de Canton, obéirent au rebelle. L'an 1530, Mou-teng-yong pour assurer le trône à sa famille, fit gouverner ses états par son fils Mou-fang-yng: pour lui, il prit le titre de *grand monarque-père*.

1530.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1530. Cette année termina le règne & la vie de Li-hoeï. Son frère Li-ning, son successeur, ne manqua pas d'envoyer des députés à la cour de la Chine. Mais Mou-teng-yong entretenoit des espions sur la frontière; & par ses intrigues, ces députés furent arrêtés en chemin; quelques-uns même y perdirent la vie.

1537. Enfin en 1537, un député de Li-ning arriva heureusement à la cour. L'empereur apprit, par le placet de ce prince, les événemens du Tong-king, & fut d'abord porté à favoriser ce royaume. Il nomma des grands pour se rendre aux frontières, & s'y informer de la vraie cause des troubles dont il commençoit à être instruit. Il ordonna à un de ses généraux d'aller à Mong-tsé-hien, ville du Yun-nan, & de s'assurer du pays de Lien-hoa-tan, à l'extrêmité du district de la ville. Il voulut, outre cela, être informé du nombre des troupes qu'il conviendroit de faire entrer dans le Tong-king par le Kouang-si, & de les augmenter de celles qui, du Yun-nan, viendroient par le district de Mong-tsé-hien. En un mot, il souhaita savoir toute la dépense qu'il y auroit à faire pour l'armement par terre & par eau en cas de guerre.

De son côté, Mou-teng-yong ne restoit pas dans l'inaction: il envoya aussi des députés à l'empereur, paroissant disposé à obéir sans délai à ses ordres. Il lui envoya en même temps une carte du Tong-king & le rôle de ses habitans. D'ailleurs il n'épargna rien pour avoir des protecteurs: & en effet, il en eut de si puissans, qu'ils déterminèrent l'empereur à examiner & à faire examiner ce qui lui étoit proposé de sa part, & à le traiter avec douceur.

1540. L'an 1540, les commissaires de ce monarque arrivèrent sur la frontière du Kouang-si & du Tong-king. Mou-teng-yong leur

leur envoya un de ses fils avec quarante-deux de ses principaux mandarins: ils donnèrent l'acte par lequel Mou-teng-yong & son fils se soumettoient aux ordres de l'empereur, & se déclaroient ses fidèles sujets. Les commissaires lurent à haute voix le rescrit de Sa Majesté, qui leur accordoit l'amnistie & le pouvoir de conserver les états qu'ils possédoient actuellement, à condition de payer, de trois en trois ans, le tribut ordinaire. Le rescrit portoit que, désormais le *Gan-nan* n'auroit pas le titre de *royaume;* mais celui de *seigneurie héréditaire dépendante de l'empereur.* On donna à Mou-teng-yong & à son fils, le titre de *seigneur héréditaire du Tong-king*, & un sceau d'argent. La même chose fut déterminée pour le prince *Li-ning* & les états qu'il possédoit. Les uns & les autres eurent ordre de suivre le calendrier de la cour: ensuite on renvoya le fils de Mou-teng-yong, & les quarante-deux mandarins, qui avoient écouté, à genoux, les ordres de l'empereur.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1540.

Les ennemis de Li-ning avoient répandu le bruit injurieux qu'il n'étoit pas légitime héritier de Li-tchéou; mais les commissaires le déclarèrent descendant & l'héritier légitime de ce roi, & qu'en cette qualité, il pouvoit faire les cérémonies à la salle destinée à honorer la mémoire des ancêtres. Et comme Li-ning n'étoit pas accusé de révolte ou de désobéissance, on le dispensa de venir, & même d'envoyer des députés au tribunal des commissaires: on se contenta de lui faire savoir les ordres que l'empereur avoit cru devoir donner dans les circonstances, pour faire finir les troubles du pays, & éviter les maux que le Tong-king auroit souffert par l'entrée d'une armée impériale dans ce royaume.

1542.

Mou-teng-yong mourut l'an 1542; son héritier, Mou-fang-yung avoit cessé de vivre avant lui, & avoit laissé un fils

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1542.

nommé *Sou-chaï*, qui eut la patente impériale de gouverneur & ſeigneur héréditaire du pays de *Gan-nan*. Après la mort de Mou-teng-yong, la diviſion ſe mit dans la famille de *Mo*. Ses états étoient partagés entre pluſieurs chefs, qui ſe firent une guerre ſi vive, qu'ils s'affoiblirent mutuellement; & qu'en 1575, cette famille ſe trouva entiérement déchue de ſa puiſſance & de ſon autorité.

Il n'en fut pas de même de la famille *Li*; elle ſut profiter de ces diviſions, & régner honorablement à Tſing-hoa-fou. Li-oueï-tan, chef de cette famille, attaqua l'an 1591, le plus puiſſant ſeigneur de *Mo*, le vainquit dans une bataille, & reprit la capitale du Tong-king avec les meilleures villes ci-devant uſurpées ſur la famille de *Li*. En 1597, ſe voyant

1597.

maître de tout le royaume, il paya tribut à l'empereur, offrit une ſtatue d'or, & eut la patente de gouverneur héréditaire. A ſa cour, il vivoit en roi; mais il n'avoit pas de l'empereur la patente de roi. Les ſeigneurs de *Mo* furent donc obligés de chercher une retraite ſur les frontières des provinces de Canton, de Kouang-ſi & de Yun-nan, où ils ſe trouvèrent réduits à ne poſſéder que la ville de Cao-ping & ſon territoire, quoiqu'à la cour impériale, leur famille conſervât le même rang que celle de *Li*.

Li-oueï-tan mourut dans le cours de l'année 1597, & Li-oueï-ſin qui régna après lui, ayant envoyé le tribut ordinaire, reçut, en 1606, le diplôme de l'empereur, qui le déclaroit

1606.

gouverneur héréditaire du Tong-king. Après ſa mort, ſon fils Li-oueï-ki prit ſa place, & fut l'ennemi le plus redoutable des ſeigneurs de la famille *Mo*. Pluſieurs de cette famille s'étoient cantonnés, comme on l'a dit, dans des montagnes voiſines des provinces de Yun-nan, de Canton, & de Kouang-ſi. Là ils

s'arrogèrent le titre de prince; & à la tête d'une troupe de brigands, ils faisoient beaucoup de ravage, soit dans le Tong-king, soit dans la Chine.

Mo-king, chef de leur famille, ne se borna point à une guerre de cette nature: il voulut jouer un rôle plus considérable, & prit les armes en 1624 contre le roi Li-oueï-ki. 1624.
Celui-ci, aussi brave & plus heureux, alla à sa rencontre, le défit, tua son fils aîné dans le combat & fit prisonniers sa femme, ses concubines & son troisième fils; de sorte que Mo-king, avec son second fils, pût à peine regagner les montagnes & revenir à Cao-ping, où il resta sous la protection de l'empereur. Les deux familles, *Li* & *Mo*, persistèrent opiniâtrement dans leur inimitié le reste du temps que régna dans la Chine le dynastie *Ming*.

Ce fut l'an 1644 que cette dynastie fut détruite. *Chun-tchi*, 1644.
prince Tartare *Mantchéou*, bisaïeul de l'empereur régnant, devint empereur des Tartares & des Chinois. Dès le commencement de son règne, il reçut l'hommage & le tribut de Mo-king-yao, & lui accorda la patente de gouverneur héréditaire, laquelle n'étant arrivée qu'après la mort de Mo-king-yao, fut remise à son fils Mo-yuen-tsing. On ne sait s'il y a encore à Cao-ping des descendans de cette famille, avec les priviléges & les honneurs de leurs ancêtres.

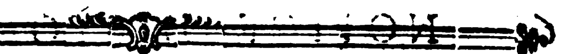
Quant à la famille *Li*, elle s'est soutenue dans tout son éclat. En 1661, le vice-roi du Kouang-si, assura la cour de Pé-king que Li-oueï-ki, chef & héritier de cette famille, se comportoit en fidèle sujet de l'empire; & cinq ans après le tribunal des rites représenta à *Kang-hi*, que la famille de *Li* étoit digne de recevoir de Sa Majesté de grands honneurs & de grands privilèges. Ce sage empereur voulut apparemment

DE L'ÈRE CHRÉTIENNE. 1683.

s'assurer de plus en plus de la vérité de ces témoignages : il resta quelques années sans rien faire à cet égard ; mais en 1683, il envoya un grand à la cour de Tong-king avec un diplôme qui déclaroit roi de *Gan-nan* le prince Li-oueï-tching. A ce diplôme, l'empereur ajouta des caractères Chinois, écrits de sa main, à la louange du prince. Mais comme ce prince prétendoit étendre les limites du Tong-king jusqu'à Mong-tsé-hien, ville du Yun-nan, les grands eurent ordre d'examiner cette prétention : & leur avis ayant été que les limites devoient être fixées comme autrefois au pays de Lien-hoa-tan, du district de Mong-tsé-hien, l'empereur ordonna qu'on s'en tînt à cette décision, & le roi de Tong-king se conforma à l'ordre de l'empereur.

En 1725, l'empereur *Yong-tching*, fils de *Kang-hi*, écrivit quatre caractères Chinois à la louange du roi Li-oueï-tao, qui avoit demandé l'investiture & payé tribut. Encore aujourd'hui, sous l'empereur *Kien-long*, la famille *Li* occupe le trône de Tong-king, toujours en bonne intelligence avec la cour de Pé-king.





NOTICE HISTORIQUE

SUR

LES PREMIÈRES ENTREPRISES DES RUSSES CONTRE LES CHINOIS,

Jusqu'à l'établissement de Nertchinsk ; avec des Notes, dont quelques-unes offrent des détails relatifs à la position actuelle & respective, & au commerce des deux Nations.

M. Stollenwerck, ancien officier des carabiniers au service de la Russie, à son retour en France, sa patrie, m'a communiqué ce morceau, & permis d'en faire usage. Le long séjour qu'il a fait parmi les Russes l'ayant mis à portée d'entendre parfaitement leurs livres, il prépare sur l'histoire & la géographie des vastes pays de leur domination, un ouvrage intéressant, non-seulement par sa nouveauté & le choix des sources où il l'a puisé, mais encore par le goût & l'esprit de méthode qui y règnent, & en relèvent le prix. Si la reconnoissance que j'ai contractée envers M. Stollenwerck, & l'amitié dont il m'honore étoient des titres capables de faire suspecter le témoignage que je lui rends, la lecture de l'extrait qui suit & des notes qui l'accompagnent, déposeroient au contraire que je n'exprime que bien foiblement les justes éloges qu'il mérite. Il l'a fait d'après l'*Histoire de Sibirie, depuis la découverte de cette*

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1619.

contrée jusqu'à son entière conquête par les Russes. Par M. Ficher (1); Edit. de Saint-Pétersbourg, 1774. *Editeur.*

LES Russes possédèrent la moitié de la Sibirie (2), c'est-à-dire la partie de cette contrée, qui s'étend depuis les monts *Iughorz* [*Poiaz*] jusqu'au fleuve de *Ienissei*, sans avoir encore des idées bien claires sur la Chine. Ils durent aux *Mounghals* ou *Moughals* ce qu'ils en apprirent d'abord de particulier, & il est à présumer que ces derniers & les *Kalmaks* (3) ajoutèrent ensuite de nouveaux éclaircissemens à ceux-là; mais un prince de la famille des *Kourakin*, Vaiévode à *Tobolsk* en 1619, faisant plus de fond sur eux, que des gens de sa nation pourroient prendre chez les Chinois eux-mêmes, choisit deux hommes intelligens parmi ses *Kozaks* [Cosaques] (4), & les

(1) M. Ficher, professeur d'Histoire & d'Antiquités, a lu cet ouvrage dans une assemblée de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, dont il est membre. M. Stollenwerck a travaillé d'après le texte Russe de ce savant.

(2) Ce mot vient de *Sibir.* Voyez à cet égard, dans le Journal des Savans du mois d'août 1780, la Lettre adressée à M. Dupuis, secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres, sur les *Samoïedes* ou *Samoiads*.

(3) Les *Kalmaks*, en Russe *Kalmouiki*, en François *Kalmouks*, Calmouques, se donnent eux-mêmes le nom de *Elets* ou *Elouts*, & sont imités en cela par tous les peuples qui ont une même origine qu'eux. Le mot *Kalmak*, est un sobriquet qui ne leur fait pas plaisir, & qui leur a été donné à cause d'une sorte de bonnet, qu'on nomme *Kalpak* en langue *Tatare*. Ficher prouve que ce sont leurs ancêtres qui figurent sous le nom d'*Ouïrats*, dans l'histoire d'Aboulghazi-Khan, & il les regarde comme ayant fait anciennement une seule nation avec les *Mounghals*; mais ceci est étranger à notre objet. Il nous reste à rappeller au lecteur, que les *Kalmouks*, proprement dits, bordent la Sibirie au midi, ayant les *Mounghals* à l'orient & les *Kirghis* à l'occident.

(4) *Kozak* est un mot Tatar, qui signifie proprement un *vagabond*, un homme qui n'a ni famille, ni demeure connue: & de pareils gens étant propres à toutes sortes d'expéditions militaires, on a donné, par extension, le nom de

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1620.

chargea de cette commiſſion. La relation de leur voyage, envoyée dans le temps à Moskou, & dépoſée dans les archives de cette ville, a été depuis égarée, & l'on ne ſauroit dire quel fut le fruit de leur miſſion. Le ſucceſſeur du prince *Kourakin* ordonna un ſecond voyage ſur la fin de 1620, dans les mêmes vues, & n'en obtint pas plus de lumières; parce qu'au lieu de faire prendre à ſes émiſſaires la route déja frayée à travers le pays des *Mounghals*, il imagina de leur en preſcrire une nouvelle par *Ieniſſéisk*, qu'ils ne trouvèrent même pas, à en juger par le ſilence de l'hiſtoire à cet égard, & par le peu de facilité qu'on eut, bientôt après, lorſqu'il fut queſtion de porter les armes de la Ruſſie dans les cantons au milieu deſquels cette route auroit dû les conduire.

Néanmoins les Ruſſes ne tardèrent pas à ſe procurer aſſez de connoiſſances ſur la Chine, pour deſirer de s'approcher davantage de cet empire; & ce deſir peut être compté au nombre des plus puiſſans motifs qui les engagèrent à entreprendre la conquête de la partie orientale de la Sibirie qui la termine au nord.

Nous ne parlerons pas des progrès qu'ils firent dans cette expédition, & notre attention ſe bornera à ſuivre ceux de leurs

---

Koẓak à des nations entières, dont le caractère remuant & les diſpoſitions guerrières, juſtifioient en partie cette application. Les Ruſſes & les Polonois l'ont appris des *Tatars* & ont étendu ſa ſignification au point d'en faire uſage pour déſigner des peuples qui habitoient le long de leurs frontières & ſervoient à les défendre. Ainſi c'eſt dans ce ſens qu'on dit les *Koẓaks* du *Dnepre*, du *Don*, du *Iaik*, &c. &c. Les milices de la Sibirie & les Tatars qui ſervent parmi elles, ont porté d'abord ce nom; mais les derniers en ont eu honte & lui ont ſubſtitué celui de *Slougivoï*, qui veut dire en Ruſſe, un homme qui eſt au ſervice militaire. Tel eſt le précis d'un article aſſez long de l'hiſtoire de Sibirie, où Ficher rapporte les diverſes étymologies du mot *Koẓak*, & les explications qu'on a donné de ce mot. *Editeur.*

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1620.

partis qui se jettèrent dans les lieux de la domination Chinoise, situés sur l'*Amour*, soit en franchissant les montagnes qui séparent le fleuve qui les baigne, des rivières qui vont aboutir à la mer glaciale, soit en laissant le lac *Baïkal* bien loin derrière eux. Ils s'y maintinrent cette première fois pendant près de vingt années, malgré les efforts que la nation qu'ils alloient

1620-1643.

y braver fit pour les en chasser, & ils ne cessèrent enfin de les parcourir en maîtres, qu'en y formant un dernier établissement (1), qui a toujours subsisté depuis.

Le premier parti qui s'y soit montré est sorti de *Iakoutsk*; & l'ordre qui le mit en campagne, fut occasionné par un bruit formé sur la foi des *Tounghous* (2) de la

(1) Cet établissement est l'*Ostrogh-Nertchinskoï*, aujourd'hui *Nertchinsk*.

(2) Les *Tounghous*, nation qui se trouve, d'endroits en endroits, depuis le fleuve de *Ienissei*, jusqu'à la mer d'*Okhotsk*, & depuis le golfe, ou la baie de *Pengina*, jusque proche la grande muraille de la Chine. Ils ne veulent point avoir de demeures fixes, & passent à peine deux nuits de suite en un même lieu. Le nom de *Tounghous* leur a été donné par les *Ostiaks* des bords de la rivière de *Ket*, & l'auteur que j'ai déja cité, croit qu'il est une corruption de celui de *Tougñé dzéo les gens de trois sortes*, que leur applique une nation peu nombreuse des bords du *Ienissei*, qui parle la même langue que les Ostiaks. Quoi qu'il en soit, les Russes en font usage d'après ceux-ci; mais ce n'est pas de l'aveu des *Tounghous*, qui ne prennent jamais que celui d'*Even* ou d'*Oven*. Pour justifier ce que j'ai dit de l'étendue du terrein qu'ils occupent, du nord au midi, il est bon que je fasse observer que les *Manjours* (Mantchéoux) qui régnent à présent à la Chine, & les *Daours*, &c. &c. passent pour avoir fait jadis une seule nation avec eux. C'est ce qu'on reconnoît particuliérement à la conformité qu'il y a entre les langues de ces trois peuples. Il est vrai que le pays qu'habitent les *Manjours* & les *Daours* leurs voisins, offre des marques d'antiquité qu'on ne voit pas chez les *Tounghous*, & que ce seroit une raison pour douter de l'identité primitive des uns & des autres; mais les *Manjours* & leurs voisins conviennent eux-mêmes que ces choses leur sont étrangères. Ils occupent conséquemment la place d'une nation quelconque sur laquelle ils l'ont usurpée, ou qui la leur a cédée de bon gré. Peut-être que ces monumens ont pour auteurs les *Niu-tché*, sous la dynastie

Vitim,

Vitim (1), qui prétendoient qu'aux environs de la rivière d'*Ourka*, qui se décharge dans l'*Amour*, un prince Daour, appellé *Lavka*, faisoit exploiter une mine d'argent dans ses états. Depuis assez de temps les Russes soupçonnoient quelque chose de semblable, sinon vers les bords de l'*Amour*, du moins dans quelque canton indéterminé de la Sibirie orientale; & ce soupçon devoit son origine à un peu d'argent qui leur étoit tombé entre les mains, dès les premiers pas qu'ils avoient faits pour y pénétrer. En vain le peuple (2) chez lequel ils avoient trouvé établi l'usage de ce métal, leur avoit dit qu'il le recevoit des *Mounghals*, par la voie du commerce, & que ces derniers le tiroient de la Chine; le préjugé qui leur faisoit espérer d'en découvrir la véritable source dans le pays qu'ils vouloient s'ouvrir, ne les abandonna pas jusqu'au moment, où le bruit dont nous venons de parler leur persuada d'aller la chercher au-delà même des frontières de ce pays.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1620-1643.

des *KIN*. Du reste, on divise les *Tounghous* en trois classes. L'une de ceux qui s'adonnent à la chasse & vivent dans les bois, où ils entretiennent des rennes; ceux de l'autre errent dans les déserts & nourrissent des troupeaux; enfin ceux de la dernière classe, habitent les bords de la mer, exercent le métier de pêcheurs, sans négliger pourtant la chasse. C'est des différentes manières dont on les distingue, celle qui paroît la plus raisonnable. *Editeur.*

(1) *Vitim*, rivière. Voyez *Lena*, note 2, page 66.

(2) Les *Bouriats*. Ils sont d'origine *Mounghals*; mais ils prétendent tenir de plus près aux *Elets* ou *Kalmaks*. Ils habitent autour du grand lac *Baïkal*, sur l'*Anghara*, sur la *Lena*, & s'étendent encore d'occident en orient, depuis l'*Ostrogh-oudinskoï*, province de *Ienisséisk*, jusqu'à *Nertchinsk* (Niph). Ceux d'entr'eux qui sont au nord du *Baïkal*, se font des cabannes contre l'usage des peuples *Mounghals* ou *Elets*, & gardent, néanmoins, les tentes de ces derniers, qu'ils transportent, comme eux, d'endroits en endroits. Le métal, dont il est question ici, venoit effectivement de la Chine: ils en faisoient de petites plaques pour orner les selles, les housses, & les mors de leurs chevaux. *Ficher*, *hist. de Sibirie*. Editeur.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1643.

La troupe envoyée de *Iakoutsk*, à cet effet, consistoit en cent trente hommes, qui avoient été pris pour la plupart parmi ces gens, que les Russes appellent *Promouichlenn'ié* (1), & s'étoient soumis à faire l'office de *Kozaks*. Elle menoit avec elle un canon de fonte d'une demi-livre de balle : elle étoit d'ailleurs bien armée & munie de toutes les choses nécessaires pour cette expédition, sans compter un nombre suffisant de bateaux qui ne l'étoient pas moins. Son chef, nommé *Poïarkov*, étoit un homme accoutumé à commander. L'embarquement se fit vers le milieu du mois de juillet. On descendit la *Lena* (2) jusqu'à l'*Aldan* (3), d'où l'on passa dans l'*Outchour* (4), & de-là dans la *Ghonoma* (5). Cette rivière n'a pas un cours aussi long que les deux dernières ; mais de fréquentes cata-

(1) *Promouichlenn'ié*, au singulier *Promouichlenn'ii*. Ce mot vient de *Promouisl*, Providence ; mais il se prend vulgairement en Sibirie pour l'équivalent de métier, savoir faire, industrie ; & c'est pour cela qu'on donne le nom de *Promouichlenn'ié* aux gens de ce pays, dont la profession est d'aller à la chasse de certains animaux à fourrures précieuses. Si nous considérions les *Promouichlenn'ié* de qui nous parlons, sous ce point de vue, nous les appellerions des chasseurs ; mais il nous semble que cette dénomination française n'est pas suffisante ici. L'accent ['] que nous avons fait entrer dans la composition de ce mot, tient la place d'une lettre Russe que nous n'avons pas. Voyez dans le Journal des Savans déja cité, la *Lettre sur les Samoïedes*. Editeur.

(2) La *Lena* est une des plus grandes rivières de la Sibirie. Elle prend sa source au nord du lac *Baïkal*, sous les cent vingt-quatrième degre trente minutes de longitude, & cinquante deux degrés trente minutes de latitude septentrionale, & se décharge par plusieurs embouchures dans la mer glaciale. Les principales rivières qu'elle reçoit dans son cours, & dont il sera fait mention dans cet ouvrage, sont la *Vitim*, l'*Olekma*, & l'*Aldan*. Editeur.

(3) Voyez la note précédente sur la *Lena*.

(4) *Outchour*, & non pas *Uczur*. Voyez la Carte de Robert de Vaugondi & d'autres. Cette rivière se jette à l'Orient dans l'*Aldan*.

(5) La *Ghonoma*, n'est marquée sur aucune des cartes qui me sont tombées entre les mains. Il faut supposer sa communication avec l'*Outchour* & la *Néoumka*.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1643.

ractes en rendent la navigation si difficile, qu'il fallut cinq semaines pour la remonter jusqu'à la moitié : ces cinq semaines, jointes à six autres qui s'écoulèrent avant qu'on y entrât, empêchèrent de pénétrer plus loin, à cause des froids qui commençoient à devenir très-excessifs. *Poïarkov* y laissa une partie de son monde, & poursuivant sa route avec le reste sur des patins & des traîneaux, il parvint, au bout de six jours, à la *Néoumka*, petite rivière, qu'il suivit jusqu'aux montagnes qui servent aujourd'hui de limite, entre la Sibirie & la Chine, & qu'il devoit traverser. Il les franchit & joignit la *Brianda* (1), sur laquelle il paroît qu'il pût s'embarquer; gagna, par cette voie, la *Séia* (2), & se laissa aller sur cette dernière, jusqu'à ce qu'enfin, parvenu à l'endroit où l'*Oumlékan* (3) se décharge, il y trouva un village *Daour*, & s'y arrêta.

Les habitans de ce lieu s'adonnoient à l'agriculture, chose possible & commune de ce côté des montagnes; mais souvent impraticable du côté opposé, à cause de la position respective & si différente des deux pays; ils appartenoient à cette branche de *Tounghous*, auxquels les Russes donnent le nom de *Daouri*, d'après les *Mounghals* & les *Bouriats*, nom qui a prévalu sur celui d'*Even* ou d'*Oven*, le seul que les *Tounghous* prennent & fassent porter aux peuples de même origine qu'eux.

Peu de jours après son arrivée, un *Dioptoula*, inspecteur de ce village, tomba en son pouvoir. Celui d'un autre village plus éloigné, vint de lui-même ensuite se déclarer son tribu-

(1) *Brianda.* Il y en a deux de ce nom; lesquelles tombent dans la *Séia*, au couchant de cette rivière.

(2) *Seia*, elle se perd dans l'*Amour*. Les *Tounghous* l'appellent *Tchi* & les *Manjours*, *Tchikiri*.

(3) Du côté gauche.

DE L'ÈRE CHRÉTIENNE. 1643.

taire, & des députés *Doutchers* (1) & *Tounghous* ne tardèrent pas à en faire autant. La vue de ces gens fit beaucoup de plaisir à *Poïarkov*. Il les retint en qualité d'ôtages, & se flatta d'en tirer des lumières relatives au principal objet de sa mission, & à sa position actuelle, qui commençoit à être très-critique, parce que ses provisions de bouche tiroient à leur fin; le dernier de ces deux articles, fut le seul sur lequel ils le satisfirent, & tous nièrent l'existence d'une mine quelconque dans leur pays. Ils lui apprirent qu'à l'embouchure de la *Selimba* (2), on trouvoit abondamment dans un bourg fortifié toutes les choses nécessaires à la vie. *Poïarkov*, heureux du moins de recevoir cette réponse, envoya cinquante *Kozaks* à ce bourg, en leur recommandant de tâcher d'en faire sortir les deux principaux habitans, qu'il désigna sous les noms de *Dozi* & *Kalpa*, & de commencer par s'assurer de leurs personnes, précaution que la prudence demandoit; mais dont on n'eut pas besoin. A peine, en effet, les Russes parurent-ils à la vue de *Moldikitchid*, c'est le nom de ce bourg, que ces deux mêmes hommes se hâtèrent de venir à leur rencontre, & leur firent toutes sortes d'offres de services, se soumettant à rester parmi eux, pour preuve de leur sincérité. En conséquence de ces dispositions, les *Kozaks* furent logés dans trois hutes, qui se trouvèrent au lieu de la rencontre, & on leur livra, pour leur subsistance, dix bœufs & quarante caisses de gruau d'avoine. *Petrov*, qui les commandoit, ne vit ces pre-

(1) Les *Doutchers*. Cette nation occupoit alors le bord de l'*Amour*, jusqu'à une certaine distance, depuis l'embouchure de la *Séia*. On dit qu'ils ont un langage particulier, que les *Daours* n'entendent pas.

(2) La *Selimba* joint la *Séia*, du même côté que l'*Oumlékan*, & au-dessous de cette rivière. Les *Tounghous* l'appellent *Selimdé*.

mières faveurs de la fortune que pour en desirer de plus grandes; il pensa que ses hôtes qui le traitoient si bien de leur propre gré, feroient beaucoup plus encore, pour peu qu'il se rendît exigeant. Le lendemain de son arrivée, il entra dans *Moldikitchid*, suivi de tout son monde, enseignes déployées, & après en avoir examiné les fortifications, il voulut qu'on le lui livrât. En vain les *Daours* lui représentèrent qu'il y avoit dans leur voisinage des peuples puissans qui n'avoient jamais entendu parler de sa nation, & qu'il ne seroit ni avantageux, ni sûr pour lui de s'en faire connoître par des violences exercées si près d'eux; il fut sourd à ces remontrances, & ayant fait appeller *Dozi* & *Kalpa*, il les menaça des effets les plus redoutables de son ressentiment, s'ils ne parvenoient à vaincre la résistance de leurs compatriotes. Il n'en fallut pas davantage pour exciter celui des *Daours*. Ils s'assemblent de tous côtés, prennent les armes & vont fondre sur *Petrov*. Il leur en coûta d'abord un de leurs ôtages, qu'ils eurent le malheur de tuer dans le combat; mais l'autre s'étant défait du *Kozak* qui le gardoit, se retira dans *Moldikitchid*; *Petrov* fut poussé vigoureusement & obligé de regagner ses hutes, où il ne rentra qu'avec des blessés, & après en avoir laissé dix à la merci des vainqueurs. Il s'en fallut même de peu que cette action de violence ne l'exposât à un nouveau danger; car ceux-ci, prévoyant qu'il chercheroit à s'évader, entreprirent de garder les issues par où il pouvoit effectuer sa retraite. Heureusement ce soin leur fut à charge dès le quatrième jour: ils le négligèrent, & laissèrent ainsi à *Petrov* le passage ouvert.

Après une conduite semblable, ce dernier ne pouvoit, à son retour, se promettre un bon accueil. *Poïarkov* ne voulut

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1643.

recevoir, ni lui ni ceux qui l'avoient accompagné, & il leur refusa même des vivres. Peut-être en auroit-il agi avec moins de rigueur, s'il avoit pu le faire sans s'imposer en même-temps la nécessité de pourvoir à leur subsistance. Mais ses vivres étoient diminués au point, que le pain qu'il faisoit manger à sa troupe étoit un mêlange d'écorce d'arbre pilée & d'un peu de farine. D'ailleurs, les *Daours* de l'*Oumlé-kan* avoient imité ceux de la *Selimba*, & *Poïarkov* venoit d'avoir une affaire avec eux, où il s'étoit vengé sans les ramener ; & comme leur inspecteur *Dioptoula* avoit su, pendant ce temps-là, s'échapper de ses mains, il ne lui restoit nul espoir d'obtenir du secours de leur part. Aussi éprouva-t-il la plus affreuse disette. On lit dans quelques mémoires, que les *Kozaks* qu'il rebuta, se nourrirent de la chair des *Daours* qui avoient été tués en combattant contre lui, & que le besoin étant le même pour ceux qui ne l'avoient pas quitté, ils eurent recours à la même ressource. Ce qu'il y a de certain, au moins, c'est qu'il en vit mourir plus de quarante des uns & des autres, avant l'arrivée des provisions qu'il avoit laissées sur la *Ghonoma*, & qui auroient pu les sauver.

1644. La flotte qui les portoit vint pourtant mettre fin à sa détresse, & dès qu'il fut en état de s'embarquer, il quitta les environs de *l'Oumlekan*, pour descendre la *Séia* jusqu'à *l'Amour*. Selon les ordres qu'il avoit reçus, il devoit, en entrant dans ce fleuve, tourner à droite & chercher les terres du prince *Lavka*; mais, soit que les *Doutchers* & les *Tounghous* fussent parvenus à lui faire regarder ce voyage comme inutile, soit qu'il eut formé des projets sur les cantons inférieurs de *l'Amour*, soit que ces deux motifs se fussent réunis pour l'engager à changer de route, il prit sur sa gauche, & se vit au bout

DE L'ERE CHRÉTIENNE, 1644.

de trois ſemaines de navigation, à la hauteur de la rivière de *Chinghal* (1) le long de laquelle il trouva de nombreuſes habitations de *Doutchers*, comme il en avoit remarqué ſur *l'Amour*, depuis la *Séia*. Ficher dit qu'il entroit dans ſes deſſeins de lever un tribut ſur eux, &, en effet, la manière dont quelques-uns des leurs s'étoient déja conduits à ſon égard pouvoit lui avoir ſuggéré cette idée; mais il ne la garda pas long-tems; car ayant fait prendre les devants à vingt-cinq *Kozaks* pour ſavoir, avec certitude, à combien de diſtance il étoit encore des bouches de *l'Amour*, il n'en vit revenir que deux, qui lui apprirent que ces mêmes *Doutchers* avoient ſurpris pendant la nuit & maſſacré leurs compagnons. Cet échec ne l'empêcha pas de pourſuivre ſa route à la vue de cette nation, qui s'étendoit juſqu'à dix journées de chemin de la rivière de *Chinghal*, c'eſt-à-dire, à quatre au deſſous de celle *d'Ouzouri* (2) qui ſe perd comme la précédente dans *l'Amour*. Après les *Doutchers*, il rencontra les *Natks*, & enſuite les *Ghaliaks*, qui occupoient le bas du fleuve juſqu'à la mer, où ils poſſédoient encore l'iſle de *Chautar*. Leurs domaines en terre ferme, ainſi que ceux des peuples précédens embraſſoient un eſpace de quatorze journées de chemin, & il eſt à remarquer que les *Natks* & les *Ghaliaks* n'avoient point encore ſubi juſques-là le joug d'aucune puiſſance étrangère. Ceux-ci vivoient principalement de la pêche & ce ſont eux que les Chinois appellent *Iibida-dzi* (*Yupita-tſé*), Les gens habillés de peaux de poiſſons.

Poïarkov, parvenu à l'embouchure de *l'Amour*, au commen-

(1) *Chinghal*, grande rivière du pays des *Manjours*, qui la nomment *Zonghari*. Elle ſe jette dans l'*Amour* du côté du midi. On verra dans la ſuite que *Poïarkov* n'avoit pas des idées bien juſtes ſur cette rivière.

(2) *Ouzouri*. Les Chinois, qui n'ont pas d'*r*, l'appellent *Ouzouli*.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1644.

cemement de l'hiver vit son monde réduit à la moitié ; que doit-il faire ? Remontera-t-il le fleuve ? Ce parti est sujet à des longueurs, à des fatigues, à des dangers sur-tout, & puis les glaces peuvent l'arrêter au premier moment. Se confiera-t-il à une mer orageuse sur de frêles bateaux ? C'est courir à une perte certaine : la tempête le brisera au milieu des eaux ; ou elle le jettera sur le rivage, où il aura deux nouveaux ennemis à combattre, la faim & le froid. Dans cette cruelle alternative il lui parut plus convenable de demeurer chez les *Ghaliaks*, jusqu'au retour de la belle saison & d'employer le tems de ce séjour à se mettre en état d'entreprendre un nouveau voyage. Il en tira même un autre parti : il obtint de ses hôtes, à titre de tribut envers la couronne, vingt quarantaines (1) de peaux de (2) sobles (martres zibelines) & soixante pélisses de la même espèce, outre les petits profits que lui & les gens de sa suite se procurèrent.

1645. Le printems suivant, *Poïarkov* ayant résolu de retourner à *Iakoutsk*, hazarda le trajet de la mer (3) des *Tounghous*, jusqu'à *l'Oula* qui s'y décharge ; il y employa onze semaines, ce qui le força de prendre ses quartiers d'hiver sur cette rivière. Comme les *Tounghous* qui habitoient dans le voisinage avoient déjà été tributaires des Russes, il crut que c'étoit une raison pour qu'ils le devinssent encore, & après avoir confié le

(1) *Vingt quarantaines.* Cette manière de compter vient de ce que les Russes n'attachent, ni plus, ni moins de quarante peaux de sobles ensemble.

(2) *Sobles*, du mot Russe *Sobol.*

(3) La mer des *Tounghous*, autrement, la mer d'*Okhotsk*, &c. Les *Tounghous* l'appellent *Lama*, & c'est de-là que ceux d'entr'eux qui vivent sur ses bords, portent le nom de *Lamouts* (Lamouti).

soin

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1645.

ſoin de cette négociation à vingt hommes qui devoient attendre ſur les lieux qu'on vint les relever; il partit avant la fonte des neiges, paſſa ſur des traîneaux le portage (1) qui ſépare les rivières d'*Oula* (2) & de *Maia*, (3) ſe conſtruiſit un bateau ſur celle-ci, qu'il remonta juſqu'à l'*Aldan*; prenant enfin la *Lena*, il ſe rendit à *Iakoutsk*, où il reparut après trois ans d'abſence.

1646.

Poïarkov donne trois noms différens au fleuve qui le conduiſit à la mer des *Tounghous*; il l'appelle *Chilka*, depuis la *Séia* juſqu'à la rivière de *Chinghal*; *Chinghal* juſqu'à *l'Ouzouri* & enfin *Amour*. Il a ſuivi en cela l'uſage des peuples qui habitent ſur ſes bords; mais cette variété de dénominations ne ſert qu'à embrouiller la géographie qui ne l'eſt déjà que trop. Il ſuffit de ſavoir qu'avant de prendre le nom *d'Amour*, qui, dans l'idiôme *Ghaliak*, ſignifie généralement une *rivière*, ce fleuve porte celui d'*Onon*, dans le pays des *Mounghals*, où il paſſe d'abord; que parvenu ſur les terres des *Tounghous*, il reçoit celui de *Zilkar*, *Zilkir*, *Chilkar* (*Chilka*), qui veut dire également une rivière, & qu'il le garde juſqu'à la rivière de *Chinghal*, quoique les Ruſſes le lui faſſent quitter dès ſa rencontre avec celle *d'Arghoun* (4). Du reſte, ce fleuve doit ſon ori-

(1) *Le Portage*. Il s'agit ici d'une demi-journée de chemin à faire à travers les montagnes qui ſéparent les rivières qui tombent dans la mer des *Tounghous*, de celles qui vont groſſir la *Lena*.

(2) *Oula*, elle ſe décharge dans la mer des *Tounghous*, au nord de celle d'*Oud*, qui doit paſſer ſous le cinquante-cinquième degré vingt minutes de latitude ſeptentrionale; puiſque c'eſt-là que *Polounin* & *Müller* placent l'*Oſtrogh-oudskoï*, qui occupe un de ſes bords, à ſoixante *verſtes* de ſon embouchure. *Poiarkov* avoit à remonter, outre cette rivière d'*Oula*, une autre du même nom & moins conſidérable, qui le menoit au *Portage*.

(3) *La Maia* ſe perd dans l'*Aldan*, & reçoit à ſa gauche & au haut de ſon cours la *Niudma*, que *Poiarkov* dut prendre, après le paſſage des montagnes.

(4) *Arghoun*, voyez ci-après la note 2, de la page 98.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1646.

gine à la réunion de plusieurs rivières, qui sortent des frontières de la Russie, ou des environs, & il se perd, comme on vient de le dire, dans la mer des *Tounghous*, ou, si l'on veut, dans l'océan oriental, sous le cinquante-troisième degré de latitude septentrionale, ou un peu en deçà. Les Chinois l'appellent *Hélong-kiang* : le fleuve du dragon noir, & les *Manjours* (*Mantcheoux*) *Zakhalin Oula*, la rivière noire; c'est delà que l'isle de Chantar tire le nom de *Zakhalin Angha-ghata*, c'est-à-dire, *l'isle de la rivière noire*, sous lequel elle est désignée dans les cartes : *Chantar* veut dire *Isle* en langue *Ghaliake*.

1643-1646.

La toison d'or, cette mine chimérique dont la recherche vaine avoit donné des peines incroyables à *Poïarkov*, anima de nouveaux Argonautes à suivre son exemple. On vit sortir de quelques endroits de la Sibirie, différens partis semblables au sien, qui se proposoient la même recherche. On doit distinguer parmi eux, ceux de *Ienisséisk*, qui dans le tems que *Poïarkov* étoit sur *l'Amour* traversoient le lac *Baïkal* & remontoient la *Selengha* jusqu'à sa source; mais avant que ces derniers s'approchassent autrement des possessions Chinoises, il se passa quelques années, pendant lesquelles la ville de *Iakoutsk* fit faire une seconde expédition.

Elle fut proposée par un des *Promouichlenn'ié* de la *Lena* nommé *Khabarov*. Il offrit de s'en charger sans rien exiger du gouvernement, pour la subsistance, l'entretien & la paie de cent cinquante hommes, ni l'approvisionnement des bateaux & les autres préparatifs nécessaires pour une navigation de long cours. En faisant ces propositions, il entrevoyoit, sans doute, des avantages personnels, & cela ne pouvoit être autrement. Les *Promouichlenn'ié* sont, comme nous l'avons déja fait connoître, des gens dont le métier est d'aller à la chasse du

renard, de l'hermine, de la martre & d'autres animaux à fourrures précieuses. Ils l'exercent de l'aveu & sous la protection des chefs des villes ou des districts auxquels ils appartiennent, & ils sont tenus, en conséquence, de remettre à ceux-ci la dixième partie de leurs prises pour être vendue ou échangée au profit de la couronne. Ils ont eu beaucoup de part aux progrès que les Russes ont fait en Sibirie, parce qu'aussitôt qu'ils avoient connoissance d'un canton où il y avoit des profits à espérer, ils en instruisoient les Vaievodes, qui ne manquoient pas de les faire accompagner ou d'envoyer ensuite sur leurs traces des gens capables de les aider à y pénétrer, ou d'y former des établissemens respectables; mais, d'un autre côté, on leur reproche d'avoir nui souvent aux intérêts de leur pays, en s'occupant trop des leurs. Celui dont nous parlons faisoit des offres si avantageuses qu'on ne pouvoit les refuser. Le Vaievode de *Iakoutsk* lui donna même quelques *Kozaks* & le fit partir sur le champ, quoique l'été fut déja avancé & que le nombre des gens qu'il devoit mettre sur pied ne fut pas complet.

DE L'ERE CHRÉTIENNE 1643-1646.

1647.

Khabarov tenta une route plus courte & plus commode que celle que *Poïarkov* avoit tenue dans la même circonstance. Il remonta la *Lena*, *l'Olekma* (1) & la *Toughir* (2); il traversa ensuite les montagnes dont il a déja été question, & enfin il s'embarqua sur *l'Ourka*, qui mene droit à *l'Amour*. Il ne fut rendu sur ce fleuve qu'en 1648; parce qu'il avoit été obligé de passer l'hiver à l'embouchure de la *Toughir*, étant parti de *Iakoutsk* lorsque la belle saison tiroit vers sa fin.

1648.

(1) On a fait mention de cette rivière en parlant de la *Lena*, page 66, note 2. Les plus considérables qu'elle reçoive sont la *Ningsa* & la *Toughir*.

(2) Autrement *Oura*.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1648.

Son principal objet étoit de découvrir la demeure du prince *Lavka*. Il descendit donc *l'Amour*, & ne tarda pas à la voir sur la gauche de ce fleuve; mais il n'y trouva personne. Il remarqua cinq forts, distans les uns des autres d'une journée & demie de chemin, construits en bois, flanqués de tours, & entourés de fossés profonds. Il y avoit sous les tours des portes qui ne s'ouvroient que pour faciliter les sorties, & des chemins couverts qui alloient jusqu'à *l'Amour*. Dans l'intérieur étoient des maisons dont les fenêtres au lieu de vitrages étoient garnies de feuilles de papier; chaque maison formoit une seule chambre capable de contenir quatre-vingt personnes. Ces forts servoient en tems de guerre à rassembler & mettre à couvert le gros du peuple, qui d'ordinaire vivoit au milieu des campagnes. *Khabarov* approchoit du troisième de ces forts, lorsqu'il apperçut cinq hommes à cheval qui venoient à lui: il s'arrêta. C'étoit le prince *Lavka* lui-même, accompagné de quelques-uns de ses parens & d'un domestique. Le *Daour* demanda de loin au Russe ce qui l'amenoit; *Khabarov* répondit qu'il étoit marchand & qu'il venoit pour exercer sa profession. Le prince témoigna par sa replique, qu'il savoit qu'on cherchoit à lui donner le change; & après quelques mots, il piqua son cheval & s'éloigna, poursuivi inutilement par des gens que *Khabarov* détacha aussitôt pour le prendre. La flotte Russe passa successivement devant les derniers forts, qui se trouvèrent absolument vuides, comme les autres, hors un seul, où l'on prit une femme, qui se dit la sœur du prince *Lavka*.

Khabarov fut fâché que les *Daours* eussent eu sitôt vent de son arrivée; mais, d'un autre côté, c'étoit un avantage pour lui, parce qu'il n'auroit jamais pu les déloger de là avec le peu de monde qu'il avoit. Il le sentit, & jugeant même qu'ils

étoient préparés à lui faire tête, il ramena sa troupe vers le premier des cinq forts où il s'établit, comme étant le meilleur de tous, le plus voisin de la *Toughir* & celui qui pouvoit le mieux mettre ses derrières en sûreté. C'étoit celui d'*Albazin*, à la place duquel les Russes ont eu depuis un établissement, qui en a gardé le nom. Il y trouva, dans des trous souterrains, une grande quantité de bled.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1648.

Il paroît qu'en devenant maître du domaine du prince *Lavka*, *Khabarov* cessa de croire au riche produit que le préjugé lui avoit prêté. Mais un sol susceptible d'une très-bonne culture, des bois qui servoiennt d'asyle à des animaux dont la dépouille étoit du plus grand prix, un fleuve qui nourrissoit d'excellens poissons, parmi lesquels on comptoit des esturgeons & une sorte de *Bélougha* (1) portant jusqu'à deux & trois *Sagenes* (2) de longueur, étoient d'assez beaux avantages, pour qu'il désirât en assurer la jouissance à son pays, & il fit un voyage à *Iakoutsk* afin de se procurer du monde à cet effet.

1649.

Les *Promouichlenn'ié*, qui d'abord n'avoient pas eu grande idée de son expédition, & ne s'étoient guère pressés d'y prendre de l'emploi, accoururent en foule, pour lui en demander. Il en reçut cent dix-sept, auxquels se joignirent vingt-un *Kozaks*, que le Vaievode voulut bien lui donner, & il retourna en diligence au fort d'*Albazin*, où il passa l'hiver de 1650, à 1651. Il étoit arrivé à *Iakoutsk* le 26 mai de la première année.

1650.

Au printems, il descendit l'*Amour* avec toute sa troupe, & découvrit au bout de quelques jours, trois forts appartenans chacun à un prince *Daour*. Il n'y avoit entre ces forts qu'un

1651.

(1) Les Russes n'avoient encore vu ce poisson que dans le *Volgha*.

(2) *Sagene*, mesure de sept de nos pieds.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1651.

petit intervalle qu'on avoit rempli de terre, & l'on paſſoit de l'un à l'autre par des chemins couverts qui menoient encore à deux foſſés d'une ſagene de profondeur, dont ils étoient entourés. Les *Daours* avoient avec eux cinquante *Manjours* (*Mantcheoux*) & ſe croyoient en état par ce renfort, de réſiſter aux Ruſſes, ou, du moins, de les empêcher de faire une deſcente; mais la première décharge de mouſqueterie leur ayant tué vingt hommes, ceux d'entre-eux qui étoient hors de l'enceinte des forts, ſe hâtèrent d'y entrer, & les *Manjours* s'enfoncèrent dans les terres, d'où ils obſervèrent les deux partis en ſpectateurs paiſibles.

Khabarov demanda qu'on lui rendit la place; le prince *Ghoghondar*, qui y commandoit en chef, le refuſa avec indignation, & dès-lors les *Daours* envoyèrent aux Ruſſes du haut de leurs tours, des nuées de traits qui ſe ſuccédoient avec rapidité. Ceux-ci leur répondirent par le feu de leur mouſqueterie & de leur canon à la faveur duquel ils pénétrèrent pendant la nuit dans un des forts, dont ils ſe trouvèrent maîtres le matin. Les ennemis évacuèrent le ſecond à midi, & ſe retirèrent dans le dernier où ils ſe défendirent avec fureur, & cependant ſans ſuccès. Quelques-uns d'entre-eux finirent par prendre la fuite, & les autres, ayant haſardé d'en venir aux mains avec les Ruſſes, furent taillés en pièces. On trouva dans les deux premiers forts deux cent quatorze hommes tués, & quatre cent vingt-ſept dans le troiſiéme. On tira de pluſieurs foſſes ſouterraines deux cent quarante-trois femmes & filles, cent dix-huit enfans, deux cent trente-un chevaux & cent treize pièces de bétail. Les Ruſſes perdirent quatre hommes en cette occaſion & en eurent quarante-cinq de bleſſés.

Khabarov voulût savoir ce que les *Manjours*, qu'il avoit vu, faisoient parmi les *Daours*, & pourquoi ils les avoient quittés. Les prisonniers lui dirent que c'étoient des gens préposés pour recevoir au nom de *Chamcha-Khan* (1) ou *Chun-tchi-khan* empereur de la Chine, le tribut qu'on devoit à ce prince; qu'ils étoient ordinairement au nombre de cinquante, & amenoient avec eux des marchandises qu'ils débitoient sans préjudice des fonctions de leur emploi, en attendant que d'autres collecteurs vinssent les relever; qu'à l'arrivée de la flotte Russe, le prince *Ghoghondar* les avoit sollicités de prendre les armes avec lui; mais qu'ils s'en étoient excusés en disant que leur maître leur avoit interdit toute acte d'hostilité envers les Russes. Effectivement, un de ces *Manjours* alla voir le lendemain *Khabarov*. Mon auteur remarque, d'après les mémoires recueillis sur les dépositions de ce dernier, que cet étranger avoit un habit de soie & un bonnet de peau de soble. *Khabarov* flatté de cette visite reçut de son mieux le *Manjour*, qui tint un long discours auquel l'on n'entendit presque rien, faute d'intéprète, & tout ce qu'on en conclut, à l'aide de quelques prisonniers, ce fut que les *Daours* desiroient de vivre en paix avec les Russes.

Khabarov donna à la place qu'il venoit d'emporter le nom de ville de *Ghoghondar*. Il y passa six semaines après quoi il remonta sur ses bateaux, le 30 de juillet, & continua de descendre l'*Amour*. Il apprit en chemin, qu'il y avoit sur le bord de ce fleuve & un peu au-delà de l'embouchure de la *Séia* une ville nouvel-

(1) Il y avoit alors sur le trône de la Chine le prince *Manjour*, ou *Mantchéou*, dont le règne porte le nom de *Chun-tchi*; rien de plus vrai que le mot *Chun-tchi* faisoit *Cham-cha*, en passant par la bouche des *Daours*, & que par *Cham-cha-khan*, ils vouloient dire *Chun-tchi-khan*. Ficher, hist. de Sibirie. *Voyez* la note qui suit celle-ci.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1651.

lement bâtie & bien fortifiée, où demeuroient encore trois princes de la même nation que les derniers. A cette nouvelle, ses gens, pleins de l'espoir de faire un riche butin, redoublèrent d'efforts pour aller plus vîte; il en détacha quelques-uns armés à la légère, avec ordre de tâcher de surprendre les habitans de cet endroit avant qu'ils eussent connoissance de son approche. Le détachement remplit cette commission avec la plus grande intelligence: il se rendit maître du fort; & *Khabarov* eut le tems d'arriver avec ses gros bateaux, & de faire prendre terre à sa cavalerie avant que les *Daours*, qui célébroient alors une fête à quelque distance delà, les crussent si près d'eux. Ils en eurent cependant avis, & se hâtèrent de retourner dans leur ville; mais il étoit trop tard. Le bruit du canon qu'ils entendirent sur la rivière, mit le désordre parmi eux, & ils se dispersèrent de différens côtés. On les poursuivit dans leur fuite, & quelques-uns qui voulurent faire face & disputer le terrein perdirent la vie; les autres se rendirent, à l'exemple de leurs princes, qui avoient débuté par tirer sur les Russes. On appelloit ces derniers *Tourountcha*, *Tolgha*, & *Omouteï*.

Khabarov fit conduire ces princes dans le fort avec cent des plus considérables de leurs sujets; il voulut les y garder en qualité d'ôtages, & comme des garants du serment de fidélité qu'il leur fit prêter à la Russie; ils promirent encore de payer tous les ans un tribut à cette couronne. Le gros de la nation, qui avoit été renfermé dans le même fort, fut mis en liberté à la prière de *Tourountcha*, de *Tolgha* & des autres ôtages; & il en sortit, sous la conduite du prince *Omouteï*. Rien de plus satisfaisant d'abord pour les Russes, que la manière dont ces gens, rendus à leurs demeures, en agirent avec eux: ils

étudièrent

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1651.

étudièrent leurs goûts & s'attachèrent à prévenir leurs besoins. Ils venoient tous les jours les visiter dans le fort, & les Russes de leur côté alloient les voir & répondoient à leur politesse. Cette bonne intelligence entre les vainqueurs & les vaincus influa même sur le sort des ôtages, qui sentirent à peine la perte de leur liberté ; mais elle nuisit aux affaires de *Khabarov*. Les *Daours*, auxquels il avoit permis de vivre aux environs du fort, & un grand nombre de ceux qu'il retenoit auprès de lui, trouvèrent le moyen de disparoître en un même jour.

Si *Khabarov* avoit des qualités rares, il lui manquoit le talent de connoître les hommes. Comment pouvoit-il se fier à des peuples qu'il opprimoit contre le droit des gens ? & ne devoit-il pas sentir que ces marques d'affection, de la part des *Daours*, n'étoient qu'extérieures, & qu'ils ne manqueroient pas à la première occasion favorable de tenir une conduite entièrement opposée. Cette faute lui en fit commettre une autre ; il prétendit rendre les *Daours*, qui étoient encore en son pouvoir, responsables de la désertion de leurs compagnons, & leur fit endurer les traitemens les plus cruels. Ce procédé révoltant réduisit le prince *Tolgha* à un tel degré de désespoir qu'il se tua, pour s'y soustraire, & *Khabarov* perdit ainsi le fruit de sa victoire. Il avoit résolu de passer l'hiver dans *Tolghin-ghorod*, c'est ainsi qu'il nomma cet endroit ; mais il fut obligé de le quitter, le 7 de Septembre 1651, pour aller chercher fortune dans les contrées inférieures de l'*Amour*. Son départ fut suivi de l'incendie & de la ruine d'une place qu'il ne pouvoit plus garder.

La description qu'il donne des peuples du bas de l'*Amour* ne s'accorde guères avec celle qu'on doit à *Poïarkov*. Les *Ghoghouli* habitent, selon lui, des montagnes qui bordent ce

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1651.

fleuve, du midi au nord; & des deux côtés, entre la rivière de *Chinghal* & la *Séia*, les *Doutchers* commencent où ceux-là finiffent. Les uns & les autres cultivent la terre & nourriffent des troupeaux. Après les *Doutchers*, viennent les *Atchantſ*, qui en font éloignés de fept journées de navigation, & que *Khabarov* dépeint comme *Poïarkov* fait les *Natks*. Ces deux peuples occupent un des bords de l'*Amour* & s'adonnent uniquement à la pêche. Ils ont les *Ghaliaks* pour voifins à l'orient. Peut-être qu'ils fe donnent à eux-mêmes le nom d'*Atchantſ*, & que c'eft des *Doutchers* qu'ils reçoivent celui de *Natks*. Peut-être que l'une de ces dénominations appartient à toute la nation des *Atchantſ* ou des *Natks*, & que l'autre ne convient qu'à une de fes tribus. Quelques mémoires font envifager les *Natks* & les *Ghaliaks* comme deux branches forties d'un même tronc, & leur origine commune paroît vraifemblable.

Khabarov ne fut pas trois femaines fans avoir befoin de prendre des quartiers d'hiver. Il aborda chez les *Atchantſ*, où fon premier foin fut de fe conftruire un petit fort en bois. Sa conduite envers les *Daours* avoit trop indifpofé contre lui les peuples de ces quartiers, pour qu'il pût négliger cette précaution : elle ne fut pas vaine. Il venoit à peine d'achever cet ouvrage, lorfque mille *Atchantſ* & *Doutchers* entreprirent de l'attaquer. Cent de fes gens étoient allé faire des provifions & il ne lui en reftoit que cent fix : fes difpofitions furent faites fur le champ. Il en laiffa trente-fix dans le fort pour le fervice de la groffe artillerie, &, fe mettant à la tête des autres, il fit fur les affaillans une fortie fi vive, que ces derniers, effrayés de perdre en un moment cent dix-fept hommes, cherchèrent leur falut dans la fuite. Deux jours après *Khabarov* vit arriver le refte de fa troupe avec des bateaux chargés de vivres.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1652.

Il paſſa l'hiver en paix & leva même quelques tributs ſur les *Atchanſ*; mais au commencement de la ſaiſon ſuivante, un matin que lui & tout ſon monde dormoient encore, un détachement de trois mille *Manjours* parut ſoudain ſous ſon fort & ſignala ſa préſence par pluſieurs décharges de canon & de mouſquet. Le partiſan Ruſſe devoit cette attaque imprévue à ſes hôtes & aux *Doutchers* qui, s'étant reconnus trop foibles pour lutter contre lui, avoient été implorer l'aſſiſtance du lieutenant de *Chun-tchi-kan*, qui ſe trouvoit alors aux environs de la rivière de *Chinghal*. Il falloit que ce général comptât beaucoup ſur le nombre, la valeur de ſes *Manjours*, & ſur l'habileté de leur chef, puiſqu'il leur recommanda de lui amener les Ruſſes vivans & tout armés. *Khabarov*, ſi bruſquement éveillé, n'en fut pas moins en état de pourvoir cette ſeconde fois à ſa défenſe. Il y eut, pendant tout le jour, un feu continuel des deux côtés. Les ennemis avoient dans leur artillerie, *une machine d'argile de Goutchar*, nommée *Pinarten*, dans laquelle on mettoit quarante livres de poudre & dont on ſe ſervoit pour battre les murailles. Ils en firent uſage contre le fort & s'ouvrirent une brèche à la faveur de laquelle ils commencèrent à s'y introduire; mais l'intention d'avoir les Ruſſes vifs gâta tout. Ceux-ci eurent le tems de braquer devant cette ouverture un gros canon de cuivre dont ils tirèrent un ſi grand parti ainſi que de ceux qu'ils avoient d'ailleurs, qu'ils forcèrent les aſſaillans à ſe retirer. Ils ſortirent enſuite de leur fort, au nombre de cent cinquante, s'emparèrent de deux canons que les *Manjours* avoient approchés, & tombant ſur les mieux armés d'entre eux, ils les mirent hors de combat, ou les contraignirent à prendre la fuite, ſuivis du reſte des leurs, dont cette retraite

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1652.

précipitée entraîna la déroute. Les Russes perdirent dix hommes & eurent soixante & dix-huit blessés; mais ils tuèrent six cent soixante-seize hommes à l'ennemi, & lui prirent, outre les deux canons dont on vient de parler, dix-sept mousquets, huit enseignes ou drapeaux, & huit cent trente chevaux. Il falloit une mèche pour faire usage des mousquets & l'on n'en compta que trente dans tout le détachement des *Manjours*.

Parmi les prisonniers, il se trouva un Chinois qui fit de son pays le rapport suivant: « Les *Boghdéoni* (1) lui donnent » le nom de *Nikan*. Il est baigné par les deux rivières

---

(1) *Boghdéoni:* c'est ainsi que les *Mounghals* appellent les *Manjours*, & ils donnent le nom de *Boghda-khan* au prince de cette nation qui règne à la Chine. Les Russes en font quelquefois autant, d'après eux. La révolution qui a mis le premier *Manjour* sur le trône de Pékin est connue; mais on seroit peut-être bien-aise de comparer ce que les Missionnaires en ont dit, avec ce que renferme, sur le même sujet, une histoire abrégée de la Chine, traduite en Russe, que l'on conserve en manuscrit à l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg. Les auteurs de ces deux morceaux d'histoire se rapportent, quant aux événemens essentiels, & paroissent par-là, avoir puisé dans les mêmes sources, mais il y a des points sur lesquels ils diffèrent entre eux. On peut dire que le Russe a l'avantage sur ses rivaux d'être entré dans des détails concernant les *Manjours*, qui prouvent qu'il connoissoit cette nation beaucoup mieux qu'eux. Ceux-ci, de leur côté, ont le mérite d'avoir bien écrit, d'avoir présenté les faits avec ordre, d'en avoir indiqué les causes; ce que le traducteur Russe n'a point fait. Il n'a pas été assez en garde, contre le mauvais goût des Chinois, en fait de style, & il a communiqué à sa version la plupart des défauts de son texte. Nous extrairons néanmoins ce qu'elle offre de plus digne d'être rapporté eu égard à l'événement dont il est question ici.

Manjou, est le nom d'une tribu particulière de la nation nombreuse qu'on appelle *Tounghous* en Sibirie. Le pays situé au midi de l'*Amour*, fut occupé peu à peu par elle & par d'autres branches appartenantes à cette grande famille, dont les plus considérables sont les *Daours* (Daouri) & les *Solons* (Soloni), & elles s'étendoient jusqu'au terrein étroit que possédoient les *Mounghals*, le long de la grande muraille de la Chine. Elles entretenoient des troupeaux,

» *Boutchoun* & *Chounghoui* (Hoangho & Kiang) qui se dé-
» chargent dans la mer. *Zilzei* (Ou-san-koueï) habite sur la
» dernière. *Chamcha-khan* (*Chuntchi-Kan*) cherche à soumettre
» Zilzei & tous les Nikans ; mais cela lui sera difficile ;

---

changeant de demeures à la manière des peuples Nomades, & avoient leurs anciens pour chefs militaires & pour magistrats. En tems de guerre, elles élisoient, parmi ces chefs, un général, & donnoient la préférence à celui des Candidats, dont le mérite étoit le plus évident. La branche *Manjou* habitoit vers les frontières du *Léaotong*, proche la fameuse montagne (1) qui, s'il faut en croire la description de la Chine, a deux cent *li* de hauteur sur mille de tour, & au haut de laquelle est un lac de quatre-vingt *li* de circonférence, appellé *Tamour*, d'où sortent trois grandes rivières.

Aïchin-ghioro, qui régnoit sur cette branche des *Tounghous*, au commencement du dix-septième siècle, entreprit de subjuguer les autres. Il y en avoit un grand nombre (2) ; mais il est inutile que je m'arrête ici à les nommer. *Aïchin-ghioro*, ayant réussi dans son projet, prit le titre de *Khan*, maintint ses nouveaux sujets dans une égalité parfaite, & substitua aux noms particuliers qu'ils portoient le nom commun de *Manjour* ; trait de politique remarquable de la part d'un barbare. Après cela il se jetta dans le *Léaotong* (3), dont il conquit une partie. Il arma plusieurs fois contre la Chine, & rendit, par ce moyen, sa nation fameuse & redoutable. Il mourut en 1627. Son règne s'appelle dans l'histoire *Tien-ming*.

Son fils lui succéda, & la période pendant laquelle il fut sur le trône, porte en partie le nom de *Tien-tsong*. Il alla en 1629, faire le siége de Pékin ; mais il abandonna cette entreprise, & tourna ses armes contre la province de *Léaotong*, qu'il finit de conquérir en 1637, & où il choisit pour capitale la ville de *Moukden*. (4). Cet heureux succès l'engagea à désigner les années de son règne, par

(1) Elle s'appelle en Chinois *Tchang-pé-chan*, & en *Manjour Kholmin-chanin*, c'est-à-dire, la grande montagne blanche. *Ficher, hist. de Sibirie.*

(2) Les missionnaires ne parlent que de sept, qui furent enfin réduites à une seule : la ville de *Noungout*, ou pour mieux dire, de *Noungount*, en est la preuve, selon eux, parce que ces deux mots signifient sept têtes en langue *Manjoure*. Voyez du Halde, description de la Chine, &c. &c. Tom. I. p. 460, & Tom. IV. p. 7. mais cette preuve, tirée de *Noungout* ou *Nooungount*, n'est pas concluante ; car en *Manjour* comme dans tous les dialectes *Tounghous*, *Noungout* veut dire six, & l'on exprime sept par le mot *Nadan*.

(3) Voyez pourquoi dans l'ouvrage des Missionnaires, notre auteur ne le dit pas.

(4) En Chinois *Chin-tzin*, la capitale de la gloire. Anciennement le nom Chinois de cette ville étoit *Fin-tien-fou*. On le trouve dans l'*Atlas* de M. Danville, sous celui de *Chin-tang*. Ficher.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1652.

» parce que ceux-ci forment une nation nombreuse. On trouve » chez eux de l'or, de l'argent, des perles, des pierres pré- » cieuses, de la soie, du coton. On y fabrique du *Kamka*, » du satin, du velours, différentes étoffes de coton, &c. »

---

la nouvelle dénomination de *Tzong-té*, dont on fit usage à dater de la prise de cette ville (1).

Pendant ce tems-là l'empire de la Chine étoit déchiré par des factions. Le feu de la révolte y gagnoit de tous côtés, suivi des désordres & des maux qui l'accompagnent toujours; mais de tous les chefs de partis qui se distinguoient sur ce vaste théâtre, le plus entreprenant, le plus adroit & le plus heureux, fut *Li-tzi-tchin*, qui avoit fait le métier d'écrivain dans la ville de *Mi-tchi-kian*, province de *Chen zi*. Il se disoit envoyé du ciel, pour délivrer son pays & les Chinois de l'oppression, & parvint, de cette façon, à se faire ouvrir les portes de beaucoup de villes, qui le reçurent comme leur libérateur. Il prit d'abord le titre de *Tchouan-vang*, qui est affecté aux princes de la famille impériale, & assiégea son maître dans Pékin, dont il s'empara moyennant des intelligences secrettes avec quelques-uns de ses habitans, & la foible défense que firent les autres. L'empereur, *Goan-tzong*, se voyant abandonné des siens, se retira dans son jardin, où il se pendit à un arbre, après avoir tué sa fille d'un coup de sabre.

On fléchit devant le tiran, que chacun reconnut pour empereur, excepté *Ouzangouï*, qui étoit alors dans la province de *Léaotong*, à la tête d'une puissante armée, qu'on avoit fait marcher contre les *Manjours*. Ce général, voyant qu'il étoit impossible de faire face en même-tems à deux ennemis, prit le parti qui lui sembla le meilleur pour le moment, sans en prévoir les conséquences: il fit la paix avec les *Manjours*, & contracta une alliance offensive & défensive avec eux, promettant de leur céder, en récompense des services qu'ils pourroient lui rendre, une assez grande étendue de pays. Cette affaire terminée, il marcha contre l'usurpateur, faisant courir par-tout le bruit qu'il avoit avec lui toutes les forces des *Manjours* (2). La fortune le favorisa si bien, qu'après avoir battu les troupes de celui-ci, il prit, sans tirer l'épée, les villes qui se trouvèrent sur son passage jusqu'à Pé-kin. *Li-tzi-tchin*, ne se croyant plus en sûreté dans ce lieu de sa résidence, pilla le palais impérial, y mit le feu

(1) Le Traducteur Français n'est pas d'accord ici avec le nôtre. *Ficher.*

(2) Pour rendre cela vraisemblable, le *Khan* de ceux-ci, disent quelques auteurs, conseilla à *Ouzangouï* de faire couper les cheveux à ses gens, à la manière des *Manjours*. Ce qui parut une affaire si importante aux Chinois, dont l'amour pour leurs cheveux est extrême, que plusieurs d'entre eux aimèrent mieux mourir que de les perdre. *Ficher, hist. de Sibirie.*

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1652.

Malgré ce dernier succès, *Khabarov* ne pouvant demeurer dans un lieu qui ne lui offroit que du poisson pour toute nourriture, craignant d'ailleurs les entreprises du nouvel ennemi qu'il venoit d'avoir à combattre, & desirant, dans tous les cas, d'assurer sa communication avec *Iakoutsk*, il quitta l'*Ostrogh-atchantskii*, ou son fort, le 22 Avril 1652, pour remonter l'*Amour*. Il vit, à son passage devant la rivière de *Chinghal*, un corps de six mille *Manjours*, & il eut la prudence de continuer à voguer à toutes voiles, sans chercher à descendre nulle part; car ils l'observoient, & étoient disposés à saisir l'occasion de l'accabler. La rencontre qu'il fit d'un parti de *Kozaks* & de *Promouichlenn'ié*, conduits par un nommé *Tchétchighin*, qui lui amenoient des munitions, lui causa le plus grand plaisir dans la conjoncture où il se trouvoit.

Ces gens qui étoient partis d'*Iakoutsk* au nombre de cent quatorze, dans le courant de la campagne précédente, avoient suivi la nouvelle route & descendu l'*Amour* jusqu'au lieu appellé *Banboulaev-ghorod* (1). où ils s'étoient arrêtés pendant

---

& s'enfuit. *Ouzangouï* le poursuivit, dispersa une partie de ses adhérans, & l'ayant joint lui-même dans la province de *Chen-zi*, il remporta une victoire complette, après laquelle le vaincu se retira dans les contrées méridionales de la Chine, où il régna pendant quelques années avec la qualité de *Khan*, jusqu'à ce qu'enfin *Ouzangouï* le fit périr, & prit sa place.

Cependant, le gros de l'armée des *Manjours* prenoit possession de Pékin, & leur *Khan* étoit en chemin pour s'y rendre, avec le reste de ses troupes; mais il mourut avant d'y arriver. De cette manière, son fils *Chi-tzou*, qui avoit six ans, fut proclamé empereur en 1644, & on le désigna, ou plutôt on désigna son règne par le nom de *Chi-tchi* (Chun-tchi); c'est lui qui est le fondateur de la dynastie *MANJOURS*, qui possède aujourd'hui le trône de la Chine, & qu'on appelle *Tai-tzing*. Ficher, hist. de Sibirie. *Editeur.*

(1) *Banboulaev-ghorod*, place appartenante à un prince *Daour*, appellé *Banboulaï*, qui la quitta & la fit brûler sur le bruit de l'arrivée de *Khabarov*. Voyez ci-après, page 89, la position de ce lieu.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1652.

le tems des froids; après quoi ils s'étoient mis en devoir de joindre *Khabarov*, se faisant précéder par vingt-cinq des leurs qui devoient aller le reconnoître & faciliter cette réunion; mais ces avant-coureurs, trompés par de faux rapports, descendirent le fleuve jusqu'à son embouchure, & risquèrent souvent dans cette course de tomber entre les mains des ennemis: ils aimèrent mieux se retirer par mer dans le pays des *Tounghous*, d'où quelques-uns passèrent à *Iakoutsk*, plutôt que de retourner sur leurs pas.

Avec le renfort & les munitions qu'il venoit de recevoir, *Khabarov* se crut en état de se maintenir avantageusement sur l'*Amour*, & c'en étoit un nouveau moyen, s'il avoit su réprimer la licence de sa troupe & s'en faire respecter; mais bientôt il vit la discorde s'y introduire, & à peine eut-il dépassé la *Séia* que cent trente hommes qui montoient trois bateaux le quittèrent & tournèrent du côté opposé à celui où il alloit. Il en avoit encore deux cent douze, & il auroit pu châtier ces mutins & même les ramener (1); mais peut-être eut-il fallu pour cela donner aux ennemis de sa nation le spectacle dangereux d'une guerre intestine. Quelques jours après cet événement, il envoya à *Iakoutsk* un rapport circonstancié de tout ce qui lui étoit arrivé depuis son second départ de cette ville. Les peuples des bords de l'*Amour* étoient si attentifs à ses mouvemens, que les gens depêchés à ce sujet ne purent cacher leur marche; quoiqu'ils n'allassent que de nuit & qu'ils usassent de toutes les précautions possibles. Ils rencontrèrent trois fois les *Daours*, avant que d'entrer dans l'*Ourka*, & trois fois ils furent obligés d'en venir aux mains avec eux. *Khabarov* lui-même, n'étoit pas sans inquiétude sur

(1) Ils revinrent bientôt à lui.

le

le choix d'un lieu, où il pourroit avoir une retraite pour l'hiver. Il en vouloit un qui fût hors de la portée des *Manjours*, & ne le trouva qu'à l'embouchure de la *Kamara*, qui se jette dans l'*Amour* du côté du midi. Ce fut vraisemblement alors que se forma d'abord l'*Ostrogh-kamarskii* qui fut pendant quelque tems le principal établissement des Russes sur l'*Amour*.

A dater du moment de la désertion qu'il venoit d'éprouver, ce partisan paroît n'avoir plus rien fait sur ce fleuve, soit qu'il n'ait rien entrepris de nouveau, ou que les mémoires qui en parloient aient été perdus.

Pour l'intelligence de ce que nous avons dit à son sujet, nous allons donner la position des lieux les plus considérables de l'*Amour*, telle qu'on la trouve marquée dans son journal, & nous commencerons par faire observer, qu'il faut entendre, par un jour de navigation, l'espace qu'il a parcouru en descendant le fleuve dans cet intervalle de tems.

	jours.
De l'embouchure de l'*Ourka* au fort d'*Albazin*	1
Du fort d'*Albazin* à la ville de *Ghoghondar*	3
De la ville de *Ghoghondar* à *Banboulaev-ghorod*	1
De *Banboulaev-ghorod* à l'embouchure de la *Séia*	1
De la *Séia* à la ville de *Tolgha* ou *Tolghin-ghorod*	1
De *Tolghin-ghorod* aux montagnes	4
Des montagnes à l'embouchure de la rivière de *Chinghal*	4
De la rivière de *Chinghal* à l'*Ostrogh-atchanskii*	4

Selon le même journal, il est impossible de tirer les bateaux à force de bras, depuis le pays de *Natks*, jusqu'à la rivière de *Chinghal*, à cause du limon que présente par-tout le bord du fleuve. Il n'en est pas tout-à-fait de même entre la rivière de *Chinghal* & celle d'*Ourka*, & l'on peut, au besoin, braver la difficulté ; mais dans un cas, comme dans l'autre, on fait

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1652.

toujours bien d'attendre un vent favorable & d'en profiter.

Nous venons de voir deux ou trois cent *Promouichlenn'ié* faire la plus grande fensation fur les bords de l'*Amour*, s'emparer des places qui devoient les protéger, livrer d'heureux combats aux peuples armés contre-eux, les fubjuguer & leur impofer un tribut arbitraire. Mais ces gens que l'avidité feule conduifoit, & capables, par cette paffion, d'entreprendre des chofes vraiment difficiles, confervoient dans leur affociation, une indépendance abfolue, qui étoit un obftacle à la durée de leurs fuccès & de leur puiffance. Il falloit pour conferver leurs avantages dans le pays ennemi, fe ménager des moyens de fubfiftance & des reffources pour tous les cas; fe foumettre à une difcipline toujours uniforme, en facrifiant un intérêt perfonnel, & préfent à un bien général & encore éloigné. Les *Promouichlenn'ié* n'ont jamais eu qu'un certain degré d'utilité: cette obfervation a déja été faite.

La cour de Mofcow, convaincue de cet inconvénient, & du danger imminent qu'elle couroit de perdre fes nouvelles acquifitions fur l'*Amour*, réfolut de former un corps de trois mille hommes, tirés de quelques villes de la *Dvina* feptentrionale, & de la Sibirie, pour les fubftituer aux *Promouichlenn'ié*. La conduite en devoit être confiée à un prince *Lobanov*, & l'on fit partir d'avance un gentilhomme de Mofcow, appellé *Zinoviev*, pour vifiter les chemins, veiller à les rendre praticables, & faire faire d'autres préparatifs importans. Cette commiffion n'exigeant point de fa part une grande perte de tems, on lui avoit recommandé de tâcher d'être rendu fur l'*Amour* avant la mauvaife faifon; mais il n'y arriva que dans le courant de l'année fuivante.

Pendant l'hiver qu'il paffa en route, deux *Kozaks* du nom-

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1652.

bre de ceux que *Khabarov* avoit envoyés à *Iakoutsk*, avec son journal, ayant été chargés de le porter à Moscow, traversèrent *Ilmisk* (1), & firent dans cette dernière ville, un récit si avantageux des cantons que baigne l'*Amour*, qu'ils inspirèrent à ses habitans & à ceux des environs, la plus grande envie d'aller s'y établir. En effet peu s'en fallut que les Chinois ne ne les eussent pour nouveaux hôtes sur les bords de ce fleuve. L'exemple de cette émigration fut donné par quelques *Kozaks* de *Verkholensk* (2), lieu déja détesté de la garnison Russe, à cause de l'indocilité des *Bouriats*. Les paysans du voisinage les imitèrent, & furent suivis des charpentiers du portage d'*Ilmisk* qui devoient construire, pour le prince *Lobanov*, une flotte composée d'un grand nombre de *Promouichlenn'ié* de la *Lena*, & de gens qui vivoient dans les villages situés sur cette rivière: cette fermentation qui dura quelques années, se fit sentir jusques dans le territoire de *Iakoutsk*. Pour en arrêter les effets, on fit d'abord marcher des *Kozaks* contre les émigrans; mais ceux-ci leur résistèrent, & les battirent; ils parvinrent même à en séduire plusieurs, & continuèrent leur marche, pillant & ravageant tous les lieux qu'ils trouvèrent sur leur passage jusqu'à l'embouchure de l'*Olekma*, où le gouvernement fit mettre enfin une barrière, pour arrêter ceux qui prétendroient aller plus loin, sans avoir de passeport à

(1) *Ilmisk*, petite ville du gouvernement d'*Iakoutsk* sur l'*Ilim*, qui se décharge dans l'*Anghara*, laquelle prend le nom de *Toungouska*, aussitôt après l'avoir reçue. On met *Ilmisk* au cinquante-sixième degré trente-trois minutes de latitude septentrionale. Son voisinage fournit particulièrement des *sables* ou martres noires. *Polonnin* & *Müller*.

(2) *Verkholensk*, ou *Verkholenskii-ostrogh*, sur la *Léna*, à deux cent soixante-trois verstes d'*Irkoutsk*, & vers le cinquante-quatrième degré six minutes de latitude septentrionale. *Polonnin* & *Müller*.

M 2

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1652-1653.

préſenter. *Zinoviev* vit, en remontant l'*Olekma*, une centaine de ces vagabonds, à qui il ordonna fort inutilement de ſe retirer; mais ſuivons ce dernier, & voyons comment il s'acquitta de la commiſſion qu'on lui avoit donnée.

Arrivé ſur l'*Amour*, il ſe hâta de chercher *Khabarov* pour s'aboucher avec lui, avant la fin de l'été, & lui remettre de la part du *Tſar'* (1) *Alexei Mikhaïlavitch*, trois cent vingt médailles d'or pour lui & pour chacun des compagnons de ſes travaux. Il avoit ordre de l'envoyer à Moſcow, rendre compte des opérations qui lui avoient mérité cette faveur. *Zinoviev* ne tarda pas en effet à le joindre près de la *Séia*. Il étoit chargé, encore de faire partir quelqu'un pour la Chine (2), au nom de ſon maître, & il choiſit pour cette négociation *Tchétchighin* qu'il fit accompagner de quatre hommes lui donnant d'ailleurs, pour le conduire, les deux frères d'un prince *Daour*, que *Tchétchighin* lui-même avoit rendu tributaire de la Ruſſie. Il déſigna pour chef des troupes de l'*Amour* un *Kozak* nommé *Stepanov*, à qui il enjoignit de faire conſtruire ſur ce fleuve trois forts ou *Oſtroghs*; un à l'embouchure de la *Séia*, un à celle de l'*Ourka*, un autre entre ces deux-là & à l'endroit occupé ci-devant par celui d'*Albazin*. Il lui recommanda, en outre de faire cultiver une étendue de terrein qui pût fournir

(1) *Tſar'*. Voyez ſur cet accent ['] la note 1, page 66; il en eſt de même de quelques autres mots Ruſſes dans le cours de cet ouvrage.

(2) Ce meſſage à la Chine n'eut pas lieu; mais l'année ſuivante, on fit partir de Tomsk un nommé *Baïkov* pour Pékin avec cent *Kozaks*; & cette ambaſſade avoit le commerce pour objet. *Baïkov* a fait la rélation de ſon voyage; elle ne mérite pas d'être rapportée, & nous aimons mieux renvoyer nos lecteurs, à ce que diſent à ce ſujet le Hollandois *Neuhof* & quelques autres écrivains étrangers. Le prince qui régnoit alors à la Chine étoit *Chun-tchi*, pere du fameux *Kang-ghi*. Ficher, hiſt. de *Sibirie*.

à la subsistance de cinq à six mille hommes, & de préparer des vivres proportionnés à ce nombre, pour la consommation d'une année. Lorsqu'il eut encore fait quelques autres réglemens relatifs aux affaires de l'*Amour* & au plan adopté à cet égard par le conseil de Moscow, il reprit la route de cette capitale, où il présenta au *Tsar*, quelques prisonniers *Daours*, *Doutchers*, & *Ghaliaks* de l'un & de l'autre sexe, qui furent renvoyés à *Stepanov*, pour être rendus à leurs familles. L'ordre donné à celui-ci, en faveur de ces infortunés, est remarquable par la défense expresse qu'il portoit de contraindre ces peuples conquis à embrasser le christianisme. Plusieurs raisons avoient sans doute engagé le père de *Pierre le Grand* à rendre un semblable décret, & il est probable qu'il fit la réflexion, que les conversions forcées irritant les esprits, seroient un obstacle aux progrès de ses armes.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1653.

1653-1654.

Stepanov succédoit à *Khabarov* dans un tems où la Chine, obligée de prendre sérieusement des mesures contre les Russes, commençoit déja par faire passer sur les rivières de *Chinghal* & de *Naoun* (1), les *Daours* du haut de l'*Amour*, & coupoit tout-à-coup par cette opération les vivres à ses ennemis. Ce chef ne devoit s'occuper dès-lors que du soin de s'en procurer dorénavant, en suivant ce qui lui avoit été prescrit par *Zinoviev*, & en cultivant la terre; mais comment obliger à devenir laboureurs des *Promouichlenn'ié*, c'est-à-dire des gens qui n'étoient guères propres qu'à la chasse & à la guerre? *Zinoviev*, d'ailleurs, lui avoit lié les mains en faisant enterrer, on ne sait précisément

(1) *Naoun*, autrement *Nonni*. Les *Daours* habitent un côté de cette rivière, ayant pour voisins les *Solons* dont on a parlé ci-devant.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1654.

pourquoi, dans l'*Ostrogh* de *Toughir* (1) des instrumens de labourage avec de la poudre & du plomb, contre la promesse qu'il avoit faite de les lui envoyer. Il ne resta donc à *Stepanov* que son épée contre les desseins des Chinois : il entreprit de surprendre les *Daours* dans leur nouvelle demeure & il leur enleva des provisions pour son hiver qu'il alla passer chez les *Doutchers*.

Au retour de la belle saison, il eut besoin de faire au même endroit une expédition semblable, qui ne lui réussit pas. Car, trois jours après, étant entré dans la riviére de *Chinghal*, il y rencontra l'armée ennemie, composée de *Manjours*, de Chinois, de *Daours*, & de *Doutchers*, dont les uns attaquèrent vigoureusement ses bateaux, tandis que les autres l'incommodoient beaucoup des deux côtés du rivage, dont ils étoient les maîtres. Il repoussa & mit la flotte en fuite; mais il ne put se débarasser des troupes de terre, qu'en quittant la rivière. Ses munitions de guerre, n'étoient pas assez considérables pour qu'il en fût prodigue en cette occasion.

Au sortir de la rivière de *Chinghal*, il crut trouver ce qu'il n'avoit pu se procurer dans un village *Doutcher*; mais les habitans en étoient partis, & l'on ne rencontra que quelques traîneurs qui apprirent que *Tchetchighin*, & ses quatre compagnons avoient été tués par les *Daours*, qui devoient les conduire à la Chine. A cette nouvelle, les Russes s'animent à la vengeance, & cherchent les meurtriers; mais ils parcourent des habitations abandonnées, où ils ne trouvent que des effets qui avoient appartenus à leurs malheureux camarades.

(1) Il fut construit en 1653, par ordre de *Zinoviev*.

Stepanov remonta enſuite l'*Amour*, fut joint en chemin par trente *Koẓaks* & bientôt après, par leur chef, qui lui demanda du ſervice & conſentit à remplir ſous lui l'emploi de ſimple *Koẓak*. Il ſe nommoit *Békétov*, & il eſt célèbre dans l'hiſtoire de la conquête de la Sibirie. Le parti qu'il commandoit en dernier lieu, étoit juſtement un de ceux que la ville d'*Ieniſséisk* étoit en poſſeſſion d'envoyer depuis 1643, au de-là du lac *Baïkal*. On lui devoit la fondation récente d'un *Oſtrogh* ſur le lac *Irghen*, d'un autre en face de la *Nertcha* (1), qu'il avoit élevés dans la vue de tenir en reſpect les *Tounghous* de ces cantons & d'étendre, juſqu'à l'*Amour* (*Chilka*), l'autorité des Vaievodes de *Ieniſséisk*. *Békétov* avoit deſcendu ce fleuve, avec ſa troupe, parce que les *Tounghous*, avoient foulé aux pieds, dans un de ſes nouveaux établiſſemens, un champ labouré & enſemencé, ſon premier eſſai d'agriculture, & ſon unique eſpérance; il ne lui reſtoit d'autre reſſource contre la famine que les ſecours de *Stepanov* qu'il croyoit abondamment pourvu de tout ce qui lui manquoit.

Stepanov avec cette nouvelle charge, erra pendant quelques mois, d'endroits en endroits, & voyant le tems des froids s'approcher, il ſe retira dans l'*Oſtrogh Kamarskii*, qu'il trouva ruiné & qu'il rétablit; précaution bien néceſſaire, puiſque les Chinois vinrent l'y attaquer au nombre de dix mille hommes. Cet événement, l'un des plus remarquables de ceux que les démêlés des Ruſſes & des Chinois aient

(1) Etabli en 1653, ſur le lac *Irghen*, & entre deux petites rivières, dont la réunion forme le commencement de celle de *Khilok*. Aujourd'hui qu'elles ſont deſſéchées, on prend pour l'origine de celle-ci une autre petite rivière qui vient du midi. *Gmelin*, cité par *Ficher*.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1654.

fait naître, mérite que nous le rapportions avec quelque détail.

L'*Ostrogh Kamarskii*, fortifié de nouveau, consistoit en un rempart de terre présentant quatre faces égales, avec quatre boulevards, qui avoient coûté des peines infinies; parce que la terre étant gelée lorsqu'on les entreprit, il avoit fallu des instrumens de fer pour la remuer. Le rempart étoit surmonté de deux rangs de palissades, entre lesquels on avoit jetté du gros sable. Autour de la place régnoit un fossé d'une sagene de profondeur, sur deux de largeur, & le terrein, en avant, offroit par-tout des têtes aiguës de pieus, qu'on y avoit enfoncés, & des chausses-trapes recouvertes de feuillages & d'autres matières légères, pour qu'on ne les apperçut pas d'abord. Comme *Stepanov* ne possédoit que trois pièces de canon, il avoit fait pratiquer au milieu du fort une élévation, dont le faîte, bien plus étroit que sa base, étoit plat & uni, & il y avoit mis son artillerie, dont il espéroit tirer beaucoup d'avantage, en ce qu'il pourroit, au moyen du plus petit mouvement, en diriger le feu, selon le besoin. Il y avoit près de cet ouvrage un puits d'où partoient des tuyaux, disposés de manière à conduire l'eau dans tout l'*Ostrogh*, au cas que l'ennemi réussit à y mettre le feu,

1655.

Les dix mille Chinois se présentèrent devant cette place en 1655, vers la fin de l'hiver. Ils avoient quinze canons avec une quantité de mousquets à pierres & à mêches. Les machines & les instrumens propres à l'attaque furent approchés sur des chariots à deux roues, ayant chacun un toit de bois garni de cuir & de feutre, pour mettre les gens qui étoient dedans à l'abri de l'arme ordinaire.

Les Russes étoient cinq cent en tout. Vingt d'entre-eux

se

DE L'ERE CHRÉTIENNE, 1655.

se détachèrent, au moment de l'arrivée des Chinois, pour aller couper du bois de construction pour la flotte, & tombèrent entre les mains des ennemis qui les massacrèrent. Il y en eut plusieurs encore qui s'étant laissé emporter trop loin, lors de la première sortie qui fut faite, se trouvèrent enveloppés & furent taillés en pièces, sur le refus qu'ils firent de se rendre. Cette double perte, sensible aux Russes, encouragea les Chinois, qui, dès-lors, se flattèrent d'être bientôt maîtres de l'*Ostrogh*. Ils ne cessèrent, pendant tout le jour, & une partie de la nuit, de faire feu de trois batteries qu'ils avoient promptement établies; mais voyant que l'effet ne répondoit pas à leur espérance, ils attaquèrent brusquement la place de quatre côtés. L'assaut fut vif & les Chinois combattirent avec chaleur, depuis une heure après minuit, jusqu'au grand jour. Les Russes proportionnèrent leur défense à cette attaque, & un feu terrible leur servit continuellement à écarter les assaillans, auxquels ils ne laissérent prendre aucun avantage. Ils les mirent par une seconde sortie dans la nécessité de se retirer à trois cent cinquante sagenes delà, & de se contenter d'y prendre un camp. Depuis ce moment les Chinois n'osèrent plus trop s'approcher de l'*Ostrogh Kamarskii*, &, à quelques bordées de canon près qu'ils y envoyèrent de tems à autre, ils n'entreprirent rien contre cette place d'une manière marquée, pendant trois semaines qu'ils restèrent encore dans son voisinage. Ce tems écoulé, ils décampèrent, renonçant au projet de la réduire. Le plus grand tort qu'ils aient fait aux Russes, c'est d'avoir détruit leurs bateaux. Ceux-ci ramassèrent sept cent trente boulets, dont le plus fort ne pesoit pas deux livres.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1655.

Stepanov délivré de leur présence, envoya directement à Moscow le *Iassak* (1), ou le tribut levé sur les peuples de l'*Amour*, selon les instructions que *Zinoview* lui avoit laissées, au lieu de le faire passer à *Iakoutsk*, comme cela s'étoit pratiqué jusqu'alors. Ce fait, qui semble peu considérable au premier coup d'œil, devint important par l'influence qu'il eut sur les événemens qui le suivirent. En effet, les vaievodes de *Iakoutsk*, perdant, par là, leur autorité sur l'*Amour*, cessèrent de se mêler des affaires qui y avoient rapport, & ils refusèrent, dès l'instant même, à *Stepanov* de la poudre & du plomb. Envain *Stepanov* leur en fit-il demander à plusieurs reprises, il ne tira de ses diverses sollicitations que des marques certaines de la mauvaise volonté de ceux à qui il les adressoit. Ce procédé ne l'empêcha pas d'accueillir *Pouchtchin*, que ces vaievodes avoient envoyé sur l'*Argoun* (2), recevoir le tribut des *Tounghous* de cette rivière,

(1) Le *Iassak*. Ce mot s'emploie en Sibirie, comme en Perse & dans l'Inde, pour désigner le tribut qu'y paient les peuples qui ne sont pas de la religion dominante. Il vient de l'ancien Turc ou Tatar, & signifie originairement *la Loi*; c'est par cette raison que *Tchin-kis-khan* en a fait le titre du recueil des siennes. Il n'a été pris dans le sens, où l'on s'en sert ici, qu'ensuite, & par extension. *Fischer*, *hist. de Sibirie.*

(2) *Arghoun'*, cette rivière sort d'un lac du pays des *Mounghals*, appellé *Dalaï* ou *Koulon-nor*, & va se perdre dans l'*Amour* (Chilka). Les Russes & les Chinois l'ont prise pour limite entr'eux; & les derniers ont soin, tous les ans, d'y renouveller les poteaux qui en avertissent. Ses bords sont fertiles, & il y a des mines de plomb, de cuivre & d'argent dans son voisinage; mais on y a senti quelquefois de légers tremblemens de terre, au printems & au commencement de l'hiver. Le premier établissement que les Russes aient eu sur l'*Arghoun*, date de 1682. Il en occupoit le bord oriental, & servoit de retraite aux *Kozaks*, chargés de lever le *Iassak* imposé sur les *Tounghous* qui la fréquentoient; mais en 1689, on le transporta sur le bord opposé à deux cent soixante-cinq verstes de l'embouchure de cette rivière, & sous le cinquantième degré quarante-quatre minutes de latitude septentrionale. Les Russes ont encore sur l'*Arghoun'*, une

que les mines de son voisinage devoient rendre un jour autrement intéressante à la Russie. *Pouchtchin* avoit perdu ses armes & ses munitions sur l'*Ourka*, ce qui ne l'avoit point empêché de gagner l'*Arghoun*; mais ceux qui habitoient les bords de cette rivière, les ayant abandonnés, il lui fut

place qu'ils appellent *Tsouroukhaïtou*, *Tsouroukhaïtovskaia-sloboda*, & *Tsouroukhaïtovskii-forpost*. Elle est au midi, & à cent quarante-cinq verstes de l'*Ostrogh-argounskii*. Selon le traité de 1627, entre les Russes & les Chinois, il devoit y avoir en ce lieu, comme sur la *Kiakhta*, un commerce non interrompu; mais les nations contractantes n'y ont pas trouvé les commodités nécessaires. On ne fait des affaires de ce genre à *Tsouroukhaïtou*, que pendant l'été, quand les commissaires Chinois y viennent, en visitant les frontières. Ils amènent alors avec eux une certaine quantité de marchandises, qu'ils échangent contre d'autres, qu'on leur apporte de *Nertchinsk*. Aussi n'y voit-on jamais de marchands en titre, soit Russes, soit Chinois. C'est ce qui fait que *Tsouroukhaïtou* n'est ni bâti, ni fortifié. La compagnie de soldats qui y demeure, à cause de la frontière, loge dans des espèces de cabannes, & les employés Russes ne s'y montrent qu'avec les commissaires Chinois, après quoi ils retournent à *Nertchinsk*. *L'Ostrogh-argounskii* est à deux cent quatre-vingt-seize verstes de cette ville, en prenant le droit chemin par les montagnes, & *Tsouroukhaïtou* à trois cent soixante-trois, en allant tout droit aussi par la *Step* ou le désert.

Cette note renferme des détails qu'il n'étoit pas nécessaire de donner pour l'éclaircissement du passage qui l'a occasionnée; mais j'ai cru qu'on seroit d'autant moins fâché de les voir ici, qu'ils peuvent servir, en quelque sorte, de supplément à ce que *Ficher* a écrit sur les premiers démêlés des Russes & des Chinois. Ils sont fournis par deux auteurs qui peuvent y donner du prix, *Polounin* (1) & *Müller* (2). L'un est l'auteur du dictionnaire géographique de l'empire de Russie, d'où je les tire; & l'autre, dont l'autorité est des plus imposantes en fait de littérature Russe, a revu & publié cet ouvrage. Quelques notes encore présenteront des écarts semblables à ceux que je me suis permis dans celle-ci. Je desire qu'on les trouve motivés. *Editeur.*

(1) *Théodore Polounin*, *assesseur de collège* & *vaievode* de la ville de *Véréia*, gouvernement & province de Moskou. Il a écrit dans la langue de son pays: l'exemplaire que nous avons de son dictionnaire est de 1773.

(2) *Gerard-Frédéric Müller*, conseiller d'état actuel, & garde des archives au collège des affaires étrangères à Moskou. Membre de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg & de plusieurs autres, correspondant de celle des Sciences de Paris. Il a fait aussi une histoire de Sibirie, dont on n'a que les deux premiers volumes.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1655. impossible de trouver les choses les plus nécessaires à la vie, & il avoit été obligé de recourir à *Stepanov*. Celui-ci se disposoit à entrer dans la rivière de *Chinghal*, lorsque *Pouchtchin* se présenta à lui. Ils la remontèrent ensemble, & comme on étoit au tems de la moisson, ils chargèrent leurs bateaux d'une très-grande quantité de grains. Ils allèrent dans le pays de *Ghaliaks*, où ils se fortifièrent pour y demeurer avec sécurité jusqu'au printems suivant.

1656. Aussi-tôt que le tems propre à la navigation réparut, *Stepanov* quitta sa retraite, remonta l'*Amour*, & entra dans la rivière de *Chinghal*, sur un petit bateau, pour la parcourir & savoir si ses bords étoient cultivés, & s'il pouvoit compter sur de nouvelles provisions à la récolte prochaine. Il n'y vit rien qui ne contribuât à lui ôter cet espoir ; il apprit de quelques paysans que les *Daours* étoient allés s'établir plus avant dans les terres, & que les *Doutchers* avoient quitté, comme eux, leur pays, par ordre de *Boghda-Kan* (1) (l'empereur de la Chine) pour suivre, dans les cantons supérieurs de la rivière de *Chinghal* un officier de ce prince qui leur en avoit signifié l'ordre ; ils ajoutèrent, qu'en partant, ils avoient mis le feu à leurs habitations. Ces nouvelles désespérantes, ôtoient aux *Kozaks* les moyens de tenir plus long-tems sur l'*Amour*; *Stepanov*, en effet, fut plusieurs fois tenté de s'en éloigner pour jamais : sa fermeté & un grand attachement à son devoir l'empêchèrent de céder à cette envie. Pour se soulager, il hâta l'envoi du *Iassak* de cette année, dont il chargea cinquante hommes : il fit partir avec eux

(1) *Boghda-khan. Boghda*, en langue *Mounghale*, signifie saint, consacré à Dieu, mis sous la protection divine. Voyez d'ailleurs le commencement de la note 1, page 84. *Ficher.*

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1656.

Pouchtchin, *Békétov* & leur ſuite. Ceux-ci, dans la vue d'abréger, prirent une route qui n'étoit plus celle de l'*Ourka*; mais ils allongèrent ſi fort leur voyage, que les vivres venant à leur manquer, ils perdirent quarante & un homme qui moururent d'inanition, avant que d'arriver à l'*Oſtrogh-toughirskii.* Là ils apprirent qu'il y avoit ſur l'*Olekma* des bateaux Ruſſes chargés de comeſtibles: cet heureux ſecours ſauva la vie au reſte de l'équipage; ils joignirent ces bateaux & obtinrent par la force, ce que les gens qui les montoient voulurent leur refuſer.

Malgré ce miſérable état des choſes, les magaſins deſtinés à recevoir les riches fourrures que les bords de l'*Amour* valoient à la couronne, ne laiſſoient pas de ſe remplir. Le nouvel *Iaſſak* conſiſtoit en cent vingt quarantaines de ſobles, levées uniquement ſur les *Ghaliaks*, & quelques familles *Doutchers. Pouchtchin* arrivé à *Iakoutsk*, eut occaſion, à ce ſujet, de parler des *Ghaliaks*, comme de la ſeule nation dont on pût déſormais tirer un tribut. Il déſiroit que les Vaievodes de cette ville fiſſent faire cette obſervation à la cour, en inſiſtant ſur la néceſſité de tenir du moins cette nation dans l'obéiſſance, puiſqu'elle étoit la ſeule à laquelle on pouvoit commander, & ſon avis étoit qu'il falloit pour cela envoyer chez elle, par la voie d'*Okhotsk* (1), des *Kozaks*, qui ſe relevaſſent tous les ans. Ce conſeil pouvoit être utile, & il ſembloit d'autant meilleur, que les *Ghaliaks* étant indépendans de la Chine, cette puiſſance n'avoit point de raiſons directes pour empêcher les Ruſſes de leur donner des fers; mais les Vaievodes de *Iakoutsk* avoient les leurs

(1) *Okhotsk*, & encore *Okhotskoï-oſtrogh*, *Okhotskoï-port*. Le port d'*Okhotsk* ſur l'*Okhota*, qui tombe à ſa vue dans la mer des *Tounghous*.

DE L'ÈRE CHRÉTIENNE. 1656.

fondées sur des intérêts particuliers, pour ne pas se soucier de l'appuyer à la cour de Moscow.

Outre cet expédient, il y en avoit un qu'un Vaievode de *Ienisséisk* avoit proposé en 1654, au gouvernement. Il s'agissoit de se fortifier d'abord sur la partie de l'*Amour* qu'on appelle *Chilka*, & d'y établir un chef-lieu, au moyen duquel on pût dominer sur les cantons voisins, étendre par degrés sa puissance au-delà, & parvenir ainsi à la conquête entière de ce fleuve. C'étoit sous ce Vaievode, nommé *Pachkov*, que les derniers partis de *Ienisséisk* avoient passé le *Baïkal*, & que la province à laquelle cette ville commande s'étoit accrue de tout ce que *Békétov* & quelques-uns de ses subalternes avoient conquis au-delà de ce lac, jusqu'à la *Nertcha*. On accepta sa proposition avec d'autant plus de plaisir, qu'on étoit forcé, pour le moment, de renoncer au projet qui devoit conduire sur l'*Amour* les trois mille hommes & le prince *Lobanov*, dont nous avons eu occasion de parler. On donna donc au Vaievode *Pachkov* le commandement en chef des troupes de ce fleuve, tant *Kozaks*, que *Promouichlenn'ié*, avec le pouvoir d'en lever de fraîches dans les villes de la Sibirie, jusqu'à la concurrence de trois cent hommes, & même plus. On ordonna au gouverneur de *Tobolsk* de lui fournir toutes sortes de munitions de guerre, & au Vaievode d'*Ilimsk* de lui faire passer d'avance dans l'*Ostrogh* de *Toughir*, une suffisante quantité de provisions de bouche. En un mot, on ne négligea rien pour que son projet eût un plein effet; mais il y eut malheureusement des gens qui ne le goûtèrent pas, ou qui remplirent mal les ordres donnés par le ministère à son sujet. Il parut dur aux Vaievodes de *Ienisséisk*, qui succédoient à *Pachkov*, de

voir la rivière de *Khilok* (1) & le lac *Irghen* détachés de leur ressort, & ils commandèrent aux inspecteurs qui y résidoient pour eux, de leur envoyer toujours le *Iassak*, & de résister de tout leur pouvoir aux ordres de *Pachkov*. Les *Kozaks* chargés du transport des provisions qu'on lui destinoit jugèrent à propos de s'arrêter sur l'*Olekma*, & d'y passer l'hiver de 1656, à 1657, quoiqu'il leur eût été facile de se rendre tout de suite à leur destination ; & ce furent eux que les gens de *Stepanov* allèrent mettre à contribution sur cette rivière. D'autres affamés firent incontinent leur proie de ce que ceux-ci avoient respecté ; par ce moyen *Pachkov* fut frustré de ses espérances à cet égard.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1656.

Sans prévoir tout-à-fait cet inconvénient, ce Vaievode sentoit bien qu'il valoit autant renoncer à son expédition, que d'attendre que les préparatifs qu'elle exigeoit fussent faits. Aussi pressa-t-il son départ, qui eut lieu en 1656. Il voulut d'abord passer par le *Iénissei* & la *Tounghouska*, dans l'*Ilim* & delà par le portage à qui cette rivière donne son nom, dans la *Lena*, l'*Olekma* & la *Toughir* ; mais il reçut peut-être en chemin des nouvelles de l'état malheureux des affaires sur l'*Amour*, ou de celui dans lequel l'*Ostrogh-Irghenskii* se trouvoit, depuis que *Békétov* l'avoit quitté, & laissant l'*Ilim* de côté, il continua de remonter la *Tounghouska* qui porte le nom d'*Anghara* au-dessus de cette rivière jusqu'au *Baïkal*, d'où elle sort, traversa ce lac, se rendit à celui d'*Irghen* par la *Selengha* & la rivière de *Khilok*, qui communiquoit alors avec lui. L'*Ostrogh* de cet endroit, avoit besoin de fortes réparations. *Pachkov* le remit sur le meilleur pied, après quoi

1656-1658.

(1) *Khilok*. Voyez la note de la page 95. La *Selengha* reçoit cette rivière à sa droite.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1658.

il alla par terre (1) s'embarquer sur l'*Inghoda* qu'il suivit jusqu'à son embouchure dans l'*Amour* (*Chilka*, un peu au-dessous de laquelle il fonda l'*Ostrogh-Nertchinskii* (2) appellé ainsi à cause de la *Nertcha*, qui se jette à sa vue dans le fleuve. Cette place importante dès-lors par sa position, l'est aujourd'hui à plusieurs égards sous le nom de ville de *Nertchinsk*, en Chinois *Nipchou*, & c'est elle que le traité de 1689, entre la Russie & la Chine, a rendu fameuse.

Tout en s'occupant de cet établissement, *Pachkov* vouloit en former un autre à la place de l'ancien fort d'*Albazin*, & comme il lui falloit pour cela le secours des *Kozaks* de l'*Amour*, il dépêcha vers *Stepanov* un exprès, accompagné de cinquante hommes, pour lui dire qu'il eut à le venir trouver avec cent des siens; mais quelle fut sa surprise lorsqu'il vit ses émissaires revenir nuds & dépouillés, & qu'il apprit surtout par qui ils avoient été mis dans cet état!

(1) Il falloit traverser pour cela des montagnes, qu'on nomme en Russe *Iablonnoï-krébet*, les montagnes aux pommiers, à cause d'une sorte d'arbres qui s'y voient en quantité, lesquels portent des fruits du calibre d'un gros pois, que les Russes appellent des pommes. *Gmelin* explique autrement cette dénomination du *Iablonnoï-krébet*, Tome II. de son voyage. *Ficher*, *hist. de Sibirie.*

(2) *L'Ostrogh-Nertchinskii*, ou *Nertchinskoï*, aujourd'hui la ville de *Nertchinsk*. L'importance dont cette place devint, la fit ériger en capitale de province dans le courant de 1681, & huit ans après le traité qui donna la paix à la Chine & à la Russie y fut signé. Les caravanes Russes la traversoient d'abord, pour aller à la Chine par *Naoun;* mais il y a long-tems qu'elles ont abandonné cette route. Elles passent à présent par *Selenghinsk* & le désert des *Mounghals*; cette traite étant regardée comme la plus courte; quoique le conseiller *Lang*, qui a fait plusieurs fois ce voyage des deux manières, & qui a paru préférer le chemin de *Selenghinsk*, ait conduit en 1736, une caravane par l'un & l'ait ramenée par l'autre. De cette façon, *Nertchinsk* est restée de côté, & n'est plus fréquentée qu'à cause des mines de son voisinage, de ses petits gris, qui sont d'une couleur bien foncée, très-fournis & d'un bon usé. C'est une ville frontière, & on la met sous le cinquante-septième degré cinquante-six minutes de latitude septentrionale. *Polounin* & *Müller*.

Au

L'été de cette année 1658, *Stepanov* ayant voulu descendre l'*Amour*, selon sa coutume, avoit rencontré la flotte Chinoise qui consistoit en quarante-sept barques munies de bonne artillerie, & remplies de soldats bien armés. Tous les Russes, cette fois-ci, ne s'étoient pas trouvés également disposés à combattre: les uns avoient pris la fuite à la seule vue de l'ennemi, les autres s'étoient rendus volontairement; & *Stepanov*, en cherchant à résister, n'avoit fait que hâter sa perte & celle de deux cens des siens qui lui étoient restés fidèles & étoient morts, à son exemple, les armes à la main, ou avoient été faits prisonniers. Les gens qui avoient dépouillé ceux de *Pachkov*, étoient les déserteurs du parti de *Stepanov* qui avoient abandonné ce brave homme. Après ces deux exploits, ils allèrent chez les *Ghaliaks*, enlevèrent de force à cette nation les tributs qu'elle payoit à la couronne depuis quelques années, & retournèrent à l'*Ostrogh-Kamarskii* où il se divisèrent en deux troupes. Ceux de l'une, chargés du *Iassak* ou tribut, le conduisirent par l'*Ourka*, la *Toughir* & la *Lena* sur laquelle ils se dispersèrent au point, qu'il y en eut à peine six qui arrivèrent avec ce dépôt à la ville de *Ienisséisk*, d'où on les fit partir pour Moscow. L'autre troupe gagna la *Séia*, & reparut à *Iakoutsk*, quatre ans après.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1658.

De cette façon, le dernier projet de *Pachkov* ne pouvoit plus s'exécuter, & il falloit même que ce Vaievode se contentât de conserver son établissement de la *Nertcha*, ce qui étoit encore assez difficile, parce que les munitions de guerre & les vivres lui manquoient. Il avoit eu cependant l'attention de faire défricher les terres de son voisinage; mais ce premier travail ne donnoit encore que d'heureuses espérances, & il fut obligé, avant qu'elles se réalisassent, de vivre de chair de cheval,

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1658.

de chien, de loup, de renard & même de sang, chose pour laquelle les Russes ont en tout tems marqué la plus grande aversion. Quant aux munitions de guerre, il tomba dans un embarras plus grand encore. Au lieu de lui en envoyer de *Tobolsk*, on s'y souvint de celles que *Zinoviev* avoit enterrées sur la *Toughir*, & l'on crut qu'elles suffiroient. *Khabarov* (1) qui savoit l'endroit où elles avoient été déposées, & *Pouchtchin*, eurent ordre de les en tirer & de les conduire à *Nertchinsk*. Mais au lieu de ces munitions, ils ne trouvèrent qu'une croix avec une inscription qui leur apprit que des déserteurs de *Verkholensk* les avoient enlevées en 1655 : ces vagabonds eux-mêmes avoient pris soin d'instruire de ce fait. *Khabarov* & *Pouchtchin* en donnèrent avis à *Pachkov*; les *Kozaks* qu'ils lui dépêchèrent ne revenant pas, ils en firent partir d'autres, qui ayant trouvé sur l'*Amour* des gens de ce Vaievode, tués ou morts de faim, n'osèrent aller plus avant, & rejoignirent leurs chefs. Sur cela *Khabarov* & *Pouchtchin* s'étant séparés, retournèrent chacun au lieu de sa demeure.

1660.

Pachkov inébranlable au milieu de ces disgraces fit constamment ce qu'il put pour le bien des affaires; & dans ces entrefaites apprenant que les *Tounghous* de l'*Inghoda* remuoient, il se hâta d'aller à l'*Ostrogh-irghenskii*, & arrêta ces mouvemens dès leur origine. Lorsqu'il y étoit, dix-sept

1661.

Kozaks du nombre de ceux qui avoient servi sur l'*Amour*, vinrent lui demander de l'emploi; & comme il avoit dessein de faire marcher son fils contre les *Tounghous*, il les lui donna.

(1) *Khabarov* avoit l'intendance d'un certain nombre de villages dans la province d'*Ilimsk*, avec le titre de *S'in-boïarskii* (fils de Boïar) titre qui éleve un peu un *Kozak*; mais qui n'est pas héréditaire, comme on pourroit le penser. Il y a, dans le district qu'il avoit, un endroit appellé *Khabarova-dérévnia*, le village de *Khabarov*, où étoit son tribunal.

Mais à peine le jeune *Pachkov* eut-il passé l'*Inghoda*, que ces malheureux désertèrent pendant la nuit, après s'être munis de ce que ses gens & lui pouvoient avoir de meilleur. Ils se rendirent sur des radeaux à *Nertchinsk*, où ils s'emparèrent de quelques bateaux que gardoit un seul homme, parce que le reste de la garnison de cette place étoit allé à la pêche : ils descendirent l'*Amour* (*Chilka*) jusqu'à l'*Ourka*, & s'avancèrent vers la *Toughir*, où ils firent rencontre du *S'in-boïarskii-Tolbouzin*, qui alloit relever *Pachkov*, & qui les prit avec lui. *Pachkov* quitta l'*Ostrogh-Irghenskii* aussi-tôt après l'arrivée de son successeur, & retourna par la *Selengha* (1) & le lac *Baïkal* à *Ienisséisk* d'où il partit pour Moscou.

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1661.

Je voudrois pouvoir rapporter les faits qui se sont passés entre les Russes & les Chinois depuis l'époque du départ de ce Vaievode en 1662, jusqu'au traité que les deux nations conclurent à *Nertchinsk* le 27 Octobre 1689, qui mit fin à leurs premiers démêlés ; mais l'auteur qui m'a servi de guide jusqu'à présent cesse de me prêter son secours, & je suis obligé de m'arrêter au point où il me laisse, n'ayant aucuns originaux à lui substituer. Les notes que j'ai extraites du *Lexicographe Polounin*, & de *Müller*, prouvent qu'on peut, avec leur secours seul, aller quelquefois au-delà même du but où je voudrois au moins atteindre à présent ; mais on doit conclure aussi, malgré le soin avec lequel je peux dire que je les ai rédi-

(1) La *Selengha* prend sa source dans les terres des *Mounghals*, devient navigable près des frontières de la Russie, & porte de gros bateaux, depuis le port qui n'est pas éloigné du village de *Kiakhta*. Elle se décharge dans le lac *Baïkal* par trois embouchures, dont celle du milieu est la plus profonde. Les endroits que nous citerons à son occasion, d'après le motif qui nous a engagés à étendre, comme nous l'avons fait, la note 2, page 98, sont :

Oudinsk, à l'embouchure de l'*Ouda*, & sous le 57ᵈ, 57' de lat. sept. Il fut fondé

DE L'ERE CHRÉTIENNE. 1661.

gées, qu'ils laissent beaucoup à desirer relativement à l'objet dont il est simplement question ici. Et le moyen, en effet, qu'ils aient pu déployer les richesses de l'Histoire dans un dictionnaire de Géographie?

---

en 1670, & n'étoit alors qu'un simple *Ostrogh*, qui prit le nom & la forme de ville en 1688. Les caravanes qui vont à la Chine, soit par *Nertchinsk* & *Naoun*, soit par *Selenghinsk* & le village de *Kiakhta*, sont obligées de la traverser.

Petro-pavlovskaia-Krépost, ou la forteresse S. Pierre & S. Paul, appellée communément *Strelka*, ou la Flèche, parce qu'elle est sur une pointe de terre, formée par la rencontre des rivières de *Tchikoï* & de *Selengha*, est une place assez forte, bâtie en 1727, pour servir de quartier général aux troupes qui gardent les différens postes de la frontière, & d'entrepôt aux marchandises de la Chine. On y charge, au printems, les bateaux qu'on envoie en Russie avec ces objets de commerce. Elle est à neuf verstes de *Selenghinsk*, & on la met au 51ᵈ, 1′ de lat. sept.

Selenghinsk, *Ostrogh* établi en 1666, devint la ville capitale d'un grand district, dix-neuf ans après; ce qui lui fit gagner quelques défenses. Mais comme il étoit encore trop foible pour une place frontière, il fut question, lors du traité de 1727, de le transporter sur le bord méridional de la *Selengha*, & de le fortifier autrement qu'il ne l'avoit été jusqu'à cette époque; cependant ce projet demeura sans exécution, parce que l'emplacement qu'on lui destinoit & qui avoit plu au premier abord, ne convenoit réellement pas. *Selenghinsk* devroit s'enrichir par le commerce de la *Kiakhta*, & c'est ce qu'il ne paroît pas faire. Longitude 124, 12 $\frac{1}{4}$, latitude 51. 7.

Troïtskaia-Krépost, ou le fort de la Trinité, est situé sur la *Kiakhta*, petite rivière qui communique à la *Selengha*, par la *Boura* & l'*Orkhon*. Il fut élevé en vertu du traité conclu le 20 août 1727, entre les Russes & les Chinois; & son objet est de protéger les limites des premiers, à 4 verstes au-delà, relativement à *Selenghinsk*, c'est-à-dire, à 91 de cette ville; & vers le 50ᵈ, 11′ de latitude, est *Kiakhta*, ou *Kiakhtinskaia-Torghovaia-Sloboda*, bourg où il y a un concours habituel de marchands des deux nations. On passe par ces endroits pour aller à la Chine, & les caravanes dirigent leur marche vers le désert de *Cha-mo*, que les *Mounghals* nomment *Kébé*, désert, & que par corruption nous appellons *Ghobi* ou *Cobi*.

Possolskoï-Monastir, lieu où l'on décharge les barques qui n'arrivent pas assez tôt pour remonter la *Selengha*, avant que cette rivière soit prise. Il est au midi, & à 30 verstes de l'embouchure de la *Selengha*, sur le bord du *Baïkal*, 52ᵈ, 8′ de lat. sept.

Fin de la Notice historique des Russes.

TABLE GÉNÉRALE
DES
MATIÈRES.

AVIS

Sur l'Ortographe & la Prononciation des mots Chinois, écrits en caractères Européens.

Les noms de cette Table qui commencent par les lettres a, b, d, e, r, x, z, sont en petit nombre & tous étrangers aux Chinois, qui manquent entièrement des sons b, d, r, z, & à plus forte raison de l'x, lettre composée, particulière aux Grecs. Ils y suppléent par d'autres lettres de même organe, ou qui en approchent le plus; ils écrivent *Jelusaling*, *Juteya*, *Samaeulkangta*, pour dire Jérusalem, la Judée & Samarcande; *Yatang*, *Yapalang*, *Ngantoun*, pour Adam, Abraham, Antoine ou Antonin; *Ngaossé ting* & *Ngéliya*, pour Augustin & Elie; *Sépilitosé* pour *Spiritus*.

On voit par ces exemples que les Chinois n'ont aucune voyelle ni initiale, ni détachée; & que toutes sont inséparables des consonnes qu'elles suivent immédiatement & qu'elles ne précèdent jamais ou très-rarement. La raison de cette bisarrerie vient en partie de ce que tous leurs monosyllabes sont destinés à exprimer des mots & non de simples sons vuides de sens; mais il restera toujours à expliquer pourquoi ils ne commencent pas ces mots par des voyelles ainsi que par des consonnes; problême aussi difficile à résoudre que celui d'avoir combiné leurs caractères ou leurs signes, en mille & mille manières différentes, pour représenter leurs idées, & de n'avoir point multiplié en proportion des sons destinés à les faire entendre à l'oreille, sans équivoque, comme ceux-là les peignent aux yeux.

Les Chinois n'ayant ni voyelles, ni consonnes distinctes, on sent qu'ils sont forcés de défigurer la plupart des termes étrangers qu'ils veulent faire passer dans leur langue. Les noms propres Tartares que nous ne connoissons que par leur canal, ne seront jamais ramenés à leur véritable ortographe. de leur côté les écrivains Arabes, Turcs & Persans les estropient également comme on peut en avoir la preuve par la comparaison entr'eux & l'*Histoire généalogique des Tartares* d'Abulgasi Bayadur-Chan, Souverain de Carizme, descendant en ligne directe de Genghiz-Chan, que j'ai consultée dans mes Notes sur l'Histoire des *Mongous*. Ce Prince Tartare n'a travaillé que d'après des Mémoires sûrs dont il étoit en état de juger, & il est peut-être le seul auquel on doive s'en rapporter sur la manière d'écrire correctement les noms Tartares.

Quant aux noms purement Chinois, contenus dans cette Table, ils sont exacts; on s'est attaché à les écrire avec autant de fidélité que nos lettres le permettent, & on peut les prononcer tels qu'ils sont écrits, en observant les deux ou trois règles générales & très-simples, sur lesquelles j'ai appuyé à la fin de la Préface, mise à la tête du premier Volume: je n'ajouterai, à ce que j'y ai dit, qu'une seule remarque.

La Chine naturellement coupée en deux par le Kiang, appellé le *Fils de la Mer*, à cause de sa largeur & de l'étendue de son cours, a formé long-tems & à diverses époques deux grands Empires, l'Empire du Nord & l'Empire

du Midi ; pendant plusieurs siècles, même, les Empereurs bornés aux Provinces Septentrionales, ne songèrent point à étendre leur Puissance dans les Pays situés au-delà de ce fleuve, occupés alors par des Barbares qui se coupoient les cheveux & se peignoient le corps, suivant l'usage des Indiens. Ce fut dans le treizième siècle, avant notre Ere, que des Princes Chinois étant passés chez ces Sauvages, commencèrent à les civiliser & fondèrent des Royaumes où ils introduisirent les Usages, les Coutumes, les Loix, l'Ecriture & la Langue de la Chine, dont ils se rendirent Tributaires. Ces Méridionaux devenus entièrement Chinois, conservèrent néanmoins un accent particulier qui les a toujours distingués des Septentrionaux ; leur prononciation est bien moins aspirée. A peine font-ils sentir le son de l'*h* & distinguent-ils les mots *hoang* & *hou* de *ouang* & de *ou*, dont les significations cependant sont toutes différentes ; tandis que dans les Provinces du Nord cette lettre est entièrement gutturale, & que la syllabe *han*, par exemple, dans le mot *Tchinkishan*, répond parfaitement au *khan* des Arabes & des Turcs. A Canton on prononce va, vai, vang, van ; & à Pékin oua, ouaï, ouang, ouan. A Pékin on dit *chou*, livre, *tchoù*, seigneur, *ché* affaire, *où* chose, *néï* dans, *chèng* province, *koüan* fermer, *mên* porte, *màn* remplir, &c. au lieu que dans les Provinces du Midi on prononce chü, tchù, sé, vé, nóui, sèng, koüon, muên, moùan.

S'il est nécessaire de connoître cette variété de prononciation lorsqu'on lit les ouvrages qui traitent de la Chine & sans laquelle on pourroit à chaque instant se méprendre, il ne l'est pas moins de considérer de quelle nation est l'Auteur qui écrit. Les principales différences qu'il y a à cet égard entre nous, les Espagnols, les Portugais & les Anglois, tombent sur le *c* aspiré des Espagnols que nous rendons par *ts* ; sur leur *ch*, commun aussi aux Anglois, & que nous écrivons *tch* ; enfin sur le *sh* Anglois & l'*x* des Espagnols qui répondent à notre *ch*. On observera encore que tous les mots Chinois qu'ils écrivent *gu* & *goeï*, sont beaucoup mieux ortographiés par les François qui écrivent *ou* & *oueï*.

L'Ortographe Portugaise, quoique moins propre que la nôtre à exprimer tous les sons de la Langue Chinoise, a prévalu long-tems parmi les Missionnaires, par la raison que les Portugais l'avoient mise en usage dans cet Empire, avant que nous y eussions établi des Missions. Mais dans la suite nos Missionnaires ayant reconnu l'avantage de notre Ortographe sur la Portugaise, abandonnèrent entièrement celle-ci pour s'attacher uniquement à la leur, & par-là ils se sont épargnés une peine assez désagréable, celle de se mettre au fait de sons étrangers pour rendre des mots Chinois.



TABLE



TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES

Contenues dans les douze Volumes de l'Histoire générale de la Chine.

P

B.

C.

CHEN-OU.

D.

E.

F.

G.

H.

Y.

l'en

K.

L.

plus

M.

N.

O.

Ses

P.

R.

S.

T.

&

V.

Fin de la Table des Matières.

N° 9
JL

De l'Imprimerie de CLOUSIER, rue de Sorbonne.